Y. PATENAUDE
Comptabilité
Ed. Finale
1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONT

5¢ Montréal, mercredi 20 novembre 1963 / saint Félix de Valois, confesseur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-J

, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 32 • 8 CAHIERS • 88 PAGES

L'URSS enverrait ses brise-glace sur le St-Laurent

Si Ottawa ne s'y oppose pas

par **Denis MASSE**

L'Union soviétique est prête à envoyer ses brise-glace sur le St-Laurent, cet hiver, pour aider le gouvernement canadien à maintenir le chenal ouvert et hâter davantage, si possible, les expéditions de blé à la Russie.

C'est ni plus ni moins l'offre qu'a faite, hier, l'ambassadeur de ce pays au Canada, M. Ivan Shpedko, à l'occasion d'une visite du port de Montréal et des élévateurs à grain de la métropole.

Le diplomate, qui représente l'URSS au Canada depuis le mois d'avril, s'est dit très satisfait de la célérité avec laquelle les livraisons ont été effectuées jusqu'ici, mais il a évité de faire des commentaires sur les récentes grèves qui ont paralysé les ports du St-Laurent, se contentant de dire qu'il s'agissait là "d'événements internes" sur lesquels il n'avait pas à se prononcer. Il a tout de même admis que l'arrêt de travail des débardeurs, puis celui des marins des Grands lacs, n'évaient pas "trop affecté les livraisons de blé".

"Mon gouvernement désire que les livraisons soient maintenues à vive allure, a déclaré M. Shpedko; notre pays est bien pourvu de brise-glace et navires renforcés pour la navigation dans les glaces, et si le besoin s'en faisait sentir, nous serions heureux de collaborer avec le ministère canadien des Transports pour l'entretien du chenal."

Brise-glace atomique

Rappelons que la Russie possède actuellement le seul brise-glace atomique du monde : le "Lénine".

L'ambassadeur a affirmé, cependant, que l'Union soviétique se conformera aux directives du gouvernement canadien et enverra ses navires là où il lui sera indiqué.

"Nous nous attendons à voir plusieurs navires soviétiques remonter le fleuve jusqu'à Montréal, cet hiver", a déclaré à ce sujet un porte-parole de la compagnie March Shipping, de Montréal, qui agit comme agent de tous les navires, russes ou autres, venant chercher du blé pour la Russie.

Il ne croit pas cependant qu'Ottawa accepte l'offre de la Russie.

Ce serait peut-être quand même là une façon de mettre fin à la querelle qui oppose les ports de l'Atlantique à ceux du St-Laurent, au sujet de la navigation d'hiver jusqu'à Montréal. Des organismes de Halifax et de St-Jean, N.-B., ont multiplié les interventions aux Communes pour qu'Ottawa n'affecte pas un sou à escorter les navires marchands sur le St-Laurent, en hiver.

Quant aux installations portuaires, le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a déjà souligné que tout est en état de fonctionner durant la saison morte. Il s'est plu à répéter souvent que ce n'est pas le port qui ferme, mais bien les navires qui n'y viennent pas.

Louanges

Au terme de sa visite, hier, M. Shpedko s'est dit très impressionné par la mécanisation poussée du port de Montréal, et il a loué l'habileté de la main-d'oeuvre qui s'affaire autour des navires.

Tous ceux qui veillent à la bonne marche des livraisons de blé ont reçu l'ambassadeur comme un gros client, affichant le sourire le plus engageant, s'efforçant de démontrer les vertus de l'automatisation qui fait l'orgueil du nouvel élévateur numéro quatre, à l'extrémité est du port.

A plusieurs reprises, le représentant de l'URSS s'est écarté de ses interlocuteurs pour serrer la main des débardeurs et échanger des paroles affables avec eux.

CHALEUREUSE POIGNEE DE MAIN POUR LES CAMARADES — En visitant le port de Montréal, hier, l'ambassadeur de Russie au Canada, M. Ivan Shpedko, s'est approché souvent des débardeurs et a eu pour eux des gestes d'amitié. On le voit ici donner la main à une équipe de débardeurs qui travaillaient au chargement du cargo norvégien "Krossfonn". Le diplomate s'est dit agréablement impressionné par l'habileté de la main-d'oeuvre.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Eboulis et inondations

500 morts à Haïti

PORT-AU-PRINCE, Haïti. (AFP, PA) — Après le cyclone "Flora" qui a ravagé la partie sud-ouest de Haïti et qui a fait plus de 5,000 morts, une nouvelle catastrophe frappe l'île cette fois dans la partie nord.

En effet, à la suite de fortes averses accompagnées de vents violents qui se sont abattues depuis la nuit du jeudi 14 novembre et qui ont duré jusqu'à samedi matin, trois rivières sont entrées en crue et ont inondé la plaine du nord, causant de sérieux dommages aux villes du Cap, du Limbe, de Grande Rivière du Nord, de Camp-Coq et à de nombreux bourgs et villages.

A la hauteur de la ville de Plaisance, les communications entre le nord et la capitale sont coupées. Le nombre des morts s'élèverait à près de 500, suivant le ministère de la Santé. Des milliers de personnes sont sans abri. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions de dollars.

A Grande Rivière du Nord,

Voir HAITI en page 2

Le maire de Toronto meurt en jouant au hockey pour une oeuvre de charité

TORONTO. (PC) — Le maire Donald Summerville, de Toronto, a succombé à une attaque cardiaque, hier soir, au cours d'une partie de hockey hors concours, où il gardait les buts.

M. Summerville n'était âgé que de 48 ans. Il s'écroula dans le vestiaire de la patinoire George Bell. Il avait réussi à se rendre, tout en patinant, du filet où venait de se produire une mêlée, jusqu'au vestiaire, quelques minutes seulement après le commencement de la partie.

A ses côtés, au moment où se produisit le drame, se tenaient le conseiller municipal Mike Grayson, et James Vipond, chroniqueur sportif du "Globe and Mail".

"Ça va, ça va", leur dit-il, mais au même moment il s'affaisait, visage contre la glace.

On appela les pompiers, un inhalateur fut appliqué sur la bouche du maire. Une ambulance le transporta, inconscient, à l'hôpital Saint-Joseph où il expira peu après.

La partie opposait des membres du conseil municipal à une équipe de reporters des journaux, de la radio et de la télévision. Les recettes devaient être versées au fonds de secours de Toronto pour les victimes des inondations italiennes.

M. Summerville, ancien gardien de but aux exercices des Maple Leafs de Toronto, de la Ligue de hockey Nationale, arrivait d'une longue réunion du conseil métropolitain. Il était maire depuis décembre 1962. Il fut député conservateur à la législature de l'Ontario.

Sportsman

Il était directeur gérant de Summerville Properties Limited et de Danforth-Woodbine Limited.

M. Summerville s'intéressait à la politique municipale depuis 1954. Il fut élu pour la première fois conseiller municipal dans le quartier No 8. Il fut élu au bureau des commissaires en 1958 et réélu en 1960.

Né à Toronto, il était le fils de M. William A. et Alberta Dean Summerville. Il passa la plus grande partie de sa vie à Toronto, si l'on fait exception d'un court séjour dans l'aviation royale canadienne et des deux ans où il se livra à son sport favori, le hockey.

De 1931 à 1938, il fit partie des divisions junior et senior des ligues de l'Association de hockey d'Ontario. Ce fut en 1936 qu'il fut gardien de but substitut pour les Maple Leafs.

MOMENT FATIDIQUE — Le maire de Toronto, M. Donald Summerville, grimace de douleur alors qu'il s'écroule sur la glace, atteint d'une crise cardiaque mortelle, au cours d'une mêlée devant les filets. Le maire Summerville, qui devait décéder quelques instants plus tard, au vestiaire, participait à une partie de hockey d'exhibition en faveur des victimes des inondations survenues en Italie.

Téléphoto PC

PROGRES AU PONT-TUNNEL DE BOUCHERVILLE. — Même si les travaux de construction de la cale sèche où seront préfabriquées les sections du tunnel accusent quarante jours de retard, l'ensemble des travaux ne sera pas retardé. Comme le montre la photo, les pompes sont déjà installées et le batardeau est presque complété. Dans une semaine les pompes auront commencé à vider la cale. Le niveau de l'eau baissera alors de quinze pouces par jour. On finira de creuser le trou où doivent être construites les deux premières sections au cours de l'hiver si bien qu'au printemps la construction proprement dite du tunnel pourra débuter selon les prévisions.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Difficultés aplanies

par **Jacques PIGEON**

De nombreuses difficultés, aujourd'hui aplanies, ont entraîné un retard d'une quarantaine de jours, dans les gigantesques travaux de construction du pont-tunnel de Boucherville.

La construction de la digue devant retenir les eaux autour de la cale sèche est presque terminée et dans cinq ou six jours les pompes déjà installées commenceront à l'assécher.

Au début de 1964, les travaux d'excavation se feront à ciel ouvert dans la cale sèche.

La compagnie McNamara a rencontré ses premières difficultés le jour où le premier ministre Jean Lesage a donné l'ordre au capitaine d'une des dragues de commencer les tra-

Voir DIFFICULTES en page 2

A Provost qui réclame des pouvoirs accrus du CTC, Jodoin répondrait: "D'accord"

par **Jean-V. DUFRESNE**

La rumeur circule, depuis quelques semaines, qu'un accord syndical est sur le point d'intervenir entre le Congrès du travail du Canada et la Fédération des travailleurs du Québec, dans le cadre d'une réforme de structures destinée à accroître considérablement l'influence de la FTQ dans le Québec.

Si celle-ci se confirme, il n'est pas impossible que les délégués de la FTQ, qui se réunissent demain à l'hôtel Mont-Royal pour leur congrès annuel, en soient saisis dans le cours de leurs délibérations.

M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, révélerait lui-même au cours des assises les termes de l'accord.

Il appert que le Congrès du travail du Canada aurait consenti d'abandonner à la FTQ l'autorité qu'il exerçait sur le bureau d'organisation québecois de la grande centrale syndicale, de même que sur le bureau régional de l'éducation syndicale.

Le nouvel accord serait intervenu il y a quelques jours entre MM. Claude Jodoin et Roger Provost. Il s'inspire, dit-on, d'un premier projet traçant les grandes lignes d'une réforme interne, qui aurait reçu l'assentiment unanime de quelque 150 permanents syndicaux, lors d'une réunion dans les Laurentides, il y a quelques semaines.

Le document devait peu après faire l'objet de négociations parfois assez serrées entre les deux leaders syndicaux, mais ce qu'il faut retenir du compromis sur lequel on serait enfin tombé d'accord, outre les avantages immédiats qu'il contient, c'est qu'il marque le début d'une orientation nouvelle dont rien ne nous interdit de penser qu'elle s'accentuera davantage au cours des prochaines années.

La Fédération des travailleurs du Québec, en effet, modifierait profondément ses structures de façon à représenter plus fidèlement que jadis le milieu canadien-français, afin d'exercer sur lui une action plus profonde et plus conforme à des réalités économiques et sociales particulières, que le CTC avait tendance à interpréter sans tenir suffisamment compte du contexte syndical québecois.

Les mobiles de la réforme

La montée du nationalisme dans le Québec, la vigueur nouvelle qui se manifeste à l'intérieur de la Confédération des syndicats nationaux depuis que cette centrale rivale a elle-même transformé ses structures il y a deux ans, la retraite des nationalistes de gauche qui abandonnèrent le Nouveau parti démocratique cet été pour fonder la semaine dernière le Parti socialiste du Québec, sont autant de fac-

Voir CTC en page 2

Le cardinal Léger aurait demandé à Paul VI de lui retirer la pourpre pour se consacrer aux lépreux

par **Marcel Adam,**
envoyé spécial

ROME (par téléphone) — Selon des sources très bien informées, le cardinal Paul-Emile Léger aurait posé dernièrement deux gestes sensationnels :

— Il aurait demandé à Paul VI de lui retirer la pourpre cardinalice et lui permettre de s'en aller en Afrique, comme aumônier dans une léproserie :

— Il aurait remis au Saint-Père l'équivalent de $25,000 en ornements épiscopaux, tels que croix pectorale et anneau, pour ses oeuvres de miséricorde temporelle (ces articles sont ordinairment offerts par divers donateurs).

Au Collège canadien

Vendredi soir dernier, le cardinal Léger a prononcé une conférence impromptue devant les prêtres-étudiants qui résident au Collège canadien.

Quelque part dans son allocution, le cardinal aurait clairement laissé entendre qu'il a proposé au pape Paul VI de lui retirer la pourpre cardinalice et lui permettre d'aller en Afrique, comme aumônier d'une léproserie.

Mais le cardinal Léger n'a pas précisé, aux dires des trois témoins qui m'ont rapporté ces paroles, si Paul VI a refusé sa demande ou s'il a réservé sa réponse pour plus tard.

Le 10 novembre dernier, le cardinal avait dit avec émotion à l'émission de télévision "L'heure du concile" qu'il souhaitait terminer ses jours comme aumônier dans une de ses léproseries. Cette confidence publique rend encore plus plausible l'information relatée plus haut.

On sait que le cardinal Léger a pris charge, l'an dernier, de quatre léproseries africaines, grâce à l'argent recueilli au cours de la campagne "Fame Pereo" qui se tient à Montréal, depuis deux ans, durant le carême.

"Les gens n'ont pas à s'inquiéter". C'est le seul commentaire que le cardinal a fait au chancelier du diocèse, Mgr Pierre Lafortune, au sujet de la nouvelle de LA PRESSE.

Du 6 décembre prochain au 6 janvier, il se rendra en Afrique pour inaugurer trois de ces léproseries.

Le cardinal Léger, qui est âgé de 59 ans, archevêque de Montréal depuis 13 ans et cardinal depuis 11 ans, a déjà été missionnaire au Japon de 1933 à 1939, où il a fondé un séminaire à Foukouoka.

Le cardinal Cushing, de Boston, a aussi offert sa démission à quelques reprises afin de partir comme missionnaire en Amérique latine, mais chaque fois le pape l'avait refusée.

Un geste logique

Quant au don fait au pape, il est en quelque sorte une suite logique à l'intervention que le cardinal Léger faisait au concile, il y a plus d'un mois en faveur du retour de l'Eglise à la pauvreté et à l'humilité. A cette occasion, il avait dénoncé les insignes, les ornements, les titres et un certain apparât traditionnel qui font souvent obstacle dans le ministère pastoral et l'action évangélique.

Ces paroles et son geste sont aussi conformes aux propos qu'il tenait, il y a dix jours, devant le représentant de LA PRESSE, à savoir que l'esprit du concile en est un de pauvreté et de dépouillement. Il avait même ajouté : "Le temps des parures et de la cape d'hermine est fini."

Par ce geste de dépouillement, le cardinal est peut-être le premier à donner suite à l'appel de l'évêque auxiliaire de Rio de Janeiro, Mgr Helder Pessoa Camara, qui a invité la hiérarchie catholique à abandonner ses bijoux, ses limousines et ses titres, suggérant même que dans un geste spectaculaire, à la fin du concile, tous les évêques remettent au pape leur crosse et croix pectorale d'or ou d'argent et leurs anneaux pour recevoir en échange une croix de bois.

AUJOURD'HUI

PARCS

Québec abandonne à l'entreprise privée l'administration de ses parcs (page 17)

CENTENAIRE

Diefenbaker s'oppose à la suppression du mot "national" dans la loi du centenaire (page 17)

TRAVAIL

Le ministère du Travail se dote d'un bureau de recherche et d'information (page 18)

REÇUS DE CHARITE

Trois créditistes accusent Ottawa de réduire injustement les reçus de charité (page 19)

EDUCATION

Dans les écoles de Ste-Foy, on accepte les enfants neutres sans leur imposer l'enseignement religieux (page 61)

TV SCOLAIRE

Le télérécepteur en classe sera bientôt aussi familier aux élèves que le tableau noir (page 61)

RADIO ET TELEVISION

Le congrès de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française se déroule à Québec (page 81)

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Taxes scolaires et fiscalité

Lorsque le gouvernement provincial fait face à des conflits scolaires, comme à St-Tite ou à St-Féréol, ce n'est pas tant sa politique scolaire qui se trouve en jeu que sa politique fiscale.

Le ministère de la Jeunesse force graduellement toutes les commissions scolaires à exiger de leurs contribuables un effort financier qui sera sensiblement le même partout dans la province. En certains endroits, la hausse inévitable de l'impôt foncier frappe la population locale comme un véritable désastre financier.

Or, si dans certaines localités les contribuables sont en guerre avec le gouvernement, ce n'est pas qu'ils soient hostiles à l'idée d'améliorer le système d'enseignement; la plupart du temps, ils se rebiffent plutôt parce qu'ils n'ont pas l'impression d'être taxés avec justice.

Dans les milieux gouverne-

Voir DEMOCRATIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 71
Aviation / 11
Bandes dessinées / 71
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 83
Editorial / 4
Finance / 56, 57
Horoscope / 25
Information religieuse / 52
Immeuble / 83
Les patrons / 63, 64
Les Tribunaux / 14,15
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 68
Nos groupes ethniques / 54, 55
Nouv. internationales / 45 à 49
Nouv. métro / 83
Radio et Télévision / 82
Session fédérale / 19
Spectacles et Concerts / 50, 51
Sports / 37 à 44
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 28

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE, DOUX
MAX. : 45

Voir détails en page 2

MINISTRES DES RESSOURCES. — Le Conseil canadien des ministres des ressources fondé selon le principe que les onze gouvernements participent à part égale à l'organisme, a tenu hier sa première réunion dans la métropole. Sur la dernière rangée, on remarque MM. Ray Williston, ministre des Terres et Forêts de la Colombie-Britannique, Graham Crocker, ministre des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick; 2ème rangée : MM. Arthur Laing, ministre des Affaires du Nord du Canada, J.W. Spooner, ministre des Affaires municipales d'Ontario; 3ème rangée : MM. L.F. Rossiter, ministre de l'Industrie et des Ressources de l'Ile-du-Prince-Edouard, Eiling Kramer, ministre des Richesses naturelles de la Saskatchewan; 4ème rangée : MM. Norman Willmore, ministre des Terres et Forêts de l'Alberta, Hérard Robichaud, ministre des Pêcheries du Canada, René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec et président du conseil et M. E. D. Haliburton, ministre des Terres et Forêts de la Nouvelle-Ecosse. N'apparaissent pas sur la photo MM. C.H. Witney, ministre des Ressources naturelles du Manitoba et W.J. Keough, ministre des Mines, de l'Agriculture et des Ressources de Terre-Neuve qui participent également à la conférence.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Les ministres des Ressources veulent qu'Ottawa les consulte

par **Teddy CHEVALOT**

- Le Conseil canadien des ministres des Ressources demande qu'il soit consulté, soit par le gouvernement fédéral, soit par les gouvernements provinciaux, chaque fois que l'un d'entre eux désirera mettre sur pied un programme de mise en valeur des ressources naturelles qui pourra influer sur la vie économique de l'ensemble du pays ou sur celui des provinces limitrophes ;
- Pour en arriver à ce résultat, il a chargé son secrétariat permanent d'inventorier et de colliger toutes les lois, règlements, programmes conjoints et ententes interprovinciales existantes, ceci afin d'en faciliter l'étude par les membres du conseil ;
- Il a enfin discuté du programme ARDA, et il a reconnu qu'une étude plus poussée de ses implications dans la vie économique de chaque province devrait, préalablement, être faite par son secrétariat permanent.

Telles sont, grosso modo, les principales décisions qui ont été prises hier au cours de la conférence du Conseil canadien des ministres des Ressources qui, à Montréal, réunissait les ministres des Ressources des dix provinces ainsi que deux représentants fédéraux, dont le ministre des Pêcheries.

Né en 1961, au lendemain de la conférence pan-canadienne, tenue à Montréal, sur le thème "Nos ressources dans l'avenir", ce conseil a pour objet une meilleure compréhension des buts que, dans le domaine de la mise en valeur des ressources naturelles, poursuivent chaque province, ainsi que celui d'établir un esprit de coopération au niveau des grands organismes provinciaux et fédéraux.

C'est d'ailleurs ce que déclarait hier M. René Lévesque, président sortant de charge du Conseil, lorsqu'il affirmait, à l'issue de la première réunion, "c'est pour nous permettre de nous comprendre que nous sommes réunis ici aujourd'hui".

"Les buts précis, a-t-il ajouté, des trois réunions que nous tenons à Montréal sont d'abord de réunir les instruments de travail et de définir le rôle du conseil permanent de l'organisme".

De la réunion générale d'hier, il en ressort un fait primordial : c'est à l'unanimité que les délégués présents, représentant aussi bien les dix provinces du Canada que le gouvernement fédéral, ont fait connaître leur désir d'être consultés, par l'entremise du secrétariat permanent, avant que le gouvernement fédéral ou les provinces prennent quelque décisions que ce soit dans le domaine des ressources naturelles.

La position du Québec

Pour sa part, M. René Lévesque, non plus en sa qualité de président de cet organisme, mais en celle de représentant du Québec, a tenu à réitérer déclaré, est simple. Même s'il ne rejette pas systématiquement les programmes conjoints déjà existants, il n'en reste pas moins fortement, sinon totalement, hostile à la mise en place, par le gouvernement fédéral, de tout nouveau programme conjoint."

Commentant, devant les journalistes, cette prise de position, M. René Lévesque a déclaré que là se trouvait le bât qui blessait la plupart des délégués.

"Même si, a-t-il dit, la réunion s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité, nous avons l'impression que dans ce domaine, ainsi que dans quelques autres, les vues du Québec remportent difficilement l'adhésion des autres provinces. Nos collègues ne comprennent pas les sentiments qui nous animent lorsqu'il s'agit de rapports fédéraux-provinciaux."

Pas d'unanimité sur ARDA

En ce qui concerne le programme ARDA, les délégués furent loin d'être unanimes. Il ressort même des déclarations faites par M. René Lévesque, qu'on eut à faire face à deux blocs : celui des provinces de l'Ouest qui se déclarait satisfait aux délégués la position du Québec en matière de programmes conjoints.

"La position du Québec, a-t-il du programme, et celui des provinces de l'Est, Québec en tête, qui, à tout le moins, désirait sa révision.

Comme l'accord n'a pu se faire sur cette question, il a été décidé de charger le secrétariat permanent d'inventorier tous les textes qui ont trait à ce programme, et d'étudier son coût, le coût d'administration, ainsi que son incidence sur les budgets provinciaux. Il est vrai qu'outre ce travail, le secrétariat permanent a aussi été chargé de faire une étude similaire pour tous les programmes conjoints déjà existants ainsi que pour certains accords qui ont été passés entre des provinces.

Enfin, toujours selon M. Lévesque, les travaux du conseil ont été freinés à cause de la conférence fédérale-provinciale qui doit se tenir la semaine prochaine et qui doit étudier les problèmes fiscaux qui se posent au gouvernement fédéral et aux provinces.

Pearson n'est pas d'accord avec Otto...

OTTAWA. (PC) — Le député progressiste - conservateur de Saint-Hyacinthe-Bagot, M. Théogène Ricard, a demandé hier au premier ministre si le député de York-Est, M. Steven Otto, exprimait les vues du parti libéral quand il affirme que l'un des buts de la commission Dunton-Laurendeau sur le bilinguisme équivaut à celui de l'apartheid en Afrique du Sud.

M. Pearson a répondu que, sans accepter l'authenticité de ce rapport, il était évident que le député exprimait son opinion personnelle.

M. Ricard a alors demandé au premier ministre s'il allait prendre des mesures disciplinaires contre ce député.

"Certainement pas sur la foi de votre rapport," a répondu M. Pearson.

Aref contrôle l'Irak; le Baas s'associerait au nouveau cabinet

BAGDAD. (PA, AFP, Reuter) — Des coups de feu isolés ont été entendus, hier, dans la capitale irakienne, mais le nouveau régime militaire du président Aref semble bien contrôler le pays.

Le but immédiat du président irakien est de dissoudre la garde nationale, créée par l'ex-vice-premier ministre en exil, Ali Saleh al Saadi.

Le nouveau régime a lancé un ultimatum à la garde nationale sommant ses membres de retourner, sans plus de délai, leurs armes et leurs uniformes autrement ils seraient considérés hors-la-loi.

A l'exception de quelques coups de feu, tout semblait être calme, aujourd'hui, dans la capitale irakienne. Les magasins d'alimentation ont ouvert leurs portes et la vie paraît reprendre son cours normal.

D'autre part, on apprend que le général Amine El Hafez, premier ministre syrien, accompagné du général Salah Jedid, chef d'Etat-Major de l'armée syrienne, du docteur Nakchabandi, de M. Michel Aflak, secrétaire général du Baas et des membres libanais et jordaniens de la direction nationale du parti Baas, est arrivé, hier soir, à Damas, venant de Bagdad.

Le premier ministre syrien aurait engagé, durant la matinée, des conversations avec le chef d'Etat irakien en vue de trouver à la crise de ces derniers jours une solution permettant le maintien des bonnes relations entre l'Irak et la Syrie.

D'autre part, selon le membre baassiste libanais, M. Jubran Majdalani, il est fort possible que le "Baas" soit représenté au sein du nouveau gouvernement irakien qui serait formé incessamment.

M. Majdalani a ajouté que le général Ahmad Hassan al Bakr, président du conseil irakien avant le coup de force, ferait peut-être partie du nouveau cabinet.

Entre temps, M. Ali Saleh al Saadi, vice-premier ministre irakien évincé la semaine dernière, n'aurait pas encore quitté Athènes pour Damas. Selon une source fiable, M. Saadi aurait préféré ajourner son voyage pour ne pas entraver les entretiens entre le nouveau régime irakien et le gouvernement syrien.

Nouveau contrat avec Radio-Canada

OTTAWA, (DNC) — Le vice-président aux affaires sociales de la Société Radio-Canada, M. R.C. Fraser, annonce que la Société et la presque totalité de ses stations affiliées des réseaux français et anglais ont signé un contrat d'affiliation de deux ans.

"La Société se félicite de la coopération dont ses stations affiliées ont fait preuve, a dit M. Fraser. Il n'y eut aucun problème majeur au cours des négociations, et ceux qi se sont présentés ont été réglés à l'amiable".

L'entente, pour une autre période de deux ans, jusqu'au 30 septembre 1965, définit la nature des relations entre la Société Radio-Canada et ses stations affiliées d'un littoral à l'autre, y compris les périodes de temps réservées pour les émissions de réseau à chaque station. L'entente, sensiblement la même que celle qui existait déjà, prévoit 36 heures et demie par semaine d'émissions de réseau. Par ailleurs, la Société met 50 heures d'émissions à la disposition des stations et plusieurs d'entre elles acceptent plus que le minimum prévu.

Les conditions, dans leurs grandes lignes, ont été acceptées au cours de réunions du comité consultatif du réseau de télévision de la Société. Le comité comprend des représentants des stations affiliées et de la Société et se réunit environ quatre fois l'an. Une réunion générale de tous les affiliés et de la société a lieu annuellement.

Sept contrats d'affiliation, à cause de circonstances spéciales, n'ont pas encore été réglés, mais ces ententes ne représentent pas de difficulté majeure, a dit M. Fraser.

"Par exemple, la signature d'une entente avec les postes de Québec et de St-Jean, Terre-Neuve, a été retardée à cause de l'imminence de l'installation de stations de Radio-Canada dans ces deux régions. Ces deux stations seront naturellement touchées lorsque celles que projette la Société entreront en ondes.

Le réseau français de télévision de Radio-Canada comprend 31 stations et stations réémettrices, y compris neuf stations privées affiliées et leurs satellites. Le réseau anglais compte 123 stations et stations réémettrices, y compris 37 stations privées affiliées et leurs satellites.

Les contrats d'affiliation ont été déposés au bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, en conformité des règlements de cet organisme.

La météo

(PC) — Voici les prévisions de la météo :

Région d'Otatwa : ensoleillé dans la matinée devenant nuageux dans la soirée. Peu de changement dans la température Vents légers. Minimum et maximum : 32 et 45.

Régions de Montréal, des Laurentides et des Cantons de l'Est : ensoleillé dans la matinée devenant nuageux dans la soirée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimums et maximums : à Montréal 35 et 35 ; à Ste-Agathe 25 et 40 ; à Sherbrooke 30 et 40.

Région de Québec : nuageux avec risque de neige ou pluie verglaçante. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum : à Québec 30 et 40

Régions du St-Maurice et du Lac St-Jean : nuageux avec neige fondante ou pluie verglaçante. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimums et maximums : à La Tuque et Chicoutimi : 30 et 35.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski et de Sept-Iles : ensoleillé avec périodes nuageuses. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimums et maximums : à Baie-Comeau 20 et 35 ; à Rivière-du-Loup et Mont-Joli 25 et 35 ; à Sept-Iles 15 et 35.

Région de Gaspé : nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige fondante. Peu de changement dans la température. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum : à Gaspé 25 et 35.

Au Canada

Hausse des maladies vénériennes

OTTAWA. (PC, UPI) — Le taux des maladies vénériennes a augmenté au Canada au cours de l'année 1962. La poliomyélite est par ailleurs en régression au pays depuis quelques années.

C'est ce que démontre un rapport du bureau fédéral de la statistique publiée aujourd'hui.

Le nombre des cas de maladies vénériennes enregistrées au Canada en 1962 est de 20,133. Il était de 18,774 en 1961. Le taux pour 1962 était de 67.5 par 100,000 de population. Il était de 27.1 par 100,000 de population en 1959.

Le rapport précise que près de 70 pour cent des cas de maladies vénériennes ont été décelées chez des personnes dont l'âge se situe entre 20 et 39 ans. Quatre malades sur cinq sont des hommes.

La hausse des maladies vénériennes a été enregistrée dans les territoires du Nord-Ouest et dans toutes les provinces excepté Le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

En 1962, on a dénombré 89 victimes de la poliomyélite au Canada. Ce qui donne .5 par 100,000 de population.

M. Robert Choquette dénonce les nationalismes extrémistes à la Gribouille

C'est Gribouille, un sot légendaire qui se cachait dans l'eau d'un fossé de peur d'être mouillé par la pluie, que M. Robert Choquette, poète et dramaturge bien connu, a condamné, hier midi, en dénonçant les nationalismes caadiens extrémistes et aveugles.

"De quoi nous plaignons-nous, s'est-il écrié, que nous ne pouvons corriger sans tout chambarder, tout détruire, tout mettre à feu et à sac? Nous avons à portée de la main des outils démocratiques auxquels nous n'avons jamais eu recours !"

Commissaire associé de la Commission du Centenaire, M. Choquette était l'invité de la Chambre de Commerce de Montréal. Ce soir même, il doit de nouveau lancer son appel à l'unité canadienne dans le cadre du biculturalisme, à l'occasion d'une réunion des dirigeants de l'association israélite B'nai B'rith, à Toronto.

"Bien sûr, a dit M. Choquette, nous avons nos pauvres, nos chômeurs. Nous avons nos problèmes. Mais, si nous voulons bien retirer nos oeillères, regarder autour de nous et comparer, nous verrons que nous n'en avons pas plus que tout le monde. Moins que tout le monde ! Il faut regarder les choses de loin, de haut. Comment osons-nous nous plaindre, dans un monde bouleversé où le Canada français et le Canada tout court occupent une situation privilégiée, avec un niveau de vie qui est l'un des plus élevés qui soient et avec la plus entière liberté démocratique que l'on puisse imaginer ?"

A propos de "ces outils démocratiques", le conférencier a ajouté :

"Et moi je vous dis : servons-nous en aujourd'hui où des milliers de Canadiens anglais ont déjà engagé le dialogue ; ayons l'intelligence de nous servir un peu moins de la scie".

Le Canada, a rappelé M. Choquette, n'est pas seulement une entité géographique ou politique, c'est aussi une réalité que les Canadiens feraient sagement, avant d'y toucher, de voir par les yeux des autres, de considérer comme se la représente le reste du monde, "les peuples en proie à des difficultés et à des angoisses réelles — non imaginaires aux trois quarts comme les nôtres : l'angoisse de ne pas savoir d'où viendra le pain du lendemain et l'angoisse de voir circuler dans leurs villes non les chars allégoriques du 24 juin mais des chars d'assaut, des tanks".

C'est cette situation privilégiée, les moyens démocratiques qu'ont les Canadiens de l'améliorer et l'occasion nouvelle que l'approche du Centenaire de la Confédération leur offre de le faire qu'a soulignés M. Choquette.

Il a fait observer qu'à la Commission du Centenaire il y a autant de Canadiens français que de Canadiens anglais, à l'échelon le plus élevé .

"Nous aurons en 1967, a-t-il conclu, une occasion exceptionnelle de rapprocher les esprits et les coeurs, de Terre-Neuve à Vancouver, en passant par Québec, une occasion du moins de tenter cette généreuse entreprise".

Lippert et Milne subiront samedi leur procès à Cuba

OTTAWA. (PC, UPI) — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, a déclaré, hier, devant la Chambre des Communes, que les deux Canadiens, arrêtés il y a quelque temps à la Havane, subiront leur procès, samedi, sous l'accusation d'introduction illégale d'explosifs dans le pays, mettant ainsi en danger la sécurité de l'Etat.

Le premier ministre a précisé que ces informations ont été communiquées à l'ambassade canadienne à la Havane par les autorités cubaines.

M. Pearson a affirmé, d'autre part, qu'il fera une nouvelle déclaration à ce sujet aussitôt qu'il recevra le rapport écrit de l'ambassade.

Répondant à M. Diefenbaker, leader de l'opposition, et à M. Douglas, leader du NPD, M. Pearson a signalé qu'il ignorait si le procès sera tenu en public ou si même les deux Canadiens ont droit aux services d'un avocat.

Les deux Canadiens concernés sont Ronald Lippert, de Kitchener, en Ontario, et William Milne, de Montréal.

DIFFICULTES

SUITE DE LA PAGE 1

vaux. Ces travaux de dragage se sont poursuivis durant quelques semaines mais n'ont pas donné les résultats attendus. Il semble que l'outillage n'ait pas été à la hauteur de la tâche et que le sol ait été plus dur que l'on croyait.

C'est surtout cette étape des travaux qui a causé du retard. La construction de la digue n'a pas entraîné autant de difficultés. Seules les crues du début du mois de novembre qui ont haussé le niveau de l'eau de trois pieds à cet endroit forcent les constructeurs à construire la digue plus haut que prévu. Cependant cette élévation de la digue peut se faire en même temps que les travaux de pompage.

Cale sèche

Au cours de ces travaux de dragage plus de 500,000 verges cubes de terre et de roc ont été enlevées. Mais ce n'est pas suffisant. A l'endroit précis où doivent être construites les deux premières sections du tunnel, longues de 720 pieds, l'excavation doit atteindre la profondeur de 86 pieds. Ce creusage sera fait au cours de l'hiver.

En ce qui a trait au pompage on ne prévoit pas de difficultés. Les pompes baisseront le niveau de l'eau à l'intérieur de la cale au rythme de quinze pouces par jour.

D'après les ingénieurs conseils, seule une couche de glace de quatre à cinq pieds peut entraver le progrès des travaux et, normalement, il y a moins de quatre pieds de glace sur le fleuve à cette époque de l'année.

Au ministère de la Voirie, l'ingénieur en chef, M. Arthur Branchaud, nous apprend également que des soumissions seront demandées au début de l'année 1964 pour la construction des sept sections du tunnel qui doit être ouvert à la circulation en août 1966.

Les deux premières sections, près de l'île Charron, seront construites sur place tandis que les autres seront préfabriquées dans la cale, seront ensuite flottées jusqu'au site choisi puis mises en place par immersion. Ces travaux débuteront au printemps.

Coût

Le coût du complexe pont-tunnel (7,900 pieds) et des carrefours sur les rives nord et sud est de l'ordre de $75,000,000. Le contrat de construction de la cale sèche et de la digue temporaire qui est presque complété avait été octroyé à la société McNamara (Québec) au prix de $3,922,944.00.

A certains moments, le gouvernement a songé à enlever le contrat à cette société pour le donner à une autre qui terminerait le travail plus rapidement. Après consultations avec des experts dans la construction de cales sèches du genre, les autorités gouvernementales en sont venues à la conclusion que McNamara pourrait remplir son contrat.

Aujourd'hui, les ingénieurs conseils de Boucherville et les représentants du ministère de la Voirie nous assurent que le retard sera rattrapé au cours de l'hiver et qu'au printemps la construction des sections du tunnel pourra débuter à la date prévue.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

mentaux, on est porté à croire que c'est l'Union nationale qui suscite des conflits scolaires dans certains comtés. Mais la source véritable des difficultés n'est pas là du tout. Elle vient du fait que la politique scolaire du gouvernement s'est élaborée avec rapidité et efficacité depuis 1959, tandis que la politique fiscale est restée stagnante.

Le premier ministre Jean Lesage et le Conseil des ministres ont la triste habitude de ne s'occuper de questions sérieuses qu'au moment où ils font face à des difficultés sérieuses. Il faut une crise grave pour faire bouger le cabinet, une crise politique où les libéraux risquent de perdre des votes.

Ainsi Paul Gérin-Lajoie n'a pas encore réussi à intéresser ses collègues à la création d'un Office de crédit scolaire. Le ministère des Affaires municipales n'a encore rien fait pour établir au Québec un système d'évaluation uniforme de la propriété foncière.

Mais ce qui est plus grave encore, c'est que le gouvernement improvise dans le domaine de la taxation, et qu'il n'a aucune idée de ce qui peut être une taxe juste ou injuste. Pour financer les réformes de l'enseignement, le gouvernement a simplement puisé dans les revenus généraux de la province et il a refilé le reste du fardeau aux propriétaires fonciers, sans égard aux implications de sa politique.

Lorsque des commissions scolaires viennent supplier le ministère de la Jeunesse de ne pas exiger trop d'efforts financiers de leurs contribuables, ils se heurtent à un mur. C'est que Paul Gérin-Lajoie sait que c'est la seule façon d'amener le Conseil des ministres à s'occuper de politique fiscale.

René Lévesque avait employé des tactiques semblables dans le cas de l'électricité. Il avait provoqué une crise politique en menaçant de démissionner. Paul Gérin-Lajoie, afin de convaincre le gouvernement de s'occuper des problèmes fiscaux, tient tête aux commissions scolaires afin de provoquer une autre crise politique.

C'est la seule façon, il semble, de surmonter l'indifférence du Conseil des ministres devant des problèmes à long terme.

(tous droits réservés)

Lettres de Lawrence

Une Libanaise âgée de 83 ans prétend qu'elle possède 21 lettres personnelles de Lawrence d'Arabie.

CTC

SUITE DE LA PAGE 1

teurs qui ont incité la Fédération à prendre des mesures énergiques pour accroître son autonomie et son efficacité.

Des 235,000 travailleurs du Congrès du travail du Canada au Québec, 110,000 seulement sont affiliés à la FTQ. D'ailleurs, plusieurs résolutions exigeant l'affiliation obligatoire de tous les syndiqués québecois du CTC à la FTQ seront soumises par les délégués au cours des assises, afin d'accroître les revenus de la Fédération, qui sont à l'heure actuelle insuffisants pour assurer son expansion dans le Québec.

Le partage des deniers syndicaux

D'autres résolutions, a-t-on appris, porteraient sur le partage des cotisations syndicales entre le CTC et la FTQ, et revendiqueraient une plus grande part des deniers syndicaux qui sont présentement versés par les locaux de la CTC dans les coffres de la grande centrale syndicale.

La nouvelle orientation de la FTQ ne serait pas étrangère au mouvement qui se traduit aujourd'hui dans toutes les sphères de la société québecoise, où se manifeste la nécessité d'une autonomie plus grande et de pouvoirs accrus, pour un Québec désireux de prendre en main les "leviers de commande" de son activité, selon une expression devenue populaire dans la province.

Dénoncer le séparatisme

Si la FTQ affiche soudainement le désir d'une autonomie plus grande, par contre nombre de locaux qui y sont affiliés s'apprêtent d'autre part à solliciter de leur fédération qu'elle se prononce catégoriquement contre le séparatisme.

Des liens plus étroits

Loin de relâcher les liens qui l'unissent au CTC, le nouvel accord au contraire permettrait à la FTQ d'exercer une influence plus marquante que par le passé à l'intérieur même du Congrès du travail du Canada.

Sur le plan strictement politique, la FTQ sera appelée d'ailleurs à réaffirmer son appui entier au Nouveau parti démocratique, alors que le Parti socialiste du Québec qui en est issu serait, prévoit-on, la cible de dénonciations violentes. On irait même jusqu'à soumettre une résolution de blâme à l'endroit de quelques-uns de ses membres de la FTQ qui on font partie.

Le congrès débute ce soir à 7 h., au "foyer" du 9e étage de l'hôtel Mont-Royal, où les délégués pourront s'inscrire. Les assises seront inaugurées demain à 10 h. et trois personnalités du travail prononceront des allocutions : MM. Claude Jodoin, Roger Provost et Carrier Fortin, ce dernier ministre du Travail dans le cabinet provincial. Les débats se poursuivront vendredi et samedi.

HAITI

SUITE DE LA PAGE 1

25 passagers d'un camion ont été emportés par les eaux de la rivière. Dans toute la plaine du nord, le gros et le menu bétail sont décimés. Près de Camp-Coq, un autobus a été enseveli sous un éboulis. Le chauffeur et les 20 passagers ont été tués.

Environ 500 cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent et le nombre des victimes atteindra un chiffre plus élevé. Toutes les moissons ont été détruites dans la région de Grande Rivière du Nord, la plus prospère du pays.

Port-au-Prince est isolé des régions septentrionales, épargnées par l'ouragan "Flora" le mois dernier, mais dévastées la semaine dernière par des éboulis provoqués par des pluies torrentielles qui ont coupé les communications.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPÉDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233

PRIX COUPÉS
LA PLUS HAUTE QUALITE – LES PLUS BAS PRIX – TOUJOURS !

PHILLIPS MILK OF MAGNESIA 26 oz Rég. 1.29 .99
CAROID 4 oz Rég. 1.35 .98
Absorbine 4 oz Rég. 1.25 .98
SIROP Scottana 16 oz Rég. 1.00 .69
SIROP PIN BLANC 16 oz Rég. 1.00 .69
ASPIRIN 100 Rég. .93 .69
ENO Rég. 1.19 .87
DODD'S KIDNEY PILLS Rég. .79 .64

PARDEC — PARKE, DAVIS EN 130 — REG. 7.50 — PRIX COUPE 5.59
LIQUIDE, 16 OZ — REG. 3.50 — PRIX COUPE 2.25
INFANTOL — HORNER 16 oz — REG. 6.25 — PRIX COUPE 4.39
BROMO SELTZER — REG. 1.09 — PRIX COUPE .83
Parametes — AYERST EN 125 — REG. 6.00 — PRIX COUPE 3.99
PARAMETTE, 16 OZ — REG. 5.50 — PRIX COUPE 3.74
KOTEX EN 48 — REG. 1.85 — PRIX COUPE 1.47
ANTIPHLOGISTINE RUB — REG. 1.25 — PRIX COUPE .98
QUICK PERMANENTE — REG. 2.00 — PRIX COUPE 1.39
VICKS 44 SIROP — REG. 1.25 — PRIX COUPE .98

Agarol 16 oz Rég. 1.50 1.29
Resdan Rég. 2.25 Rég. 1.50 — Prix coupé 1.29
Colgate pâte à dents Rég. 1.39 .98
Geritol grand format Rég. 5.50 LIQUIDE ou TABLETTES 3.98
Vicks Vaporub Rég. 1.09 Rég. .69 — .59 .90
Sirop Roche Rég. 1.40 1.29
Limmits biscuits Rég. 1.09 .79
Listerine Rég. 1.49 1.09
Ben Gay Baume Rég. 1.00 .79
Boldine Houdé Rég. 2.50 1.74
Miss Clairol crème Rég. 1.85 1.57
Bromo Quinine 32's Rég. .89 .59
Buckley sirop Rég. .98 .79
Drisdan en 24 Rég. 1.25 .98
Normogastryl 40s Rég. 1.90 1.59
Sirop Vicks 44 Rég. 1.89 1.59
Bufferin Rég. .98 .79
Cepacol 14 oz Rég. 1.40 1.29
Shampooing aux oeufs Richard Hudnut Valeur 1.98 .98
Ban Roll On Rég. 1.25 .79
OSTOCO Frosst 50cc Rég. 4.25 3.49
Vitalis 7 oz Rég. 1.10 .84
Toni permanente Rég. 2.00 1.38
Poudre bébés Johnson & Johnson. Rég. .98 .79
Crest Pâte à dents Rég. 1.39 1.19
Moelle de boeuf Rég. 1.20 .99
Boules à mites 16 oz Rég. .45 .29
Lavoris large Rég. 1.25 .98
Tampax 40s Rég. 1.75 1.29
Lithinés 33 Groc Rég. .70 .59
Urasal grand Rég. 2.20 1.79
Adorn Rég. 1.90 1.64
Coton absorbant 16 oz Rég. 1.00 .79
Sirop Lambert Rég. .65 .52
SIROP MATHIEU Rég. .62 .42
AURALGAN Rég. 1.25 .98
OZONOL Rég. .79 .65
WAMPOLE EXTRAIT H.F.M. 34 oz — Rég. 3.19 2.49
PHILLIPS tablettes 200's Rég. 1.39 .99

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 20 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 32

"NOUS PAYONS DES TAXES SCOLAIRES, NOUS AVONS DROIT AU SERVICE D'AUTOBUS..." Des parents de LaSalle Heights discutent pendant que les commissaires recherchent une solution au problème. Ils diront aux revendicateurs : "Attendez encore..." photo LA PRESSE

A LaSalle, la colère des parents est apaisée pour quelques jours

Les commissaires de LaSalle ont réussi hier soir, après deux heures de discussions, à apaiser pour quelques jours la colère des parents du secteur de LaSalle Heights qui réclament un service d'autobus spécial pour leurs enfants fréquentant Ste-Catherine-Labouré.

Ils ont réussi, mais à la condition d'entreprendre des démarches et de se rendre eux-mêmes à Québec, le président Lévis Sauvé en tête, si le gouvernement provincial ne donne pas, d'ici vendredi, une réponse définitive permettant ou refusant à la commission de dépenser une somme de $50,000 pour rétablir le service d'autobus comme il existait l'an dernier.

Dès demain soir, le commissaire Guy Préville sera à Québec, où il tentera de rencontrer les autorités gouvernementales pour tenter de hâter la décision de l'Etat.

Si le gouvernement refuse l'autorisation requise, les commissaires en accord avec ville LaSalle pourraient tenter de faire reviser le trajet suivi par l'autobus "111" pour que les écoliers puissent l'utiliser. Le cas échéant, certains parents proposent la location d'autobus par la commission scolaire. Mais pour quelques parents, il s'agirait là d'une dépense de près de 75 cents par jour.

Les parents ont particulièrement insisté sur les dangers qui menacent actuellement leurs enfants qui doivent traverser des artères achalandées pour se rendre en classe.

Le temps était à l'orage lorsque le problème des autobus est venu sur le tapis à l'assemblée. On avait annoncé la présence de près de 400 parents, il n'y en avait que 35, dont 24 mères de famille. Dès le début, tous ont tenté de parler à la fois, interrompant les commissaires, si bien que le président s'est écrié :

— "Vous ne voulez pas dialoguer ,s'il n'y a pas d'ordre, je fais évacuer !..." Et une dame de répondre :

— "Les journaux et la radio en parleront..."

— "Les journaux, je m'en f... comme de l'an 40", de répliquer M. Lévis Sauvé.

Suivit l'accalmie avec l'exposé des difficultés financières de la commission scolaire. Le budget de la commission étant déficitaire, pour toute dépense d'importance, comme celle de l'organisation d'un service d'autobus, Québec doit donner son autorisation.

Une fois de plus, les commissaires ont proposé aux parents de transférer leurs enfants à l'école de la paroisse St-Nazaire; ils ont refusé, affirmant que leur sécurité serait encore menacée : neige, voie ferrée, isolement.

La propriétaire contredit le professeur Haumont:

Un plombier avait enlevé, il y a trois ans, tous les tuyaux de la bonbonne de gaz propane

par Maurice MORIN

La propriétaire de la maison sise au 3440, avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce, Mme Marie Morin, domiciliée à Abercorn, comté de Brome, entendue comme témoin, hier soir, à l'enquête du commissaire John McDougall sur les causes de l'explosion du dimanche, 20 octobre dernier, a déclaré, sous serment, avoir fait enlever par un plombier tous les tuyaux de la bonbonne de gaz propane, tuyaux conduisant au sous-sol, il y a environ trois ans.

Le locataire, un Monsieur Say, ne voulait plus se servir du poêle que ce gaz alimentait.

M. Say, un ingénieur au service d'une société pétrolière, est présentement à Londres. En loi, il est toujours le locataire de la maison détruite, possédant un bail jusqu'en 1965, bien qu'il l'ait sous-louée, il y a deux ans environ, au professeur Roland Haumont.

On se rappellera que le professeur, dont la femme et les deux filles ont perdu la vie dans le sinistre, avait déclaré, au tout début de l'enquête, il y a 11 jours, que, lorsqu'il avait emménagé dans cette maison, il s'y trouvait deux bonbonnes de gaz propane.

Appelé de nouveau à déposer, hier soir, il a réaffirmé que les deux bonbonnes étaient toujours à l'extérieur du sous-sol le 20 août "lorsque sa famille est partie pour le Maine"... et qu'il avait dit à la propriétaire qu'il les avait fermées parce qu'il ne voulait pas s'en servir.

Dans son témoignage, Mme Morin, questionnée longuement par Me Gilles Duguay, son avocat, a nié qu'il eût été question de ces bonbonnes dans la correspondance que le professeur a échangée avec elle.

Mme Morin n'a pu dire toutefois si la bonbonne (pour elle il n'en a existé qu'une) avait été enlevée. Elle n'est pas allée voir. Mais une chose est certaine, c'est que le poêle, il est en sa possession à Abercorn et la Police provinciale sera priée de l'apporter devant le commissaire.

On s'en souviendra aussi, les pompiers arrivés les premiers sur la scène du sinistre avaient déclaré n'avoir trouvé qu'une bonbonne dont la valve-distributrice était à demi-ouverte et d'où s'échappait une odeur de gaz.

Au cours de sa déposition, le professeur, qui avait été blessé dans l'explosion de même que son fils, avait affirmé avoir fermé la valve avec une clef anglaise, mais, cette clef, personne ne l'a encore trouvée.

Il avait aussi dit et il l'a répété, hier soir, qu'il avait trouvé des morceaux de tuyaux derrière un compartiment où se trouvait une douche.

Or, au cours de l'enquête, M. Bernard Péclet avait déclaré avoir examiné tels morceaux ou pièces que des employés de la Corporation de gaz naturel du Québec lui avaient apportés.

Incidemment, un contremaître de la Corporation a dit hier qu'il s'était rendu sur les lieux de l'explosion à 8 h. du matin, le dimanche 20 octobre, qu'il avait fait des sondages et qu'au moyen de gazomètres il n'avait pas détecté de gaz dans les conduites de la rue.

Séance fertile en émotions de toutes sortes

La séance d'hier a été l'une des plus longues depuis l'ouverture de l'enquête. Elle a donné lieu à de nombreuses prises de bec entre Me Gérard Laganière, procureur permanent de la Couronne, et Me Jean de Brabant, avocat de Haumont.

Puis entre ce dernier et Me Duguay.

Le professeur a rendu témoignage dans sa chaise roulante. Mais on a constaté que les forces lui reviennent.

A un certain moment, ennuyé par les remarques de Me Laganière, il a frappé les montants de sa chaise avec ses deux cannes, s'est écrié qu'il était temps que l'enquête cesse, qu'il avait perdu "tout ce qu'il possédait de plus cher, sa femme et ses deux filles, dans cette explosion."

A un autre moment, c'est le

Voir PLOMBIER en page 10

L'enquête prendra fin ce soir: encore trois témoins, dont Haumont

...(M.M.) — Il ne reste plus que trois témoins, dont deux déposeront à huis clos, à entendre à l'enquête sur l'explosion de l'avenue Beaconsfield, a annoncé, tard hier soir, le commissaire John McDougall et Me Gérard Laganière.

Le professeur déposera de nouveau ce soir... et une troisième fois en l'absence des journalistes et du public.

M. F.-Xavier Battet, un ami du professeur, qui a assisté à

Voir ENQUETE en page 9

Des crédits de $1,765,000 pour des travaux municipaux

Le conseil municipal de Montréal a voté hier des crédits d'environ $1,765,000 qui seront consacrés à différents travaux municipaux.

De cette somme, $821,600 seront versés à des travaux dits "d'améliorations locales", installations de nouveaux égouts, construction de trottoirs et de pavages. Les propriétaires riverains verseront $572,674 comme contribution à ces travaux.

Le métro absorbe aussi une bonne partie des crédits votés par le conseil. L'expropriation d'un terrain situé au nord de la rue Burnside, un peu à l'est de la rue University, coûtera $415,320. Aussi, l'expropriation de servitudes sous des terrains situés au nord de la rue de Montigny, entre les rues Dufresne et du Havre, nécessitera des déboursés de $15,968.

Le reste des crédits sera ainsi réparti :

$13,400 pour la construction d'un égout dans la rue de Bienville, de la rue St-André vers l'ouest;

$498,917 pour élargir la rue Albani et la prolonger vers l'ouest de même que pour exproprier les terrains que nécessitent ces travaux, etc...

$4,455 pour l'expropriation d'immeubles situés à l'ouest de la rue Duchesnau et au nord de la rue Notre-Dame, ceci à des fins d'élargissement de chaussées.

L'assemblée du conseil, qui a été convoquée par le comité exécutif presque exclusivement pour accorder les contrats de déneigement, ne groupait que 52 articles.

Pour Rivière-des-Prairies

Les conseillers ont profité de cette assemblée d'urgence pour adopter un budget spécial de quatre mois destiné au nouveau quartier de Rivière-des-Prairies et voter un emprunt de $1,350,000 qui servira à consolider le déficit résultant de l'annexion de cette municipalité à la ville de Montréal.

Cet emprunt prévoit égale-

Voir CREDIT en page 10

Seulement 44% du déneigement des rues à l'entreprise privée

L'administration municipale, qui espérait confier à l'entreprise privée la presque totalité du déneigement des rues de Montréal, a été incapable d'atteindre son objectif, loin de là.

Cette année encore, le personnel du service de la Voie publique devra assurer l'entretien des rues de plus de la moitié du territoire de la métropole.

Hier soir, le conseil municipal a accordé 31 contrats de déneigement, les derniers, ce qui porte à seulement 44% la participation de l'entreprise privée à l'entretien des rues de Montréal durant les prochains mois.

Cet échec partiel (il s'agit quand même d'une augmentation de 5%), serait dû en grande partie aux prix trop élevés soumis par les entrepreneurs. C'est du moins l'explication qu'a fournie aux conseillers le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Selon une formule nouvelle, la responsabilité des entrepreneurs est limitée du 25 novembre au 15 mars et à une précipitation fixe de 60 pouces de neige. Chacun des pouces additionnels de précipitation sera payé à l'entrepreneur à raison de 1½ cent par pied linéaire, ce qui représente, pour la ville de Montréal, un déboursé de $32,000 par pouce de neige en

Voir DENEIGEMENT page 10

Les faits divers page 8 et 9

Trois psychiatres à l'enquête sur le meurtre de Verdun

par Léopold LIZOTTE

Trois psychiatres de l'hôpital Protestant de Verdun ont été les premiers témoins entendus en cour, ce matin, à la reprise de l'enquête préliminaire de Robert Hawley, l'un des cinq accusés à la suite du meurtre de l'épicier Yvon Tousignant, de Verdun.

C'est le procureur de la Couronne, Me Gérard Laganière, qui a proposé de les faire entendre, à la suite de certaines allusions faites par Me Norbert Lozier, l'avocat du prévenu, quant à son état mental au moment du crime qui lui est reproché.

Et le tribunal a immédiatement déclaré que ce serait là le geste le plus normal à poser.

Deux témoins modifient leur version antérieure

En fin d'après-midi, par ailleurs, et devant l'attitude de deux témoins qui venaient de modifier presque totalement leur version originale donnée devant le Coroner, la Couronne a entrepris de prouver, par un "document de 16 pages", ce qu'elle ne pourrait apparemment mettre devant la cour

Voir VERDUN en page 10

Le pont de la rue Papineau serait construit avant 1967

par Jean-Louis ARCAND

Le réaménagement des voies de circulation dans la région métropolitaine en vue de l'Exposition internationale de 1967 comprendra probablement la construction d'un pont sur la rivière des Prairies, vis-à-vis de la rue Papineau.

La ville de Duvernay, dans laquelle le pont toucherait l'île Jésus, a fait plusieurs démarches en vue de sa construction depuis 1958, et il semble maintenant que le projet a de fortes chances de devenir une réalité dans un avenir relativement proche. Ce pont unirait la rue Papineau à Montréal au boulevard Leblanc à Duvernay et formerait ainsi une voie par laquelle il serait possible de se rendre de la rive sud du St-Laurent, via le pont Jacques Cartier, la rue Papineau et le nouveau pont, directement sur l'île Jésus.

Au cours de l'assemblée du conseil municipal de Duvernay, hier soir, on annonçait l'aménagement par le ministère de la Voirie du Québec de la Montée Monette (la continuation du boulevard Leblanc de Duvernay) jusqu'au rang Haut St-François, c'est-à-dire pratiquement jusqu'à l'extrémité nord de l'île Jésus.

Le reporter de LA PRESSE apprenait, par ailleurs, qu'une délégation de la ville de Duvernay avait rencontré les autorités du ministère des Travaux publics de Québec et que ce réaménagement de la Montée Monette entrait dans les cadres du projet de pont et deviendrait éventuellement une voie de circulation à caractère régional, traversant toute la région métropolitaine du nord au sud. D'après les informations obtenues, les ingénieurs de la voirie doivent entreprendre bientôt les études préliminaires à la construction du pont.

Ce qui aurait, semble-t-il, accéléré le projet, serait une demande de Montréal pour que la rue Papineau soit considérée comme voie régionale plutôt que le boulevard Pie-IX. La ville de Montréal favoriserait cette artère qui serait réunie au pont Jacques-Cartier à l'extrémité sud et déboucherait sur l'île Jésus au nord, par le nouveau pont. Les travaux d'élargissement et de pavage de la rue Papineau, au nord du boulevard Crémazie, ainsi que l'attribution des contrats de pavage de cette même artère au sud de la rue Sherbrooke, confirment l'importance que l'on veut donner à cette voie.

Le plan d'urbanisme régional de l'île Jésus, préparé à la demande de la Corporation interurbaine, prévoit d'ailleurs un pont à cet endroit. Sa construction est aussi grandement justifiée si l'on considère que le dernier pont unissant l'île Jésus à l'île de Montréal a été construit il y a environ 30 ans, et que, depuis, la population a doublé plusieurs fois.

La voie régionale qui serait ainsi complétée, est, dit-on, considérée comme étant vitale pour acheminer la circulation accrue à Montréal et aux alentours, lors de l'Exposition de 1967.

Violente opposition à Ottawa contre le pont de l'île Ste-Thérèse

par Thomas DUHAIME

Comment s'appellera-t-il ?

Le pont de Pointe-aux-Trembles, le pont de l'île-aux-Asperges ou le pont de l'île Sainte-Thérèse ? Ou encore, le pont Thomas Vien... ou le pont Guy Rouleau ? Et pourquoi pas ?...

Mais cela peut attendre.

Ce qui importe, c'est de savoir si ce pont projeté à l'extrémité est de l'île de Montréal, au-dessus du fleuve St-Laurent, sera construit... finalement.

La compagnie Développement central de Ville de l'Isle, Inc., qui en a fait la demande à Ottawa, voit diminuer ses chances de succès, en tous cas.

A une semaine d'intervalle, la Chambre des Communes hésite encore à adopter un projet de loi accordant à cette entreprise privée le privilège de construire ce pont, ce qui lui permettrait de mettre en chantier un développement domiciliaire important sur l'île Sainte-Thérèse.

Et justement, le gouvernement peut-il transférer ses responsabilités à une entreprise privée lorsqu'il s'agit de la construction d'un pont, principalement au-dessus du fleuve St-Laurent ?

C'est ce point litigieux qui a

Voir OPPOSITION en page 10

POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROID'S
4075 ST-DENIS

SANDWICHS
Variété Jambon tranché
Dinde tranchée
Poulet — Oeufs
Une boite de 48 sandwichs cocktail
$2.40

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J.C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
POSTE 338

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.25
SPECIAL
$15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LOUEZ
POMPES A EAU
• SCIES A CHAINES
• SABLEUSES A PLANCHERS
• OUTILS DE PLOMBERIE
Centaines d'autres outils
LOCATION SERVICE VENTE
Dépliants fournis sur demande
STATIONNEMENT GRATUIT
OUTILS ET EQUIPEMENT de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco ltée
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

Modèle tel qu'illustré
Bottillons "PLAYBOYS" de "Hewetson"
Bottes d'hiver en riche cuir souple qui conserve longtemps son aspect de neuf. Sa chaude doublure en véritable peau d'agneau en fait la favorite pour porter en tout temps. Couleurs NOIR, BRUN ou SUEDE NOIR.
$13.95
AUSSI, autres modèles à $14.95 — En loup marin $17.95
Langelier CHAUSSURES MASCULINES
6598, ST-HUBERT — 279-1474
135, PRINCIPALE, GRANBY
J.R. LÉONARD ltée
301 est, STE-CATHERINE • VI. 4-1440
1595A est, MT-ROYAL — LA. 3-3400
Louis Dez Lauriers LIMITÉE
6914, ST-HUBERT — 273-2813
(angle Bélanger)
H. Giroux & Fils
1500 est, MT-ROYAL — LA. 1-3161
4029 est, ONTARIO — LA. 1-9414

NE MANQUEZ PAS
LA PARADE DU PERE NOEL
DE LA PLAZA ST-HUBERT
SAMEDI, LE 23 NOVEMBRE
La parade sera télédiffusée du canal 10 et commanditée par
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue ST-DENIS Tél. : 279-6301

VENTE
APRES INVENTAIRE
D'ARTICLES DE BUREAU ET DE PAPETERIE
VOYEZ
les formidables spéciaux
à la page 80
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
857 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Léo Ferré à Montréal

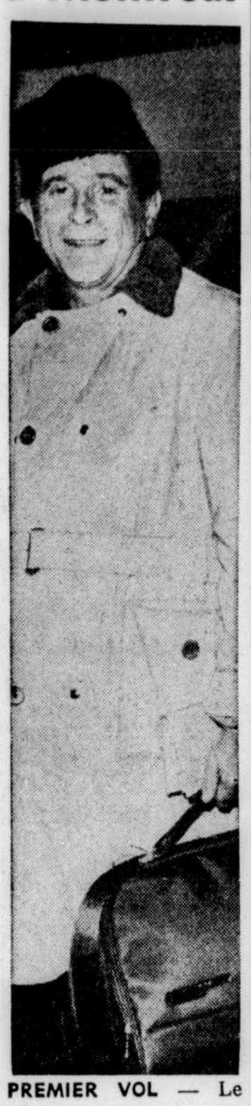

PREMIER VOL — Le chanteur français Léo Ferré, qui avait jusqu'ici refusé de voyager en avion, arrivait hier soir de Paris à bord d'un appareil d'Air Canada, en vue de son tour de chant à Montréal et à Québec.

Augmentation du fonds industriel à Duvernay et à Jacques-Cartier

(J.-L. A.) — Le conseil municipal de Duvernay, sur l'île Jésus, a décidé de porter le montant du fonds industriel de la ville à $2 millions.

Le nouveau règlement, qui remplace le règlement 563 en vertu duquel un montant de $1 million seulement était prévu, a été adopté au cours de l'assemblée régulière d'hier soir. Il devra maintenant être approuvé par les propriétaires.

Dans le même ordre d'idées, le conseil approuvait récemment un emprunt de $575,000 nécessaire à l'achat de terrains industriels au nord du boulevard de la Concorde. Cet emprunt est contracté suivant la Loi du fonds industriel. Il sera remboursé par l'imposition d'une taxe spéciale suffisante sur tous les biens imposables de la municipalité.

Ces mesures sont prises en vue d'attirer l'industrie à Duvernay, ce qui augmenterait la valeur du rôle d'évaluation municipale et contribuerait à soulager financièrement le petit propriétaire.

Consultation des électeurs

Au moment de l'adoption du règlement du fonds industriel, hier soir, les conseillers David et Bourdon ont proposé que l'on spécifie, dans le règlement, qu'avant de faire un emprunt en vertu de ce fonds, les propriétaires devront être consultés et auront la possibilité de demander un référendum, comme pour tout autre emprunt. La loi provinciale des fonds industriels ne prévoit pas cela.

Le maire Charles Therrien a fait remarquer que ce serait aller au delà de la loi, ce qui ne serait peut-être pas accepté par le ministère des Affaires municipales. Il a précisé que, selon lui, ces emprunts devant être approuvés par le gouvernement provincial, il n'y a pas lieu d'obtenir l'approbation des propriétaires qui ont déjà approuvé le fonds industriel.

Les conseillers ont dit que ce serait quand même plus juste puisque les propriétaires sont responsables de chaque emprunt. La proposition a été mise à l'étude.

A Jacques-Cartier

Par ailleurs, le conseil municipal de Jacques-Cartier, dans la banlieue sud de Montréal, a adopté en deux lectures consécutives, hier soir, le règlement no 379 portant le fonds industriel de la ville de $3 millions à $5 millions.

Cette augmentation du fonds industriel fait suite à la déclaration du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, lors de l'inauguration du Parc industriel de Jacques-Cartier à l'effet que plusieurs industries viendraient, "dans un avenir rapproché", s'établir à Jacques-Cartier.

C'est la troisième fois que le fonds industriel de la ville ouvrière est augmenté. Le règlement no 290 l'avait d'abord fixé à $1 million. Ce règlement fut modifié une autre fois par le règlement no 318 qui portait le fonds à $3 millions. La ville de Jacques-Cartier étant en tutelle, la décision du conseil devra maintenant être ratifiée par la Commission municipale.

MORGAN

Le magasin où règne l'esprit de Noël!

A B C D

Cuir à l'extérieur et à l'intérieur!

8 sacs à main superbes

...à un très bas prix

E F G H

Vente **11.99** *chacun*

Quel présent . . . pour vous-même ou pour offrir à Noël ! Cuir box ou maroquin avec doublure tout cuir également ! Chaque modèle est de style classique si populaire . . . et rehaussé de détails de bon goût à un bas prix surprenant. Poignée simple ou double, montures revêtues ou métal et détails métal ton or ou argent dans le groupe . . . pochettes intérieures, compartiments à glissière, miroir et peigne dans chacun.

● Cuir box ou maroquin ● Noir ou brun

Téléphoner VI. 2-6261

SACS A MAIN . . . RAYON 59 . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

VOIR LES CINQ PAGES MORGAN

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.,
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI — TELEPHONEZ VI. 2-6261

Si vous ne pouvez venir . . . pour un service rapide, simplement téléphoner en composant dans le Grand Montréal.
VI. 2-6261
Dans les banlieues . . . consultez votre annuaire téléphonique pour appels sans frais d'interurbain.

FAITS divers

Tué d'une balle par accident

Un adolescent de 15 ans a perdu la vie vers 6 h. hier soir, alors qu'une balle de calibre .22 l'a atteint à la tête. L'accident est survenu dans la chambre de la victime. Il s'agit de René Séguin, domicilié au 2540, rue Iberville. Ce dernier s'amusait avec une carabine qu'il avait prise dans un placard. Il ignorait que l'arme était chargée et une balle partit pour l'atteindre à la tempe.

Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où l'on ne put que constater la mort de l'adolescent.

Sexagénaire tué par un camion

Un sexagénaire a été tué par un camion, vers 2 h. 15 hier après-midi, alors qu'il marchait en bordure de la route, à Bois-des-Fillion. Il s'agit de M. Ernest Rivard, âgé de 67 ans, domicilié au 470 Route nationale, à Bois-des-Fillion.

Mort non identifié

La Sûreté provinciale tente présentement d'identifier un piéton qui a été tué vers 9 h. 20 hier soir alors qu'il marchait le long de la route 11 près de Shawbridge.

Selon la police, l'homme qui serait âgé de 65 à 70 ans, a été happé par deux automobiles, qui se suivaient. La première voiture l'a renversé et la deuxième lui a passé sur le corps sans que le conducteur n'ait le temps de réagir.

Le corps a été transporté à la morgue de St-Jérôme.

Blessé grièvement

Un homme de 37 ans a été grièvement blessé, hier midi, alors que son automobile est entrée en collision avec un camion sur la route 2, à Coteau Landing, dans le comté de Soulanges. Il s'agit de M. John Fins, domicilié à Ottawa. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, où l'on signale que son état est très critique.

Viol ignoble d'une fillette de 5 ans

Un maniaque qui, selon deux témoins, serait âgé de 18 ou 19 ans, a violé une fillette de 5 ans, vers 2 h. 30, hier après-midi, dans une cour à l'arrière du 2360 Nelleda, dans l'est de la métropole.

L'ignoble individu a été aperçu par deux personnes au moment où il se livrait à des actes criminels sur la fillette. Ce sont M. Victor Gougeon, du 2360 Nelleda, et Mme Roger St-Pierre, du 2354 de la même rue. Ces derniers sont sortis en courant pour se saisir du maniaque, mais ce dernier a réussi à prendre la fuite.

La fillette, dont la police n'a évidemment pas dévoilé l'identité, a dû être transportée à l'hôpital St-Luc pour y subir des traitements.

Policiers sages-femmes

Une fois de plus, des policiers de la métropole ont dû jouer le rôle de sages-femmes, au cours de l'après-midi d'hier. Ce sont les agents Wilfrid Holdam, matricule 1861, et John Keays, matricule 982, tous deux de l'ambulance 14P15, qui ont eu à s'acquitter de cette tâche.

Ils avaient été appelés vers 4 h. 30, au 2515 ave Maplewood, app. 1, où Mme Donalda Boudreault s'apprêtait à accoucher. Comme le travail était déjà très avancé, les policiers n'avaient plus le temps de se rendre à l'hôpital et ont décidé de mettre l'enfant au monde.

Résultat : une fillette avec des poumons très solides. Elle se porte à merveille, de même que sa mère... et les deux policiers.

Dans le cas de l'agent Holdam, c'était le sixième fois qu'il était appelé à jouer ce rôle. C'est donc dire qu'il est en passe de devenir une sage-femme d'expérience.

Hold-up dans deux Caisses populaires

QUEBEC. (PC) — Deux Caisses populaires de l'est du Québec ont été dévalisées au cours de la journée d'hier. Un bandit solitaire a fait main-basse sur une somme de $1,200 dans une caisse de Boischatel, tandis que trois cagoulards s'emparaient de $5,000 dans une autre caisse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, à 75 milles à l'est de Québec.

A Ste-Anne-de-la-Pocatière, les cagoulards ont forcé quatre employés et deux clients à se coucher par terre, puis, en faisant des blagues et riant, ils ont raflé le contenu des tiroirs-caisses.

A Boischatel, le bandit portait des verres fumés et un chapeau rabattu sur les yeux. Le gérant, M. Emmanuel Lefebvre, qui se trouvait seul, lui remit $1,200.

Par ailleurs, le bureau du Syndicat international des marins a reçu la visite des deux bandits armés et revêtus de vieux vêtements. Le gérant, M. Roger St-Marseilles, a révélé à la police que les voleurs avaient pris la fuite avec une somme de $300.

La police de Québec signale également que trois adolescents ont été appréhendés et qu'ils comparaîtront sous des accusations de vol d'auto. Ils ont été arrêtés alors qu'ils s'approchaient d'une banque dans une voiture volée.

Hold-up de $150 dans une épicerie

Un bandit solitaire a pris la fuite avec une somme de $150, vers 6 h. 20 hier soir, après avoir perpétré un vol à main armée à l'épicerie L. Joseph, au 1483, rue Davidson.

Le propriétaire de l'établissement, M. Ludovic Joseph, se trouvait seul dans son épicerie au moment de la visite de l'apache. Ce dernier aurait apparemment pris la fuite à pied.

MORGAN

Le magasin où règne l'esprit de Noël!

À vous, MESSIEURS... des cadeaux de Noël pratiques, de bon goût et de qualité supérieure... choisi chez Morgan... au rayon des articles pour hommes!

Vente de Noël! Robes de chambre pour hommes!

1,000 robes de chambre... un choix remarquable!

$10 ch.

Prix spécial! Un groupe imposant de robes de chambre; toutes à la dernière mode, vous n'avez que l'embarras du choix!

- **A.** Rayonne satin imprimé, col châle ton contrastant
- **B.** Flanelle de rayonne, petits quadrillés
- **C.** Tissu éponge importé de Hollande, rayures, fibres teintes
- **D.** Coton peigné satiné Sanforized motifs géométriques
- **E.** Flanelle de rayonne, tartan populaire Black Watch
- Des bleus, vins, verts et bruns dans le groupe
- Tailles P.M.G.ExG.

Venez tôt pour ce spécial de Noël... et vous économiserez!

Téléphoner VI. 2-6261

ROBES DE CHAMBRE, RAYON 45, REZ-DE-CHAUSSEE

EGALEMENT A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Vente! Chaussette anglaises "cadeaux", exclusivité; gais motifs de fantaisie!

6/8.50 1.50 la paire

Ces chaussettes courtes importées font de merveilleux présents à offrir ... qualité supérieure laine mérino renforcée nylon pour plus longue durée, irrétrécissable, bordure élastifiée... vaste choix de motifs de fantaisie. Epargnes supplémentaires en achetant six paires à la fois ... pourquoi ne pas offrir à tous ces messieurs des chaussettes qu'ils aimeront toute leur vie. Grand assortiment de couleurs comprenant des bleus, vins et gris. **Rég. 2.50**

Téléphoner VI. 2-6261

ARTICLES POUR HOMMES... RAYON 28... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Prix spécial! Ensemble pyjama et robe de chambre en broadcloth de coton! Idée-cadeau!

A l'aise au sommeil et aux heures de relaxation ainsi qu'en voyage... Robe de chambre de style enveloppant et pyjama de coupe ample et confortable avec noeud coulissant à la taille. Imprimés motifs cachemire sur cadre et petits motifs conventionnels en bleu, vin ou gris. Grandeurs A à E.

Vente! **$10**

Téléphoner VI. 2-6261

ARTICLES POUR HOMMES... RAYON 28... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Téléphoner VI. 2-6261

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI — TELEPHONEZ VI. 2-6261

VOIR LES CINQ PAGES MORGAN

FAITS divers

Vol de $100 dans une maison privée

Deux bandits dans la trentaine ont rendu une visite tardive, vers 11 h. hier soir, au domicile de M. Roger Labelle, au 4208 ouest, boul. Gouin.

Les suspects, non armés, se sont fait remettre la somme approximative de $100 par M. Labelle, qui était seul chez lui.

Ils ont apparemment pris la fuite à pied.

Piéton tué raide

Un sexagénaire dont l'identité reste inconnue a été heurté à mort, vers 9 h. hier soir, sur la route no 11, conduisant de Shawbridge à Lesage, dans les Laurentides.

L'inconnu marchait le long de la route lorsqu'une voiture, qui roulait dans le même sens que lui, le heurta. Le marcheur a été tué raide.

Le conducteur de l'automobile est un jeune homme de 24 ans de Montréal.

Hold-up sans "pétard"

Maintenant que les victimes ont pris le pli des attaques fréquentes et faites proprement, les bandits se permettent, à l'occasion, de perpétrer des hold-up sans armes.

Ainsi, vers minuit 50 la nuit dernière, deux suspects ont empoché une liasse de $300, sans même menacer leur victime du moindre "feu".

Alors que M. Jean-Paul Senécal, propriétaire du restaurant "Chez Flore", situé au 5895 rue Hochelaga, dans l'est de la métropole, sortait de son établissement, par une porte donnant sur la ruelle, les bandits surgirent et l'invitèrent à leur remettre le "cash".

Ce qu'il fit, en plus de vider ses poches de leur contenu. Il ne fut pas molesté et le duo prit le large on ne sait trop comment.

Saisie d'un alambic

GRANBY, (PCf) — Quatre jeunes gens de St-Jean-Deschaillons ainsi qu'une jeune fille de Québec ont été appréhendés lors d'une saisie d'un alambic effectuée hier après-midi par un détachement de la Gendarmerie royale.

L'alambic, d'une capacité de production de 100 gallons par jour, n'était en opération que depuis quelque temps. Il était situé à deux milles de Valcourt, sur une route secondaire conduisant de Béthanie à Roxton Falls.

Mort de ses blessures

TIMMINS, (PCf) — Un père de famille, M. Maurice St-Germain, 35 ans, de Timmins, a succombé hier à l'hôpital aux blessures qu'il avait subies samedi dans une collision d'automobiles survenue près de Timmins.

M. Alphonse Lapointe, 49 ans, de Montjoy Township, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital. Il a eu des côtes fracturées en plus de subir des lacérations au visage dans l'accident.

D'autre part, Mme Thérèse Beaudin, âgée de 43 ans, de Montréal, a subi une fracture du poignet et une fracture de la mâchoire. Son état n'inspire cependant aucune crainte.

Elle voyageait dans la voiture conduite par M. Hubert Dumas, de Timmins. Elle était alors en visite chez son frère.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

toutes les séances, sera aussi entendu ... et à huis clos.

Le troisième témoin qui mettra fin à l'enquête pourra se faire entendre en présence des reporters.

Mais, si l'enquête proprement dite prend fin ce soir, cela ne veut pas dire que le jugement du commissaire sera immédiatement connu. Il lui faudra lire et relire des centaines de pages de notes prises en sténographie afin de préparer un rapport ... et le rendre public.

Le professeur, qui s'était plaint de la saleté des cellules de la police municipale, la première journée de l'enquête, et qui avait été envoyé à l'hôpital des anciens combattants sous surveillance policière toutefois, a pu prendre le dîner, hier soir, en compagnie d'amis.

Aujourd'hui, il a pu voir son fils, Marc-Christian, qui souffre d'une fracture du crâne.

Lorsqu'il s'est entretenu avec son fils, le policier n'était pas de faction.

Depuis qu'il est témoin ... non pas comme inculpé mais comme témoin, nous le répétons, le professeur est rentré en possession de ses effets personnels et même de sa médaille de première communion.

M. JEAN MORIN, élu président du conseil d'Administration de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.
(Photo Gaby)

MORGAN

Le magasin où règne l'esprit de Noël!

Articles de toilette... cadeaux de Noël à rabais

... pour ELLE et LUI!

pour elle!

H. Sèche-cheveux pratique
Un sèche-cheveux très pratique pour la femme d'affaires ... système de séchage à 5 degrés de chaleur, grand capuchon double pour gros bigoudis, miroir et plateaux à broches, séchoir d'ongles ... plus un contenant à parfum permettant de parfumer vos cheveux tout en les séchant. Au complet avec boyau flexible et étui blanc. Spécial 18.88

J. Rasoir électrique Lady Remington
Un accessoire indispensable à la toilette féminine ... le rasoir électrique Lady Remington est doux et discret ... il est réglable, de précision et de grande sécurité pour le rasage des aisselles et des jambes. Etui orchidée, bleu ou ton or. Spécial 12.98

K. Garniture de table de toilette "Junior Miss"
Pratique et de belle apparence sur toute table de toilette ! Présentation coffret doublé soie, l'ensemble composé : peigne, brosse à soie nylon et miroir. Décors et coloris divers. Spécial 3.98

L. Ensemble trousses à maquillage de voyage
Attrayants, pratiques, commodes ! Trousses assorties, une grande à poignée et glissière (environ 11 po. x 7 po.) et plus petit sac à main avec porte-monnaie. Choix varié de quatre couleurs. Présentation en boîte-cadeau. Spécial 2.39

M. Ensemble bonnet de douche et pantoufles
Légers et faciles à emballer ! Epargnes de plus de 20% sur cet ensemble pratique composé d'un bonnet de douche en plastique et pantoufles assorties, assortiment de motifs fleuris pleins de coloris. Présentation boîte-cadeau. Rég. 2.95 2.29

N. Trousse manucure pour dames
Trousse simili-cuir à glissière, beige, bleu ou rouge, avec doublure velours rouge, douze articles de manucure. Environ 9 po. x 4 po. Spécial 7.98

O. Poudre de bain "Special Occasion"
Une fine poudre de talc avec houpette laine d'agneau de diverses couleurs et long manche 9½ po. Spécial 1.79

P. Savons d'invités
Petites tablettes de savon forme fleurs variées présentées dans un bocal en verre utilisable à nouveau! Un cadeau à offrir à toute hôtesse. Spécial 1.39

Q. Huile de bain mousse, Suprême Clifton
De belle apparence dans la salle de bain. Contenant verre utilisable à l'infini : choix d'essences populaires : fleurs de pommier, pin ou lavande. 26 oz, rég. 1.98 1.59

R. Bain mousse en boîte-cadeau
Parfumé et bien féminin ! Bain mousse présenté en deux barils ... pour plusieurs bains reposants et parfumés. Spécial 1.19

S. Cristaux de bain au pin, par Clifton
Cristaux rafraîchissants Clifton offerts à plus de 20% de rabais ! Adoucit l'eau et laisse l'épiderme et parfumé. Flaconage vert. 40 oz, rég. 1.00 .79

T. Attrayants flacons vapo
Magnifiques flacons vapo DeVilbis, voilà de quoi embellir toute table de toilette ... épargnes de plus de 20% ! Trois élégants modèles ... flacons en cristal taillé avec atomiseur. Choix de fumée, lilas ou rose. Rég. 3.50 2.75

U. Garniture de table de toilette "Pretty Miss"
Tout à fait ce que la jeune élégante désire ! Une parure de table de toilette ... présenté dans un coffret et composé : peigne, brosse à soie nylon et miroir décoré à motifs des couleurs et cadres plastiques. Spécial 1.49

V. Boîte à tissus démaquillants
Boîte acétate rose, bleu ou jaune pour boîte standard. Rég. 2.95 2.29

W. Trousse de toilette pour dames
Trousse à glissière réalisée en simili-cuir rouge, bleu ou blanc. Intérieur garni cinq articles de manucure, un peigne, une glace, un étui de brosse à dents, une boîte à savon,, une brosse à ongles, une brosse à cheveux et un flacon. Environ 6½ po. x 11 po. x 2 po. Spécial 5.79

X. Essences vapo de Max Factor
Son parfum favori à la maison et en voyage ... ... offert à 33⅓% de rabais ! Choix d'essences : "Hypnotique" ou "Primitif". L'ensemble composé d'un long flacon vapo d'eau de Cologne (3½ oz) et d'un flacon vapo assorti pour le sac (½ oz.) Ensemble diminué. L'ensemble, rég. 9.75 6.50

pour lui!

A. Rasoir électrique Philishave Speed-Flex
Pour un rasage rapide et bien fait ... le rasoir Phillishave Speed-Flex est efficace, rapide et robuste têtes flexibles permettant d'opérer commodément sur toutes les parties du visage. Également léger ... et pratique en voyage, il s'adapte au courant 110 – 220. Spécial 24.88

B. Attrayante brosse à habits, par Keystone
Attrayante brosse genre militaire ... épargnes de 20% ! Présentation boîte-cadeau, soie blanche et bois de rose. Rég. 4.50 3.59

C. Pinceau à barbe Simms
Epargne de 20% sur blaireau à barbe, soupe soie naturelle, manche blanc une-pièce. Un présent sûr de plaire ! Rég. 7.50 5.98

D. Coffret 5 articles de toilette "Old Spice"
lotion après rasage, eau de Cologne (4¾ or chacun), désodo- Offrez-lui un coffret d'articles de toilette à l'essence "Old Spice" ... et profitez des épargnes ! L'ensemble composé : risant aérosol 4½ oz, poudre de talc 4 oz, et savon de douche muni d'une corde blanche. Spécial 4.98

E. Rasoir de sûreté "Aristocrat" Gillette, porte-lames
Un rasoir de précision, réglable, en plaqué or, et porte-lames contenant 10 lames Super Blue, étui plastique gris. En achetant maintenant vous économisez 20% ! Rég. 5.00 3.98

F. Ensemble 2 articles de rasage "Old Spice"
Une essence masculine et très estimée ... L'ensemble comprend un savon à barbe et une lotion rafraîchissante (4¾ oz) présentés dans un empaquetage traditionnel d'un shoppe et flaconnage. Spécial 2.29

G. Trousse de rasage pour homme
Très pratique à tout voyageur ! Trousse non garnie, en simili cuir de porc naturel, doublure étanche de plastique, sac et galons réglables pour accessoires de rasage Environ 5½ po x 9 po. x 3 po. Spécial 2.79

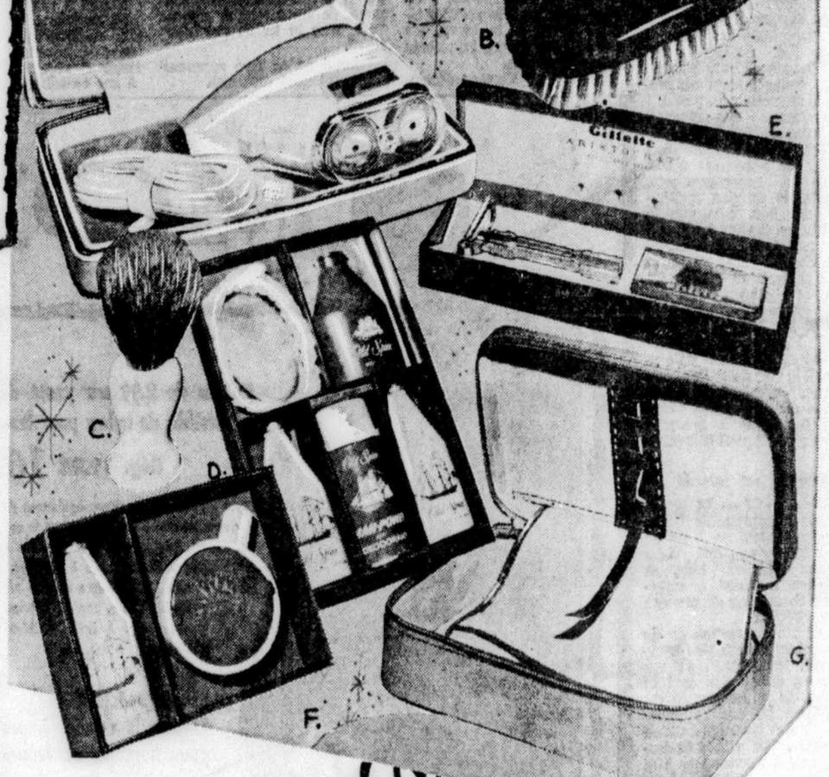

pour eux!

Y. Brosse à dents électrique
Un cadeau pour toute la famille ... à épargnes de plus de 20% ! Quatre brosses à dents opérant sur piles, et de grande efficacité pour le massage des gencives. De grande sécurité ... c'est un placement à ce bas prix d'épargne. Rég. 6.48 4.98

Z. Pratique glace "round-the-neck"
Pour lui ou elle ... à la maison ... en voyage ! Une glace pratique permettant d'utiliser les deux mains pour le rasage et le maquillage ... épargnes de plus de 20% sur cette glace à deux faces (environ 6 po. de diamètre), encadrement léger plastique et crochet de suspension. Rég. 2.95 2.25

AA. Coussin chauffant électrique
Un article indispensable dans tout foyer ... un coussin chauffant à trois degrés de chaleur et revêtement amovible en flanelle bleue ou rose. Environ 11 po. x 15 po. Un cadeau utile et agréable ! Spécial 3.79

Téléphoner VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus
ARTICLES DE TOILETTE ... RAYON 42 ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.,
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI — TELEPHONEZ VI. 2-6261

VOIR LES CINQ PAGES MORGAN

Des détectives d'Ottawa fouillent la métropole

OTTAWA. (PC) — Deux détectives d'Ottawa ont fouillé hier les quartiers louches de Montréal, recherchant des individus qui seraient partiellement responsables de la récente vague de cambriolages dans des domiciles de la capitale fédérale. Le montant total de ces cambriolages s'élèverait à environ $50,000.

La police d'Ottawa a révélé que huit familles dont les maisons ont été cambriolées ont probablement été victimes d'une importante bande organisée opérant par groupes de quatre hommes.

"Tous les vols ont été perpétrés selon un plan bien établi et nous sommes convaincus que la plupart des bandits sont des Montréalais," a signalé le chef Ab Cavan, de la police d'Ottawa.

Il a ajouté que les détectives Carl Norton et Tom Flanigan étaient à Montréal depuis lundi, mais que leur enquête n'avait rien donné jusqu'ici.

Trois individus de la région d'Ottawa ont comparu hier, à Ottawa, sous des accusations de vols avec effraction. Il s'agit de Florian Lemieux, âgé de 36 ans, Jean-Guy Guindon, âgé de 30 ans, et Royal Bard, 33 ans. Lemieux a également été accusé de possession d'outils de cambrioleur.

Le juge a fixé les cautionnements à $10,000 dans le cas de Lemieux, à $3,000 dans celui de Guindon, et à $2,000 pour Bard.

Me Dan Chilcott, qui agissait comme procureur de Guindon, a demandé que le cautionnement de son client soit fixé à $1,000, en mentionnant que Guindon avait trois enfants et que sa femme en attendait un quatrième. Sa requête a toutefois été rejetée.

OPPOSITION

SUITE DE LA PAGE 3

entraîné dans le débat des députés de l'opposition parlementaire, de toutes nuances politiques, et qui font actuellement front commun pour bloquer ce projet de loi piloté par le député libéral Guy Rouleau. Au Sénat, le sénateur Thomas Vien a eu la main plus heureuse puisque le projet a été adopté sans trop de difficultés, il y a une quinzaine.

Pour sa part, la municipalité de Pointe-aux-Trembles, directement engagée, puisque le pont doit éventuellement déboucher sur la 94e Avenue, se fait tirer l'oreille ; et davantage : l'ingénieur municipal Lionel Simard a fait rapport au conseil municipal, récemment, que les détails techniques fournis par la compagnie ne lui ont pas donné satisfaction.

Par ailleurs, le maire Louis-Philippe St-Pierre a déclaré à plusieurs reprises au représentant de LA PRESSE qu'il n'avait jamais discuté le sujet avec lui, contrairement aux prétentions du principal promoteur du projet.

A la demande des autorités municipales de Pointe-aux-Trembles, la compagnie doit présenter de nouveaux plans, rapports et renseignements, plus détaillés et plus satisfaisants cette fois, afin que le conseil puisse étudier à son mérite le projet de M. Bock.

Satisfaisant ? Dans un autre sens, il faudrait en ajouter, et comment ! Apparemment, selon une source sérieuse et bien informée, M. Bock aurait été "invité" à étudier la possibilité d'ANNEXER l'île Sainte-Thérèse à la ville de Pointe-aux-Trembles, advenant que son projet de développement domiciliaire parvienne à maturité . . . et que "son" pont soit construit.

Le projet est retardé

OTTAWA. (PC) — Le projet de loi de la compagnie Développement central de Ville de l'Isle a de nouveau fait l'objet de vives critiques, hier, et l'opposition a réussi à empêcher les Communes de prendre un vote décisif.

Le député conservateur de Berthier-Maskinongé-De-Lanaudière, M. Rémi Paul, s'y est opposé en disant que seul le président de la compagnie est connu dans les cercles financiers, et, bien plus, qu'il aurait fait faillite. "On a intenté souventes fois des poursuites à la compagnie et sa solvabilité est tout à fait incertaine", précisait-il. M. Paul a aussi ajouté que la compagnie "n'a pas payé ses dûs à l'Hydro depuis quatre ans".

M. Réal Caouette, pour sa part, a demandé que le projet de loi soit mis de côté pour une période de six mois, ce qui n'est pas suffisant selon le député Paul. "Je suis persuadé, dit-il, que si M. Guy Rouleau avait obtenu toutes les informations nécessaires concernant la compagnie, il n'aurait jamais patronisé le projet de loi."

Le député L.-J. Pigeon (PC), qui désirait justement en "savoir plus long" sur les promoteurs du projet, s'était joint aux députés Stanley Knowles (NPD) et H. A. Olson (S.C.), la semaine dernière, pour protester contre le projet parce que le gouvernement se désistait de ses responsabilités, à ce moment-là, en permettant à une entreprise privée de construire un pont sur le fleuve St-Laurent, ce qui est uniquement du ressort des autorités publiques, disaient-ils.

Le chef créditiste Réal Caouette a repris le même argument, hier, ne se disant toutefois pas contre l'entreprise privée en général. Le parrain du projet de loi, M. Rouleau, a par ailleurs avancé que le pont projeté n'aurait que 50 pieds de longueur... et qu'il ne surplomberait qu'une petite partie du fleuve.

Pour sa part, le député Reid Scott (NPD), tout en annonçant qu'il voterait contre le projet, a recommandé à M. Rouleau de "se désassocier du projet", ou, de toute façon, qu'on devrait lui "donner le coup de grâce" (au projet).

En dernier ressort, le député libéral de Montréal-Mercier a prétendu que la municipalité de Pointe-aux-Trembles ne s'était pas opposée au projet, "quoi qu'en disent les adversaires". Bien plus, M. Prosper Boulanger a affirmé que le pont et ses approches seraient "situés dans la municipalité de Varennes, sur la rive Sud, et non à la Pointe-aux-Trembles".

Pourtant, les plans qui ont été remis aux autorités municipales de Pointe-aux-Trembles par M. M. Conrad Bock, représentant de la compagnie, indiquent bien que le pont débouchera vis-à-vis la 94e Avenue, à Pointe aux-Trembles . . .

Le vote n'a donc pas encore été pris, hier, aux Communes, soit sur l'amendement Caouette ou sur le projet de loi lui-même.

VERDUN

SUITE DE LA PAGE 3

avec ces témoins . . . à nouvelle attitude.

Quant à la volte-face de ces témoins, il semble qu'elle ait été un peu prévue par le ministère public.

Dès l'ouverture de l'audience, devant le juge Paul Hurteau, Me Gérard Laganière avait en effet tenu à déclarer que l'un des témoins importants qu'il tenait à faire entendre n'avait pas encore été retracé, et qu'il avait même été impossible de lui faire parvenir toute forme de convocation en cour.

Lorsque le représentant du ministère public voulut répéter cette déclaration devant John Allan Thompson, le premier témoin appelé à la barre, Me Norbert Lozier, qui représente Hawley, protesta.

Mais le juge Hurteau décida qu'il s'agissait là de remarques préliminaires, laissant prévoir un ajournement si le témoin Robert Moran n'était pas à la disposition de la cour au moment propice.

Thompson, fort nerveux, réclama alors la protection de la cour, et commença son bref témoignage.

Il admit avoir eu une arme en sa possession, le jour du crime, mais il nia avoir rencontré Moran dans les mêmes vingt-quatre heures.

Il nia également s'être rendu à Verdun, le 26 octobre, tout comme il nia s'être servi du revolver qui était en sa possession et qui, selon des déclarations antérieures, aurait servi à tuer l'épicier verdunois.

Ces quelques dénégations devaient évidemment décontenancer complètement le procureur de la Couronne, qui déclara soudainement :

"Pas d'autres questions".

(A l'enquête du coroner, on s'en souviendra, Thompson avait admis avoir tiré les deux coups de feu funestes à la victime alors que Hawley était à quelques pas de lui.)

Me Laganière appela alors, comme "son" second témoin, une jeune fille de 20 ans, Myrtle (Terry) Feehan, qui elle aussi réclama la protection de la cour . . . pour dire la vérité.

Elle commença toutefois par nier avoir vu Hawley le jour de l'assassinat.

Interrogée au sujet de ses relations possibles avec Moran, le témoin absent, elle déclara: "J'ai déjà entendu parler de lui".

Elle admit toutefois qu'elle avait vu des armes dans l'appartement de Hawley.

Elle avoua par la suite qu'elle avait fait un certain voyage à Toronto, il y a quelques jours.

Mais elle soutint que ce n'était pas pendant les jours qui ont suivi immédiatement le meurtre de Verdun.

C'est ce moment que choisit Me Laganière pour réclamer du juge Hurteau un ajournement de deux heures afin de "réajuster le tir de ses batteries".

Ce qui ne se fera apparemment pas sans difficulté.

PLOMBIER

SUITE DE LA PAGE 3

commissaire McDougall qui s'est fâché et il a ordonné au professeur de répondre à une question du procureur de la Couronne.

Celui-ci questionnait alors Haumont sur son "curriculum vitae" qu'il avait envoyé à plusieurs universités canadiennes et américaines.

Le témoin a admis qu'il contenait quelques erreurs qu'il a attribuées à une secrétaire.

Dans ce document, qu'il n'aurait pas voulu être rendu public, il y était dit, entre autres choses, qu'il avait été décoré de la Légion d'honneur.

Mais le professeur a dit que tel n'était pas le cas.

Au tout début de la séance, Me Laganière a tenu à faire une mise au point touchant un article paru dans un journal au sujet de l'affaire Haumont.

Me de Brabant s'est dit d'accord avec le procureur de la Couronne pour affirmer que jamais "il n'avait été question de présomption . . . contre le professeur" et que, d'ailleurs, son client n'avait jamais communiqué avec le journal en question.

Me Laganière, parlant toujours de cet article, fut prié par le président des chroniqueurs judiciaires de donner le nom de ce journal.

Mais Me de Brabant s'empressa de dire que c'était dans "Le Devoir".

Le commissaire a affirmé qu'il en prendra connaissance et qu'il y apportera des commentaires en temps et lieu.

DENEIGEMENT

SUITE DE LA PAGE 3

sus des 60 pouces prévus aux contrats.

Les soumissionnaires ont obtenu un prix moyen de $1.06 du pied linéaire dans le cas des 31 contrats accordés hier soir, le plus bas prix demandé étant de 95 cents, le plus haut se chiffrant à $1.34.

M. Saulnier a expliqué que la ville de Montréal a adopté cette nouvelle formule "afin d'améliorer le service qu'elle donne à ses contribuables". Le président du comité exécutif a aussi admis que l'administration aurait préféré confier plus de travail à l'entreprise privée.

Il a rendu en grande partie responsable de cet échec, les fortes chutes de neige enregistrées à Montréal l'hiver dernier. "Cette mauvaise expérience a rendu les entrepreneurs craintifs", a-t-il notamment dit.

La ville de Montréal utilisera 3,000 pièces d'outillage pour déneiger les secteurs qu'elle a, un peu malgré elle, gardés sous sa responsabilité.

Le président du comité exécutif a profité de l'assemblée spéciale du conseil pour lancer un appel aux automobilistes et leur demander une étroite collaboration.

Il a invité ces derniers à "demeurer conscients de l'existence de leur voiture" durant les tempêtes de neige. Selon lui, une collaboration plus étroite avec les dirigeants municipaux pourrait faire réaliser des économies de plus de $1,000,000 sur le coût du déneigement des rues durant l'hiver.

Enfin, il a annoncé que des appareils avertisseurs seront installés sur un nombre considérable de charrues et de chasse-neige afin de prévenir les propriétaires d'automobiles de l'approche des équipes chargées du déneigement.

Le maire Drapeau reçu par le pape

par **Marcel ADAM**
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME. (par téléphone) — Son Honneur le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a été reçu aujourd'hui en audience particulière par Sa Sainteté le pape Paul VI.

Hier soir, le maire Drapeau a assisté à une réception chez l'ambassadeur du Canada à Rome, M. Jules Léger, qui recevait les membres de la délégation canadienne de la FAO (organisme des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Plus tôt au cours de la journée, M. Drapeau avait visité l'église canadienne des SS. Martyrs canadiens. Il est reparti cet après-midi pour Lausanne.

CREDIT

SUITE DE LA PAGE 3

ment les dépenses d'administration du nouveau quartier, au cours des mois de janvier, février, mars et avril. Ce budget spécial d'un montant de $335,569 a été rendu nécessaire afin de combler l'écart qui existe entre l'année fiscale de Rivière-des-Prairies, qui s'étendait du 1er janvier au 31 décembre, et celle de la ville de Montréal qui s'étend, elle, du 1er mai au 30 avril.

Les conseillers ont également accepté une recommandation du comité exécutif qui n'a, pour le moins, rien d'habituel.

L'administration demandera des soumissions publiques afin de vendre ou de louer l'immeuble de l'ancien hôtel Rasco, un des sites historiques du Vieux Montréal.

Deux Montréalais, MM. Paul Dandurand et Jean-Paul Tessier, ont demandé à la ville de se porter acquéreurs du vieil immeuble, situé à l'angle nord-ouest des rues St-Paul et St-Claude "afin d'y installer un service d'hôtellerie et un restaurant".

A la suite de cette demande, peu banale il va sans dire, le comité exécutif a résolu de lancer un appel d'offres à toute personne intéressée dans l'exploitation d'établissements similaires.

Sur proposition du comité exécutif, les conseillers ont ratifié la nomination de cinq de leurs confrères au bureau de direction d'hôpitaux montréalais.

Le conseiller Jean-Paul Forest représentera la ville au bureau de direction de l'Institut de radium ; le conseiller J.-Omer Roy devient membre du bureau chargé du contrôle des propriétés de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal ; le conseiller Abraham Cohen représentera la ville auprès de la direction du Jewish Hospital of Hope ; le conseiller Gerald N.F. Charness fera de même auprès de la direction du Jewish General Hospital et le conseiller Yvon Payette ira siéger au bureau de direction de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

Montréal -Ottawa
119 milles
Le train CN est le moyen de transport le plus pratique pour vous rendre à Ottawa. Durée: 1 heure 59 minutes. Tarif: $2.70 (place en voiture-coach les jours rouges). Repas servis aux voyageurs des voitures-salons à titre gratuit. Départs à 8:10 a.m. du lundi au samedi de la gare Centrale; arrivées à Ottawa à 10:09 a.m. Pour plus amples renseignements, veuillez téléphoner 877-5400.
119 minutes
Il est agréable de voyager par train
CN

MORGAN
Le magasin où règne l'esprit de Noël!

Rabais de 2.99 sur veste de ski réversible de nylon pour hommes !
Rég. 19.98 16.99
Nylon matelassé, doublure également de nylon.., cagoule roulée et dissimulée dans le col matelassé, noeuds coulissant à la taille et au cou. Glissière géante, deux poches à glissière, poignets tricot. Chaude entredoublure mousse 3/32 po· et ouate blanc pur. Ton or à brun, royal à copen, rouge à noir ou bleu à noir, P.M.G.xG.

Grand spécial ! Chandails de ski importés pour hommes et femmes !
19 pour femmes 8.99
82 pour femmes 15.99
66 pour hommes 8.99
93 pour hommes 15.99
Merveilleuses aubaines sur chandails de laine importés d'Autriche, Norvège, Suède et Italie ! Groupe assorti de modèles : cardigans, pullovers à col roulé, pullovers à décolleté bateau. Vaste choix de coloris. Plusieurs à modèle unique. Hâtez-vous ! Emplettes en personne seulement ... au magasin du centre seulement.

Rabais sur pantalons de ski extensibles Helanca/viscose
spécial 17.77
Vous reconnaîtrez leur excellente qualité, à première vue... coupe, tissu et ajustement de premier ordre ! Mélange Helanca/viscose élastifiée, lignes simples, glissière devant, poches côtés, élastiques sous-pieds, bande réglable à la taille. Noir seulement; tailles 30 à 42, statures courtes, courantes et élancées.

De France ! Bottines de ski à 4.96 d'épargne !
Rég. 24.95 19.99
Bottine "Le Skieur", d'une excellente qualité en cuir à l'intérieur et à l'extérieur, extérieur cuir chromé. Semelle cuir et caoutchouc, chaussure intérieure très enveloppante, talon cranté, languette rembourrée et chevilles coussinées. Noir avec garniture rouge seulement. Pointures et demi-pointures. Pour hommes 7 à 12; pour femmes 6 à 9.

Le magasin où règne l'esprit de Noël!
Vente annuelle Morgan sur équipement de ski. Rég. 44.46 !
Skis, fixations, courroies de sécurité et bâtons!
33.99
Cet équipement de ski par excellence est composé de : Ski Kandahar Morgan, multi-laminé, à fond peint plastique, bouts, côtés et extrémités acier... bleu métallique ou noir. Grande variété de longueurs à partir de 165 à 215 c.m. (Environ 5 pi. et 5 po. à 7 pi.
BATONS DE SKI MORGAN en acier flexible, poignée noire en cuir, anneaux aluminium à cannage cuir et attache cuir pour rangement ! Longueurs à partir de 46 po. à 58 po.
FIXATIONS — De grande sécurité... butée de dégagement des câbles et de la pointe du pied. Robustes câbles flexibles, arrière caoutchouc. Plaque de métal au talon d'une entière protection.
COURROIES DE SECURITE EN NYLON — Nylon à texture serrée. Bouton-pression facile à attacher. Rouge ou bleu... un article indispensable à tout skieur.
VEUILLEZ COMPTER UN DELAI DE 10 JOURS POUR LIVRAISON
En commandant vos skis, veuillez spécifier la stature individuelle et la pointure de bottine pour femme ou homme.

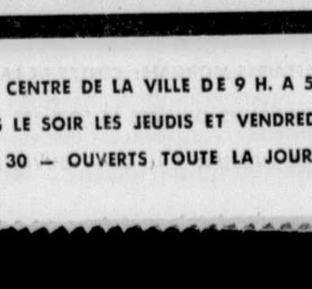

Support Pirelli pour skis
Tient quatre paires de skis ! Caoutchouc noir avec clapets chromés, courroies revêtues caoutchouc tenant bien en place; barres caoutchoutées de protection pour la voiture. Courroies réglables, adaptable à la plupart des voitures, clips métal côté. Vulcanisé. Pas de vis. 10.77

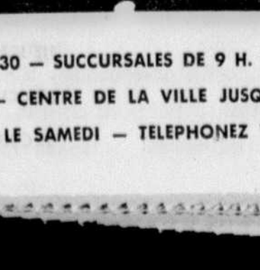

Tendeur de bottines de Ski Tyrol
S'adapte à la plupart des bottines de ski et les aide à garder leur forme. Economisez sur ce modèle de luxe, demain, chez Morgan. Spécial 3.33

TELEPHONER VI. 2-6261, SAUF AVIS CONTRAIRE
BOUTIQUE DU SKI... RAYON 36... AU SIXIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, SAUF AVIS CONTRAIRE

SERVICE DE GRAVURES A LA BOUTIQUE DU SKI CHEZ MORGAN
SUR SKIS DE BOIS 2.00
SUR SKIS DE METAL 3.00
C'est la meilleure façon de vous protéger contre la perte de vos skis. Un travail d'experts en gravure ne peut s'effacer. Et ajoutez une note bien personnelle à votre équipement de ski.

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.,
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI — TELEPHONEZ VI. 2-6261

MACH

AVIATION LUFTFAHRT FLYVNING FLUG LUCHTVAART AVIACION

André BOILY

Le Japon opte pour le Mach 3 américain

WASHINGTON. (AFP, Reuter) — Les "Japan Airlines" ont passé commande de cinq avions supersoniques de transport à l'Agence fédérale américaine pour l'aviation.

La compagnie japonaise a fait remettre à M. Najeeb Halaby, directeur de l'Agence fédérale, un chèque de $500,000 qui représente une avance sur le règlement final, et a réservé cinq avions, rivaux de l'appareil franco-britannique "Concorde".

Le Japon est le second pays qui ait commandé l'avion américain. La compagnie italienne "Alitalia" a déjà effectué un versement de $300,000 et commandé trois appareils.

Par ailleurs, les compagnies "Pan American", "Trans World Airlines" et "American Airlines" ont chacune commandé quinze, dix et six appareils.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Tokyo, M. Shizuma Matsuo, président de la "Japan Airlines", a expliqué le choix de cette dernière. "D'autre part, a-t-il dit, le "SST" (Supersonic Transport) américain doit avoir un rayon d'action légèrement supérieur au "Concorde", ce qui le rend plus apte au service trans-Pacifique des lignes aériennes japonaises. D'autre part, la capacité du "SST" est appelée à dépasser de 50 p.c. environ celle du "Concorde" (125-160 passagers contre 86-104). Sa vitesse de croisière doit être, elle aussi, supérieure aux 2.2 Machs du "Concorde".

"En revanche, tandis que le prix unitaire de l'appareil franco-britannique doit se situer entre sept et dix millions de dollars, celui de l'appareil actuellement à l'étude aux Etats-Unis variera entre treize et quinze millions de dollars," a précisé M. Matsuo.

Le club "Quart de siècle en aviation" se réunira le 28

C'est jeudi prochain, le 28 novembre, qu'aura lieu la prochaine réunion du club "Quart de siècle en aviation". La réunion se fera au restaurant Dagwood, à Saint-Laurent, et débutera à six heures.

Les élections annuelles auront lieu après le diner. Le conseil du club a décidé récemment de porter à sept le nombre des membres de la direction qui est présentement de cinq. Le prochain conseil comptera un vice-président et un directeur de plus.

Quiconque travaille ou s'intéresse de près depuis 25 ans à un domaine ou l'autre de l'aéronautique peut devenir membre de ce club fondé à Montréal l'année dernière. On peut se renseigner à ce sujet auprès de M. A. R. Hunt, secrétaire du "Quarter Century Club in Aviation", à RI. 4-4811.

MEILLEURS ACHATS DE VIANDES

CETTE SEMAINE

JAMBONS "PICNIC" 39¢ LA LIVRE
FUMES REGULIERS MARQUE ROYAL

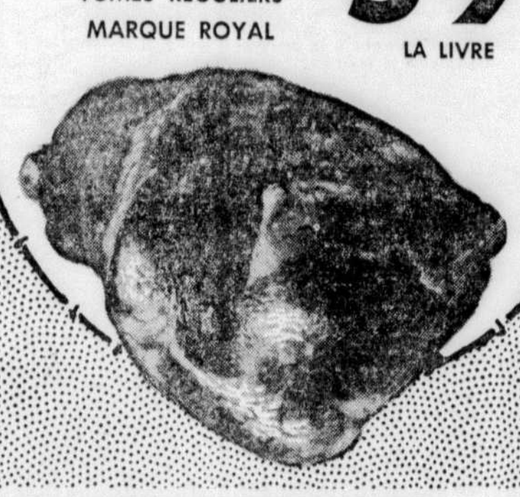

EPAULE DE PORC FRAIS GENRE 'PICNIC' JEUNE ET TENDRE 39¢ LA LIVRE

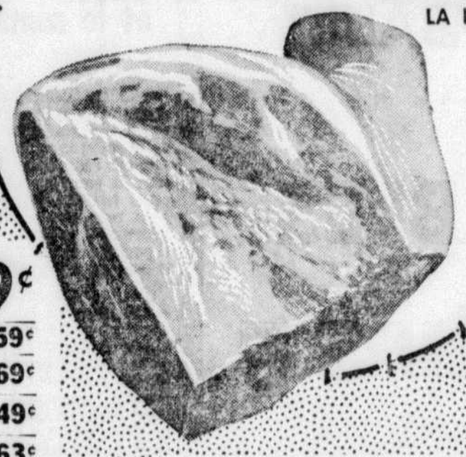

ROTI DE BOEUF POINTE DE SURLONGE MARQUE ROUGE LB 99¢

SOCS DE PORC FRAIS TRES TENDRE SPECIAL 45¢ LA LIVRE

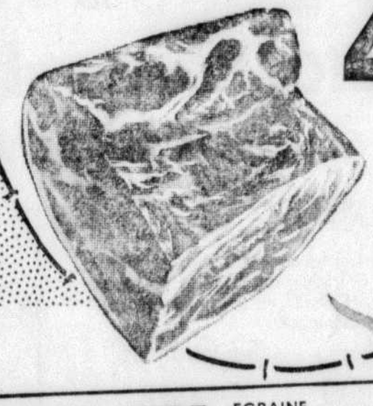

BACON A DEJEUNER SANS COUENNE, MARQUE ROYAL LB 59¢

SAUCISSE AU PORC BELLE FERMIERE	LB	59¢
SMOKED MEAT SHOPSY	3 paquets DE 2 OZ	69¢
SAUCISSE FUMEE HYGRADE et COORSH	LB	49¢
BOLOGNA HYGRADE	ROULEAU DE 24 OZ	63¢
JAMBON CUIT TRANCHE MAPLE LEAF	6 OZ	59¢
RIS DE VEAU	SPECIAL — LB	99¢

BANANES FRAICHES IMPORTEES (LES PETITES 9¢ LB) 2 lb 23¢

PATATES No 1 DU QUEBEC OU NOUVEAU BRUNSWICK 50 lb 89¢

POMMES McINTOSH DE FANTAISIE DU QUEBEC 10 LBS 79¢

TOMATES ROSES DE SERRE D'ONTARIO LB 49¢

EPINARDS FRAIS D'ONTARIO 2 CELLOS 10 OZ 29¢

CAROTTES LAVEES DU QUEBEC 5 LBS 23¢

PAMPLEMOUSSES SANS PEPINS DE FLORIDE 10 GROSSEUR 48 69¢

RAISIN EMPEREUR DE CALIFORNIE 3 LBS 49¢

OIGNONS JAUNES DU QUEBEC 10 LBS 49¢

NAVETS FRAIS DU QUEBEC LB. 6¢

TIRE DAVID STE-CATHERINE CELLO 14 OZ		39¢
BISCUITS MELANGE DE FAMILLE LIDO, 75 PAR CELLO		69¢
PARTY FINGERS MARVEN 36 PAR CELLO		35¢
MELASSE GRAND'MA CONTENANT DE 40 OZ		33¢
BISCUITS SODA CHRISTIE PREMIUM	PAQUET 16 OZ	35¢
Fromage Gruyère SWISS GOLD 8 OZ, 12 PORTIONS		39¢
BISCUITS PILLSBURY SUCRE ou LAIT DE BEURRE, 8 OZ	2 pour	25¢
OLIVES FARCIES McLAREN	JARRE 12 OZ	49¢
RAISIN SULTANA SCHWARTZ CELLO 2 LB		59¢
Dattes sans noyaux SCHWARTZ PAQUET 14 OZ		29¢

BLE D'INDE EGRAINE YORK 8 oz
BLE D'INDE YORK A LA CREME 10 oz
POIS YORK DE FANTAISIE 19 oz
10¢ c

LAIT EN POUDRE CARNATION BOITE 3 LB.		79¢
Soupes habitant LEGUMES ou POIS	4 BOITES 15 OZ	49¢
MARGARINE HUILE DE MAIS FLEISHMANN	LB	49¢
QUICK WHIP MONARCH	2 OZ 2 pour	27¢
FARINE ROBIN HOOD	sac 5 lb	55¢
FARINE XXX BRODIE	sac 5 lb	41¢
MUFFETS QUAKER	Pqt 9 oz 2 pour	45¢
BLE SOUFLE QUAKER	4 oz 2 pour	37¢
RIZ SOUFLE QUAKER	4⅝ oz 2 pour	39¢

CHAUSSONS CONGELES DE LA FERME PEPPERIDGE POMMES, CERISE, BLEUETS FRAMBOISE, FRAISE PAQUET 10 OZ 49¢

PAPIER A TOILETTE SOFT-RITE COULEURS ASSORTIES 8 ROULEAUX $1.00

PRODUITS PROCTER-GAMBLE

DOWNY adoucisseur de tissus	17½ oz	49¢	34 oz	89¢
SAVON de BEAUTE ZEST	REGULIER 3¢ EN MOINS	2 pour		31¢
OXYDOL GROS FORMAT SPECIAL				39¢

SPECIAL TIMBRES EN DOUBLE
SURF FORMAT KING 40¢ DE MOINS $1.09
VOUS OBTENEZ DOUBLE QUANTITE DE TIMBRES POUR LE TOTAL DE VOS ACHATS AVEC CE SPECIAL

OEUFS FRAIS CATEGORIE "A" GROSSEUR GROS 49¢ douz.

Dionne LTÉE - LTD.

AGE DE 65 ANS OU PLUS ?

SECURITE 65 pour personnes âgées

UN PLAN MODERNE D'ASSURANCE POUR PAYER VOS

FRAIS D'HOPITAL* ET DE CHIRURGIE

OPERATIONS • FRAIS MEDICAUX A L'HOPITAL
*EN SURPLUS DES PAIEMENTS DU GOUVERNEMENT

NOUVELLE OFFRE SPECIALE D'INSCRIPTION POUR PERSONNES RESIDANT AU QUEBEC

Le plan Sécurité 65 a été salué comme un bienfait pour les personnes âgées. Actuellement, à la demande générale répétée, une courte et nouvelle période spéciale d'inscription permet à tous les hommes et femmes du Québec, âgés de 65 ans et plus, de bénéficier d'une sécurité à bas prix sans examen médical.

TROIS DERNIERS JOURS !

- Offert **à toute personne de plus de 65 ans résidant dans la Province de Québec.**
- Vous couvre en cas **d'hospitalisation pour toute lésion ou maladie,** au Canada et aux Etats-Unis.
- Paie directement votre médecin, **pour tout genre d'intervention** chirurgicale à l'hôpital ou ailleurs, des montants allant de $5 à $250. (d'après le tableau de la police).
- **Aucune restriction** portant sur le nombre d'admissions à l'hôpital pour différentes conditions, même si elles sont séparées par seulement quelques jours. Les admissions à l'hôpital pour la même condition ou des conditions se rapportant à une condition entérieure ne devront être séparées que de six mois pour être considérées comme un nouvel accident ou une nouvelle maladie.
- Indemnités payées **immédiatement** pour tous accidents postérieurs au 23 novembre, 1963, maladies débutant après le 23 novembre, 1963.
- La compagnie ne peut résilier, modifier ou augmenter le taux des primes, sauf si elle le fait pour toutes les polices Sécurité 65 émises au Québec.
- **Ne coûte que $4.90 par mois**
- **Pas d'examen médical.** Indemnités payées pour conditions **existantes** après que la police a été en vigueur durant six mois.
- Emise par **British Pacific Life Insurance Company,** compagnie à charte fédérale.
- Restrictions — Mutilation par fait de guerre, traitements médicaux et chirurgicaux fournis à taux réduit ou pendant un séjour dans une maison de repos, une pension de vieillards ou une institution pour malades mentaux.

Seulement $4.90 par mois

GARANTIE DE REMBOURSEMENT — Votre argent vous sera entièrement remboursé si vous n'êtes pas complètement satisfait, et si vous retournez votre police **dans les dix jours de son émission.**

CETTE OFFRE EXPIRE LE 23 NOVEMBRE

Envoyez $4.90 et le coupon ci-dessous aujourd'hui à

SECURITÉ 65
BRITISH PACIFIC LIFE INSURANCE COMPANY
T02 - 4823 SHERBROOKE STREET WEST WESTMOUNT, P.Q.

Nom du proposant ..... (Prénom) (Nom de famille)
Lettres carrées s.v.p. MP. 20
Adresse .....
Ville ..... Zone postale .....
Date de naissance ..... Homme ☐ Femme ☐
Signature du proposant .....
Ci-joint $4.90 en argent ☐ Mandat ☐ Chèque ☐

J'AI MOINS DE 65 ANS. Veuillez me faire parvenir les détails du plan qui me conviendrait ☐

PRIMES DE MEILLEURE VALEUR POUR VOS TIMBRES

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC 2 PQTS DE 400 — TISSUS FACIAUX Swanette 2 pour 59¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC BOUTEILLE 32 OZ — NECTAR DE PRUNEAU Bennett 49¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC DEUX 24 OZ — DETERSIF LIQUIDE Mir 2 pour 91¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC BOITE 40 OZ — CIRE LIQUIDE de Succès HEAVY DUTY $1.19

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC CELLO 2 LBS — FEVES BLANCHES Thompson 33¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA — AVEC CELLO 5¼ OZ. — CORN STICKS HUMPTY DUMPTY 39¢

ANNONCE

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.

Les enseignants surchargés réduisent la préparation de cours

Quel est le fardeau d'enseignement des maîtres de la région métropolitaine de Québec ?

C'est la question à laquelle ont voulu répondre quatre membres de l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation de l'U. Laval, qui en sont venus aux conclusions suivantes. Dans les écoles secondaires de cette région : les hommes ont un fardeau moyen plus élevé que les femmes; les religieux plus que les laïcs; les femmes célibataires plus que les femmes mariées; les professeurs titulaires plus que les spécialistes.

La moyenne globale est d'environ 36 heures de travail par semaine, la limite inférieure étant de 28 h. 18 minutes et la limite supérieure de 40 h. 24 minutes.

Comme le soulignent les enquêteurs, c'est la fonction qui crée la plus grande différence. Les titulaires donnent en moyenne 185 minutes de plus par semaine que les spécialistes; les hommes (laïcs et religieux) 145 minutes de plus que les femmes; les religieux, 106 minutes de plus que les laïcs; les professeurs mariés, 105 minutes de moins que les célibataires.

D'autres considérations jouent également un rôle. Par exemple, les personnes d'origine urbaine ont un fardeau moyen qui dépasse de 60 minutes celui des personnes d'origine rurale, et la formation universitaire accroit la semaine de travail de 39 minutes.

Quant à l'expérience, elle réduit le fardeau d'enseignement de 22.5 minutes pour ceux qui possèdent de 7 à 12 ans d'expérience, comparativement à ceux qui en ont moins, et l'écart est de 45 minutes entre professeurs les plus expérimentés et les moins expérimentés.

Le nombre des élèves compte aussi, car une classe de 25 à 29 élèves demande 16 minutes de plus par semaine qu'une de moins de 25; et une classe de 30 et plus demande encore 16 minutes additionnelles.

Les maîtres ne consacrent pas le même temps à la préparation d'un même cours. Certains, parce qu'ils ont beaucoup d'expérience, y mettront peu de temps; d'autres, surchargés, se verront forcés de négliger préparation et correction pour équilibrer leur travail et leurs autres activités.

On constate que les femmes célibataires donnent plus de temps à leur travail qu'on leur en demande, tandis que les religieuses en donnent moins. Les professeurs ayant peu d'expérience y consacrent aussi plus de temps qu'on en exige, tandis que ce temps est inférieur pour les professeurs de 7 à 12 ans de carrière.

Dans les classes peu nombreuses (moins de 25 élèves), les maîtres mettent plus de temps à la préparation et à la correction que l'ensemble des professeurs. Chez ceux qui ont fardeau d'enseignement de moins de 35 heures par semaine, le rendement pour préparation et correction est supérieur à la moyenne.

Celui qui a de 25 à 29 élèves consacre 48 minutes de moins à la préparation et à la correction que le titulaire d'une classe de 25; et celui qui a plus de 30 élèves y donne 48 minutes additionnelles, ce qui fait un écart de 96 minutes entre une classe peu nombreuse et une classe nombreuse.

Le professeur qui doit travailler de 35 à 39 heures par semaine consacre 47 minutes de moins à la préparation et à la correction que ceux qui ont moins de 35 heures. Et ceux qui doivent fournir 40 heures et plus y consacrent un autre 47 minutes de moins.

Pour chaque heure supplémentaire de travail au delà de 36 h. 42 minutes, on constate que les professeurs réduisent d'environ 25 p. 100 le temps consacré à la préparation et à la correction.

Toutes les matières ne demandent pas le même temps de préparation. Par exemple, il faut presque 50 minutes de plus pour préparer un cours de philo (de 50 minutes) que pour préparer un cours de dactylo de même durée. Les cours de sciences en requièrent aussi plus que les cours de langues. Quant à l'histoire et à la géographie, elles en demandent plus de temps que la moyenne, tandis que l'algèbre et la géométrie se situent dans la moyenne.

Il faut aussi noter que les matières exigeant beaucoup de préparation ne sont pas nécessairement celles qui demandent le plus de temps de correction. L'indice de préparation de la sténographie est faible, mais l'indice de correction est le plus élevé. Par contre, la musique exige beaucoup de préparation et peu de temps de correction. Physique, chimie et sciences (8e-9e) ont des indices de correction inférieurs à l'indice général moyen, tandis que ceux du français et de l'anglais sont supérieurs à la moyenne.

A mesure que s'élève le degré, le temps moyen de préparation et de correction s'accroit. Il est donc presque 2 fois plus grand en 12e qu'en 8e.

Les enquêteurs font remarquer qu'il n'y a aucune relation causale entre leur recherche et les normes établies par le ministère de la Jeunesse. C'est par un heureux hasard, disent-ils, que ce thème est devenu un sujet d'actualité, car la recherche fut entreprise en mai 1962 et la cueillette des données s'est effectuée de décembre 1962 à février 1963. Les calculs ont cependant été commencés après la promulgation des normes du ministère.

ANNONCE

MAUX DE DOS et douleurs RHUMATISMALES

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez un lavage antiseptique interne pendant quelques jours avec CYSTEX. Prenez 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau. CYSTEX est aussi un analésique qui soulage les douleurs rhumatismales, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

500 EST, STE-CATHERINE
Coin Berri

Ed. Archambault INC

2140 DE LA MONTAGNE
Un peu en bas de Sherbrooke

En primeur...chez ARCHAMBAULT

SPÉCIAUX FORMIDABLES

SUR

MAGNETOPHONES PHILIPS

AVEC PRIMES DE VALEUR !

GRATIS

Avec l'achat d'un magnétophone PHILIPS, modèle "301" ou "401", un cabinet fini noyer qui contient un haut-parleur HI-FI additionnel de 8" en plus d'un espace pour y loger votre magnétophone.

UNE VALEUR DE $69.95

GRATIS

Avec l'achat d'un magnétophone PHILIPS modèle stéréo "401", seulement, le choix d'un cabinet tel que décrit ci-contre ou d'un couple d'écouteurs stéréophoniques illustrés ci-bas.

D'UNE VALEUR DE $55.95

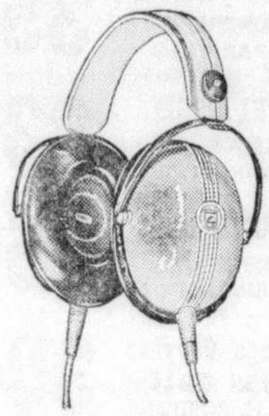

TERMES FACILES

Livraison sur paiement de la taxe de vente, jusqu'à 24 mois pour payer le solde

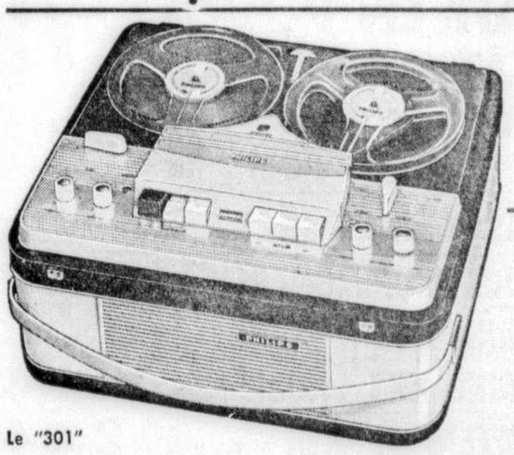

Le "301"

Le CONTINENTAL "301". Circuit "tout transistors" assure jusqu'à 32 heures d'enregistrement sur une seule bobine de 7". Contrôles simplifiés au moyen de boutons-poussoirs. Coffret recouvert de cuirette. Dimensions : 16½" x 15" x 8". Poids : 27 lbs. PRIX : $319 ou $15 par mois

Le CONTINENTAL STEREO "401". Circuit "tout transistors" assure jusqu'à 32 heures d'enregistrement à la vitesse extraordinaire de 15/16 po./sec. Fonctionne seul ou en liaison avec votre système Haute-Fidélité. Sortie pour écouteurs. Coffret recouvert de cuirette. Dimensions : 18¾" x 15" x 8¼". Poids : 43 lbs. PRIX : $419 ou $20 par mois

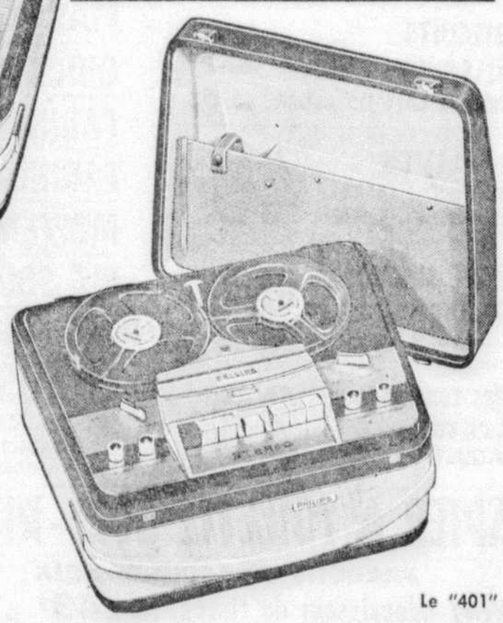

Le "401"

GRATIS : avec l'achat de ce modèle portatif "100", deux bobines de 3 pouces d'une valeur de $8.00

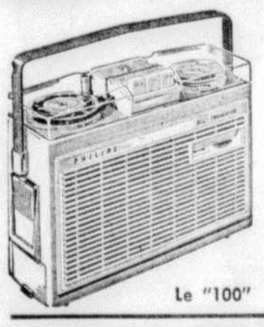

Le "100"

Le Continental "100" est alimenté par simples piles pour lampe de poche. Microphone incorporé. Enregistre jusqu'à 2 heures sur bobine de 4", vitesse de 1⅞ po/sec. Format : 11⅛" x 3⅜" x 7¾" Prix : $139 ou $7.00 par mois

GRATIS : avec l'achat de ce modèle "201", un cabinet fini noyer pour loger magnétophone et bobines, d'une valeur de $27.95

Le Continental "201" enregistre et reproduit la haute-fidélité de bandes pré-enregistrées mono ou stéréo, vitesse de 7½ po/sec. Contrôles à boutons-poussoirs. Dimensions : 13¾" x 11¾" x 6¾". Deux sorties. Prix : $199.00 ou $10.00 par mois

Le "201"

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Terrain de stationnement municipal à l'intersection Berri-Ste-Catherine

Ed. Archambault INC

La maison de confiance

Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking" 1445 de la Montagne

500 EST, STE-CATHERINE VI. 9-6201 • 2140 DE LA MONTAGNE VI. 5-6202

MAGASINS OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

Le bill 60: ligne directe de communication entre la base et le sommet de la pyramide

— Harry Blank

Le bill 60 établira pour la première fois une ligne directe de communication entre l'homme de la rue et le ministre responsable de l'éducation. Il donnera pour la première fois aux parents voix aux chapitre, grâce à la représentation des corps intermédiaires et il ouvrira aussi pour la première fois une porte aux minorités.

C'est ce qu'a expliqué hier à ses auditeurs du Progress Club de Montréal le député Harry Blank, représentant du comté de St-Louis à l'Assemblée législative. Avant 1960, dit-il, l'expression "ministre de l'Education" était considérée comme un "dirty word" et tous avaient peur de s'en servir. Le surintendant de l'Instruction publique, nommé par le cabinet, ne pouvait être démis de ses fonctions que par un vote des deux-tiers de l'Assemblée législative et des deux-tiers du Conseil législatif, et les comités étaient nommés à vie, ce qui signifie que le peuple n'avait absolument rien à dire en matière d'éducation et que le rôle du ministre de la Jeunesse ne consistait qu'à fournir l'argent.

Le manque de coordination qui existe dans tout le système actuel d'éducation et l'inégalité des chances offertes jusqu'ici aux jeunes du Québec ont provoqué, dit M. Blank, un sentiment de frustration qui est une des causes principales du mouvement séparatiste et qui pourra être éliminé quand la situation aura été corigée.

Avec le bill 60, expliqua-t-il, l'autorité sera établie en pyramide, avec comme base le peuple qui s'exprimera directement ou indirectement, alors que jusqu'ici l'autorité s'est exercée du haut en bas, sans conférer aucun pouvoir au grand public. Cependant, l'enseignement de la religion ne sera pas affecté, puisque deux comités, l'un catholique, l'autre protestant, auront une autorité absolue sur ce point.

Affirmant que la métropole a été privilégiée comparativement au reste de la province et que le bill, de même que le programme d'urgence institué depuis 1960, est destiné à améliorer l'instruction surtout dans les régions rurales et à faciliter aux jeunes l'accès aux études supérieures, M. Blank a démontré la nécessité et la justice des normes établies pour la taxation scolaire comparativement aux "octrois discrétionnaires" d'antan, et l'obligation qu'ont les parents de s'aider eux-mêmes s'ils veulent être aidés par le gouvernement. Il a souhaité en terminant, la revision complète du système de taxation.

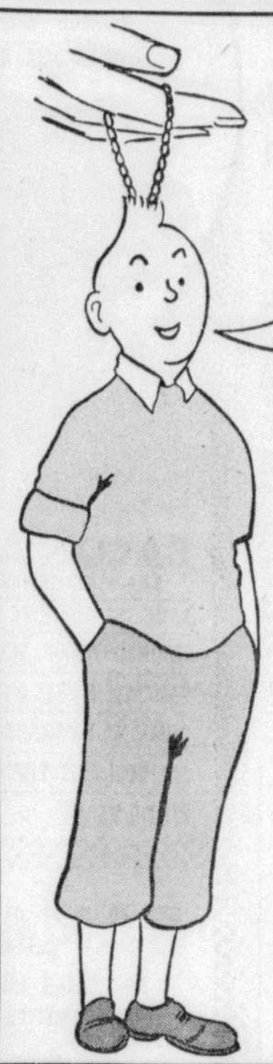

TU TROUVERAS CHAQUE SEMAINE, À COMPTER DU NUMÉRO 44 DU JOURNAL TINTIN

UNE SÉRIE DE REPORTAGES SUR TES IDOLES DU SPORT ET DU SPECTACLE, LES GRANDES INDUSTRIES CANADIENNES, ETC., ETC., ETC.

PRIME SENSATIONNELLE

Achète le numéro 44 du JOURNAL TINTIN et ton dépositaire te remettra GRATUITEMENT

ce joli porte-clefs à mon effigie

Le journal TINTIN est distribué par LA PATRIE, 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal

Le tiroir secret des épices La Belle Fermière

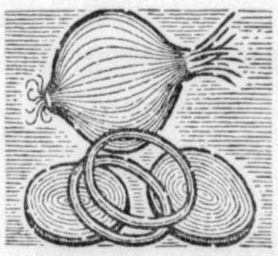

Oignon—Marinette trouvait, l'oignon trop rond pour guérir son talon, mais elle savait l'apprécier dans les ragoûts et tourtières. La Belle Fermière s'y connaît, elle aussi; et c'est de l'oignon frais du pays, patiemment et finement haché, qui épanouit la saveur de ses Tourtières.

Clou de girofle—Les beaux soldats du Roy en piquaient leur jambon; et les gentilles Madelons, qui avaient bien d'autres soucis en tête, en parfumaient leurs jupons. C'est la gaieté épicée de ce même clou de girofle qui donne si bonne humeur à la Tourtière La Belle Fermière.

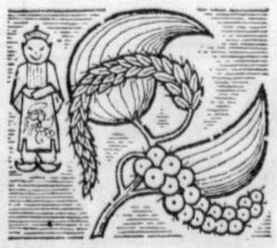

Poivre blanc—Même s'il vient de Singapour, pourquoi le poivre blanc ne parfumerait-il pas la bonne tourtière du Québec? Je n'y verrais aucune objection. La Belle Fermière non plus, et c'est pourquoi elle a poivré de blanc ses Tourtières.

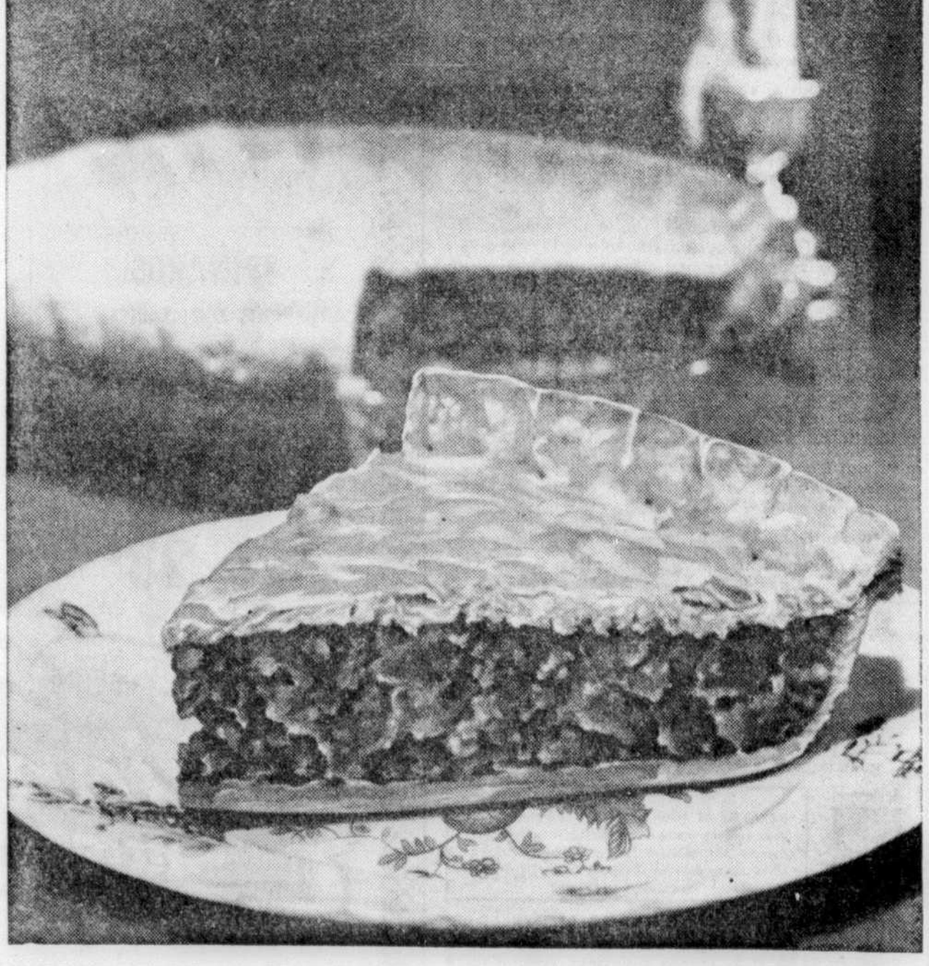

Une bonne tourtière, c'est un poème culinaire mis sur un air de folklore. La recette en est simple, mais pour la réussir il faut avoir "le tour", et surtout ne pas lésiner sur la qualité des ingrédients. Porc de choix, oignon frais, assaisonnement dosé avec un instinct sûr, croûte riche et croustillante: voici une tourtière fidèle à nos meilleures traditions, la Tourtière La Belle Fermière.

Maintenant en vente chez la plupart des bouchers
Tous les produits La Belle Fermière sont soumis à l'inspection fédérale.

Au clown Labrecque des Ice Capades, le célèbre Popov confie :

"J'échangerais tout mon talent pour pouvoir patiner comme toi"

par **Marie LAURIER**

"Le clown se balance dans un rond de lumière"... dit la chanson. Jean Labrecque, de la troupe des Ice Capades, connaît cette expérience pour la première fois, depuis dix ans qu'il fait partie de la troupe qui se produit chaque soir de cette semaine au Forum.

Pour ce garçon déterminé et enthousiaste, ce fut vraiment une option : Comme tous les petits garçons, il a joué au hockey, et pour être plus près de ce sport qu'il aimait, il se retrouva un bon jour placier au Forum. Puis, un soir, il eut le coup de foudre. Il venait de voir le spectacle des Ice Capades, et il "en tomba amoureux" (c'est sa propre expression).

"Dès cet instant, poursuit-il, je résolus de travailler le patinage, d'abord, pour éventuellement poser ma candidature aux Ice Capades."

Le jeune Labrecque prit des cours de la célèbre Barbara Ann Scott et fit partie de son spectacle "Skating Sensation". Un an plus tard, il réalisait enfin son rêve : il entrait dans la troupe des Ice Capades.

Depuis 10 ans Jean a brûlé bien des étapes. Car pour devenir une vedette dans le show-biz, il faut vraiment un talent transcendant. "Je n'ai jamais eu aucune difficulté à me faire accepter dans le milieu, même si je suis Canadien français." La question n'est même pas formulée que Jean Labrecque y répond.

"Vous savez, pour moi, venir à Montréal est le grand événement de l'année. Pour un p'tit gars qui a fait ses débuts de patineur au parc Lafontaine, qui a encore des attaches familiales ici (ma mère et ma soeur), c'est quelque chose ! Je suis très heureux dans ce métier."

Et pour prouver le bon esprit qui anime tous les membres de la troupe, Jean nous confie que tous ses camarades ont tenu à assister à son numéro du premier spectacle, lundi soir.

"C'est la première fois que je joue le rôle d'un bouffon. Ça a très bien marché, même si j'avais un peu le trac. Le public montréalais est si chaleureux..."

C'est justement le rôle du clown de réchauffer l'atmosphère. Pendant six longues minutes, Jean fait des pitreries, des prouesses, des "gags" qui provoquent les gros rires de l'assistance. Métier difficile s'il en est. Car si le "rire est la santé de l'homme", ce même homme est souvent malade...

"Je crois bien que ma rapidité sur glace m'est un atout précieux." Et aussi son costume, son maquillage, son gros nez de pitre.

Remplaçant précieux

Jean est-il gai par tempérament ?

"Je suis un type serein. D'excellente ou de mauvaise humeur, selon les jours, les circonstances, comme tout le monde, quoi ! Mais lorsque je suis sur la glace, je m'oublie vraiment pour ne penser qu'au public."

Ce jeune patineur canadien a su se montrer indispensable à la troupe. C'est lui qui remplace, à pied levé, à quelques minutes d'avis, les vedettes comiques malades, blessées. "J'enfile leur costume en vitesse, et houst... je suis dans la peau d'un autre personnage".

Ces expériences qui se répètent assez contribuent au perfectionnement de notre compatriote. Perfectionnement qui ne reste pas... sur la glace. Puisque Jean cultive un hobby, l'étude des langues. En plus du français et de l'anglais, le clown parle couramment l'allemand, le russe et le norvégien. Pourquoi le norvégien ? Parce qu'une jolie blonde de la troupe, Mette Morch, est Norvégienne. Ainsi, ce patineur itinérant a donc le temps de s'occuper de sa vie amoureuse ? Jean sourit sous son masque. Plus sérieux, il déclare : "Je ne songe pas au mariage pour l'instant. Mon premier mariage a été annulé (je ne suis donc pas divorcé comme bien des gens pensent). J'estime que mon métier ne me permet pas pour l'instant d'entrevoir une vie à deux même si plusieurs de mes camarades sont très heureux en ménage."

La carrière d'un comique n'est quand même pas très longue...

"Mais si, rétorque Jean. Il suffit de se "tenir en forme". Pour ma part, à chaque jour, je fais des exercices de culture physique, je surveille de très près mon poids, mon alimentation. Un comique peut le demeurer toute sa vie..."

Et Jean a d'autres cordes à son arc. Il a une maison de courtage à Hollywood. Puis il chante à la télévision. "Des chansons de Trenet et de Montand... en anglais."

Un artiste à qui la vie sourit et qui a aidé sa chance. Un jeune homme ambitieux à qui le grand clown Popov disait récemment, à Moscou : "J'échangerais tout mon savoir-faire pour pouvoir patiner comme toi."

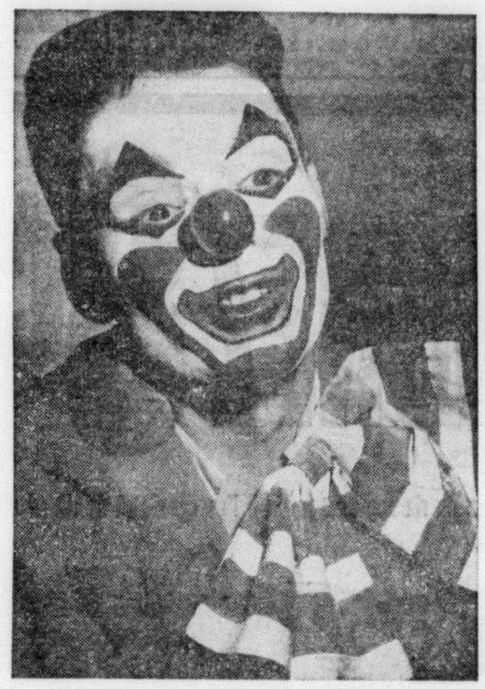

Sous son masque de clown, JEAN LABRECQUE, des Ice Capades, sourit à sa chance... et à la vie.
photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

NOUVEAU MAQUILLAGE "SIRENE" — Un visagiste parisien, Jean d'Athènes, a imaginé pour la saison qui vient le type "sirène", qui préconise une manière nouvelle d'appliquer les ombres et de souligner l'arc des sourcils. Jean d'Athènes fit, devant des étudiants en esthétique de Francfort, une démonstration de cette technique nouvelle. Le mannequin Petra Lanzenrath porte à gauche son visage de tous les jours et son maquillage Sirène à droite.

Photo Keystone

sur votre bloc notes

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social, situé au 1215 boulevard St-Joseph, aujourd'hui 20 novembre, à 2 h. et à 7 h. 30. Ce cours sera le dernier avant les démonstrations de menus pour les Fêtes; le thème en sera : La Ste-Catherine.

Vente de charité

La vente de charité annuelle organisée par les Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, au profit des oeuvres du Centre social Sainte-Brigide, se tiendra les vendredi et samedi, 22 et 23 novembre prochain, de 10 h. du matin à 9 h. du soir, au local du centre, situé au 1593, rue Maisonneuve, près De Montigny. Pour tous renseignements, composer LA. 2-1791.

Académie Sainte-Catherine

La prochaine réunion de l'amicale de l'Académie Sainte-Catherine, aura lieu le dimanche 24 novembre prochain, à 2 h. 30, au 2380 est, rue Sainte-Catherine. Ce communiqué doit être considéré comme une invitation personnelle.

N.-D. de Sherbrooke

La réunion annuelle de l'Amicale du Mont-Notre-Dame de Sherbrooke aura lieu le dimanche 24 novembre prochain, à 2 h. 30. Toutes les anciennes élèves de cette institution peuvent considérer ce communiqué comme une invitation personnelle.

A l'hôpital du Sacré-Coeur

L'assemblée annuelle de l'amicale des Infirmières de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville aura lieu le dimanche 8 décembre prochain, à 1 h. 30. Toutes les amicalistes y sont invitées.

Pèlerinage

...Un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette, Enfield, N.H., aura lieu les samedi et dimanche, 14 et 15 décembre prochain. Pour tous renseignements, s'adresser à J.-L. Desroches, 1270, rue Fort.

Problèmes de l'enfance exceptionnelle partout, les mêmes, dans le monde

A la conférence sur l'Education des enfants exceptionnels qui avait lieu hier, au Reine-Elisabeth, sous les auspices du Conseil des Oeuvres, du Montreal Council of Social Agencies et du Rotary Club de Montreal qui célèbre cette semaine son jubilé, on avait invité le Dr William M. Cruickshank, à parler du "rôle du citoyen dans l'éducation des enfants exceptionnels'. Le Dr Cruickshank, qui est fondateur et directeur du Département de l'éducation spéciale et de réhabilitation, de l'Université de Syracuse, N.Y. après avoir déclaré que les problèmes de l'enfance exceptionnelle sont partout les mêmes dans le monde, s'attacha à décrire plus spécialement ce qui avait été fait dans son pays, les Etats-Unis, dans ce domaine. Il établit tout d'abord qu'un cinquième de la population mondiale peut être considérée socialement, physiquement ou mentalement mal adaptée.

Aux Etats-Unis, déclarait-il, ce sont les parents qui, du jour au lendemain, sont sortis de leur léthargie, de leur espèce de complexe de culpabilité pour passer à l'action et envisager ouvertement les solutions à apporter pour venir en aide aux enfants considérés handicapés pour une raison ou pour une autre.

Cette levée en masse des parents a eu lieu au début des années 40 et a donné lieu à la formation de groupes-champignons qui ont déferlé sur tout le continent. Alors que depuis 20 ans, dans l'Etat de New York, on attendait une législation pouvant donner des résultats concrets, il a fallu 18 mois d'efforts concertés des parents pour former 2,800 professeurs affectés à l'éducation des enfants exceptionnels. Il y a 10 ans, on comptait seulement 13 Etats ayant une personne ou deux s'occupant de ces problèmes à l'échelle gouvernementale. Aujourd'hui, 50 Etats ont entre 2 à 26 personnes s'occupant à plein temps, au nom du gouvernement, des problèmes de ces enfants.

Jusqu'en 1957, on n'avait pas voté un sou pour la recherche concernant les problèmes des enfants handicapés. Aujourd'hui, grâce toujours aux parents qui ont fait bouger les législateurs, on consacre un million de dollars par année pour la recherche seulement car il faut préparer des éducateurs, et cette année seulement, on a formé 200 professeurs pour enseigner aux enfants souffrant de surdité. C'est toujours grâce aux parents par l'entreprise des organismes féminins, des clubs sociaux qu'ont été formés le National Institute of Health Mental Hygiene, le Neurological Institute et l'Institute of Child Development.

Depuis que Roosevelt a contribué à secouer l'opinion, des dizaines de milliers d'handicapés sont employés dans des centaines d'industries. Plus près de nous Kennedy avait donné six mois à une équipe avec recommandation de préparer un mémoire sur toutes les facettes du problème des mentalement retardés.

De tous les coins du pays, les messages affluèrent au Congrès réclamant pour les enfants exceptionnels, la même attention que l'on accordait aux enfants normaux; et il y a trois semaines, on votait $329 millions pour s'attaquer aux solutions qui s'imposent ; $11 millions seront affectés à la planification du projet seulement ; les autres millions seront consacrés à la recherche, aux cliniques, à l'éducation, etc., et dans quelques années, dit en terminant le Dr Cruickshank, on peut s'attendre qu'un demi-milliard de dollars devront servir à réintégrer dans la société ce potentiel humain constitué par ce qu'il est convenu d'appeler les enfants exceptionnels.

Pour que le chou-fleur ne s'émiette pas en cuisant, tremper les bouquets dans de l'eau froide additionnée du jus d'un demi-citron. Au bout d'un quart d'heure, les plonger dans l'eau bouillante et laisser bouillir vingt minutes au minimum. Eteindre sous la marmite, le chou-fleur achevant sa cuisson en tiédissant dans son eau.

nouvelles brèves

La "Mouette" au Népal

CALCUTTA, (Reuter) — Valentina Tereshkova et son mari le cosmonaute Andrien Nikolayev poursuivent aujourd'hui leur lune de miel en Inde.

Ils ont pris l'avion ce matin pour le Népal où ils séjourneront pendant deux jours.

Un troisième cosmonaute soviétique, le colonel Valery Bykovsky, et son épouse, se sont joints au jeune couple.

Carmen Amaya est mourante

GERONE, (Catalogne) (AFP) — Carmen Amaya lutte contre la mort: aujourd'hui, son pouls était très faible, elle ne parlait qu'avec difficulté et ses forces diminuent.

Son médecin, le Dr Francisco Garcia, ne quitte pratiquement plus son chevet. Alitée dans la villa de Bagur, près de Gerone, la danseuse gitane, qui souffre d'une affection rénale, a surmonté avec peine la crise particulièrement aiguë de mardi dernier. Elle avait reçu les derniers sacrements. De forts calmants avaient cependant réussi à lui faire passer une nuit calme. Le lendemain se manifestait un très léger mieux. Vendredi, Carmen Amaya se prêtait même, une fois encore, aux exigences des photographes: elle était en effet décorée par le maire de Barcelone, venu à son chevet, de la médaille du mérite artistique et recevait le cordon des dames de l'ordre d'Isabelle la catholique.

Depuis, son état de santé marque des hauts et des bas.

Agée de 50 ans, Carmen Amaya souffre des reins depuis l'âge de 18 ans. L'an dernier, elle avait dû suivre un traitement énergique à Barcelone. En septembre dernier, elle était hospitalisée à Madrid, puis à Barcelone et enfin transportée chez elle à Bagur.

Baptême sur l'eau

PHILADELPHIE. (AP) — Le dernier né du consul du Canada à Philadelphie a été baptisé à bord d'un bateau canadien accosté à la base navale.

L'enfant de M. et Mme Wiley J. Millyard, né le 9 octobre dernier a été prénommé Tamsel Joan.

Le bateau est resté quelque temps à Philadelphie à l'occasion de la semaine du Canada, laquelle se termine samedi prochain.

La reine du rodéo

TORONTO. (PC) — Mari-Lou MacDonald, de King City, en Ontario, mannequin et comédienne à la télévision, sera couronnée reine du rodéo dimanche prochain lors du concours de championnat de rodéo au "Maple Leaf Gardens".

Agée de 23 ans, Mari-Lou a reçu son premier poulin à l'âge de 3 ans. Depuis, elle fut gagnante de plusieurs trophées. En 1962, elle était nommée "Miss Canadian Cowgirl" par le comité exécutif de l'organisation des rodéos.

Il échange sa femme contre des chèvres

MOMBASA, (Kenya). (Reuter) — Un Africain a été arrêté à Malindi, à une centaine de kilomètres au nord de Mombasa (Kenya), sous l'inculpation d'avoir escroqué un habitant de son village d'une somme de cinquante livres sterling, en se faisant remettre du bétail et des chèvres.

Le prévenu avait fait passer sa femme pour sa fille et l'avait offerte en mariage contre la remise de la dot traditionnelle.

Simpson MONTREAL

Une offre spéciale de Revlon...

Silicare Médicamenté de *Revlon*

Epargnez $1... tout en offrant à vos mains et à votre corps le luxe d'une lotion merveilleuse... Un luxe d'ailleurs nécessaire pour affronter l'hiver ! En effet, Silicare, une lotion infiniment douce protège votre peau tout en guérissant les irritations causées par le vent et le froid...

Rég. Format 12 oz. 2.75

1.75 ch.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — PRODUITS DE BEAUTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

TRICOTS EXCLUSIFS
CAREL
6612, ST-HUBERT
CR. 2-2025

N'ATTENDEZ PAS A LA VEILLE DE NOEL !
SPECIAL AVANT NOEL
PFAFF
ZIG-ZAG
Boutons Boutonnières Broderie automatique
GRATIS COURS DE COUTURE
$70.00 DE REDUCTION

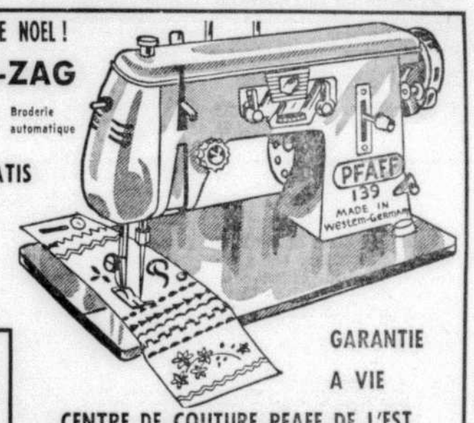

GARANTIE A VIE
CENTRE DE COUTURE PFAFF DE L'EST
LA. 6-2847
3819 EST, STE-CATHERINE

Gratis!

Gagnez un bas de Noël de sept pieds de hauteur... Cadeaux pratiques pour toute la famille. Chaque achat vous donne une chance de participer. Un bas dans chacun des magasins J.-B. Lefebvre, soit 31 bas de Noël d'une valeur globale de $1,550.

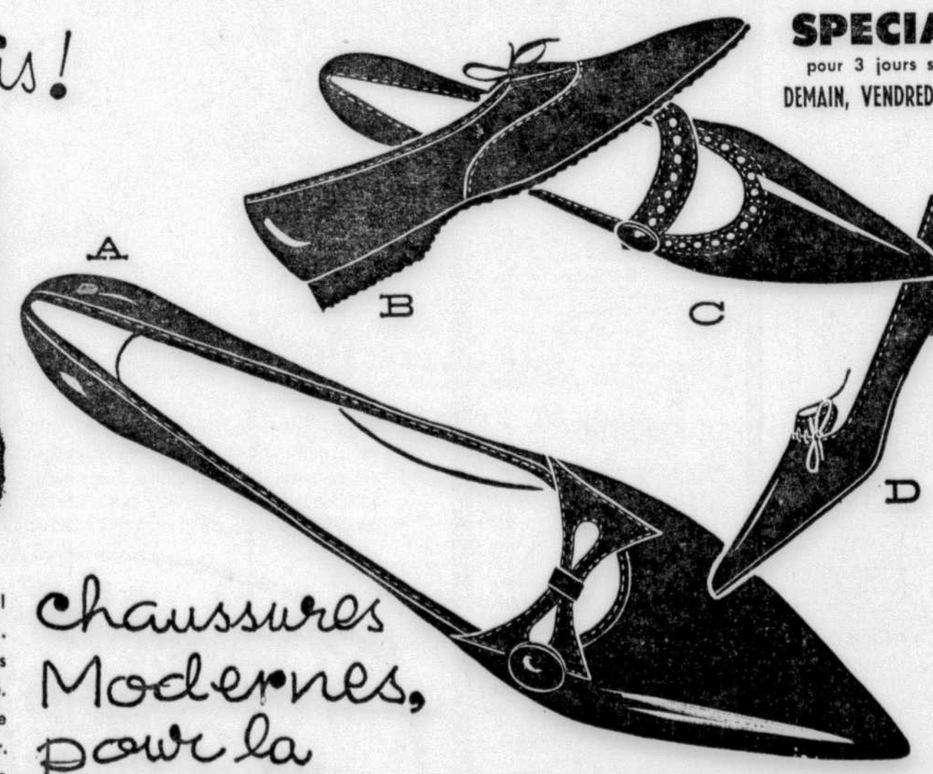

Chaussures Modernes, pour la jeune fille moderne!

VOICI QUATRE DES NOMBREUX MODELES DE LA COLLECTION J.-B. LEFEBVRE

SPECIAUX
pour 3 jours seulement
DEMAIN, VENDREDI et SAMEDI

A — Escarpin en "Varlon" noir avec applique de cuir verni sur l'empeigne. Talon plat. Semelle et talon de composition. 4 à 9.
spécial 2.87

B — Soulier de style lacé à 2 oeillets. Semelle et talon d'une seule pièce antidérapante. 4 à 9.
spécial 2.97

C — Escarpin à courroies en "Varlon" noir mat avec empeigne perforée. Semelle et talon de composition. 4 à 9.
spécial 2.87

D — Escarpin de souple cuir à gant avec patte montante. Lacet décoratif. Semelle de composition et talon "Champagne". 4 à 9.
spécial 4.87

Les commandes postales adressées à
9950 boul. Ray. Lawson, Ville d'Anjou
seront remplies avec soin

LES 31 MAGASINS
J.-B. Lefebvre LTÉE

Voyez le bottin téléphonique pour l'adresse du magasin le plus près de chez vous

Le courrier de Pauline Lamy

Budget, cartes et humeur

J'aime beaucoup votre courrier que je lis tous les soirs. Je viens à mon tour vous demander conseil. Nous sommes mariés depuis vingt ans et nous avons cinq enfants, de seize à quatre ans.

Mon mari gagne $113 net par semaine. Voiture fournie par la compagnie, essence et toutes dépenses payées. Boni de $500 à $600 par an. Nous avons une maison à nous, comprenant un logement loué qui nous rapporte $50 par mois. (Dans 6 mois, notre maison sera entièrement payée.) Une assurance nous coûte $15. par mois, une autre $100, une troisième $80 par trois ans. Chauffage : environ $125 par an. Taxes : $250 par an. Téléphone : $6 par mois. Electricité : environ $15. par mois. Restent quelques petites dépenses comme le nettoyage (mais très peu, car j'en fais beaucoup moi-même), et le solde d'un compte — $60, payable en six mois.

Je reçois $38 d'allocations par mois, avec quoi je suis censée habiller les enfants. Il arrive souvent que je dois prendre de cet argent pour acheter du linge de maison et quelques petites choses personnelles. Il est très rare que je demande à mon mari de l'argent pour m'habiller. L'été dernier, je me suis acheté une seule robe ($10). Maman m'en a donné quelques-unes que je me suis ajusté moi-même et je me suis acheté deux coupons de $0.50 et $0.60 pour compléter ma garde-robe. Je suis assez habile en couture et tricot. Inutile de vous dire que j'habille moi-même mes filles.

Pour la viande, l'épicerie, la pharmacie, la vaisselle de cuisine à remplacer, le lait, le pain et les petits articles dont les écoliers ont besoin, mon mari me remet $45 par semaine — cette somme incluant $5 pour moi-même. Inutile de vous dire que, le plus souvent, j'ai besoin de ces $5 pour les dépenses courantes de la maison.

Les autres factures, c'est mon mari qui y voit et je ne sais pas combien il lui reste pour ses dépenses. Il fume, boit quelques eaux gazeuses, prend deux repas par jour en dehors de la maison. Je ne lui reprocherais pas ses dépenses car je sais qu'il travaille fort pour gagner cet argent. Je me dis : "Après tout, c'est son argent !"

Ce qu'il aime, c'est jouer aux cartes à l'argent. Moi qui détestais les cartes, j'ai appris pour lui faire plaisir, mais nous perdons de $10 à $15 par semaine et nous ne gagnons que rarement. Veiller jusqu'à 3 ou 4 heures du matin tous les samedis soirs me fatigue beaucoup. J'aime les amis avec qui nous jouons et cela me fait du bien de voir du monde, par ailleurs. Mais parfois, j'aimerais passer une soirée avec des parents ou d'autres amis, rien que pour jaser...

Mon mari est travaillant et honnête. Ce sont là de belles qualités que j'apprécie à leur valeur. Mais il est sévère et très prompt. Quand il a des reproches à faire, soit aux enfants, soit à moi, même si c'était devant le Pape, il n'y va pas de main morte. Il semble qu'il pourrait attendre que nous soyons seuls. Je n'ose rien dire car je crains que ce soit dix fois plus désagréable. J'aime mon mari comme au tout premier jour. Lui... je me le demande parfois. S'il voulait... on a tout pour être heureux.

Je dois vous ennuyer avec tous mes tracas, mais ça me fait du bien de me confier à quelqu'un. La question précise que je veux vous poser, c'est : est-ce que je reçois assez pour les dépenses que j'ai à rencontrer ou est-ce que je pourrais faire mieux ? J'aimerais avoir $2 par semaine que je pourrais garder pour moi. Suis-je trop exigeante ?

—"MAMAN DE CINQ BEAUX ENFANTS"

Ayant examiné soigneusement votre budget, je me suis tout de même permis de le soumettre à quelqu'un que j'estime plus compétent que moi en cette matière. Or, tout comme vous, nous arrivons à la conclusion que vous pourriez recevoir $60, au lieu de $45 (ou à tout le moins $55) par semaine pour les mêmes dépenses, sans compromettre l'équilibre financier de la famille et sans pour autant nager dans l'argent. Parlant de votre mari, vous écrivez : "Après tout, c'est son argent !" En un sens, c'est exact. En un autre, ce ne l'est pas : vous aussi vous travaillez pour contribuer au bien-être de la famille... et donc vous avez tout droit de le faire plus confortablement, étant donné que le revenu le permet.

Les cartes... Je vous comprends. Mais je ne crois pas que vous puissiez changer quoi que ce soit à cet état de choses. Vous le savez, d'autres épouses ont des problèmes de loisirs combien plus lourds que le vôtre !

Enfin, les reproches en public... Votre mari sait-il, une fois calmé, combien il vous a fait de la peine ? Essayez encore de le lui expliquer et ne cessez pas d'espérer qu'il contrôle mieux ses humeurs, un jour.

Pauline

Cuisine santé beauté

AU MENU DEMAIN

Salade au poulet
Macaroni au fromage
Carrés aux pommes à la crème sûre
Thé-citron

Salade au poulet

- 1½ t. de poulet cuit
- 1 t. de céleri haché
- ½ c. à thé de zeste de citron
- 1 c. à table de jus de citron
- 2 t. d'oignon finement haché
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de paprika
- ¼ t. de vin blanc OU de jus de citron
- 1 avocat
- ½ t. d'amandes grillées effilées
- ½ t. de mayonnaise
- 1 laitue de Boston

Mélanger le poulet, le céleri, le zeste et la cuillérée à table de jus de citron, l'oignon haché, le sel, le paprika et le vin. Laisser reposer au réfrigérateur pendant quelques heures. Au moment de servir, préparer l'avocat. Le couper en deux, enlever les graines et la pelure. Trancher la pulpe et lui ajouter les amandes, la mayonnaise et le mélange au poulet. Mêler très légèrement. Servir dans des coupes de laitue.

Macaroni au fromage

- 4 tranches de bacon
- ¼ t. d'oignon haché
- ¼ t. de piment vert haché
- 1 boîte (15 onces) de macaroni au fromage
- 1 t. de fromage cheddar
- Sel et poivre

Couper le bacon et le faire frire dans une poêle jusqu'à ce qu'il soit croustillant; le retirer et l'égoutter. Enlever la graisse de la poêle en ne laissant que la valeur d'une cuillerée à table. Faire revenir l'oignon et le piment vert. Ajouter le macaroni au fromage, le bacon et le fromage coupé en cubes. Cuire sur feu très doux jusqu'à ce que le fromage soit fondu et le macaroni bien chaud. Assaisonner, au goût, de sel et de poivre.

Carrés aux pommes à la crème sure

- 1½ t. de farine tamisée
- ½ t. de sucre
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ½ c. à thé de cannelle
- ½ t. de lait
- ¼ t. de beurre mou
- 2 oeufs
- 1 t. de pommes à cuire
- ½ t. de crème sure vendue dans le commerce
- 1 oeuf légèrement battu
- ¼ t. de sucre
- ½ t. de noix hachées

Tamiser tous les ingrédients secs ensemble. Ajouter le lait, le beurre et un oeuf non battu. Mélanger pour obtenir une préparation homogène. Ajouter les pommes épluchées et coupées en quartiers; verser dans un moule de 9x9x2". Battre légèrement le deuxième oeuf et lui ajouter la crème sure; verser cette préparation sur la première. Saupoudrer de sucre et de noix hachées. Cuire dans un four préchauffé à 375°F pendant 30 minutes environ. Couper en carreaux et servir chaud avec de la crème fouettée.

L'imagination poétique chez Saint-John Perse

La dernière conférence que Monique Parent devait prononcer à l'Université de Montréal portait sur l'imagination poétique de Saint-John Perse. Monique Parent, professeur à l'Université de Strasbourg, agrégée de grammaire et docteur es-lettres avait été invitée conjointement par l'institut scientifique franco-canadien et la faculté des Lettres de l'université de Montréal, à donner une série de cours à la faculté des Lettres.

"Une enfance éblouie de lumière et de jeux exaltants"... voilà peut-être la première source de l'imagination poétique de Saint-John Perse. En effet, comme le disait Monique Parent au tout début de sa conférence, Alexis Saint-Léger Léger, né à la Guadaloupe en 1887 est le poète aimé des dieux. La destinée semble lui avoir offert tout ce qui peut enrichir une vie d'homme.

"Cette enfance princière s'épanouit dans les merveilles de la nature tropicale et un tempérament optimiste et enthousiaste permet à l'enfant de ne pas s'habituer, se blaser devant tant de biens." Soleil, fleurs, bateau et mer l'enchantent et il tire mille images de toutes ces beautés : **Eloges** (1908), **Anabase** (1921), **Amers,** etc. On sait que Saint-Léger Léger devait obtenir le prix Nobel de littérature en 1960.

La deuxième source où puisera l'imagination poétique de Saint-John Perse est peut-être ses voyages. A 11 ans, ses parents; ruinés par un tremblement de terre, reviennent vivre à Paris où l'enfant fort doué se passionne pour les lettres classiques, la botanique, la physique, le droit, la philosophie, la médecine psychiatrique. A 27 ans, il entre dans la carrière diplomatique qui le conduira à Pékin, en Corée, au Japon, en Mongolie, en Asie centrale, en Polynésie, pour devenir de 1931 à 1940 secrétaire général des Affaires étrangères. Renvoyé par Paul Raynaud en 1940, il refuse le poste d'ambassadeur qu'on lui offre et il s'exile à Washington.

La conférencière analyse fort bien les sources de cette imagination poétique : "Dans la multiplicité des expériences humaines, des connaissances encyclopédiques Saint-John Perse a puisé une multitude de visions : son imagination est un trésor de choses vues et de choses lues."

Le monde extérieur si présent à cette poésie sous tant d'aspects divers, les climats si variés qu'il sait recréer ne sont pas là seulement pour eux-mêmes. Si la nature tropicale est seulement dans **Eloges** un cadre de vie et un objet d'émerveillement, l'imagination du poète ne va pas tarder à se saisir de ce monde visible pour l'élever au rôle de symbole.

S'arrêtant au poème EXIL, la conférencière constate : "Ce ne sont plus les objets du monde qui frappent le poète, ce sont les éléments où il projette ses états d'âme : **Neiges. Pluies, Vents** c'est le mouvement des eaux et de l'atmosphère qui symbolisent l'âme humaine, sa puissance, son activité, ses émotions et plus particulièrement l'esprit du poète aux prises avec le langage".

Analysant tour à tour **Eloges, Anabase** Mlle Parent en déduira que..." l'imagination poétique de SJP apparaît comme celle d'un magicien capable de faire surgir l'unité d'un monde innombrable d'objets précieux; mais sa baguette c'est son langage, ce mode d'expression si original "qui ne prend pas les choses de face, mais les dit de profil".

En terminant Mlle Parent conclut : "L'imagination poétique de S.J.P. se caractérise par le goût de la grandeur et de l'immensité; elle a un caractère cosmique et la vision du poète, loin de se contenter d'un univers clos, se meut dans un monde largement ouvert, traversant avec aisance l'espace et le temps. C'est bien l'image d'un poète du XXe siècle, le siècle de l'avion et des fusées spatiales, le siècle de l'évolutionnisme de la préhistoire et des visions du monde futur. Si Ronsard a été le poète de l'humanisme de la Renaissance, Saint-John Perse peut être considéré comme le poète de l'humanisme moderne".

Bonne Idée!

Si vous avez des restants de pains de savon, plutôt que de les mêler ensemble, pourquoi ne pas faire de jolis et pratiques gants de toilette ? Vous n'avez qu'à enfouir des petits morceaux de savon dans une éponge, ou encore de les enfouir dans un gant fait de tissu éponge.

Vous pouvez laisser libre cours à votre imagination en cousant ces petits gants en forme d'animaux, coeurs ou points de diamants.

Ou encore laisser fondre les petites pièces de savon dans un pot auquel vous aurez ajouté de l'eau très chaude. Vous trouverez bien ce surplus de savon pour le bain ou le shampoing des enfants.

ANNONCE

"MAIS JE N'AI PAS PLUS DE TRENTE ANS!"

Est-ce votre façon de protester lorsque quelqu'un essaie de deviner votre âge? Rides, et imperfections vous font paraître plus vieille. La plupart du temps, le savon est responsable de cet état de choses. Les récentes annonces sur le savon vous en donnent la preuve. Elles vous démontrent que le savon a besoin de la richesse du cold cream pour le compléter. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream — le Pond. Le COLD CREAM DE POND fait disparaître les impuretés et les traces de maquillage. Le COLD CREAM DE POND humidifie les tissus et les adoucit. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND — et retrouvez la beauté de votre jeunesse que le savon vous a ravie.

Marshalls Silks & Fabrics Inc.

Nous vendons au comptant.
Nos prix reflètent nos économies.

VENTE

CE SERA BIENTOT L'HIVER ! TOUJOURS DES EPARGNES FORMIDABLES A CE TEMPS-CI.

IMITATION MOUTON DE PERSE
Autrefois 14.95 ½ prix maintenant 7.49
Qualité discontinuée, 50" larg. Brun gris — noir.

BOUCLE MOHAIR
54" large — *Val. comp. 5.95*
La sensation de la saison ! Réduit de notre stock. Idéal pour tuniques, robes. Blanc et pastels. 3.95

LAINAGES
54" large — *Val. comp. 7.50*
Venez voir ces merveilleux lainages d'automne ! Se transformeront en confortables manteaux d'hiver et costumes. La plupart en tweed épais et tissus nouveautés. 3.49 vge

REMARQUABLES LAINAGES
54" large — *Val. jusqu'à 3.95*
Venez voir ce que 1.79 vous procurera. Venez en chercher à ce prix. Quantités limitées. Tissus fantaisie, carreautés — tweeds et autres. 1.79

JERSEY METALIQUE 50" larg. unis et iridescents 3.95

BROCARTS CLOQUES
36" large — *Val. comp. 4.95*
Riches brocarts cloqués unis. Chics, élégants. Vaste gamme de motifs et couleurs. 2.79

1000 VERGES DE TISSUS DIVERS
UNIS, MOTIFS NOUVEAUX
36" large — *Val. jusqu'à 3.95*
Choix désassorti de mélanges laine et tissus synthétiques. Réduits pour solder. Tous des importations. 1.99

BROCARTS CHINOIS
36" large — *Val. comp. 1.95*
Fameux motifs pagode. Fond de diverses couleurs. Idéal comme cadeaux des Fêtes. 1.59

PEAU DE SATIN
36" — 47" large — *autrefois 1.95 à 4.95*
Belle qualité pour robes du soir ou de mariées. Qualités diverses. Quelques-unes de fins de série. Vaste gamme automnale de fonds médiums et pastels; aussi en noir et blanc. 1.49

1,000 VERGES DE NOUVELLE RAYONNE IMPRIMEE
36" large — *val. 1.95*
Imprimés petits et moyens. Beau motif élégant. 1.00

ELEGANCE DE LA MODE
COTONNADES IMPRIMEES IMPORTEES
Largeur 36" — 44" — *Val. jusqu'à 2.50*
Toutes des cotonnades imprimées, lavables, lavez-et-portez, résistant au froissement. Choix de fond satiné ou uni. 1.59

QUADRILLES MADRAS ET MOTIFS NOUVEAUX
Larg. 42" — 47" — *val. 2.95*
Un tissu à manteaux lavez-et-portez de qualité supérieure. Choix de jolis quadrillés ou de tartans nouveaux. 1.49

FIN CORDUROY HOLLANDAIS IMPORTE
Larg. 40" — *val. 1.95*
Un corduroy à côtes fines de qualité supérieure et lavable à la main. Très bon choix de couleurs. 1.00

SATINETTE IMPRIMEE 39" DE LARGE VENTE .69
Imprimés variés, jusqu'à 1.59
Percale 38"/39" de large; petits imprimés élégants; imprimés coppertone. **Vente 49¢**
Valeurs jusqu'à 79¢.
Broadcloth de coton, valeur de 59¢. Fine texture, aucun apprêt. **3 verges pour 1.00**

"Qui dit tissus à la verge, dit Marshalls"

Un seul magasin au 1195 ouest, Ste-Catherine VI. 4-2558

Le fameux BEURRE non salé
Lactantia
MY COUNTRY REG'D. BRAND
EN VENTE DANS PRESQUE TOUTES LES EPICERIES

Carte indiquant la location de Hein Hod

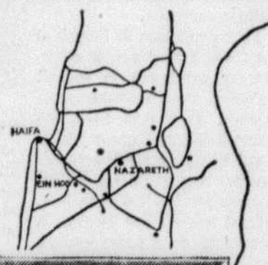

Veuillez remarquer dans notre vitrine de la rue Ste-Catherine, la peinture de Marcel Janco, peintre contemporain de haute réputation, représentant le village de Hein Hod, en Israël. Cette toile a été prêtée par le Club Montefiori.

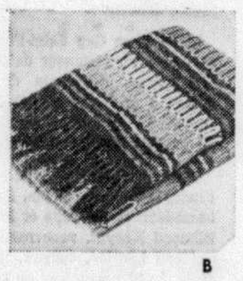

B

C

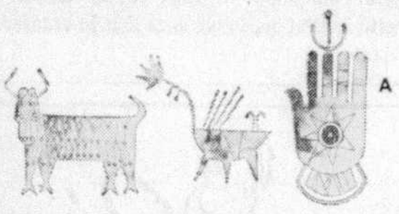

A

A. Décoration en étain pour le mur. Ch. **12.98**

B. Pour fixer au mur ou mettre sur votre table — Une pièce de toile rayée tissée à la main. Ch. **19.98**

C. Vase bleu ou blanc en terre cuite. Hauteur 20 po. Ch. **$150**

Pas de commandes postales et téléphoniques, s.v.p.

Simpson MONTRÉAL

Simpson présente une collection unique d'objets créés par les artistes résidents de

HEIN HOD

VILLAGE D'ARTISTES EN ISRAEL

Exposition et vente

de céramiques, artisanat et tissage

Coin du Cadeau, chez Simpson, au sixième

Du mercredi 20 novembre au mercredi 27 novembre

La merveilleuse histoire de Hein Hod

Le village de Hein Hod est plus qu'un village... C'est la réalisation d'un rêve longtemps caressé. En 1950, l'artiste Marcel Janco découvrit dans les montagnes du c'est-à-dire la création du Beau. Vous pouvez vous rendre Profondément impressionné par la beauté des ruines et par le site, il sentit aussitôt que cet endroit était l'emplacement rêvé pour une colonie d'artistes.

Conjointement avec un groupe d'artistes il entreprit la réalisation de son rêve... 10 longues années au cours desquelles Hein Hod fut restauré, transformé en une communauté pittoresque et de réputation mondiale. Les artistes y vivent et y travaillent ensemble, partageant le même idéal, c'est-à-dire la création du Beau. Vous pouvez vous rendre compte du résultat de leurs efforts dans cette exposition remarquable.

SIMPSON — LA MAISON DES TRESORS (769), AU SIXIEME

IL VIENT D'ARRIVER POUR NOËL

QUANTITÉ LIMITÉE

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ BIRKS

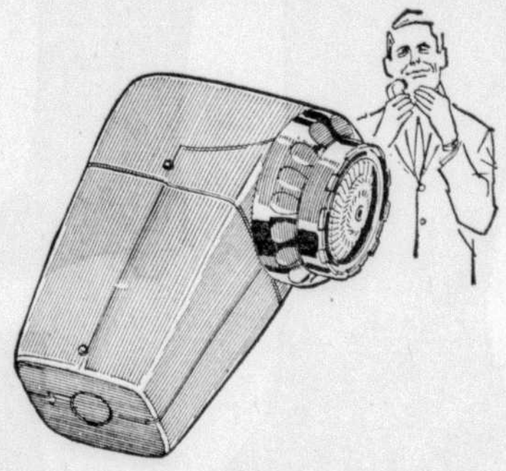

VOUS POUVEZ L'APPORTER AVEC VOUS "ACCUMEN"

Le rasoir électrique sans corde qui vous accompagnera partout.
Il suffit de mettre la fiche dans une prise de courant murale pour recharger... vous n'avez pas à acheter de piles.

De lignes simples et compactes, ce rasoir à recharge muni de lampes est l'article qu'il vous faut. Le mécanisme de haute précision permet de raser doucement et facilement... sans érafler ! La charge dure de dix à quinze rasages; un cadran automatique vous indique qu'il est temps de recharger. Rendez-vous compte par vous-même comme c'est agréable et commode d'employer le rasoir ACCUMEN.

BIRKS JOAILLIERS

SERVICE D'ACHATS :
téléphone UN. 6-1411
postes 391, 392, 393

19.95

CARRE PHILLIPS ● DORVAL ● ROCKLAND

Notre magasin du carré Phillips est ouvert jusqu'à 9 heures les jeudis et vendredis soirs

EATON VOUS PRÉSENTE DES USTENSILES À PRIX RÉDUITS

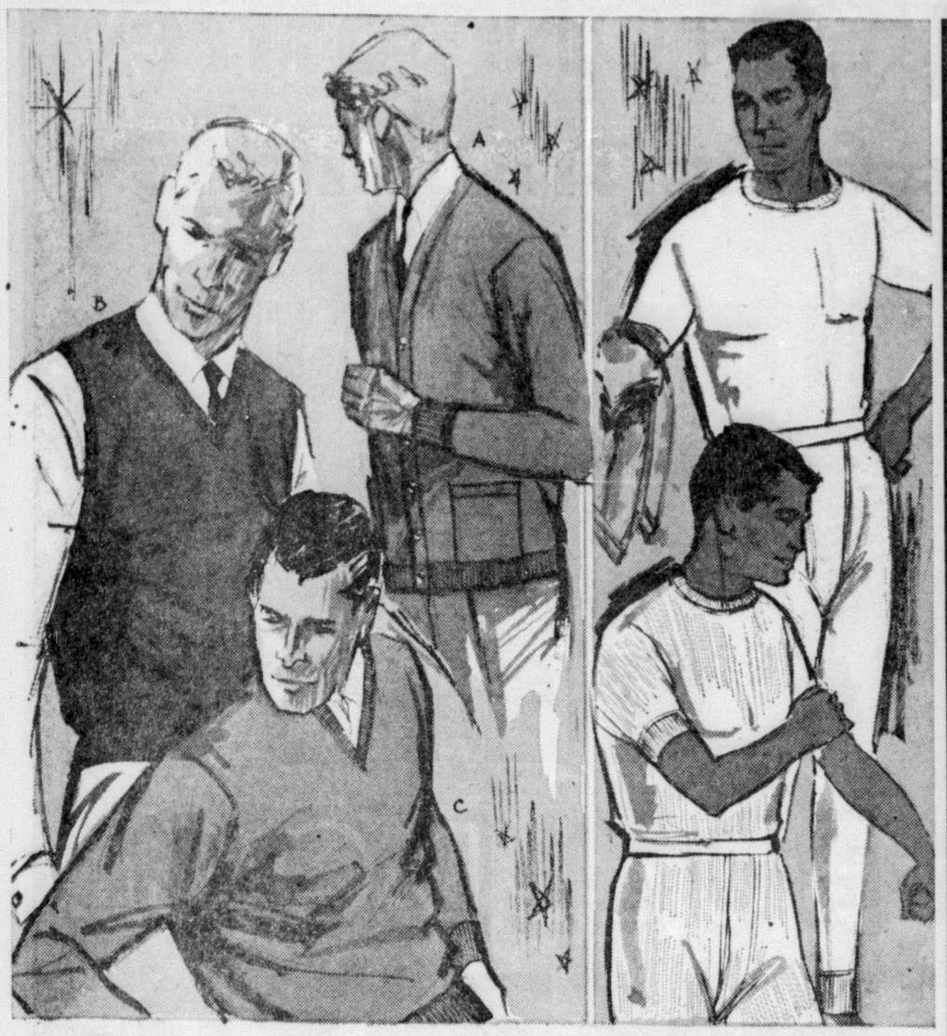

Birkdale Eaton à 20% de rabais!

Superbes chandails de laine d'agneau

Cardigan	Pullover à manches longues	Pullover sans manches
REG. 15.95	REG. 12.95	REG. 10.95
Spécial jeudi	Spécial jeudi	Spécial jeudi
12.75	10.35	8.75

Chandails "Birkdale" de marque réputée Eaton, à prix réduits spécialement pour faire connaître à un plus grand nombre de clients, la qualité supérieure et le prix extrêmement avantageux de ces chandails qui jouissent d'une haute réputation.

A. **Cardigan "Birkdale"** à 6 boutons, manches longues semi-raglan et deux poches. **Spécial jeudi 12.75**

B. **Pullover "Birkdale"** sans manches à l'épreuve permanente des mites. **Spécial jeudi 8.75**

C. **Pullover "Birkdale"** à manches longues semi-raglan et encolure en pointe. **Spécial jeudi 10.35**

Les trois dans les jolies teintes de : naturel, gris pâle, anthracite, bleu chiné, lovat, olive, marine. Tailles : 36 à 46, pour hommes.

ARTICLES POUR HOMMES (RAYON 228), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

Coton et "Dynel"

Solde de fabricant!

Sous-vêtements de coton et 'Dynel', lavables à la machine.
Gilets à manches courtes, tailles 36 à 46.

Spécial jeudi 1.69 — 2 pour 3.25

Caleçons longs, tailles 34 à 46.

Spécial jeudi 1.99 — 2 pour 3.89

Achat très spécial!

Sous-vêtements de super coton peigné anglais indémaillable. Blanc ... Gilets à manches courtes.

Spécial jeudi 1.49 — 3 pour 4.25

Caleçons longs.

Spécial jeudi 1.89 — 3 pour 5.50

Tailles : petite, moyenne, grande ou forte.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

A

Tuques de ski

en tricot de laine avec pompon fantaisie, à la matelot Toni Sailor. Noir, marine, bleu royal, bleu, rouge, bleu poudre. Tour de tête unique pour tous.

Spécial jeudi 2.95

B

Tuques "Gremlin"

Tricot tout laine pour vous protéger des rigueurs du froid. Rouge, noir, bleu marine ou bleu royal. Tour de tête unique pour tous.

Spécial jeudi 1.95

C

Casquettes laine

Tout laine, entièrement doublées. Modèle à cache-oreilles et visière. Gris foncé, marine ou brun. Tour de tête : 6¾ à 7⅝.

Spécial jeudi 2.95

CHAPEAUX POUR HOMMES (RAYON 429), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

COMPOSEZ VI. 2-9211

Pantoufles simililéopard

Un cadeau qu'il appréciera ! Pantoufles de voyage "Knight Aires" imitation léopard. Semelles et talons de caoutchouc-mousse. Pointures : petite, moyenne, grande. 5.95

RAYON 237, AU DEUXIEME ETAGE, CHEZ EATON

COMPOSEZ VI. 2-9211

Chaussettes Eatonia

Chaussettes longues élastique — Prix Eatonia 1.19 — 3 paires 3.39

Chaussettes à entrée — Prix Eatonia 1.39 — 3 paires 3.95

Confectionnées en Irlande du Nord selon les spécifications Eaton, ces chaussettes "Eatonia" sont en laine de belle qualité, à talons et pointes renforcés de nylon. Noir, anthracite, gris mi-foncé, marine, brun. Pointures : 10½ à 12.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 201, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Veuillez commander par numéro

COMPOSEZ VI. 2-9211

USTENSILES (RAYON 254) QUATRIEME ETAGE CHEZ EATON

21. Pour le fromage

Planche de bois et de céramique environ 8½" x 8", couteau à manche de céramique assorti.

SPECIAL 1.99

20. Porte-plante

Joli porte-plante en plastique avec pieds bronzés. Pot environ 8½" de hauteur x 14" de diamètre ; hauteur totale 12". SPECIAL 1.99

SPECIAL 1.99

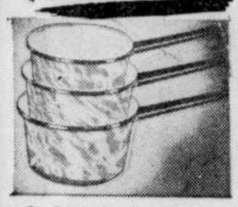

2. Jeu de 3 pièces

Casseroles en émail "Festival". Faites votre choix parmi les couleurs turquoise, rouge, jaune SPECIAL 1.99

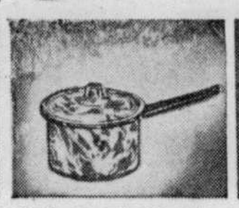

3. Casserole émail

Avec couvercle contenant un volume de ¾ de gallon. Choix de turquoise, rouge ou jaune. SPECIAL 1.99

4. Percolateur

Email "Festival", pouvant contenir 8 tasses de bon café ... Choix de turquoise, rouge ou jaune. SPECIAL 1.99

5. Rotissoire ovale

Peut contenir une dinde de 15 livres. 14½" de long sur 11" de haut. Email bleu foncé. SPECIAL 1.99

6. Théière

En terre cuite peut contenir 6 tasses. Couvercle en aluminium poli. Tient le thé chaud longtemps. SPECIAL 1.99

7. Fouet à battre

Pour battre plus facilement les oeufs. 2 fouets rotatifs contrôlés par des engrenages en nylon. SPECIAL 1.99

8. Couvertures Teco

Une marque Eaton. Pour repasser. Traité "Teflon" pour éviter les brûlures. S'ajustant à la plupart des planches à repasser. SPECIAL 1.99

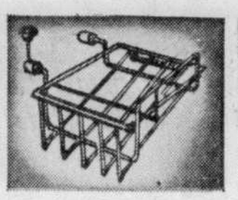

9. Pose-fer

Pour poser le fer à repasser, de construction métallique solide, s'ajustera aux fers à repasser à vapeur et ordinaires. SPECIAL 1.99

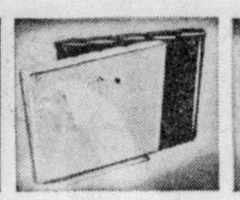

10. Humidificateurs

Contenant en plastique pouvant se glisser sur les radiateurs. De couleurs cuivre ou blanc.

SPECIAL 2 pour 1.99

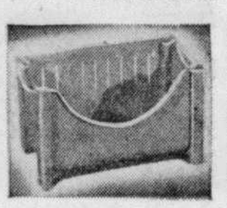

11. Pour les légumes

Contenant en plastique pouvant facilement se laver. Jaune ou turquoise, 15½" x 8½" x 8½".

SPECIAL 2 pour 1.99

12. Baignoires bébé

De marque Teco Eaton. Solide en polyéthylène épais ... Encoche pour savon pour plus de facilité. 27" x 16" x 8". Blanc, bleu, rose. SPECIAL 1.99

13. Seaux pour langes

En polyéthylène épais de marque TECO Eaton. Rose ou bleu. SPECIAL 1.99

14. Sièges pour bébés

Habituez votre enfant avec ce siege confortable en plastique. Rose bleu ou blanc SPECIAL 1.99

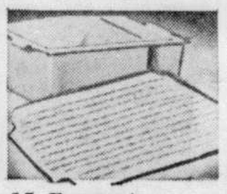

15. Egouttoir et plateau

Si facile pour la vaisselle. Avec section pour les couverts. Plateau : 12" x 16½". Egouttoir : 15½" x 20". Jaune ou turquoise. SPECIAL L'ENSEMBLE 2 PIECES 1.99

16. Graines pour moineaux

Spécial approx. 20 livres 1.99
Graines Tournesol approx. 10 lb SPECIAL 1.99

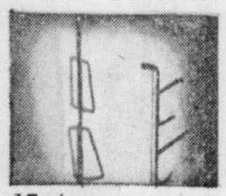

17. Anneaux-crochets

A suspendre aux portes et murs pour accrocher les essuie-mains SPECIAL 1.99

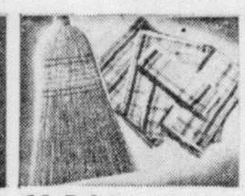

18. Balais

Fibre naturelle. Type 6 cordes. SPECIAL 1.99

18A. 8 linges à vaisselle SPECIAL 1.99

19. Hachoirs

Pour la viande. Système de fixation facile, en fonte solide, galvanisée, fourni avec 3 disques. SPECIAL 1.99

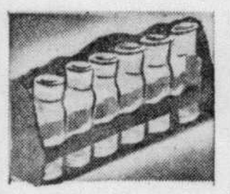

21. Porte-épices

Un bibelot aussi pratique qu'attrayant pour votre cuisine. Porte-épices en bois et six flacons de verre. SPECIAL 1.99

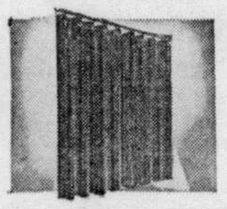

22. Rideaux douche

Rideaux de plastique de format courant en quatre ravissantes couleurs : blanc, rose, Jaune, vert. SPECIAL 1.99

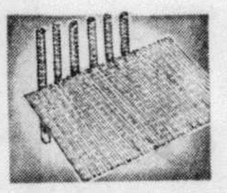

23. Napperons paille

Ensemble de 6 dessous d'assiettes en paille ligamentée au fil doré. Environ 12" x 18". Bleu, brun ou jaune.

6 pour 1.29

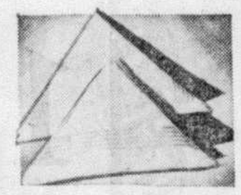

24. Grands linges

A épousseter, en finette, environ 16½ x 16½". Rayures rouges sur fond ivoire. 6 par paquet. SPECIAL 6 pour 1.99

25. Bocks à bière

Métal léger à fond de verre transparent. Environ 5½" de hauteur et 3½" de diamètre. SPECIAL 1.99

26. Plateaux à glace

Plateaux d'aluminium à surface cailloutée. Dispositif pour enlever les 13 cubes facilement. Environ 11" x 4½" x 1½". SPECIAL 1.99

SPECIAL 2.99

27. Rideaux

Rideaux de plastique pour la douche et la fenêtre de votre salle de bains. Blanc sur blanc, rose sur blanc, noir sur gris.

Spécial, l'ensemble 2.99

28. Tabourets

Tabourets de bois à siège coussiné, recouvert de plastique. 12½" x 12½" x 20". Bleu, rouge, jaune. Pliants. Spécial 2.99

29. Sept pièces

Acier inoxydable, manche de plastique noir ... Fourchette, pelle, pileur, cuiller pleine, cuiller ajourée et rateliez. SPECIAL 2.99

30. Percolateurs

Grand format pour réunions — poignée noire. SPECIAL 2.99

31. Réchauds

En aluminium avec cuiller et socle de métal pour conserver les sauces bien chaudes. Spécial 2.99

32. Vadrouilles

TECO de marque Eaton. Modèle à éponge, facile à manipuler. Manche de bois, de métal. Avec rechange Spécial 2.99

33. Séchoirs

En bois, pratiques pour intérieur. Se plient pour le remisage. Environ 60" de hauteur x 30" x 20". Spécial 2.99

34. Plateaux TV

En métal sur pieds pliants ... S'inclinent pour lire ou manger au lit. Motif floral sur fond blanc. Environ 16" x 22". SPECIAL 2.99

35. Vadrouilles

TECO de marque Eaton. Vadrouilles amovibles pour en faciliter le lavage. SPECIAL 2.99

36. Poubelles

Solide acier galvanisé. Environ 20" de hauteur, 16½" de diamètre. Deux poignées et couvercle hermétique. SPECIAL 2.99

SPECIAL 3.99

37. Six couteaux

A bifteck — une idée de cadeau. Lame d'acier inoxydable et manche de bois. SPECIAL 3.99

38. Voiturettes

Pour magasiner. En métal, environ 25" de hauteur, 21" x 12". Deux roues garnies de caoutchouc SPECIAL 3.99

39. Tables métal

Pratiques dans la cuisine, la buanderie, etc. Environ 30" de hauteur, 15" x 20". Une tablette ... Blanches à pieds noirs. SPECIAL 3.99

40. Armoires

A pharmacie, en métal avec deux tablettes. Miroir de verre, haut arrondi. Environ 12" x 18". SPECIAL 3.99

41. Jolies boîtes

A gâteaux. Couvercle d'aluminium martelé, environ 4" de hauteur ; assiette de verre 11½" de diamètre. Bouton de plastique noir. Spécial 3.99

42. Cafetières

Cafetières de verre, capacité 8 tasses. Filtre de verre facile d'entretien. Environ 10½" de hauteur. Spécial 3.99

43. Pratiques !

Escabeaux en acier, environ 15" de hauteur avec pieds bronzés. Marches recouvertes de caoutchouc noir. Spécial 3.99

34. Plateaux TV

En métal sur pieds pliants ... S'inclinent pour lire ou manger au lit. Motif floral sur fond blanc. Environ 16" x 22". SPECIAL 2.99

35. Vadrouilles

TECO de marque Eaton. Vadrouilles amovibles pour en faciliter le lavage. SPECIAL 2.99

36. Poubelles

Solide acier galvanisé. Environ 20" de hauteur, 16½" de diamètre. Deux poignées et couvercle hermétique. SPECIAL 2.99

44. Quatre pièces

Jolies parures de céramique pour la chambre de madame. Deux flacons une boîte à poudre et un plateau. SPECIAL 3.99

45. Bacs roulants

Acier chromé, de fabrication canadienne.
17" x 9½" x 7½" de hauteur. Spécial 3.99
19" x 9½" x 6" de hauteur. Spécial 3.99
19" x 12½" x 6" de hauteur. Spécial 3.99

46. Colonnes chromées

Pour salle de bains ou cuisine. Ces colonnes ont deux anneaux et deux tringles : 7'8" extensibles à 8'8".

Spécial 3.99

ARTICLES DE MENAGE (RAYON 254), AU QUATRIEME ETAGE CHEZ EATON

Le Ronson C F L. Mark II

Ce rasoir électrique est doté d'un vibrateur de grande vitesse, de super-lames assurant un rasage net et précis. Les têtes se replacent facilement et sont aisées à nettoyer. Permet la coupe des favoris. Rebord en chrome inoxydable amovible. Profitez de cet achat qui arrive à temps avec la période des cadeaux. Dans une boite plastique.

Spécial jeudi

13.99

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

MONTREAL, MERCREDI 20 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 32

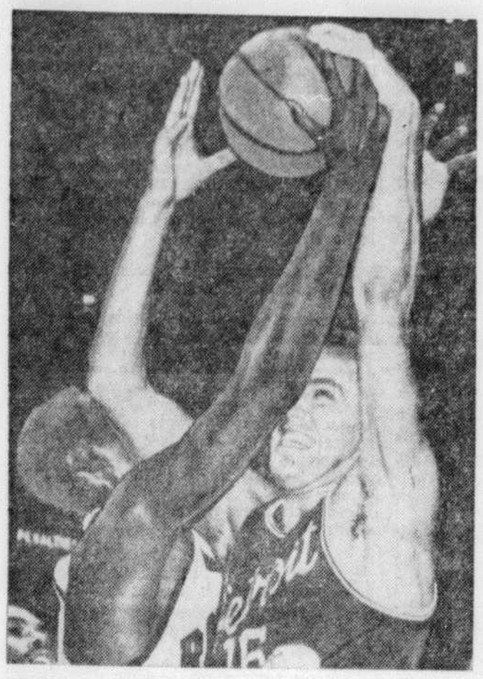

SYMPHONIE EN NOIR ET BLANC — Bras blancs, bras noir... tous en quête du ballon, présentent une intéressante symphonie de couleurs. Il s'agit du centre BOB FERRY, des Pistons de Détroit (à droite) qui tente d'enlever le ballon à l'avant BOB BOOZER, du Royal de Cincinnati, au Madison Square Garden.

Téléphoto UPI

ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le problème des sports et des loisirs aux alentours de Montréal

André Coutu nous causait récemment du problème des sports et des loisirs dans ces villes tout autour de Montréal dont la population a doublé, triplé et continue sans cesse d'augmenter. Si, autrefois, pendant trop longtemps, on estimait dans bien de ces endroits qu'il n'y avait pas lieu de se préoccuper de cet aspect, considérant que si quelques dévoués citoyens étaient disposés à s'intéresser à la questiton des loisirs de la jeunesse, c'était très bien mais que s'il n'y avait personne pour s'occuper de la chose, il n'y avait pas à s'en faire pour si peu.

Mais le point de vue a changé. Partout, maintenant, on admet en effet la nécessité d'aménager des endroits où la jeunesse peut donner libre cours à toute son exubérance dans la pratique des sports et des loisirs, d'appointer des directeurs et des moniteurs afin de structurer les programmes, de canaliser les énergies de tous ces jeunes dans une direction objective.

On souhaite que la pratique des sports et des loisirs soit plus que des périodes de détente mais qu'elle soit aussi pour ces jeunes un moyen d'améliorer leur santé, de développer leur sens de la coopération, de la discipline, du civisme, de la franche camaraderie.

C'est l'opinion de Coutu que la façon idéale d'atteindre ce but, c'est une coopération étroite entre les autorités municipales, scolaires et paroissiales de ces villes dans l'organisation des loisirs. C'est là la meilleure garantie de succès, soutient-il. C'est la façon la plus logique également car il permet d'établir un programme qui utilisera tous les endroits dans les limites de la ville pouvant servir à cette cause : les salles paroissiales, les parcs publics, les cours des écoles.

Cette coopération entre les trois services permet de même d'établir une activité très variée, s'adressant à la jeunesse entière et rencontrant les goûts et les aptitudes des uns et des autres.

S'il y a lieu d'utiliser tous les endroits disponibles que possèdent les paroisses, les commissions scolaires et les villes, Coutu estime qu'il y a néanmoins lieu pour toute ville dont la population atteint un certain niveau d'avoir sa palestre, son palais des sports, sa cité sportive, son parc des sports, peu importe le nom qu'on lui donne en autant que tous les jeunes pourront le fréquenter lorsque la chose leur sera possible, et où ils trouveront tout à leur disposition pour les loisirs, les sports aussi bien que pour une activité culturelle comme le théâtre, la musique, le chant, la chorégraphie, le folklore, la peinture, la sculpture, la céramique et autres choses du même genre.

C'est en sa qualité de directeur du service des récréatitons de la cité de Laval-des-Rapides, située aux abords de la Rivière-des-Prairies, que Coutu nous parlait de cette questiton des sports et des loisirs dans les villes qui reçoivent depuis quelques années un afflux de nouvelles familles.

Nommé conseiller technique pour les mois de juin, juillet et août, Coutu a été appointé à son nouveau poste en septembre. Très heureux de la coopération qu'il reçoit du comité sportif qui dirigeait l'activité autrefois et qui est devenu un genre de conseil consultatif, Coutu nous mentionne la collaboration des autorités scolaires, religieuses et municipales si précieuse dans sa tâche.

Projet d'un vaste centre sportif à Laval-des-Rapides

Le projet de construction d'un centre sportif et culturel proposé par le maire Claude Gagné et le conseil municipal, dont les plans doivent être livrés à la ville le 15 décembre par l'architecte, M. Gilbert Moreau, soulève un énorme intérêt, nous souligne-t-il.

Ce centre sportif, dont le coût se chiffrerait probablement à un million et demi, comprendrait un aréna pouvant accommoder de 700 à 800 spectateurs, avec vestiaires pour les joueurs et une salle pour les patineurs. La surface de la patinoire serait standard.

On trouvera également à cet endroit une piscine intérieure de dimensions olympiques, un gymnase avec plancher pour le basketball, le tennis intérieur, le badminton, le ballon-volant en plus d'une scène car le gymnase pourra se transformer à l'occasion en théâtre. Cette même scène pourra servir d'endroit pour l'école de golf.

Un détail très intéressant : tous les sièges des spectateurs à la patinoire seront situés du même côté de la patinoire ce qui permettra d'utiliser cette place pour une activité très variée.

On projette dans ce même Centre sportif et de loisirs d'installer une bibliothèque, une salle de lecture, un atelier pour les arts plastiques, une salle de réception, un cafeteria ainsi que des bureaux pour l'administration du centre et le service des récréations.

Au sous-sol, on se propose d'installer un petit gymnase pour les poids et haltères, le judo, le tennis sur table ainsi que de vastes vestiaires.

Si le centre projeté est construit, il sera situé en face d'un parc qui pourra devenir un terrain de baseball, de balle molle et où il sera également possible d'aménager un autre pour l'athlétisme léger. De plus en plus, on tend à développer cette discipline chez les nôtres.

Mais en attendant que ce projet se matérialise, il chômeront à Laval-des-Rapides car déjà la ville a eu son ne faudrait pas croire que les sports et les loisirs école de hockey pour joueurs, instructeurs et arbitres. Une ligue de hockey de 20 clubs, divisés en cinq catégories, a été formée. La section la plus élevée est la juvénile.

Des cours sont donnés en athlétisme léger, en

Voir ENTRE NOUS en page 41

Tout comme le Canadien

Le Toronto a lui aussi des ennuis

TORONTO. — Le Canadien a ses problèmes. Il ne parvient pas à vaincre les Black Hawks de Chicago et les Maple Leafs de Toronto. Mais ces derniers ont eux aussi leurs difficultés. Ils n'ont pas réussi, pas plus que le Tricolore, a vaincre les Hawks en quatre essais. A vrai dire, s'ils partagent encore aujourd'hui la deuxième place avec leurs adversaires de ce soir, les Leafs le doivent en grande partie aux cinq points qu'ils ont obtenus aux dépens du Canadien.

Le pilote Punch Imlach, qui n'a pas digéré la cinglante défaite de 6-0 encaissée par ses hommes, dimanche dernier, les a accusés de manquer de combativité. Et dès leur descente du train lundi, Imlach a conduit ses joueurs à un long exercice, suivi d'un autre au cours de la journée d'hier.

"La seule différence entre les Hawks et les Leafs est attribuable a l'esprit d'équipe des joueurs du Chicago, à ce manque d'entrain de notre part. Mais alors qu'il n'y a plus place pour amélioration chez les Hawks, il y en a chez les Leafs," a dit Imlach.

George Gross, notre confrère de Toronto, qui accompagne l'équipe de la ville-reine à l'extérieur pour la première année, a trouvé une comparaison amusante au sujet de la joute de dimanche soir dernier au stadium de Chicago.

Véritable knockout

"Les Leafs donnaient l'impression d'un ouvrier qui se serait rendu à l'amphithéâtre dans le but de remplacer des ampoules électriques et qui se serait retrouvé dans une arène face à Sonny Liston."

Le résultat : défaite par ko des Leafs !

La comparaison avait d'autant plus d'aplomb qu'elle coïncidait avec la visite de Cassius Clay à Toronto au début de la semaine. Clay continue à mousser et à bien mousser sa publicité.

Pour en revenir aux Leafs, il ne semble pas qu'Imlach ait l'intention de faire des changements à son alignement.

Shack était absent lors de la dernière visite des Leafs à Montréal, mais il a joué à Chicago. Il a été blessé au nez par Reggie Fleming, puis s'est blessé au même endroit au cours de l'exercice de lundi, mais il sera là ce soir. Il se peut qu'il joue sur la même ligne d'attaque que Bob Pulford et Eddie Litzenberger ou Ron Stewart. Keon-Armstrong-Duff formeront un autre trio, de même que Kelly-Nevin-Mahovlich.

Il est question que Kent Douglas soit rappelé des Américains de Rochester, mais présentement, Carl Brewer, Bobby Baun, Allan Stanley, Tim Horton et Al Arbour sont les défenseurs réguliers des Leafs.

Après la défaite de 6-0 à Chicago, on peut être assuré que Johnny Bower sera le gardien des Leafs ce soir.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Canadien à Toronto
Boston à New York
Détroit à Chicago

HIER

Aucune joute à l'affiche

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Vic.
Canadien	—	2	2	0	3	0	7
Détroit	1	—	1	1	2	1	6
Boston	0	1	—	1	0	1	3
Chicago	2	1	2	—	3	3	11
New York	0	2	3	0	—	0	5
Toronto	2	1	2	0	3	—	8
Défaites	5	7	10	2	11	5	40

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Vic.
Canadien	—	0	1	2	0	1	4
Détroit	0	—	1	1	0	0	2
Boston	1	1	—	0	0	0	2
Chicago	2	1	0	—	0	1	4
New York	0	0	0	0	—	0	0
Toronto	1	0	0	1	0	—	2
TOTAL :	4	2	2	4	0	2	14

LE CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pts
CHICAGO	11	2	4	61	35	26
TORONTO	8	5	2	46	44	18
CANADIEN	7	5	4	50	46	18
DETROIT	6	7	2	32	39	14
NEW YORK	5	11	0	39	52	10
BOSTON	3	10	2	31	47	8

Hervé Filion ouvrira une écurie publique

par André TRUDELLE

BOSTON. — Le pilote et entraîneur bien connu Hervé Filion a l'intention de quitter l'emploi de la ferme Lapinière, à Roger Lareau, et d'ouvrir dès le printemps une écurie publique.

C'est ce que le jeune homme de 23 ans nous a laissé entendre hier alors que nous l'avons rencontré à la piste Suffolk, à Boston.

Filion, qui est classé au 12e rang chez les conducteurs canadiens et américains, (classement de la USTA) a dépassé récemment le total de 100 victoires pour la deuxième année consécutive. "Il y a longtemps que je songe à partir à mon compte", nous a confié Filion. "Je suis jeune, mais j'ai conduit mon premier cheval en course à l'âge de 13 ans. Je suis assez aguerri pour prendre des responsabilités. Je suis devenu propriétaire de deux ou trois chevaux et je compte accepter ceux que l'on voudra bien me confier dès le printemps.

"Cet hiver, je retournerai chez mes parents à Angers et je travaillerai pour mon père."

Hervé Filion restera à Boston jusqu'à la fin du meeting de Suffolk, puis il terminera la saison à la piste Blue Bonnets.

Sandy Koufax choisi "l'athlète du mois"

NEW YORK. (UPI) — Sandy Koufax a été choisi l'athlète professionnel du mois d'octobre. Il gagne ainsi le trophée S. Rae Hickok pour la deuxième fois cette année.

Il s'était mérité le même honneur au mois de juillet en vue d'être élu le meilleur athlète professionnel de l'année.

Les étoiles de la ligue Nationale de football Jimmy Brown, des Barons de Cleveland, et Y. A. Tittle, des Giants de News York, se sont respectivement classés deuxième et troisième selon la compilation des votes des rédacteurs sportifs et les commentateurs de la radio et de la télévision.

"MADAME"... BIENTOT A MONTREAL — Le boxeur poids lourd de Toronto, GEORGE CHUVALO, a fait mine de prendre au sérieux l'accusation de l'aspirant numéro un au titre des poids lourds, Cassius Clay, qui disait de lui récemment qu'il n'était qu'une femme de ménage. Lors du passage de Clay à Toronto, Chuvalo s'est déguisé en vraie femme de ménage.

Téléphoto PC

Ligue des As

4 clubs pourraient se retrouver au 1er rang

Le propre d'un circuit où la course au championnat est vraiment serrée, c'est l'impossibilité dans laquelle sont ceux qui s'y intéressent de prévoir à l'avance le vainqueur d'un match en perspective.

Ce soir, à l'aréna de St-Laurent, deux joutes seront à l'affiche, dans la ligue des As et une victoire des Trèfles sur les Coeurs, dans la première joute, puis un triomphe des Piques sur les Carreaux, dans le deuxième match, placeraient les quatre équipes du circuit sur un pied d'égalité en tête de la ligue.

En effet, après trois joutes, les Coeurs et les Carreaux sont sortis vainqueurs dans deux joutes, tandis que les Piques et les Trèfles présentent des fiches identiques d'une victoire et deux défaites.

Chez les compteurs, trois joueurs se partagent le premier rang, soit Jean Baigné, des Piques, Jean Blais, des Coeurs, et Roger Roy, des Trèfles. Ils ont tous sept points.

White battu en 10 rondes

LONDRES. (AFP) — Au cours d'une réunion de boxe qui s'est déroulée mardi soir à Londres, le poids léger anglais Dave Coventry a battu l'Américain John White aux points en dix rounds.

Aide pour les Wings

DETROIT. (PC) — Les Red Wings de Détroit ont annoncé hier soir qu'ils avaient rappelé deux joueurs pour leur joute de la Ligue Nationale de ce soir contre les Black Hawks de Chicago.

Les Wings auront recours au joueur de défense Ian Cushenan et à l'ailier gauche Claude Laforge, tous deux rappelés des Hornets de Pittsburgh, de la Ligue Américaine pour leur rencontre avec les meneurs de la Ligue Nationale, à Chicago. L'ailier droit Lowell MacDonald a été retourné au Pittsburgh.

Sid Abel, l'instructeur-gérant des Red Wings, a dit qu'il accordera un repos à l'ailier droit Billy McNeill, qui a subi une blessure à une jambe, et au joueur de défense Pete Goegan, pour la partie contre Chicago.

SACS D'ÉCONOMIES
SUR ALIMENTS DE QUALITE

SPECIAL ! ROTI DE
LONGE de PORC MAIGRE BOUT DES COTES ENV. 3½ LB 39¢ — BOUT DU FILET, ENV. 3½ LB LB 49¢

SPECIAL ! GENRE PIQUE-NIQUE
EPAULE de PORC FUME LB 41¢

SPECIAL ! SWIFT PREMIUM
BACON de COTES sans couenne Pqt 1 lb 59¢

SPECIAL ! SWIFT PREMIUM
WIENERS Pqt 1 lb 45¢

SPECIAL ! GRANDE VALEUR McCORMICK, MELANGES
BISCUITS PQT 110 BCTS 87¢

SPECIAL !
DÉTERGENT DAIZEX BTLE 128 OZ. 59¢

SPECIAL !
KIK COLA ORANGEADE 4 BTLES 30 OZ, DEPOT EN SUS 49¢

SPECIAL ! ORANGE PEKOE
SACS de THÉ SALADA PQT 120 SACS 1.49

SPECIAL ! SAVEURS VARIEES
POUDRE de GELEE "ROYAL" 8 PQTS 73¢

SPECIAL ! DORE OU ROSE
SAVON de TOILETTE DIAL 4 PAINS REG. 59¢

SPECIAL ! TUFFY
NOIX ET CROQUETTES PQT 7 OZ 39¢

SPECIAL ! WHITE SWAN, COULEURS VARIEES
PAPIER DE TOILETTE 2 PQTS DE 2 ROUL. 45¢

SPECIAL ! DES MEILLEURS VERGERS DU QUEBEC ! QUALITE DE FANTAISIE ! FERMES, JUTEUSES !
POMMES McINTOSH PQT 5 LB 49¢

SPECIAL ! FRAIS DU TEXAS ! CHAIR EPAISSE !
PIMENTS VERTS 10 POUR 39¢

SPECIAL ! Meilleure qualité ! Saveur douce !
BROCOLI GROS PQT 29¢

SPECIAL ! Savoureuses ! Sucrées et juteuses !
ORANGES OUTSPAN 2 DOUZ 89¢

DISCOUNT FOODS
Boul. Viau et Métropolitain
AUSSI
Boul. Taschereau
MONTREAL

HOURRA! CENTRE — FOOTBALL 00 — Natation, Boxe — LUTTE 1963 — BALLON PANIER 000 — Balle et poloy — Baseball, Hockey — LA PRESSE, MONTREAL

BILLET SPORTIF

PAR GUY PINARD

Le départ de Jean Cusson et de 11 vétérans démembre un club champion

La direction athlétique du collège Sainte-Marie venait de poser un geste qu'on disait précipité.

A peine trois semaines avant l'ouverture de la saison 1960 de la Ligue Intercollégiale de football, à l'intérieur des vieux murs de cette institution de la rue Bleury, on décidait d'inscrire au programme athlétique un sport en vigueur dans plusieurs institutions des environs de la métropole.

Elle répétait ainsi le geste posé quelques mois plus tôt par le R.P. Jean Livernoche, qui avait demandé à ce que ses Pistolets soient inscrits au circuit présidé par Pierre Proulx.

De ces deux clubs, on s'attendait à peu de victoires, parce qu'on pouvait difficilement, disait-on, organiser une équipe en quelques semaines. De plus, un certain Jean Cusson, l'athlète par excellence à Sainte-Marie, se faisait un peu prier pour jouer au football, un sport où brillait surtout son frère Paul.

JEAN CUSSON

Aujourd'hui, quelque quatre ans plus tard, une ère de la Ligue prend fin avec le départ de Jean et le démembrement de l'une des équipes les plus puissantes de l'histoire du circuit.

Cusson n'a laissé que de bons souvenirs durant son séjour à la Ligue Intercollégiale. Rares sont les exploits qui lui ont échappé, et plusieurs d'entre eux subsisteront durant nombre d'années.

Tout d'abord, soulignons qu'il a enregistré, en quatre saisons et 32 joutes l'impressionnant total de 380 points, en franchissant la ligne des buts à 62 reprises, en plus d'ajouter quatre convertis.

Ce bilan laisse supposer que Jean accomplit une besogne formidable aussitôt qu'on place le ballon entre ses mains. Sa rapidité, son flair pour les ouvertures, cette facilité avec laquelle il sait suivre ses bloqueurs, tout en ajoutant à cela un désir de vaincre incomparable, une modestie louangée, une gentilhommerie qui le fait respecter de tous et de chacun, tant dans les clans ennemis qu'auprès de ses coéquipiers, ces qualités, on les retrouve chez Cusson.

En parlant de records, soulignons son total de 44 points au cours du même match, en 1960, les quatre touchés réussis au cours d'une même joute dans la semi-finale de l'an dernier, enfin, les 120 points réussis en sept joutes régulières du calendrier 1962. Ces marques seront très difficiles à battre.

Une seule situation pouvait couronner un tel rendement, et les instructeurs adverses ont toujours fait du nom de Cusson la tête d'affiche de leur équipe d'étoiles. Jean a été choisi à quatre reprises.

Le départ de Cusson n'est pas le seul à signaler à Sainte-Marie, où on a compilé un impressionnant record de 24 victoires et huit défaites en quatre ans. En effet, les Chevaliers Bleus perdront également leur quart-arrière Gérard Ducharme, et cinq piliers de la ligne offensive, le centre Jacques Durette et les bloqueurs Jean-Pierre Beaudry et Jean Boudreau, tous membres de l'équipe d'étoiles au cours des deux dernières années, le garde Richard Gagné, et l'ailier Guy Taillon. Les autres qui quittent sont Louis-Marie Breton, Roma Dauphin, un membre de l'équipe d'étoiles, Jacques Charpentier, Raymond Sauvé et Marc-André Beaudry, autant de vides qu'il faudra combler à la défensive.

Ainsi, une tâche ardue attend l'instructeur Jack Faichney, et avant que sa ligne offensive parvienne à obtenir une synchronisation comme celle qui animait la ligne des deux dernières années, la grande responsable d'un bilan de 16 victoires et une seule défaite, il devra travailler durant de longues heures.

Mais pour Faichney, cette tâche représente peu, et il n'a pas perdu l'espoir de voir ses hommes répéter leurs succès des quatre dernières années. En fait, c'est surtout l'absence d'un quart-arrière qui pourrait lui causer le plus d'ennuis, un poste où ont brillé les Marc Valois, Jean Cusson (à l'occasion), Alain Cousineau et Gérard Ducharme.

Cependant, il semble que les Cactus du collège Notre-Dame et les Kodiaks du Mont Saint-Louis seront les gros favoris pour s'affronter en finale, avec pour brouiller les cartes, les Phalanges du séminaire de Valleyfield, et les Pistolets de Joliette, où aura lieu la finale 1964.

Et à leur tour, ils se mettront en quête du championnat, avec l'espoir de former un club qui répétera les nombreux succès obtenus par les Chevaliers Bleus de Sainte-Marie.

Et qui remplacera Cusson ? Plusieurs joueurs sont en lice. Sera-ce André Meunier (Eudistes), Richard Huot (Notre-Dame), Jean-Pierre Gouin (Notre-Dame), Claude Mailhot (Mont Saint-Louis), Pierre Beauchamp (Ste-Marie) ? L'histoire le dira . . .

ON PREPARE LE TERRAIN POUR L'IMPORTANT MATCH — Sous la surveillance de l'assistant-instructeur FRANK JOHNSTON (au centre), les employés du STADE EMPIRE, à Vancouver, refont les lignes qui étaient disparues à la suite des pluies diluviennes des derniers jours. On devra ainsi refaire plus d'un mille de lignes. On sait que ce soir, LES LIONS reçoivent la visite des ROUGHRIDERS DE REGINA, dans la deuxième joute de la finale de l'Ouest.

Téléphoto PC

Lors de la 2e joute, ce soir

Le froid représentera un ennemi commun pour Vancouver et Regina

VANCOUVER. (PC) — Il fera froid à Vancouver ce soir, lorsque les Roughriders de Regina et les Lions sauteront sur le terrain pour s'affronter dans la deuxième joute de la série finale de l'Ouest.

Aussi, nombre de gens croient que les Lions se serviront finalement des chaufferettes qu'ils avaient apportées à Regina mais dont ils ne s'étaient pas servi.

Alors qu'un courant d'air froid s'abattait sur la province, hier, et que les Roughriders arrivaient pour participer à l'importante partie de la finale de l'Ouest, le gérant-général Herb Copozzi, des Lions, a ordonné la recherche des chaufferettes. On les croit encore à l'aéroport.

La météo prévoyait "des possibilités de neige" hier, mais ces prévisions n'apporteront pas grands changements à l'issue du match.

D'une part, les Lions, en bonne santé à la suite de leur gain initial de 19-7 dans cette série 2 de 3, ont fait peu de changements en vue de cette joute qui pourrait leur permettre de passer à la classique canadienne de la Coupe Grey, le 30 novembre.

D'autre part, les Riders ont dû se résigner à ne pas aligner deux joueurs-étoiles de l'année, Dale West et Ron Atchison. Ce dernier a participé à l'autre joute en dépit d'une dislocation de l'épaule, samedi dernier.

Jack Gotta évoluera tant à l'offensive qu'à la défensive, et Williams remplacera Atchison, tandis qu'Ed Buchanan demeure un débutant douteux.

Le pilote Bob Shaw, des Riders, tout en avouant que l'absence d'Atchison représente une lourde perte, "est d'avis que tout n'est pas fini".

Quant à Dave Skrien, des Lions, son souci est de conserver Don Vicic et Gary Schertfeger dans son alignement. D'autre part, Pat Claridge, qui s'est blessé à une épaule vendredi dernier, devrait effectuer un retour au jeu dans la finale, si les Lions l'atteignent.

L'état du terrain du stade de l'Empire présente également une incertitude en vue du match qui débutera à 11 h. p.m., h.n.e., et qui sera télédiffusé par Radio-Canada et CTV.

La toile goudronnée a été enlevée périodiquement pour aérer le sol, qui, par contre, devenait de plus en plus humide à chaque occasion. Toutefois, l'arrêt de la pluie et la froide température ont des chances d'améliorer beaucoup le terrain.

Les Riders pourraient bien profiter de l'état du terrain et un gain de leur part, ce soir, nécessiterait un match final, à Vancouver, samedi après-midi.

Le maire attaque les Rough Riders

OTTAWA. (PC) — Le gérant général Red O'Quinn, des Rough Riders d'Ottawa, a déclaré, hier soir, que le maire Charlotte Whitton devrait expliciter cette déclaration où elle affirmait que les Rough Riders n'avaient pas offert leur plein rendement en encaissant un revers de 45-0 contre les Tiger-Cats de Hamilton, samedi dernier.

"Le maire est l'un de nos plus fiers supporteurs", a signalé O'Quinn, et elle a droit à son opinion, mais elle devra admettre que son opinion se fait porteuse de plus de responsabilités quand elle parle à titre de maire d'Ottawa. Je crois qu'elle devra expliciter ce qu'elle voulait dire, car les gens pourraient prêter de nombreuses intentions fausses à ses paroles."

La citoyenne numéro un de la capitale fédérale a fait cette déclaration alors qu'elle s'est opposée à l'envoi d'un char allégorique à la parade de la coupe Grey, char allégorique dont le coût serait défrayé par le gouvernement municipal.

Elle s'était alors moquée des supporteurs du projet en disant qu'elle consentirait à appuyer le projet si le char devait représenter un oeuf d'autruche en papier mâché, un oeuf sur lequel on aurait placé les armoiries de la cité.

"C'est tout ce que mériterait un club qui s'est laissé aller samedi dernier, pour de bonnes raisons", aurait-elle alors déclaré.

O'Quinn a dit qu'il croyait que Mlle Whitton voulait alors référer à une réunion des joueurs de l'équipe, réunion qui a eu lieu la semaine dernière et au cours de laquelle on leur avait annoncé qu'ils ne pourraient amener leurs épouses à Vancouver, dans l'éventualité du voyage de l'équipe dans l'Ouest.

Même si les dirigeants du club n'avaient pas fait de déclaration officielle à ce sujet, il semble que la promesse avait été faite aux joueurs.

"Cependant, elle ne sait peut-être pas que nous avions été avertis par les dirigeants de la ligue que nous n'avions pas le droit de le faire", a souligné O'Quinn.

Quand Charlotte se fâche !

"On nous a même dit que nous étions passibles d'une amende de $10,000."

O'Quinn a toutefois affirmé que cette nouvelle n'avait pas affecté du tout le moral de l'équipe.

"Plusieurs joueurs sont encore garçons, tandis que les épouses d'autres ne voulaient pas faire le voyage. Je ne crois pas que ce changement dans nos plans ait affecté nos joueurs suffisamment pour les empêcher d'accomplir de l'excellente besogne."

Selon O'Quinn

Une perte de $30,000

PEMBROKE, Ont. (PCf) — Red O'Quinn, gérant général des Rough Riders d'Ottawa, a déclaré hier que l'équipe avait perdu $30,000 en recettes au guichet la saison dernière en raison du fait que la télédiffusion interdite dans un rayon donnée n'avait pas été respectée, "ce qui pourrait bien pousser la formation à rechercher une autre cité". Il a précisé que le fait que les hôtels d'Ottawa pouvaient capter les joutes locales de Pembroke et de Montréal avait laissé plusieurs sièges vides au parc Lansdowne. Enfin, selon lui, la CFE s'était trompée en vendant les droits de TV sans s'occuper comment les équipes seraient affectées. Il a suggéré que les joutes locales devraient être télédiffusées seulement en circuit fermé ou bien que les équipes individuelles devraient vendre les droits de leurs parties locales comme elles l'entendent.

UN DEFICIT — Le gérant général **Red O'Quinn**, ci-haut, des Rough Riders d'Ottawa, annonçait que son équipe avait subi de lourdes pertes financières parce que la télédiffusion interdite n'avait pas été respectée.

Jim Baker, nouvel aspirant au poste de Sam Etcheverry

par **Guy PINARD**

Aussitôt la saison de football terminée, la plupart des instructeurs se lancent dans ce qu'on appelle communément "la chasse aux joueurs".

La plupart d'entre eux traversent la frontière avec un but bien précis : combler les vides qui ont été créés au sein d'un club, soit par la retraite de vétérans, soit par le congédiement de quelques joueurs, soit par les échanges.

Dans l'alignement des Alouettes, il y a un trou béant, et il existe depuis maintenant trois saisons : au poste de quart-arrière.

Evidemment, si seulement le club montréalais avait pu mettre la patte sur Bernie Faloney lors de cet échange si souventes fois critiqué, le poste serait avantageusement comblé, mais Monsieur Faloney est toujours avec les Tiger-Cats, et le jour de la coupe Grey, il revêtira le traditionnel uniforme noir et orange déserté au début de l'année par un Jim Trimble un peu trop optimiste sur ses chances de championnat à Montréal.

Pour faire suite aux 25 concurrents qui sont venus tenter leurs chances à la tête de la galère "Alouettes", plusieurs jeunes viendront sans doute tenter leurs chances l'an prochain.

Déjà le recordman George Bork est venu écouter le refrain que lui ont chanté MM. Ted Workman et Trimble.

Récemment, dans l'édition du 11 novembre dernier, on plaçait près du nom de Bork ceux de Dennis Claridge, Billy Lothridge et Tom Laframboise.

Hier, une source bien informée a confirmé le fait que Lothridge, qui brille avec l'Université Georgia Tech., était sur la liste de négociations des Alouettes et serait également approché par la direction de l'équipe montréalaise.

Mais, apparemment, ces derniers ne sont pas les seuls à intéresser la direction des semipiternels champions . . . sur papier.

En effet, Jim Baker, de l'Université East Tennessee, a avoué hier que la direction des Alouettes était vivement intéressée à obtenir ses services.

"Je recevrai la visite d'un représentant de l'équipe au cours des prochains jours," a-t-il déclaré, à Nashville. "D'ailleurs, je suis définitivement intéressé à aller tenter ma chance à Montréal, mais je dois également avouer que je considère toutes les offres, et je songe surtout à mon avenir".

Par contre, il semble que les Alouettes ne sont pas les seuls à s'intéresser à Baker, car, a-t-il dit, "mon bureau est bien garni de demandes qui viennent de tous les coins des Etats-Unis et du Canada".

A Montréal, un porte-parole de l'équipe montréalaise a avoué que Baker intéressait le club, mais qu'il n'était pas sur la liste de négociations de l'équipe, ce qui a permis aux Eskimos d'Edmonton de faire leur offre eux aussi.

Cette année, Baker a remporté le championnat de l'offensive totale dans la Conférence de la vallée de l'Ohio, tout en conduisant les Buccaneers à une saison de 7-1. Il a gagné 1,515 verges, 1,149 par la passe et 366 pour les poussées au sol. Il a complété 61 de ses 122 passes pour neuf touchés, et il a compté 50 points lui-même.

PNEUS D'HIVER
RECHAPES, GARANTIE DE 12 MOIS

750 x 14 $7.45
Pas d'échanges requis
Autres dimensions également à bas prix
Modern TIRE SALES Ltd
900 est, Jean-Talon — CR. 4-2574

D-B dustbane
MAISON CANADIENNE
POUR LES PRODUITS ET LE MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
... EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

Joe Kapp, le plus utile dans l'Ouest

WINNIPEG (PC) — Joe Kapp, qui a conduit les Lions de Vancouver au premier championnat de leur histoire, a été choisi le joueur le plus utile à son équipe, hier, recevant ainsi le trophée Jeff Nicklin Memorial.

Kapp, un vétéran de cinq saisons dans la Conférence de l'Ouest, deux avec les Stampeders de Calgary, et trois avec les Lions, a reçu un total de 66 points sur 81 possibles, devançant facilement le centre-arrière Lovell Coleman, des Stampeders, qui a reçu 23 points.

Trois joueurs ont terminé sur un pied d'égalité en troisième place, avec neuf points. Ce sont le demi George Fleming, des Blue Bombers de Winnipeg, et deux joueurs des Eskimos d'Edmonton, le secondeur Al Ecuyer et l'ailier offensif Tommy-Joe Coffey.

Eagle Day, le gagnant de l'an dernier, a accumulé huit points.

Le trophée a été offert pour la première fois en 1946 en l'honneur de Jeff Nicklin, un joueur-étoile des Bombers tué en service outre-mer, en 1945.

Les autres gagnants du trophée sont : 1946 : Billy Wusyk, Calgary; 1947 : Bob Sandberg, Winnipeg; 1948-49 : Keith Spaith, Calgary; 1950 : Lindy Berry, Edmonton; 1951 : Glen Dobbs, Regina; 1952 : Jack Jacobs, Winnipeg; 1953 : John Henry Johnson, Calgary; 1954 : Jackie Parker, Edmonton; 1355 : Ken Carpenter, Regina; 1956-61 : Parker; 1962 : Day.

Kapp s'est joint au Calgary en 1959, après avoir échoué dans sa tentative d'aider l'Université de Californie à vaincre l'Université de l'Iowa dans la joute du Rose Bowl. Il est passé aux Lions en 1961 dans un échange impliquant quatre joueurs.

FOOTBALL

— AUJOURD'HUI —

LIGUE CANADIENNE

Regina à Vancouver (Vancouver mène 1-0, finale de l'Ouest 2 de 3)

— HIER —

Aucune joute au calendrier

LIGUE NATIONALE (division Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	10	6	2	0	320	196	16
Cleveland	10	7	3	0	253	177	14
St-Louis	10	7	3	0	243	200	14
Pittsburgh	10	6	3	1	243	206	13
Dallas	10	3	7	0	214	269	6
Philadel.	10	2	7	1	185	276	5
Washing.	10	2	8	0	212	281	4

(division Ouest)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	10	9	1	0	216	89	18
Green Bay	10	8	2	0	276	152	16
Baltimore	10	5	5	0	204	222	10
Détroit	10	4	6	0	230	184	8
Minnesota	10	3	7	0	214	268	6
Los Angel.	10	3	7	0	142	287	6
S. Francis.	10	2	8	0	147	293	4

LIGUE AMERICAINE (Section Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Houston	10	6	4	0	211	227	12
Boston	11	5	5	1	261	187	11
Buffalo	11	5	5	1	253	250	11
New York	10	4	5	1	208	287	9

(Section Ouest)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
San Diego	11	9	2	0	287	180	18
Oakland	10	6	4	0	209	165	12
K.City	10	2	6	2	212	222	6
Denver	11	2	8	1	219	312	5

REPARATION DE SOUFFLEUSES A NEIGE
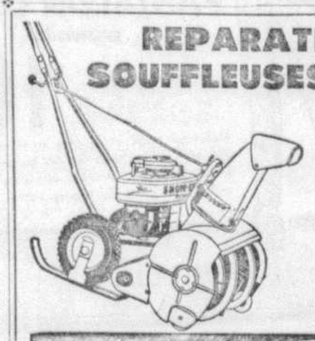
• TOUTES MARQUES
• TOUS MODELES
• PIECES AUTHENTIQUES
• ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 5.30 p.m.
Samedi jusqu'à midi
INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel: HU. 1-8113

LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT!

DÉSALTÉRANTE! Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon
DOUCE! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée
DÉLECTABLE! Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow

Dites Donc Dow

rien ne procure autant de satisfaction qu'un
OLD PORT
le cigare ultra-doux au goût ultra-fin 11¢
Prix suggéré

Hank Bauer nommé gérant des Orioles de Baltimore

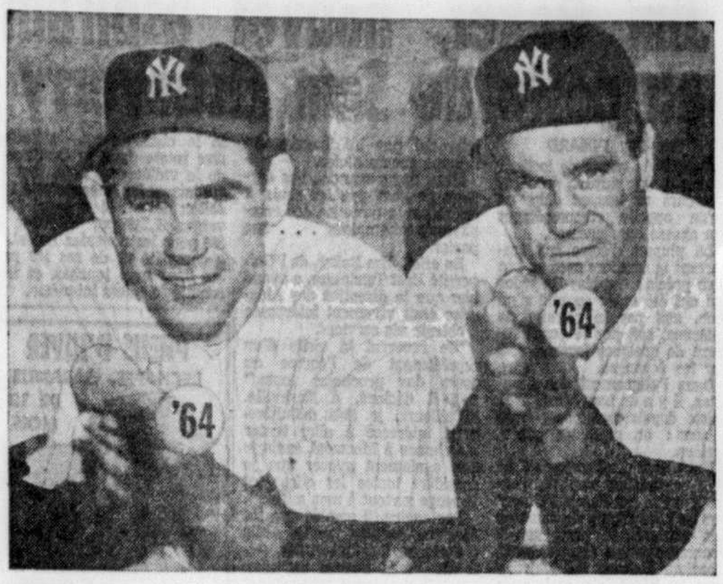

COEQUIPIERS HIER, RIVAUX DEMAIN — Deux anciens réputés joueurs de baseball des Yankees de New York, YOGI BERRA, à gauche, le nouveau pilote des Yankees, et HANK BAUER, qui vient d'être promu au même poste avec les Orioles de Baltimore, photographiés ici avant le début de la série mondiale 1956. Les deux hommes deviendront rivaux quand commencera la saison 1964.

BALTIMORE, Md. (UPI) — Le robuste Hank Bauer, qui a appris à gagner avec des organisations telles que celle de la marine américaine et les Yankees de New York, a été nommé gérant des Orioles de Baltimore et a déclaré qu'il n'a pas été décontenancé par le délai à annoncer les nounouvelles.

Le gérant général Lee MacPhail, des Orioles, a dit en annoncant la nouvelle que "Hank avait été mon choix depuis le début."

Toutefois, le poste de gérant était ouvert depuis la fin de la saison 1963 lorsque Billy Hitchock a été congédié pendant que Bauer était sous contrat comme instructeur et probablement prêt à dire "oui" lorsqu'on lui offrirait de devenir gérant.

Bauer, qui a signé un contrat d'un an pour un salaire non dévoilé, a dit qu'il "n'était pas offusqué" parce que l'on avait offert le poste à Stanky auparavant.

Deux seuls candidats

"C'est l'affaire de MacPhail de choisir un gérant", a dit Bauer par téléphone de son domicile à Kansas City. "S'il avait choisi Stanky, j'aurais accepté la situation. Mais je suis l'homme qu'il a choisi, et c'est ce qui compte."

MacPhail a dit que Bauer et Stanky étaient les seuls candidats envisagés. Il a laissé entendre que l'on avait sondé l'opinion de Stanky mais qu'on ne lui avait pas offert le poste.

"Dans le cas où Stanky se serait montré intéressé, nous aurions eu à faire le choix entre les deux", a dit MacPhail.

Maintenant que le choix a été arrêté sur Bauer, MacPhail dit qu'il est heureux qu'il ait signé son contrat parce "qu'il connait notre club de baseball et le reste de la Ligue. Il a les connaissances et la personnalité qu'il faut pour ce travail."

Agé de 41 ans, Bauer, qui a passé 12 saisons avec les Yankees comme voltigeur, a agi déjà comme gérant intérimaire des Athlétiques de Kansas City, de la mi-saison 1961 jusqu'à 1962. Les Athlétiques finirent 9e les deux années.

Il retourne donc au poste de gérant après avoir agi comme instructeur au troisième but pour les Orioles en 1963.

PEMBROKE, Ont. (PC) — Le conseil de ville a voté une motion à son assemblée de lundi pour tenir un scrutin sur les sports du dimanche, le 9 décembre.

Nos choix à Blue Bonnets

(Nombre de gagnants : 153 sur 530)

Gagnants d'hier : McAbbereeze ($6.20); Senator Pick ($6.40).

1 — Priam, Nina Song, Titan Galophone
2 — Red Flare, Joannah H., Teddy Aircraft
3 — Mighty Irish C., Galant One, Doc Will
4 — Rus Crane, Jean S. Bingen, Mr. TV
5 — Lady Camden, Success Stormy, Jerry Canuck
6 — Flying Raid, Patch On, Sweet Harmony
7 — Golden Keystoner, Willowbrook Ned, Mirnight A. Grattan
8 — Rodney Frost, Meadow Flash, Great Duke
9 — Well Away, Snipe Reward, Miss Kay Cash
10 — Fast Trafic, Pat Forbes, Chauncey Hanover

Le meilleur : Priam (1ère)

CHASSE & PÊCHE

SERGE DEYGLUN

Au sujet des braconniers d'Anticosti

Au cours de la première semaine de novembre, je vous ai longuement (5 chroniques!) parlé de l'île d'Anticosti et des braconniers qui viennent chasser sur l'île, soit en goélette soit en hydravion. Dans le cas précis des "braconniers" de la goélette, ils ont toute ma sympathie et depuis le 9 novembre dernier, date où il était question d'eux, je n'ai pas changé d'avis à leur sujet.

Je n'ai pas du tout la même attitude envers les braconniers de l'hydravion, et je le disais. Mes commentaires ne furent pas très bien compris en certains milieux, et comme cela pourrait porter préjudice à mon ami **Sarto Bastien,** directeur du service de protection de la faune du district de la Côte Nord, je publie donc la lettre qu'il m'adressait récemment :

"Cher monsieur,

J'ai pris connaissance de votre série d'articles concernant l'île d'Anticosti et à ma très grande surprise je constate qu'il y a un paragraphe qui laisse de forts doutes dans l'esprit des lecteurs, citation :

"Serait-ce parce que l'amateur-sportif auquel il (l'hydravion) appartient aurait "certaines influences" au sein de "certains milieux gouvernementaux" ? Questionné à ce sujet, Bastien ne dit mot mais me jeta un regard... frigorifique."

Il m'est impossible de vous donner tous les détails à ce sujet, tout ce que je puis vous dire est que j'ai fait mon devoir et que j'étais dans l'impossibilité totale de saisir soit l'avion, le gibier et autres articles concernant cette affaire. Je me suis toujours arrêté à accomplir mon devoir dans toute ma carrière, soyez assuré aussi qu'il n'y avait aucune influence politique ou personnelle, je puis vous le prouver avec l'approbation de mes chefs à Québec.

M. Deyglun, je vous demande donc de bien vouloir faire une mise au point afin d'éloigner tous doutes possibles chez le public et aussi par le ministère à Québec, espérant que vous comprendrez l'importance de cette affaire qui peut mettre en doute mon intégrité et ma sincérité à accomplir mon devoir.

Je demeure,

Votre tout dévoué,
Sarto Bastien,
chef de distirct."

Au bas de sa lettre, il y avait une note m'informant que copie en avait été envoyée à M. **Etienne Poirier,** assistant inspecteur général, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Québec.

Et bien voilà, la mise au point est faite. Je vais toutefois faire les commentaires suivants :

Un permis spécial pour Anticosti

Il n'y a pas de chevreuil sur la Côte Nord. Or, quand un résidant est trouvé en possession de chevreuils, il faut conclure qu'il est allé chasser soit en Gaspésie, soit dans la partie occidentale ou méridionale du Québec... ou alors, c'est qu'il est allé sur Anticosti ! Il n'y a pas cinquante solutions, mais trois : le sud, l'ouest ou l'île. "Logiquement", c'est sur l'île d'Anticosti que la chasseur de **Sept-Iles** ou de **Baie Comeau** ira tuer son ou ses chevreuils puisque cette île n'est éloignée que **de 20 milles** de la côte nord. Il apposera donc sur la carcasse de son chevreuil le permis de transport et n'aura qu'à écrire "Rimouski", "Labelle" ou "Gatineau" sans que personne puisse y faire ou dire quio que ce soit... Sarto Bastien le premier.

Or, il faudrait **deux permis,** un pour Anticosti — un permis **spécial** — donnant droit d'abattre deux chevreuils, et l'autre permis régulier que nous employons en ce moment mais sur lequel il faudrait écrire : **"excepté l'île d'Anticosti".** Le permis d'Anticosti ne devrait être émis que sur l'île même, afin d'empêcher les chasseurs-tricheurs de tuer deux chevreuils dans Labelle en disant qu'il les ont tués sur Anticosti...

Voilà qui réglerait le côté légal de la question. Mais cela n'empêcherait pas les braconniers de continuer leurs visites sur l'île... on s'en doute bien. Si M. Bastien n'a pas saisi l'hydravion dont il vient d'être question (ni les armes, ni le gibier d'ailleurs), je crois savoir pourquoi : il était dans l'impossibilité de prouver d'où venait ces chasseurs... de Gaspésie ou d'ailleurs ? Qui sait ? Comment le prouver ? On ne peut que déduire et supposer... devant un juge, et représentée même par un mauvais avocat, la cause est gagnée d'avance.

Tant et aussi longtemps que le citoyen du Québec refusera de porter des papiers d'identité (autre que son permis de conduire) on trichera le Département de la Chasse et de la Pêche sur toute la ligne.

N'importe qui peut acheter autant de permis de chasse aux chevreuils qu'il le veut bien sans risque de se faire prendre pourvu qu'il prenne des précautions élémentaires... précautions si élémentaires qu'il est inutile que j'en parle ici. Je connais des gens qui, rien que pour voir si Québec vérifiait sérieusement les permis de chevreuils, ont acheté plusieurs permis sous des noms fictifs avec adresses fictives et même sous leurs propres noms et indiquant la véritable adresse (!) sans ennuis et sans jamais avoir été questionnés... Québec s'en fiche éperduement, semble-t-il.

Le Département du service de Protection de la Faune a "ses" braconniers qu'il surveille et semble n'avoir ni le personnel, ni les moyens techniques ou financiers de vérifier les permis des autres...

DEMAIN, nous parlerons des fameux "chasseurs" de la **Consolidated Paper,** chasseurs chargés de remplir les entrepôts de la compagnie afin de pourvoir en "cadeaux" les acheteurs de papier ainsi que des "personnes importantes" à Québec. Je n'invente rien, ceci a été déclaré par le "Gouverneur" de l'île lui-même lors d'une entrevue radiophonique qu'il m'accordait récemment. Ces propos furent diffusés samedi soir dernier, 8 heures 02, sur le réseau français de Radio-Canada. En regard de ces faits, qu'on ne me parle pas des "braconniers" de **Mingan** ou de **Havre St-Pierre...**

QUEBEC. (DNC) — L'assistant parlementaire du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Oswald Parent, a déclaré hier que les conseillers juridiques du gouvernement procèdent actuellement à la refonte de la législation provinciale qui régit les sports de la chasse et de la pêche au Québec.

Le Conseil du Tourisme avait formulé une recommandation en ce sens.

Il s'agit d'un travail considérable, vu qu'il faut refaire un texte neuf avec toutes les lois et tous les arrêtés ministériels qui ont modifié ou complété la législation contenue dans les pages des "Statuts Refondus de 1941" consacrées à la chasse et à la pêche.

gohier

Vous êtes cordialement invité à venir voir

LES TOUTES NOUVELLES CINQ

64 CHEVROLET

CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • CORVETTE

ET LES EXCLUSIVES

OLDSMOBILE

'98' — SUPER '88' — DYNAMIC '88'
JETSTAR '88' — F-85

TOUTES PLUS SPACIEUSES, PUISSANTES, INSURPASSABLES

Chez le plus important dépositaire "GM"

gohier

AUTOMOBILES LTEE

CHEVROLET — CHEVELLE — CHEVY II — CORVAIR — CORVETTE — ENVOY — OLDSMOBILE

LA. 6-3701

1580 Amherst angle de Montigny 3333 est, Jarry

PREMIER AU CANADA
TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

ARTICLES de SKI
À PRIX DE GRANDE AUBAINE

Avant d'acheter VISITEZ LE RAYON DU SKI CHEZ TOWERS et économisez sur tous vos ARTICLES DE SKI

ENSEMBLE AL & W "COUPE DE BRONZE CHAMONIX"
Parfait pour les dures conditions de ski au Canada ! Excellente fabrication de frêne noir européen laminé avec le dessus du bout peinturé rouge et blanc, protégé par un bout en acier, rebords enveloppants en acier durci et base laquée. Protège-orteil de sûreté "Squaw Valley", câble réglable et levier avant. Longueurs 5'9", 6'1" et 6'5".
19.95
ECONOMISEZ $10 — COMPARABLE A $29.95

DITES SIMPLEMENT "Chargez-le"

Pour hommes
GILETS DE SKI
(nylon matelassé)
Vraiment chauds — conçus pour l'action ! Couverture de nylon matelassé "SCHUSS" de la meilleure qualité à doublure satin. Capuchon à tirette, se roulant — se transforme en un chic col boutonné. Poignets à tricot double et devant à glissière. Bleu, noir ou rouge. Tailles 36 à 46. COMPARABLE A $12.98
7.99

Pour hommes
PANTALONS DE SKI EXTENSIBLES
Modèle fuseau en vogue pour le ski, en tissu de nylon extensible "Flextite Plus" de Du Pont. 2 poches à glissière et ceinture ajustée à bande caoutchoutée. Noir seulement. Tailles 30 à 40.
COMPARABLE A $19.95
11.88

BATONS de SKI SENIOR
de sûreté
COMPARABLE A $5.50
3.66
Tige en aluminium poli avec poignée de sûreté en caoutchouc et courroies de cuir. Anneaux en aluminium à courroies de cuir. Grandeurs : 43", 45", 48", 51.

CIRE à SKIS
76¢
Empaquetage pratique contenant trois cires, en pain, pour la neige mouillante ou sèche. COMPARABLE à $1.

Pour dames
GILETS de SKI MATELASSE
Tissu acétate imperméable en gais motifs paisleys imprimés en vogue. Doublure rayonne, col à capuchon boutonnant, poche à glissière, poignets en tricot et devant à glissière. P.M.G.
COMPARABLE A $10.98
8.77

Pour dames
PANTALON DE SKI
extensible
COMPARABLE A $12.95
10.99
Mélange nylon et viscose traité au "Scotchguard" contre l'eau et les taches. Ceinture monopièce avec bande intérieure élastique adhérente. Choix de teintes. Tailles 10 à 20.

Pour hommes et femmes
BOTTINES de SKI
Bottine intérieure légèrement coussinée avec rembourrage extra pour donner plus de support et de confort. Langue rembourrée mousse. Empeigne en cuir et semelles de composition antidérapantes. Noir à garniture rouge. Pointures pour hommes : 6 à 11. Pointures pour dames : 5 à 9.
COMPARABLE A $21.95
17.44

LUNETTES DE SKI
Doublées mousse pour assurer plus de confort. Bien ventilées, rebord de caoutchouc et verres ambres amovibles.
COMPARABLE A $1.50
99¢

ENSEMBLE JUNIOR 'CHAMPION' AL & W ARLBERG
COMPARABLE A $19.50
14.88
Fabrication européenne en bois dur laminé résistant avec rebord en acier durci. Fixations à câble de sûreté. Fini bleu luisant avec dessus à rebords noir et blanc. Grandeur 5' ou 5'6".

SATISFACTION GARANTIE SUR TOUT ACHAT

PLAN DE MISE DE CÔTE Gratuit

SATISFACTION GARANTIE

● BOULEVARD METROPOLITAIN ET RUE VIAU
● BOULEVARD TASCHEREAU Route No 9B Greenfield Park
● 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE Route No 4 à Châteauguay

Ouvert les lun., mer., ven., sam. jusqu'à 7 p.m.; jeudi et vend. 10 p.m. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures Ouvert du lun. au ven. jusqu'à 10 p.m.; samedi jusqu'à 6 p.m.

GRANDES AUBAINES TOUS LES JOURS

St-Hubert furniture

VENTE ÉTIQUETTE JAUNE

3 DERNIERS JOURS

Vérifiez ces valeurs une par une. Des économies plus considérables que jamais sur meubles de la meilleure qualité et d'une beauté incroyable . . . des styles à plusieurs variantes . . . un plus grand choix de finis, couleurs et tissus. Choix de mobiliers de chambre, de vivoir, de salle à manger, fauteuils variés et meubles courants qui ajouteront au charme de toute pièce. Que votre budget soit généreux ou modeste, que vous recherchiez de belles valeurs . . . vous serez agréablement surpris par les ETIQUETTES JAUNES et les grandes économies. Premier arrivé, premier servi ! Nous vous invitons donc à profiter de ces occasions exceptionnelles pour enjoliver votre maison. Il y a des centaines d'autres articles non mentionnés ici.

ECONOMIES JUSQU'A 50% • 5 PLANCHERS DE MEUBLES DISTINCTIFS

• Pièces à exemplaire unique • Plusieurs à prix inférieur à celui du manufacturier • Quantités limitées — donc, venez tôt

MOBILIERS DE CHAMBRE

	ANT.	PRIX VENTE
6 pces Italien, style délicat, dépouillé. Bureau 72", grand miroir encadré, tête de lit ajourée grand format, 2 tables de chevet, commode double. Bois fruitier	895.00	595.00
7 pces style Directoire. Bureau 72" à miroirs sculptés jumeaux, magnifique tête de lit 6/6, fini parchemin	1195.00	699.00
6 pces Provincial Italien. Grand bureau triple 74", tête de lit 6/6, tables de chevet à portes grillagées. Bois fruitier	1185.00	739.00
6 pces Extrême-oriental contemporain. Grand bureau triple 76" à portes battantes. Poignées de tiroirs antiques. Fini peau de biche	1095.00	795.00
6 pces Italien. Ligne simple, élaguée. Bureau triple 80" à portes battantes, marqueterie à ronce, tête de lit ajourée grand format, 2 tables de chevet. Fini fruitier poncé à la main	1395.00	895.00
6 pces Provincial français. Style Impérissable. Bureau triple 76" sculpté, magnifique tête de lit sculptée et cannée 6/6, table de chevet à portes grillagées. Cerisier	1495.00	895.00
6 pces Italien. Bureau 72" à dessus incrusté, colonnettes romaines, portes marquetées ronce. Tête de lit grand format	1595.00	950.00
6 pces style Provincial français. Sculpté à la main. Faces de tiroirs sculptés, tables de chevet à portes grillagées. Fini blanchi et poncé "mystique"	1395.00	995.00
7 pces style espagnol. Bureau triple 78", tête de lit 6/6 grillagée blanc et or ou fruitier	1550.00	1095.00
6 pces Contemporain Italien. Style raffiné. Bureau triple 78", marqueterie ronce sur tous les éléments. Tablettes à coulisse dans tables de chevet	1559.00	1195.00
5 pces Louis XV bombé. Ouvragé à la main, fini feuille d'or	2995.00	1995.00
5 pces Provincial français. Chef-d'oeuvre. Entièrement sculpté à la main. Fini blanchi teinte brume corail	2550.00	2125.00

MOBILIERS DE VIVOIR — SOFAS

	ANT.	PRIX VENTE
2 pces Provincial Français. Cadres bois fruitier sculpté à la main, long. 84", brocart turquoise	389.00	269.00
1 sofa contemporain 98" long. Base noyer. 3 coussins en duvet et dacron, amovibles, au dossier. Coussins latéraux. Bouclé aqua	629.00	329.00
1 sofa italien 90" long. Cadre noyer entièrement sculpté (base, accoudoirs et dossier). Damas bleu et vert	499.00	349.00
2 pièces Provincial français. Cadres sculptés à la main. Dossiers capitonnés. Sofa 86" de long. Damas fleuri "toast" et rose. Avec fauteuil	529.00	395.00
2 pces Provincial français. Sofa 96". Dossiers capitonnés à la main. Cadres cerisier entièrement sculptés. Damas italien blanc cassé	579.00	399.00
1 sofa contemporain. 96" de long. Coussins amovibles au dossier, brodés main. Shantung or uni	589.00	429.00
2 pces Provincial italien. Sofa 88" de long, cadre sculpté main, flancs cannés. Tissu bouclé olive dorée. Fauteuil assorti	619.00	459.00
1 sofa contemporain 104" de long. à 5 places. Sièges véritable caoutchouc-mousse. Coussins Trapunto en duvet et dacron amovibles au dossier. Jupe fantaisie soie bouillonnée bleu royal	689.00	489.00
2 pces contemporain 100" de long. Sofa à sangles et ressorts spiralés, côtés plissés. Coussins amovibles au dossier, valence fantaisie, siège véritable caoutchouc mousse. Eblouissante teinte or d'automne. Fauteuil assorti	899.00	575.00
1 Sofa italien 108" de long. Dossier capitonné à la main. Siège un grand coussin. Base sculptée à la main, fini Granada. Tissu Shantung soie or.	1175.00	875.00

FAUTEUILS SIMPLES OU PAIRES

	ANT.	PRIX VENTE
1 Prov. français, chaise ajustable. Cadre bois fruitier. Blanc teinté. Siège damassé	99.00	49.00
1 Chaise baquet, motifs floraux vert, blanc et mauve	119.00	59.00
1 Contemporain, chaise sloop, haut dossier, bâti chêne, carotte brûlée	149.00	79.00
Vaste choix de chaises de style Victoria, bois fini blanc et or, en riche velours rouge, vert, or, etc.	135.00	87.95
1 Banc directoire, côtés rotin, pattes fuselées. Fini vert antique. Siège feutre vert semi-détaché	149.00	99.00
1 Fauteuil dossier rotin, prov. français, bois blanc antique, siège tendu damassé rose	239.00	125.00
1 Fauteuil haut dossier, prov. italien. Dossier semi-détaché, coussin imprimé vert et bleu, base bois fruitier	179.00	125.00
1 Fauteuil contemporain, dossier capitonné, frange tailleur. Soie grège, ivoire champagne	279.00	129.00
1 Chaise contemporain, dossier oreiller, frange tailleur; shantung vert Kelly	219.00	175.00
2 (paire). Fauteuils, contemporain italien, magnifique bâti ronce, côtés rotin; base shantung de coton vert olive, fini Granada. Ch...	309.00	199.00
1 Chaise baril basse, matelassé floral or, base fini Granada	299.00	209.00

Merveilleux choix
Pièces de passage, lampes, table RABAIS 10% - 50%

MOBILIERS DE SALLE A MANGER

	ANT.	PRIX VENTE
8 mcx. De style italien, buffet à deux corps 56". Table ovale, 2 fauteuils et 4 chaises. Fini blanc et or	795.00	499.00
8 mcx. Provincial français, buffet à deux corps 60", base à porte sculptée, bahut grillagé, table ovale à côté, chaises rotin à haut dossier, fini bois fruitier royal.	995.00	699.00
9 mcx. Style italien, buffet 74" bahut à porte vitrée, chaises dossier cané, table ovale. Bois de cerisier foncé.	1169.00	849.00
9 mcx. De style provincial français, buffet à deux corps 62". Chaises en rotin, élégant dossier élevé. Fini blanc et or. Table ovale et desserte à dessus cerisier.	1470.00	995.00
9 mcx. Contemporain avec motif italien. Buffet 70" à 4 portes, bahut à porte vitrée biseautée, table table ovale, etc. Fini noyer cendré	1595.00	995.00
9 mcx. Style provincial italien. Buffet 72" à 4 portes, ronces ciselées, bahut incrusté, portes grillagées sur le côté. Chaises grillagées à dossier élevé... Fini Nova bois fruitier.	1395.00	1095.00
9 mcx, ensemble directoire, buffet 74", 4 portes marqueterie ronce; grand bahut à porte de verre ciselé et biseauté (illuminée); table ovale à marqueterie, chaises haut dossier rotin.	1995.00	1650.00
Disponible, desserte assortie (40" extensible à 90")	399.00	295.00
9 mcx. Contemporain, buffet 74" demi octogonal, 4 portes insertions marqueterie, bahut à petite fenêtre encadrée, fini teck africain	2495.00	1495.00
9 pièces. Mobilier style espagnol, buffet 72", vaisselier à 4 portes en verre grillagées, 2 fauteuils et 4 chaises à haut dossier. Fini bois fruitwood foncé antique. ..	1275.00	995.00
9 pièces. Style italien provincial; buffet 78" à côtés en verre, sculpté main, panneaux de ronce acacia, huche illuminée. Fini bois fruitier pâle	3600.00	2695.00

• *Toutes ventes définitives* • *Crédit accommodant*

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m.

St-Hubert furniture CO. LTD.

6330, RUE ST-HUBERT (juste au sud de Beaubien) CR. 4-3644

L'opinion du public

Sépulcre blanchi

Monsieur l'éditeur,

Monsieur Robert Desjardins, journaliste aux Nouvelles Illustrés, après avoir lu l'article que vous avez rédigé dans votre édition du 9 novembre, j'ai cru bon de protester publiquement. L'article en question "Richard est jaloux de Howe". Cet article est piètre et d'un ridicule avancé.

Vous prétendez que Richard est orgueilleux, jaloux, hypocrite, rancunier, sournois, et j'en passe !

Tout cela à cause que M. Hockey désire que l'on reconnaisse ses 544 buts en 978 parties, ce qui est très légitime de sa part. Babe Ruth, même s'il est décédé, a reçu ce privilège après sa mort.

Le Rocket désire qu'on lui rende justice. En vous attaquant ainsi à M. Richard, vous attaquez sa réputation d'homme public, d'athlète, et en plus de la nation canadienne-française toute entière.

M. Hockey attirait à lui seul le double de spectateurs et souvent on disait dans les journaux américains : Richard 3, Détroit 0.

Vous prétendez qu'il est jaloux de Howe. Samedi, le 2 novembre, il est descendu des estrades pour aller féliciter Howe de son exploit. Vous dites aussi à Maurice de rendre à Howe ce qui est à Howe. Quelle farce ! Vous reniez publiquement ce qui appartient au maître du hockey.

Vous le dites orgueilleux. Il ne refuse jamais d'aider les jeunes. Vous le dites sournois. Il n'a jamais eu peur de dire ce qu'il pensait. Rancunier ? Il a toujours un bon mot pour ceux qui le méritent.

Des articles forgés de sensations ne sont pas toujours les meilleurs.

Signé : Lucien Séguin,
2131, rue St-Germain.

N.B. — Le public est toujours invité à faire connaître ses impressions sur les actualités sportives. Nous nous engageons, autant que nous le pourrons, à publier vos textes.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Hershey
Québec à Pittsburgh

LIGUE CENTRALE
Omaha à Minneapolis

LIGUE METROPOLITAINE Sr
CNR à Pompiers
Chomedey à Boisclair

LIGUE INTERCOLLEGIALE (section intermédiaire)
Longueuil à St-Ignace

HIER

LIGUE Jr DE L'ONTARIO
St. Catharines 8, Canadien Jr 7
Oshawa 2, Niagara Falls 1

LIGUE METROPOLITAINE Sr
Lachine 4, Pompiers 3

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
St-Jérôme 6, Verdun 6
Laval 3, Sorel 6

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"
V. Mont-Royal 3, Rosemont 2
Verdun 3, Lakeshore 1

LIGUE AMERICAINE
(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Providence	7	6	3	66	56	17
Hershey	8	8	1	58	61	17
Baltimore	8	10	1	49	56	17
Québec	7	11	0	60	65	14
Springfield	6	9	0	48	59	12

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	12	3	0	58	36	26
Rochester	9	7	0	60	59	18
Cleveland	7	8	0	52	47	14
Buffalo	6	9	1	39	56	13

LIGUE CENTRALE

	G	P	N	P	C	Pts
St-Paul	13	4	0	73	49	26
Omaha	11	2	1	70	40	23
St-Louis	6	9	3	55	61	15
Minneapolis	4	9	4	60	72	12
Cincinnati	1	11	2	32	68	4

LIGUE Jr DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	11	2	1	95	52	23
Peterborough	8	3	3	48	45	19
Canadien Jr	8	4	1	77	52	17
St. Catharines	8	6	0	76	59	16
Niagara-Falls	6	7	1	45	48	13
Oshawa	4	7	3	60	63	11
Kitchener	3	9	2	29	72	8
Hamilton	1	12	1	29	73	3

LIGUE METROPOLITAINE Sr

	G	P	N	P	C	Pts
CNR	5	3	1	39	29	11
Boisclair	7	1	2	50	28	16
Pompiers	4	3	2	42	20	10
St-Jérôme	4	4	1	48	58	9
Lachine	3	5	2	37	43	8
Chomedey	0	7	2	22	60	2

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	11	2	2	72	42	24
Verdun	9	1	2	68	46	20
N.D.G.	6	5	3	65	41	15
Lachine	5	5	0	46	34	10
Maisonneuve	1	9	2	22	63	4

(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	10	2	1	73	52	21
National	5	6	1	43	52	11
Montréal-Nord	4	2	2	33	24	10
Sorel	2	10	2	47	89	6
Laval	1	12	1	29	73	3

LIGUE INTERCOLLEGIALE
(Section Senior)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Laurent	1	0	0	6	1	2
Ste-Marie	0	0	0	0	0	0
Rigaud	0	0	0	0	0	0
Valleyfield	0	0	0	0	0	0
St Paul	0	1	0	1	6	0

André Hinse bon premier

Pour la cinquième semaine consécutive, André Hinse, des Reds de Trois-Rivières, mène chez les compteurs avec 12 buts et 15 assistances pour un total de 27 points.

LES MEILLEURS COMPTEURS

	J	Buts	A	Pts
André Hinse, T.-R.	11	12	15	27
André Lacroix, Cit.	11	10	13	23
Roger Ouimet, Vict.	11	12	8	20
Gilles Lafrance, T.-R.	9	8	12	20
René Drolet, As jr.	11	8	11	19
Guy Dufour, Cit.	11	11	6	17
Jacques Laroche, As	10	7	8	15
Gilles Lupien, T.-R.	11	7	6	13
Réal Boisvert, Vict.	11	6	7	13
Yvon Lavoie, Cit.	11	5	8	13
Normand Pépin, Vic.	10	7	5	12
Gilles Renaud, As jr.	7	6	6	12
Ferd. Laroche, Cit.	11	6	6	12
Michel Chouinard, As	11	5	6	11
Jean Poirier, As jr.	11	4	7	11

GARDIENS DE BUTS

	J	BC	Bl	Moy.
André Grenier, Vic.	11	72	2	2.45
Michel Beaulieu, As	11	44	0	4.00
Fernand Rivard, Cit.	11	47	0	4.27
Réal Joyal, T.-Riv.	11	62	0	5.63

CLASSEMENT DES EQUIPES

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	11	7	1	3	44	27	17
Citadelles	11	4	5	2	45	47	10
T.-Rivières	11	4	6	1	46	62	9
As Juniors	11	3	6	2	45	44	8

GRATIS EN SURPLUS!

Timbres DOMINO au DOMINION

POUR DE MAGNIFIQUES CADEAUX GRATUITS OU DES Certificats d'aliments

DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR !

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 100 — avec une commande de $5.00 ou plus et ce coupon LUNDI 25 NOV. seulement — Au DOMINION sur l'Ile de Montréal et les environs

DERNIERE CHANCE ! BONI DE NOEL POUR ECHANGE HATIF 100 TIMBRES DOMINO GRATUITS en SURPLUS AVEC TOUT CADEAU COMMANDE AVANT LE 23 NOVEMBRE 1963 AUCUN COUPON REQUIS !

DOMINION STORES LIMITED

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de BATONNETS DE MAIS "Humpty Dumpty" Sac 3½ oz. 25¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MELANGES A GATEAUX "Easy Mix" de "Robin Hood" Blanc ou Chocolat 2/39¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de EPONGE D'ACIER "Chore Girl" Seulement 25¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MARINADES SUCREES "Habitant" Pot 24 oz. 43¢ avec coupon et achat de

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SACS DE THE "DOMINO" Pqt de 60 59¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de TABLETTES BUFFERIN Grand Format 79¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de BETTERAVES SUCREES MARINEES "Habitant" Pot 24 oz. 35¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PAIN AUX RAISINS "RICHMELLO" 2 pains de 12 oz. 46¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de BOLOGNE TRANCHE "HYGRADE" Paquet 12 oz. — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de LAIT EN POUDRE "CRINO" Pqt. 3 lb 79¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de DATTES de TABLE de la Californie Pqt. 16 oz. — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de ROULE COTTAGE "Maple Leaf" ou "Royal" 2-3 lb. — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PAPIER ALUMINIUM "STUART HOUSE" Rouleau de 12" x 25' 35¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de 1 douz. ou plus de CITRONS "SUNKIST" — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PIZZA "SILVANA" 12 oz. Cry-O-Vac — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CIRE LIQUIDE "SUCCESS" "Heavy Duty" 12¢ de rabais Cont. 40 oz. 1.09 — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 75 — avec coupon et achat de CHAISE POUR LE BRIDGE dans les plus grands marchés 2.88 — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SMOKED MEAT "COORSH" 2 pqts format sandwich — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de Nouveaux tissus faciaux FACELLE ROYALE Grand format — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PETIT TAPIS PLASTIQUE pour Couvre-Chaussures dans les plus grands marchés 1.00 — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de Sac de 5 lb PETITS NAVETS du Québec — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CREME DENTIFRICE "LISTERINE" 2 tubes géants 79¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de TAMPONS NETTOYEURS "S.O.S." Pqt de 10 25¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de DEODORANT 'BAN' Format 1 oz. 89¢ — Se termine mer. 27 nov. au DOMINION

Faciles à donner...

Si agréables à recevoir

Certificats de cadeaux

DOMINION

Disponibles en dénominations de $1, $5 et $10
Voyez votre gérant local pour plus de détails

Dénucléarisation de l'Amérique latine !

A l'ONU, Moscou s'en tient aux conditions réclamées par Cuba

NATIONS-UNIES, N.Y. (Reuter) — Les Nations unies ont approuvé hier une proposition latino-américaine de création d'une zone dénucléarisée sur le continent sud-américain. L'Union soviétique, d'autres nations du bloc occidental ainsi que Cuba ont refusé de s'associer à cette approbation.

La commission politique de l'Assemblée générale a voté par 89 voix contre zéro et 14 abstentions en faveur de l'initiative latino-américaine et a demandé aux gouvernements des pays d'Amérique du Sud et Centrale d'entreprendre "les études appropriées".

L'ensemble du bloc soviétimanie, s'est abstenu de voter, que, à l'exception de la Rou-Ces pays ont déclaré que le succès d'une dénucléarisation de l'Amérique latine dépendait de certaines garanties américaines, dont l'évacuation de bases américaines à Cuba et l'engagement des Etats-Unis d'interdire la présence d'armes nucléaires dans les régions du canal de Panama et de Porto-Rico.

Se détachant pour la première fois du bloc communiste, la Roumanie a voté en faveur de la résolution. L'Albanie a laissé savoir qu'elle ne participerait pas au vote. Cuba et le Venezuela ont été les seuls pays latino-américains à s'abstenir, et la France, le seul pays d'Europe occidentale.

Le Dr Nikolai Fedorenko, représentant soviétique, avait déclaré que l'URSS s'en tenait aux conditions réclamées par Cuba. Ces conditions prévoient la liquidation des bases militaires américaines en Amérique latine, dont la base de la baie de Guantanamo, à Cuba, ainsi qu'un engagement de la part des Etats-Unis d'interdire la présence d'armes nucléaires dans les régions du canal de Panama et de Porto-Rico.

Le représentant soviétique a affirmé que son pays accueillait favorablement le projet américain de création d'une zone dénucléarisée, mais que ce projet dépendait de l'engagement que prendraient les puissances nucléaires de respecter le statut d'une telle zone.

POURPARLERS AFRICAINS — M. Reda Guedira (à gauche), ministre marocain des Affaires étrangères, s'entretient avec son collègue de Tunisie, **M. Mongi Slim,** au cours de la conférence d'Addis-Abéba qui a réuni, de vendredi à lundi, les ministres des Affaires étrangères de 32 pays africains, dans le but de trouver une solution au conflit algéro-marocain. La conférence a décidé lundi de créer une commission de 7 membres chargée de délimiter les responsabilités réciproques dans ce conflit. La commission doit entreprendre ses travaux dans la première semaine de décembre.

Téléphoto PA

OBJECTIF: renverser Bétancourt

Les terroristes sèment le désordre à Caracas

19 morts, 75 blessés

CARACAS. (PA, UPI, Reuter, AFP) — Le terrorisme s'intensifie au Venezuela où 19 personnes environ ont été tuées hier, au cours d'incidents sanglants à Caracas, la capitale.

Au moins 75 personnes ont été blessées.

Les incidents ont éclaté pendant les efforts tentés par les "Forces armées de libération nationale" (FALN) pour imposer une grève générale à travers la ville.

Pendant toute la journée, des coups de feu sporadiques ont été tirés dans différents quartiers, alors que la circulation était des plus réduites partout. Toutefois, de nombreux magasins sont demeurés ouverts.

Il semble que, sous la menace de l'armée gouvernementale qui avait dépêché sur les lieux de nombreuses unités motorisées, les ouvriers aient hésité à suivre les consignes des opposants au gouvernement Bétancourt.

A la radio, M. Gonzales Negado, président de la Confédération du Travail (plus d'un million de membres) a félicité les travailleurs qui ont refusé d'obéir aux extrémistes et il a réaffirmé que la Confédération du Travail appuie résolument le gouvernement constitutionnel du président Bétancourt.

De son côté, le ministre de l'Intérieur a annoncé que 150 terroristes avaient été arrêtés.

Soutenus par le gouvernement de Fidel Castro, les terroristes intensifient leur action subversive à mesure qu'approche le 1er décembre, date des prochaines élections présidentielles.

Entretemps, à La Havane, 18 organisations d'exilés latino-américains, canadiens et américains à Cuba ont publié hier un communiqué commun appuyant les "luttes des forces armées de libération nationale contre le président Bétancourt".

Le communiqué demande à toutes les nations du continent de se joindre à "la lutte révolutionnaire de l'Amérique".

"Notre solidarité ne se manifestera pas seulement pas des phrases et de l'admiration", ajoutent les exilés.

D'autre part, "une seconde semaine de solidarité avec le peuple vénézuélien" est organisée depuis le 14 novembre par les syndicats cubains.

Le Brésil est menacé par le chaos et la subversion

— Goulart

BRASILIA. (AFP) — "Nous devons tout faire pour éviter que la crise politique, financière et sociale, que nous traversons, et qui est incontestablement la plus grave de notre histoire, ne trouve son dénouement dans le chaos ou dans la subversion", a déclaré hier le président Goulart dans une interview exclusive accordée à l'hebdomadaire de Rio de Janeiro "Manchette".

Cette interview constitue une analyse détaillée de la situation actuelle du Brésil en même temps qu'un appel à la collaboration des classes dirigeantes brésiliennes et des puissances industrielles étrangères.

Avec un taux de dépréciation de la monnaie de plus de 70%, souligne notamment le président Goulart, le Brésil a déjà franchi "la limite de ce qui est supportable" vivant en permanence "sous la menace d'événements incontrôlables".

Réforme agraire urgente

C'est, d'autre part, par la détérioration de la balance commerciale que le chef de l'Etat explique l'endettement du Brésil vis-à-vis de l'étranger à qui il est obligé d'acheter toujours davantage à un prix sans cesse moindre.

Le président Goulart met également l'accent, dans cette interview, sur la nécessité urgente d'une réforme agraire dans un pays où 58% des terres cultivables sont entre les mains de 2% seulement des propriétaires fonciers, avant d'insister sur la disparité intolérable des niveaux de vie entre le sud industrialisé et le nord sous-développé du pays.

Kennedy: soutien total des Etats-Unis à l'ONU

WASHINGTON. (AFP) — Le président Kennedy a réaffirmé aujourd'hui le soutien total des Etats-Unis à l'Organisation des Nations-Unies en soulignant que celle-ci avait accompli en 1962 des progrès substantiels vers l'édification d'un "système de paix à l'échelle mondiale".

Le président a fait cette déclaration dans une lettre préfaçant son rapport annuel au Congrès sur les activités des Etats-Unis à l'organisation mondiale en 1962.

Dans sa lettre, le président s'est particulièrement attaché à souligner les succès remportés l'an dernier par l'ONU qui, a-t-il déclaré, "a joué un rôle indispensable dans un nombre impressionnant de problèmes mondiaux... en dépit de l'irresponsabilité financière de plusieurs de ses membres".

"Comme la plupart des institutions fondées par l'homme, les Nations unies ont enregistré à la fois des succès et des échecs. Mais malgré la non-coopération de quelques membres et l'appui chancelant de quelques autres, l'Organisation a fait des progrès significatifs vers l'établissement d'un système de paix à l'échelle mondiale.

"Les Etats-Unis continueront d'apporter leur soutien vigoureux à l'édification de ce système", a ajouté le président.

Le chef de la Maison Blanche a particulièrement insisté sur le rôle joué par les Nations unies dans la "décennie pour le développement".

Soulignant les autres succès notables remportés par les Nations unies l'an dernier, le président Kennedy a mentionné particulièrement :

1) Le rôle "important" joué par l'ONU dans la solution de la crise de Cuba qu'il a définie comme "la crise la plus dangereuse de l'ère nucléaire".

2) Le rétablissement de l'ordre et de la sécurité au Congo.

3) Les efforts déployés par l'Organisation en vue d'aboutir à un accord sur l'arrêt des essais nucléaires, à un accord sur le désarmement général et à un accord sur la coopération technique pour l'utilisation de l'espace.

4) Le rôle joué par les Nations unies pour prévenir un conflit en Nouvelle-Guinée et d'une manière plus générale les efforts de l'Organisation dans le domaine de la décolonisation.

Conférence à Honolulu

Optimisme américain sur l'issue de la guerre civile au Sud-Vietnam

HONOLULU, Hawaï. (AFP-Reuter) — La conférence stratégique sur la situation au Sud-Vietnam qui groupe à compter de ce matin à Honolulu plusieurs membres du gouvernement des Etats-Unis avec les représentants américains à Saigon, semble devoir s'ouvrir sur une forte note d'optimisme quant à l'issue victorieuse de la guerre civile au Vietnam.

Cette note d'optimisme a été clairement exprimée par l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Henry Cabot Lodge qui est arrivé à Honolulu en compagnie du général Paul Harkins. Washington a délégué à la rencontre MM. Robert McNamara et Dean Rusk, ainsi que de nombreux conseillers de la Maison Blanche.

Selon les milieux informés, M. Cabot Lodge donnera l'assurance aux envoyés de Washington que le nouveau régime sud-vietnamien entrevoit la perspective d'écraser définitivement les rebelles communistes grâce à l'appui d'importantes sectes bouddhistes qui s'étaient alliées aux Vietcongs pour renverser le régime Diem.

L'ordre du jour

L'ordre du jour de la conférence est évidemment un secret bien gardé. Mais on peut logiquement penser que les principaux points en seront les suivants :

1—Les Etats-Unis devraient-ils effectuer certaines mutations, comme celle du général Harkins qu'on dit s'être un peu trop identifié au régime Diem ?

2—Quels conseils Washington devrait-il donner au nouveau régime quant à la date à laquelle devrait être constitué un gouvernement élu ?

3—Quelle décision prendre devant les menaces cambodgiennes d'expulsion des conseillers militaires américains et les répercussions que ces menaces pourraient avoir sur la présence militaire dans le Vietnam voisin ?

4—Le soi-disant manque de communications entre les diverses agences gouvernementales américaines à Saigon a-t-il eu des répercussions néfastes sur la poursuite des objectifs ?

5—Le nouveau régime désirant intensifier la campagne militaire, l'aide américaine doit-elle assumer une nouvelle forme, ou augmenter de volume en vue de la victoire ?

6—Les effectifs des conseillers militaires américains au Vietnam peuvent-ils être, dans ce cas, réduits comme il a été suggéré la semaine dernière ?

Toutes ces questions, avec leurs politiques, diplomatiques et militaires, vont occuper les délégués à cette importante conférence, la troisième en 12 mois, depuis tôt ce matin jusqu'à tard dans la soirée.

Cabot Lodge à Washington

Après cette conférence, l'ambassadeur Henry Cabot Lodge se dirigera vers Washington où il s'entretiendra lundi prochain avec le président Kennedy.

M. Cabot Lodge ne pourra en effet pas voir le président avant le début de la semaine prochaine puisque M. Kennedy doit effectuer un voyage de deux jours au Texas en fin de semaine.

L'ambassadeur américain devait rentrer en consultations à Washington il y a quelques semaines, mais son voyage avait dû être remis en raison du coup d'Etat à Saigon.

Accord entre l'Argentine et les compagnies

BUENOS AIRES. (Reuter)— M. Facundo Suarez, président de L'YPF (organisme d'Etat pour les pétroles), a déclaré hier qu'un accord était intervenu avec les compagnies pétrolières dont les concessions furent annulées vendredi par le gouvernement argentin.

Le ministre a ajouté qu'il était encore trop tôt pour divulguer la nature de l'accord.

Toutefois, selon le journal "La Nacion", les compagnies continueraient à extraire du pétrole, après avoir reçu l'assurance que l'Etat argentin couvrirait tous les frais.

On a appris, par ailleurs, que tous les ministères ont reçu instruction de limiter leurs dépenses en dollars pour éviter d'entamer des réserves qui pourraient être utilisées pour l'exploitation des gisements nationalisés. De son côté, la banque centrale devra suivre de près les fluctuations des réserves de dollars.

La compagnie "Shell-Argentina", dont le contrat a été annulé par le gouvernement, a publié un communiqué déclarant qu'après 20 ans d'activité en Argentine son contrat avait été renégocié en toute bonne foi en 1958 et que, depuis lors, elle avait investi près de $17 millions dans les prospections pétrolières argentines sans recevoir aucune contrepartie.

Le Pathet-Lao rejette toute surveillance du cessez-le-feu

PLAINE DES JARRES. (Reuter) — Les propositions neutralistes concernant le maintien du cessez-le-feu dans la Plaine des Jarres ont été rejetées par le Pathet Lao lors de la rencontre qui a eu lieu, hier, entre le général Sing Ka Po, commandant des forces du Pathet Lao, et le général Kong Le, commandant des forces neutralistes.

Les Etats-Unis mettent le Cambodge en garde contre le communisme

WASHINGTON. (AFP) — Le gouvernement des Etats-Unis s'efforce, par tous les moyens dont il dispose, de convaincre le prince Sihanouk du Cambodge des graves conséquences qu'aurait pour lui et son pays une politique qui placerait le Cambodge entre les mains des communistes.

L'administration américaine, qui continue de fournir son aide au Cambodge tant qu'elle n'aura pas été officiellement informée de la nouvelle politique du prince, ne s'en demande pas moins quelles raisons ont poussé le chef du gouvernement de Pnom Penh à déclencher une campagne anti-américaine. Ce qui préoccupe le plus les cercles officiels américains, c'est le lien établi par le prince Sihanouk entre les émissions de la radio "Khmer libre" et le programme d'aide américaine au Cambodge, le tout doublé d'une menace directe de rapprochement avec le monde communiste.

Plusieurs théories sont avancées dans les milieux généralement bien informés. Celle qui semble a priori la plus répandue veut que le prince Sihanouk aurait été profondément préoccupé par les événements du Vietnam dans lesquels il aurait vu l'influence américaine. Si ses rapports avec l'ex-président Diem étaient plus que tendus, celui-ci était pour lui une cible permanente pour ses attaques qui a maintenant disparu et dont il avait un certain besoin.

Dans certains autres milieux, on pense que le prince Sihanouk est persuadé que les efforts américains au Vietnam échoueront finalement et que le moment est venu pour le Cambodge de se prémunir du côté communiste contre les répercussions possibles à l'avenir.

En tout état de cause, on ne pense pas dans la capitale américaine que le prince soit sérieusement convaincu que les Etats-Unis accordent leur appui aux émigrés Khmer qui le préoccupent.

Le salut du Sud-Vietnam réside dans la coalition

— Tran Van Chong

TORONTO. (PC) — L'ancien ambassadeur du Sud-Vietnam aux Etats-Unis, M. Tran Van Chong, a déclaré hier soir qu'une coalition formée de tous les partis politiques et de toutes les sectes religieuses était la seule solution qui sauverait ce pays du communisme.

Il a précisé que n'importe quel gouvernement sud-vietnamien avait absolument besoin de l'entier appui des catholiques, des bouddhistes et des partis politiques pour venir à bout des rebelles vietcongs communistes du Nord-Vietnam.

M. Tran Van Chong, qui a résigné ses fonctions en août dernier parce qu'il considérait que le régime Diem oppressait les bouddhistes, a révélé qu'il connaissait personnellement le général Duong Van Minh, chef de la junte militaire qui a dirigé le coup d'Etat du 1er novembre. M. Van Chong est le père de Mme Ngo Dinh Nhu dont le mari a été tué en même temps que le président Diem.

Interviewé à la télévision de Toronto, l'ancien ambassadeur s'est contenté de dire que M. Van Minh était un "bon général".

Au sujet du régime récemment renversé au Sud-Vietnam, M. Tran Van Chong a commencé par dire qu'on devait laisser les morts en paix. Il a cependant ajouté qu'il avait fréquemment conseillé au président Diem de modifier la ligne de conduite de son gouvernement mais que ses conseils avaient été repoussés.

Bouddhiste lui-même, M. Tran Van Chong est convaincu que la chute du gouvernement n'a pas été provoquée par un différend d'origine religieuse mais à cause de la mauvaise administration. Il a nié que le pays était la scène de graves conflits entre catholiques et bouddhistes, précisant que le gouvernement avait été mal renseigné au sujet de la présumée infiltration communiste chez les bouddhistes.

Après les bonnes intentions

L'Eglise prendra enfin officiellement position sur la question oecuménique

de ROME — par Marcel ADAM, *envoyé spécial de LA PRESSE au Concile*

ROME (par téléphone) — Le concile a abordé lundi une étape capitale : l'étude du schéma sur l'oecuménisme.

Le moment est venu pour l'Eglise de franchir le mur des bonnes intentions et des belles paroles et d'établir clairement ses positions en face du mouvement oecuménique, lequel tend à la réunion éventuelle de toutes les églises chrétiennes.

Après avoir longuement boudé ce mouvement lancé par les protestants au début du siècle, l'Eglise catholique modifiait timidement son attitude, il y a une quinzaine d'années. C'est Jean XXIII qui a tout révolutionné en tendant la main aux églises séparées, en créant un secrétariat pour l'unité et en faisant de cette unité l'idée maîtresse de tout son pontificat et du concile oecuménique.

Car on sait que le concile — Paul VI l'a rappelé plusieurs fois — a pour but la réforme de l'Eglise en vue de favoriser l'unité des chrétiens.

Les divisions

La première grande division avait lieu au XIe siècle, alors que se séparèrent les églises orientales. Deux conciles, celui de Lyon (en 1274) et celui de Ferrare Florence, en 1438-1445, tentèrent, sans succès, une réconciliation.

La deuxième division eut lieu au XVIe siècle, alors qu'un important segment européen de l'Eglise latine se détacha pour former les églises réformées qui groupent aujourd'hui les églises anglicanes et protestantes.

Les causes de ces schismes sont multiples et tiennent à une multitude de facteurs historiques, nationaux, psychologiques et théologiques, mais les historiens s'accordent à dire que ce sont surtout les facteurs humains et psychologiques qui jouèrent dans la division. L'Eglise catholique, contrairement à ce qu'a longtemps enseigné une certaine histoire, a de grands torts à se reprocher.

C'est pourquoi Paul VI, dans son discours d'ouverture du concile, n'a pas craint de demander pardon pour tout le mal dont pourrait s'être rendue coupable l'Eglise catholique envers les frères séparés, à l'occasion des divisions.

Trois schémas en un

Le schéma soumis à l'étude des Pères est une fusion de trois schémas préparés sur le même sujet par la commission de théologie, la commission pour les églises orientales et le secrétariat pour l'unité chrétienne.

Il est le fruit de deux ans de travaux, très souvent en collaboration avec des frères séparés, et compte quatre chapitres : 1.- les principes de l'oecuménisme catholique ; 2.- la mise en oeuvre de l'oecuménisme ; 3.- les chrétiens séparés de l'Eglise catholique, c'est-à-dire les églises orientales et les communautés chrétiennes constituées à partir du XVIe siècle ; 4.- l'attitude des catholiques envers les non-chrétiens et les juifs en particulier.

Les interventions des deux premiers jours ont porté un dur coup au schéma même si plusieurs Pères ont reconnu qu'il leur plaisait, dans l'ensemble.

Un fait merveilleux

A ce propos, un théologien m'a dit que ce schéma, malgré ses deux ans de préparation, donnait l'impression d'avoir été fait hâtivement, à moins qu'il n'ait été l'objet d'un compromis à cause de nombreuses oppositions.

Mais il croit que certaines critiques sévères auraient pu être évitées si les parties du schéma avaient été préparées avec plus de soins et mieux ordonnées ; mais il reste que la présence de ce schéma est déjà en elle-même un fait merveilleux qui consacre l'oecuménisme et ouvre officiellement la voie au dialogue.

Lors de la discussion générale, lundi et mardi, les cardinaux Tappouni, Ruffini et le cardinal Léger ont demandé qu'il ne soit pas question des Juifs dans le schéma sur l'oecuménisme qui ne concerne en fait que les chrétiens. Certains ont dit craindre que dans certains pays arabes les minorités chrétiennes en subissent de graves dommages.

Les buts du schéma

Lundi, le cardinal Cicognani a présenté le schéma à titre de président de la commission de coordination qui a fondu les trois schémas dont je parlais plus haut.

Il a dit que ce schéma est très important et souligné que le mot oecuménisme n'est pas nouveau dans l'Eglise catholique puisqu'il se trouve dans des textes de Pie XI, de Pie XII et du Saint-Office.

L'Eglise, dit-il, a toujours été favorable à l'oecuménisme bien compris, et presque tous les conciles y ont tendu après la lamentable séparation d'avec les Orientaux. Il a aussi rappelé les deux conciles qui ont tenté une réconciliation et ajouté qu'il était normal que Vatican II aille dans le même sens.

Il a dit, en terminant, qu'on ne doit pas oublier la fin pastorale de Vatican II et qu'il faut ouvrir la porte et non la fermer au dialogue oecuménique.

Traitant des principes de l'oecuménisme catholique, dans son rapport sur les chapitres premier, deuxième et troisième, Mgr Martin, de France, a dit que ce schéma n'est pas un manuel de théologie, ni un chapitre du code de droit canonique, ni d'un traité historique car ce serait s'enliser dans les dédales de l'histoire et ouvrir des plaies encore mal cicatrisées.

Son but, dit-il, est pacifiant, irénique, pastoral et nouveau; car cette question oecuménique est relativement nouvelle et répond à une situation pastorale nouvelle.

Pour dissiper tout doute, dit-il encore, le schéma rejette toute équivoque et tout esprit de compromis, car personne, catholique ou non-catholique, n'est prêt à signer une formule d'union équivoque et superficielle. Autant chez les catholiques que chez les autres, il n'y a de duplicité possible, de maquignonnage possible, de marchandage possible, mais un seul esprit de recherche et de fidélité au Christ. Mgr Martin dit d'ailleurs que la voie du dialogue est la seule possible vers l'unité et qu'il est indispensable de s'attacher à ce qui unit les chrétiens plutôt qu'à ce qui les divise.

L'oecuménisme : un mouvement universel vers l'unité qui ne souffre plus de recul

— card. P.-E. Léger

CITE DU VATICAN. (PC, PA, UPI, Reuter) — Le cardinal Léger a déclaré hier au concile que le schéma sur l'oecuménisme lui plaisait "en ce qu'il ouvre une voie ample, certes difficile, mais vraiment prudente à l'unité des chrétiens".

"Je dirais même, a ajouté le cardinal, que ce schéma m'apparaît nécessaire parce qu'il donnera aux pasteurs et aux fidèles les principes dont ils ont besoin à l'heure actuelle. Il appartiendra à l'épiscopat de chacune des régions de les adapter à ses propres besoins."

Le cardinal Léger, qui parlait en son nom personnel pour la troisième fois, a d'abord rappelé que le pape Paul VI avait déclaré que "parmi d'autres buts, le concile a celui d'ouvrir toutes les voies possibles pour que, dans l'unique Eglise du Christ, soient rassemblées les diverses et vénérables communautés séparées qui portent le nom et la gloire du Christ", puis il a fait observer que déjà, au jour de la convocation du concile, Jean XXIII avait, comme dans un appel prophétique, invité tous les chrétiens à la grâce de l'union.

"Certes le pape n'ignorait pas les grandes difficultés d'une telle entreprise ; cependant, il osa élever l'esprit des chrétiens à l'espérance de l'unité. Et de fait, plus que jamais peut-être depuis plusieurs siècles, les mots du Seigneur : "Pour qu'ils soient un", n'avaient été entendus avec autant d'attention par les chrétiens."

Si tous les pères qui ont pris la parole mardi ont loué le schéma sur l'oecuménisme, celui-ci avait été fortement attaqué lundi, notamment par les cardinaux Ruffini et Arriba Y Castro.

"Nous ne pouvons pas interpréter ce mouvement universel vers l'unité comme un simple élan de générosité affective qui devrait bientôt s'évanouir", affirme l'archevêque de Montréal. Cette nouvelle disposition des esprits est vraiment inspirée par l'Evangile ; elle procède de l'Esprit-Saint et il ne peut être question de revenir là-dessus."

La liberté religieuse

La deuxième journée de la discussion du schéma sur l'oecuménisme a également été marquée par les interventions du cardinal Bea et de Mgr de Smedt. Le premier, répondant aux critiques qui avaient été faites sur l'insertion d'un chapitre sur les Juifs dans ce texte, a tenu à indiquer qu'il ne s'agissait nullement d'une action politique qui aboutirait à la reconnaissance de l'Etat d'Israël par le Saint-Siège et que les Etats arabes en avaient été prévenus.

Le deuxième, défendant le chapitre sur la liberté religieuse, a défini celle-ci comme "l'affirmation du droit de la personne humaine d'exercer librement sa religion en suivant les exigences de sa conscience".

Dans la discussion, deux autres patriarches orientaux ont manifesté le désire qu'il ne soit pas question dans ce schéma du peuple juif, en raison des risques qui pourraient en résulter pour les chrétiens dans les pays d'Orient. Le cardinal Léger est intervenu dans le même sens.

Les autres pères se sont déclarés satisfaits du schéma, avec quelques critiques de détails. On a remarqué l'intervention de Mgr Elchinger, coadjuteur de Strasbourg, qui, souhaitant que les catholiques admettent qu'ils ont commis des fautes à l'époque de la Réforme et reconnaissent les valeurs qui existent dans les autres confessions chrétiennes, a demandé une réforme de l'Eglise, indispensable pour approcher de l'unité. C'est aussi une réforme profonde de l'Eglise qu'a réclamée l'archevêque d'Aix-en-Provence, Mgr de Provenchères.

QUE FAITES-VOUS CE SOIR...?

Que faites-vous de vraiment intéressant, instructif, profitable ? Que faites-vous ce soir pour trouver de nouvelles idées qui vous rapporteront de l'argent, du bonheur, du succès ?

Consacrez cette soirée à votre avenir. Venez profiter d'un cours démonstration gratuit, sans aucune obligation de votre part, à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 5,000 gradués parmi lesquels nous comptons des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, des membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal, des employés de la Commission de Transport de Montréal, des Immeubles Faust, de la Brasserie Dow, de Montcalm Automobile, de Domtar Pulp & Paper et d'une cinquantaine d'autres compagnies.

Venez découvrir vous-même les moyens que vous pouvez prendre pour surmonter ces ennemis qui vous empêchent de donner votre plein rendement : "la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac".

Venez apprendre vous-même comment vous pouvez cultiver la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, l'art de persuader par la parole.

Venez constater vous-même comment ces nouvelles idées vont vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à devenir un chef, à développer vos talents cachés, à posséder plus de prestige, à influencer les autres, à faire valoir votre point de vue en toutes circonstances.

Tout cela signifie pour vous... départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à notre **Cours Démonstration gratuit.** Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles.

Rendez-vous à **L'Institut de Personnalité** au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur), ce soir 20 novembre ou jeudi le 21 à 8 h. p.m. (facilité de stationnement au 951 de Montigny est). Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.

Pauvres, démunis et privés de véritables chefs

Les Noirs de Harlem sont fatigués de s'exhiber dans les rues... pour rien

NDLR : Dans tout le sud les Etats-Unis la lutte en faveur des droits civils fait rage dans les milieux noirs, mais dans le Harlem de New-York il en va autrement. Au lieu de l'agressivité, l'indifférence; au lieu de l'unité, la division. Le Noir Junius Griffin, reporter de la Presse Associée, fait le récit de la saleté, de l'accablement, de la turbulence et de l'évolution de la lutte pour les droits civiques dans le Harlem, la plus considérable métropole noire des Etats-Unis.

par **Junius GRIFFIN**

NEW-YORK, (PA) — Un large secteur de Harlem, la plus populeuse métropole noire des Etats-Unis, reste flegmatique sinon indifférente à l'endroit de la bataille pour les droits civiques qui se livre au pays.

Mais derrière cette indifférence, se dissimule une haine mal cachée pour la population blanche, haine qui se rencontre chez les Noirs des classes inférieures et chez les chômeurs de couleur. Un grand nombre d'entre eux acceptent difficilement la direction de leurs chefs qui, à ce qu'ils prétendent, leur a inspiré le faux espoir d'effacer du jour au lendemain, les plaies sociales de leur communauté.

Taudis

"Nos chefs parlent beaucoup, mais n'agissent point", déclare Mme Rose Graham, 41 ans, mère de trois fillettes dont les âges varient de 11 à 15 ans, et qui toutes vont à l'école supérieure junior.

Mme Graham touche des allocations. Elle habite un taudis de la 124e rue, ouest.

"Ma fille aînée m'inquiète particulièrement, reprend-elle. Les ivrognes et les vagabonds de voisinage peuvent la couvrir de n'importe quelle infamie."

La famille Graham n'est que l'une des quinze familles qui habitent un taudis de cinq étages, sans ascenseur.

Tout en surveillant la cuisson d'un repas, consistant en fèves rouges et riz, sur une vieille cuisinière, Mme Graham raconte sa triste histoire :

"Quelle jeune fille voudrait amener ses amies dans ce nid à feu ? demande-t-elle. La maison est propre, mais regardez autour de vous."

Vous pénétrez dans l'appartement par la porte de la cuisine. Sous un prélart usé, craque un parquet de bois en train de pourrir. Le plâtre pèle au mur et au plafond, dans toutes les pièces. L'ameublement est maigre. Loyer : $45.14 par mois.

Refuge

Avez-vous chaud l'hiver ?

"Oui, mais je suis bien contente qu'on ait enlevé les radiateurs du hall, dit-elle. Parce que maintenant nous n'avons plus de vagabonds qui dorment dans les corridors, lorsqu'arrivent les temps froids."

Je lui fais observer que j'ai remarqué une affiche annonçant un logement libre en face de l'édifice voisin qui a été récemment rénové, et je lui demande pourquoi elle n'y déménage pas.

"Le loyer est de $35 par semaine pour une pièce et demie," répond-elle. Qui peut se payer ce luxe ?

"Je ne suis que l'une des nombreuses âmes qui vivent dans ces conditions à Harlem et si nos champions des droits civiques voulaient bien consentir à descendre de leurs tours d'ivoire, ils pourraient constater quels sont nos besoins.

"C'en est fini des manifestations pour moi, tant que quelqu'un ne m'aura pas démontré qu'ils se préoccupent de moi et de mes filles."

Malpropreté ou charité publique

Comme le grand nombre des 500,000 Noirs du Harlem, qui ne peuvent se permettre des loyers élevés, Mme Graham doit se contenter de vivre dans la crasse ou des asiles publics.

Certains s'en contentent. Les autres y demeurent, parce qu'ils ne peuvent faire autrement.

Thomas Pipkin, 36 ans, un postier, déclare qu'il "n'existe aucun intérêt général chez les habitants de Harlem pour des choses comme les droits civiques . . . La plupart des gens ne s'en soucient pas, tout simplement . . . Nos programmes communautaires devront comprendre l'initiative personnelle. Il devrait y avoir plus de manifestations à New York, mais nous sommes las de nous exhiber dans la rue."

Frankie Brown, de la 116e rue, ouest, énonce une opinion analogue.

"Nos chefs font l'affaire de certaines gens, mais ils ne se préoccupent pas suffisamment du fait que nous devons nous aider nous-mêmes," dit-il.

"L'on devrait faire davantage pour réformer la horde d'épaves, mais le principal intérêt de Harlem a consisté à préconiser une complète intégration sociale, plutôt qu'à réaliser une intégration qui apporterait l'égalité économique et politique."

Travailler

Quelques-uns de ces gueux, dont il vient de parler, se trouvent, en ce moment, de l'autre côté de la rue, en train de jouer aux dés, sous l'oeil bienveillant d'un policier planté au coin de la rue.

J'entre dans la partie, perd $2 en cinq secondes, mais cela me permet d'entamer la conversation. Lorsque je dis à l'un des joueurs qu'il me faut partir pour aller travailler, il me réplique ;

"Vous êtes chanceux, la plupart d'entre nous n'ont pas travaillé depuis plus d'un an.

'Nous aurions eu la chance d'avoir de l'emploi comme aides-manoeuvres dans le bâtiment, mais les associations des droits civiques veulent que nous devenions des ouvriers qualifiés maintenant, mais, par malheur, nous n'avons pas les qualifications pour ce genre de travail."

Mlle Sandra Tate, 22 ans, affirme que les manifestations en faveur des droits civiques dans Harlem n'ont pas été particulièrement inspiratrices.

Sans enthousiasme

"Nos manifestations semblent manquer de bric, pour la raison principale que nos chefs politiques et civiques, ne semblent pas trop intéressés à tenir la population en état de surexcitation à propos de la question d'égalité," dit-elle.

Le révérend Richard A. Hilderbrand, secrétaire du comité de Harlem de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, diffère d'opinion.

"Il se peut fort bien que Mlle Tate soit venue en contact avec des chefs noirs possédant les qualités qu'elle décrit mais je doute de la validité de pareille accusation dans un sens général. Nous ne sommes pas tous faits ainsi."

Paul Zuber, un avocat noir et un champion des droits civiques, déclare : "Oui, il nous manque des champions des droits politiques, sociaux et civiques dans Harlem. Les gens sont encore en colère, mais ils n'ont personne vers qui ils pourraient se tourner."

Edward M. Davis, un chef du mouvement nationaliste africain, s'exprime en ces termes :

"L'intérêt de Harlem pour le mouvement des droits civiques manque de consistance. Il est facile de soulever les gens mais cette effervescence n'a pas de suite.

Combativité

"Le dirigisme de jadis n'est plus agressif et les jeunes militants sont trop inexpérimentés et font preuve d'un manque de responsabilité".

L'attitude de la colonie de Harlem a changé, mais non les conditions dans lesquelles vivent les Noirs.

On compte encore plus de 20 mille sans-travail. Plus de 12 mille 450 touchent des allocations.

Quelques avocats, médecins, hommes d'affaires, instituteurs et autres professionnels se sont détournés de Harlem pour mener la vie mondaine.

Au lieu d'assemblée en faveur des droits civiques, ce sont des coquetels, des parades de mode ou des réceptions d'"intégrés" que réclament, tous les soirs, un grand nombre de Noirs.

Le chômage

Dans un district de Harlem, cerné par les avenues Park et Cinquième et par les 126e et 132e rues, habitent 7,890 personnes dont 7,678 sont des Noirs.

Le pourcentage des chômeurs dans cette zone est de 9.7 comparativement à 5.1 pour cent, pour toutes la ville de New-York. Ici, le loyer d'une pièce est plus élevé que la moyenne pour la ville et la dilapidation des locaux est plus considérable.

Paupérisme ? Oui.

Mais à Harlem, les marchands, propriétaires de 3,898 magasins de détails, enregistrent une perte annuelle brute de près de $346,000,000. Seulement environ un pour cent du commerce de Harlem est aux mains de Noirs.

Rien n'a suscité plus de récrimination à Harlem, au cours des récentes années, que les organisations nationalistes noires. Il existe plus de deux douzaines d'organisations nationalistes afro-américaines dans le Harlem ne recrutant pas plus de 5,000 membres.

Le croissant ou la croix

Le comité de Harlem de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur compte 9,000 membres.

M. Hildebrand, président de cettes section, rappelle que "nous du Harlem, depuis des années, nous nous sommes intéressés aux problèmes du Sud. Pas davantage. Nous nous penchons maintenant sur les problèmes locaux".

Il se peut qu'il retarde. La mosquée No 7, bien disciplinée, dirigée par le chef musulman noir Malcolm X. Shabbazz, se trouvait dans la même situation il y a des mois.

Maintenant, cependant, l'organisation des musulmans noirs est à peu près la seule qui puisse prendre contact avec l'homme de la rue dans Harlem.

Il se peut que le christianisme, plus que n'importe quoi, ait empêché l'élément populaire de Harlem de se tourner exclusivement vers les organisations musulmanes et nationalistes noires. Le dimanche matin quelque 125,000 noirs unissent leurs voix et courbent la tête pour prier dans 156 églises.

ANNONCE

Ne pressez pas les BOUTONS

Si vous pressez les boutons, cela abîme la peau et laisse des marques. Il est facile de combattre les boutons et points noirs avec le savon NIXODERM et l'onguent antiseptique NIXODERM qui agit pendant le sommeil. Dessèche rapidement les boutons et donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez NIXODERM à votre pharmacien.

SOIREE DANSANTE

CE SOIR et SAMEDI 9 heures
Cours de danse gratuit le mercredi de 7 h. à 9 h. p.m.
CENTRE CULTUREL D'OUTREMONT
1357, av. Van Horne — CR. 2-7040

1695 est, LAURIER

Roland Gagné

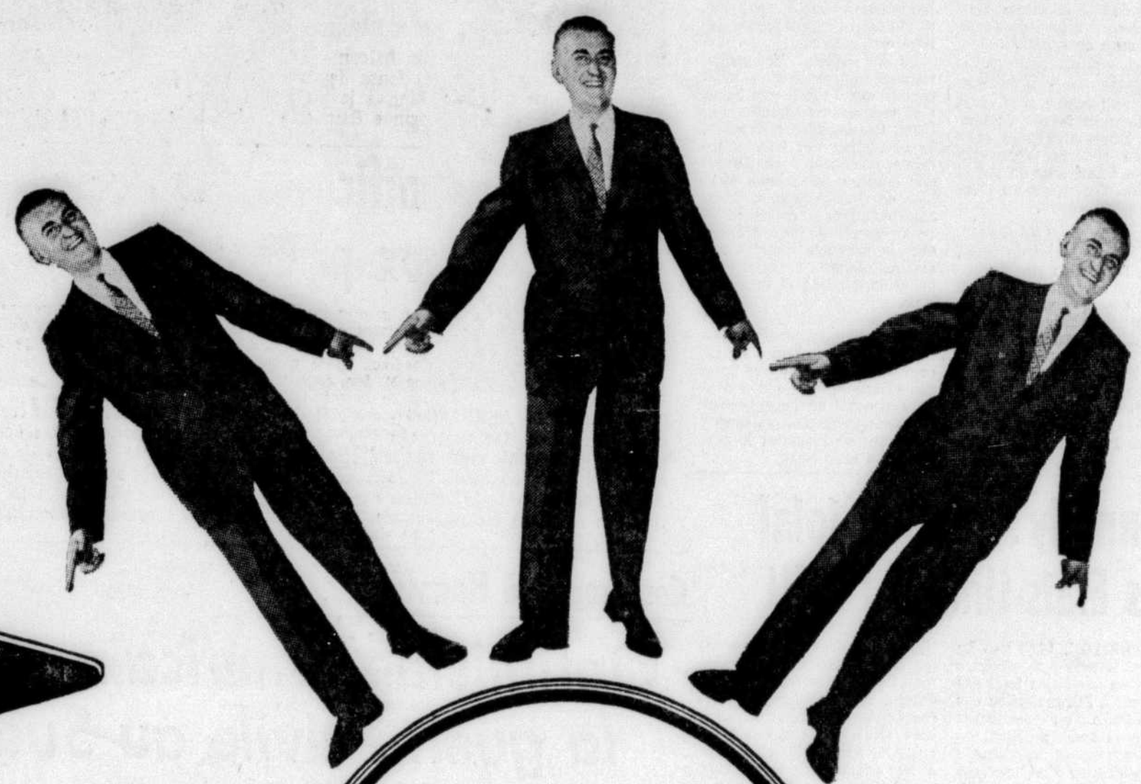

L'HOMME qui ne tourne pas "en rond" pour garantir ENTIERE SATISFACTION à chacun de ses clients...

MOFFAT

LA MARQUE qui assure "rondement", le meilleur RENDEMENT !

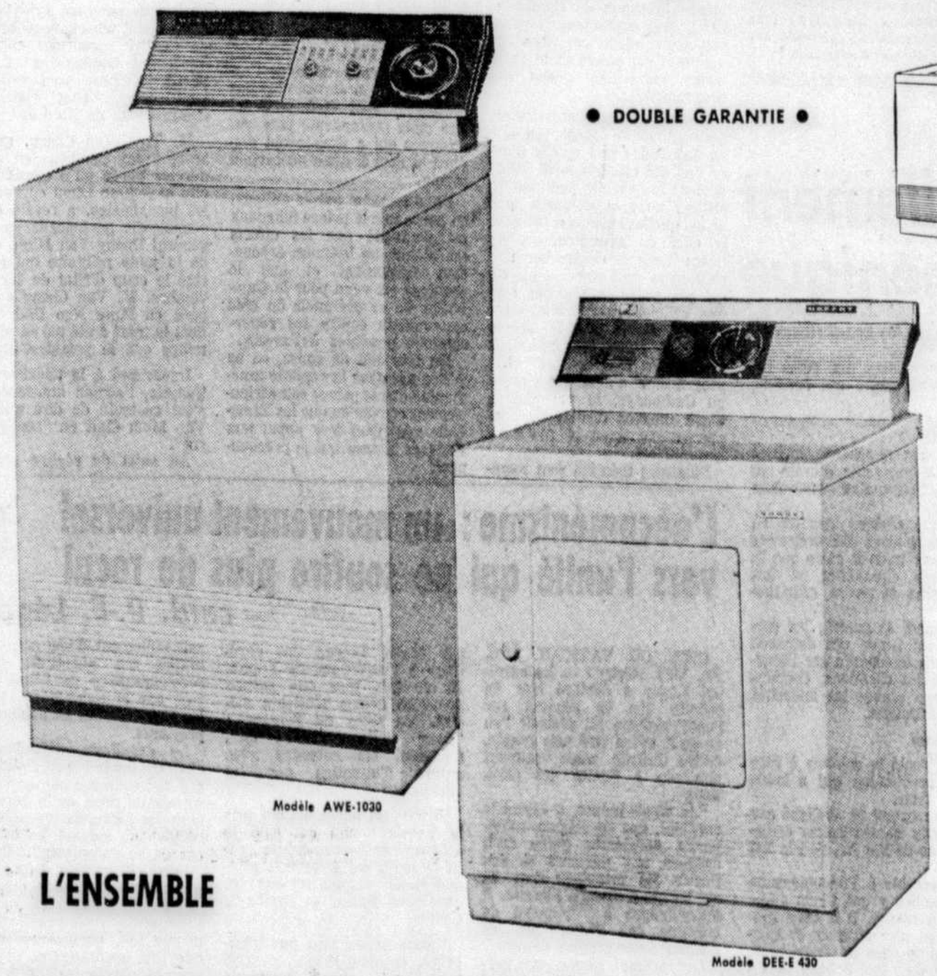

• DOUBLE GARANTIE •

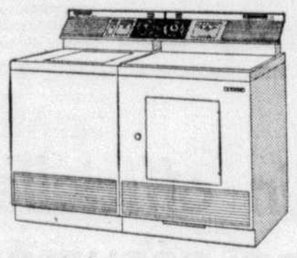

LESSIVEUSE Modèle AWE 1010
SECHEUSE Modèle DEE 1010
Avec une MOFFAT la lessive n'est plus une corvée... et le séchage est plus rapide !

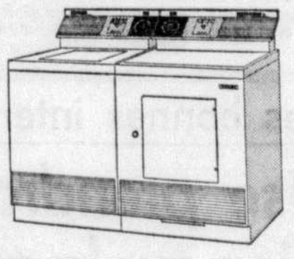

LESSIVEUSE Modèle AWE 1020
SECHEUSE Modèle DEE 1020
On ne regrette jamais d'avoir acheté une MOFFAT chez Roland Gagné !

Modèle AWE-1030

Modèle DEE-E 430

L'ENSEMBLE DE BUANDERIE LA PLUS POPULAIRE AU CANADA!

J'invite avec un très réel plaisir tout le grand public à venir assister aux DEMONSTRATIONS MOFFAT qui seront données par Mme Annette Latulipe et M. Roland Barbeau, experts de la compagnie Moffat A MON MAGASIN

• DEMAIN JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 10 hres
• SAMEDI jusqu'à 6 hres

Roland Gagné

L'homme qui achète vos vieux meubles, argent comptant, et vous en vend des neufs, à termes, si désiré !

Tél.: 527-4331

Dans un mémoire adressé à l'ambassade russe à Ottawa

5 Canadiens accusent l'URSS de persécuter les Juifs

OTTAWA. (PC) — Cinq personnalités canadiennes ont accusé hier l'Union soviétique de persécuter les Juifs qui vivent sur leur territoire.

Cette accusation a été portée à l'ambassade soviétique à Ottawa par une délégation dirigée par l'avocat montréalais Michael Rubinstein et dont faisait partie le député de Winnipeg, M. David Orlikow.

"Les Russes ont essayé de dire qu'il n'existait aucune discrimination", a déclaré Me Rubinstein à un journaliste, à l'issue d'un entretien d'une heure et quart avec le principal conseiller de l'ambassade soviétique, M. Alexei Popov, et deux autres diplomates russes. L'ambassadeur Ivan Shpedko était absent.

Me Rubinstein, dirigeant du "Jewish Labor Committee", a précisé qu'il a lu aux diplomates soviétiques un mémoire de 1,500 mots qui affirme, entre autres, que toute la politique russe envers la culture juive tend à diminuer ou à anéantir l'identité, la conscience et l'esprit juifs.

Ce dossier, véritable catalogue de persécutions, précise que 3 millions de Juifs vivant en Union soviétique n'ont pas le droit d'avoir leurs propres écoles ni les institutions culturelles ou les journaux dont de plus petits groupes ethniques jouissent en toute liberté.

"La seule institution juive qui demeure, la synagogue, est soumise à mille restrictions par lesquelles les autorités s'efforcent de liquider le judaïsme; des centaines de synagogues ont été fermées : les assemblées privées de prières ont été défendues; l'unique séminaire rabbinique de Moscou a été pratiquement fermé."

Le mémoire fait remonter la ségrégation pratiquée en Russie contre les Juifs à l'année 1948, quand une grande partie des institutions culturelles juives furent liquidées de force par Staline, qui exécuta aussi presque tous les leaders et les écrivains juifs.

Apôtre du français honoré par l'Académie

VICTORIA (PC) — L'auteur d'un manuel de français employé dans les écoles canadiennes vient de se voir décerner le titre d'officier d'académie, par l'Académie Française.

James Travis, d'origine britannique, enseigne à l'Université de Victoria. Il a rédigé, seul ou en collaboration, pas moins de neuf manuels en français et il a contribué à la fabrication de films sur la langue française utilisés au Canada et aux Etats-Unis.

ANNONCE

enchifrènement

L'Onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchifrènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum

rafraîchissant et calmant

• NOUVELLES INTERNATIONALES

QUATUOR PRINCIER — Du balcon de leur palais, le prince Rainier, la princesse Grace, son épouse, et leurs deux enfants, la princesse Caroline et le prince Albert, ont assisté, hier, à la parade militaire en l'honneur du 14e anniversaire de l'accession du prince Rainier au trône de la principauté de Monaco. Téléphoto UPI

FOA: la planification agricole est nécessaire aux pays sous-alimentés

ROME. (AFP) — "Les pays en voie de développement ont essentiellement besoin d'améliorer leurs planifications et institutions agricoles et d'obtenir de meilleures conditions de commerce, que renforceraient de gros investissements nationaux et l'aide étrangère", a déclaré hier M. B. R. Sen, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), devant la 12e conférence générale de cet organisme.

M. Sen a remarqué que "l'écart entre la consommation alimentaire réelle des régions développées et celle du reste du monde tend à se creuser". "Il faudrait, a-t-il dit, augmenter considérablement la production alimentaire pour assurer, d'ici à a fin du siècle, une alimentation acceptable à toute la population mondiale."

L'agriculture d'abord

A ce sujet, M. Sen a souligné la nécessité d'une solution à l'échelle mondiale, en établissant un plan d'ensemble et en organisant des contrôles périodiques. "Or, le succès d'efforts mondiaux de ce genre, a précisé M. Sen, dépend de la portée, de la précision, de l'exécution des plans nationaux de développement, et notamment de la place qu'ils accorderont à l'agriculture."

Le directeur général a insisté sur l'importance du secteur agricole, "pourvoyeur de produits alimentaires et de matières premières, source de devises étrangères, base de l'industrialisation et réservoir de capital et de main-d'oeuvre.

"La programmation internationale, a ajouté M. Sen, doit commencer au niveau des pays en voie de développement eux-mêmes, afin que ceux-ci harmonisent leurs programmes sur des bases régionales. Une planification de ce genre doit mener à des accords à long terme sur les produits agricoles si elle veut être efficace." Le directeur général a ensuite invité les pays développés à se rendre compte de l'importance vitale du commerce pour les pays moins avancés.

M. Sen a préconisé un système de taxation internationale volontaire et a demandé, pour conclure, l'accentuation du caractère multilatéral de l'aide extérieure, à condition toutefois que celle-ci n'ait pas pour effet de réduire les programmes bilatéraux dont le rôle est essentiel".

ONU FAITS ET GESTES

(D'après AFP-Reuter-UPI)

NATIONS-UNIES, N. Y. — Une résolution proposée par 17 Etats africains réclamant la réunion d'une conférence interdisant l'emploi des armes nucléaires et thermo-nucléaires rencontre, après celle des Etats-Unis, l'opposition de la Grande-Bretagne.

Celle-ci votera contre cette proposition, a annoncé M. J. G. Tahourdin, membre de la délégation britannique aux Nations-Unies. Il a déclaré devant la Commission politique de l'Assemblée générale que le désarmement constituait la meilleure garantie contre la guerre nucléaire et que dans les circonstances présentes l'interdiction des armes nucléaires ne pourrait pas être mise en pratique.

La "libération de la faim"

La Commission sociale a adopté hier par 88 voix contre zéro et une abstention un article de la Convention des droits économiques, sociaux et culturels proclamant le droit de tout individu à "la libération de la faim".

Cet article demande aux pays qui signeront la convention de prendre séparément et par coopération internationale des mesures propres à améliorer les méthodes de production, de conserve et de distribution des vivres, notamment par un système de réforme agraire.

Contre le vote électronique

La décision de la Commission budgétaire des Nations-Unies de soumettre à l'Assemblée générale les détails du projet d'installation d'un système de vote électronique a rencontré l'opposition des pays communistes.

La Commission a déclaré que l'installation d'un système de vote "presse-bouton" dans une salle de conférence coûterait $40,000. et que sa location et son entretien coûteraient $38,000. de plus. "C'est trop cher", a déclaré M. A. A. Roschine, le délégué soviétique, suivi par les délégués de la Pologne, de la Hongrie et d'autres pays communistes.

Condamnation de l'apartheid

L'Assemblée générale des Nations unies votera probablement aujourd'hui à une forte majorité la résolution présentée par la Commission des Affaires sociales afin de condamner l'partheid et toute autre forme de discrimination raciale, en tant que violation des droits de l'homme.

Les puissances occidentales, cependant, ne voteront sans doute pas cette résolution, en raison d'une clause demandant que soient bannies toutes les organisations qui encouragent la discrimination raciale. Tout en approuvant les buts fondamentaux du texte, les Occidentaux ont fait valoir au sein de la Commission que le droit de libre expression doit être protégé dans les sociétés démocratiques, serait-ce pour plaider la cause de la discrimination.

Dénucléarisation en Amérique latine

Les Nations unies ont approuvé hier une proposition latino-américaine de création d'une zone dénucléarisée sur le continent sud-américain. L'Union soviétique, d'autres nations du bloc communiste ainsi que Cuba ont refusé de s'associer à cette approbation.

Barghoorn ne veut pas qualifier sa "mésaventure" de coup monté

WASHINGTON. (UPI, Reuter, AFP) — Le professeur de l'université de Yale, Frederick Barghoorn, a déclaré hier, que deux hommes, surgissant de l'ombre, l'ont arrêté, placé dans une voiture, et conduit, menottes aux mains, d'abord au commissariat et puis en prison, très peu de temps après qu'un jeune inconnu lui eut remis, de force, un paquet qui ressemblait à une collection de journaux, à Moscou.

Le professeur a précisé que sa mésaventure a débuté le 31 octobre, vers 7 h. 30 p.m., au moment où il entrait dans l'hôtel Métropole, à Moscou, pour se préparer en vue de son départ, le lendemain matin, pour Varsovie.

"J'ai cru que le paquet contenait de la littérature de propagande communiste," a déclaré le professeur, "et, bêtement, je l'ai mis dans la poche de mon manteau. Presque simultanément j'étais accosté par les deux policiers."

M. Barghoorn a signalé qu'une fois en prison les Russes lui ont dit que le jeune inconnu avait été arrêté aussi.

Le professeur de l'Université de Yale a affirmé qu'il ignorait complètement le contenu du paquet, qui, semble-t-il, fournissait des informations d'ordre militaire.

"J'espère vivement, a déclaré Barghoorn, que ma mésaventure ne servira pas à détruire toute possibilité de contacts entre les deux pays. Le professeur estime que tout compte fait, il a été relativement bien traité.

Salle Bonaventure
AU REINE ELIZABETH
Musique de danse sans interruption avec Nick Martin et son orchestre—aussi le trio de la Salle Bonaventure — tous les soirs sauf le dim. — Stationnement à l'intérieur.
Réservations: 861-3511, demandez Edouard

KRUPA
à notre
YARDSTICK LOUNGE

KRUPA donne un spectacle grandiose tous les soirs. Danse jusqu'à 3 a.m. Pas de frais de couvert ni billet d'entrée.

Venez vous régaler au BUFFET TOWN & COUNTRY, table d'hôte ou à la carte, où mille sensations gastronomiques vous attendent. Puis passez au YARDSTICK LOUNGE pour danser au son de la musique de JIM KRUPA.

PERMIS COMPLET
RI. 8-8871
DANSE TOUS LES SOIRS

THE Town & Country
6061, ch. Côte-de-Liesse

BOLSHOI VODKA

La Vodka de qualité supérieure

Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Montréal, Qué.

Peu importe l'heure ou le jour...
C'EST UN "GRAND" PLAISIR D'ALLER AU
GRAND MOTOR HOTEL
6126, CHEMIN CÔTE DE LIESSE

LUNCH D'HOMMES D'AFFAIRES
Ces plats, au choix :

Huitres Mornay (gratinées)	$1.50
Roulades de boeuf braisées	1.60
Quiche Lorraine	1.25
Osso Bucco Milanaise	1.60
Steak (côtelette) marque rouge	1.85

— légumes, pommes de terre et breuvages inclus

LE TEMPS DU COCKTAIL DE 5 A 7
au Bar Galleon
"Croquembouche à nos frais"
Un délicieux assortiment de nos hors-d'oeuvre exclusifs, servis avec nos hommages, pour accompagner vos cocktails.

SALLE L'ARLEQUIN
Spectacles — De 8.30 p.m. à 1.30 a.m.
PETER BEER
ET SON ORCHESTRE

Dîner dans le grand style chaque soir
SALLE MARINE
Fruits de mer à leur meilleur
SALLE SAVARIN
Cuisine Européenne
Service Français
à prix plaisants

Les enfants aimeront nos
DINERS DE FAMILLE DU DIMANCHE
UN REPAS COMPLET
(comprenant une soupe ou un jus, une entrée, des légumes et des pommes de terre, un dessert et un breuvage) $2.50
A moitié prix pour les enfants

LAISSEZ VOS ENNUIS DERRIÈRE VOUS —
Payez-vous un "Week-end au champagne"
Vendredi... samedi... dimanche
Restez une nuit — ou restez tout le week-end !
$7.50 par personne, par jour (chambre double)
Le prix inclut une bouteille de champagne importé servie à votre chambre.
Gâtez votre femme un peu — réservez dès maintenant !
Logez à l'hôtel ou au motel, comme vous voulez.

Faites-en un vrai succès!
Excellentes facilités pour MARIAGES — BANQUETS MEETING — RECEPTIONS SESSIONS D'ETUDES et autres occasions importantes
Pour renseignements
Tel: 748-9661

À QUELQUES MINUTES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

JEUDI-LA-CHANCE

les marchands qui donnent les timbres
Gold Star
donnent en plus tous les jeudis

$500*

*TOTAL DES PRIX

COMMENT VOUS POUVEZ GAGNER:

$ Achetez chez les Marchands qui donnent les timbres Gold Star.

$ Demandez un nouveau catalogue Gold Star.

$ Déposez le bulletin (ci-joint) de participation dans la Boîte du Concours chez les Marchands Gold Star.

$ Ecoutez les messages JEUDI-LA-CHANCE à CKAC et CKGM.

VOUS Y GAGNEZ PLUS CHEZ LES MARCHANDS QUI DONNENT LES TIMBRES GOLD STAR... LES TIMBRES No 1 DU QUÉBEC!

FORMULE DE PARTICIPATION
CONCOURS JEUDI-LA-CHANCE
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....CTÉ.....
TÉLÉPHONE.....
Gold Star
Remplir cette formule et déposer dans la boîte du concours chez votre marchand.
NOM ET ADRESSE DU MARCHAND

LES ARTS

Hier

A la Grande Salle de la Place des Arts, concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Josef Krips : voir le compte rendu de Jean Vallerand.

AUJOURD'HUI

Au Musée des Beaux-Arts, à 6 h. 30 et 8 h. 30, ouverture d'un Festival du film sur l'art présenté par le Comité montréalais pour l'UNESCO. Ce soir : "Profile of Galilee", "Gustave Moreau", "Barbara Hepworth", "Sidney Nolan" et "The Reality of Karel Appel".

Deux vernissages ce soir. A la Galerie Agnès Lefort, de peintures récentes de Petry Wargin (jusqu'au 7 décembre); à la Galerie Libre, à 8 h. 30, d'huiles récentes de Jean-Guy Mongeau (jusqu'au 3 décembre).

•

A la Grande Salle de la Place des Arts, à 8 h. 30, récital du pianiste Witold Malcuzynski. Programme (consacré à Chopin): Sonate en si mineur, Polonaise, Fantaisie, Nocturne, Ballade en la bémol, Mazurkas, Valse et Scherzo no 2. **A guichets fermés.**

•

Au Redpath Hall, à 8 h. 30, concert des Tudor Singers. Programme : musique sacrée et profane des 16e et 17e siècles et chansons folkloriques anglaises harmonisées par Vaughan-Williams.

•

A l'atelier de Marie-Paule Nolin, rue Bonsecours, concert de musique ancienne donné par Mario Duschenes (flûte) et Gian Lyman (épinette).

Au Mansfield Book Mart, à 8 h. 30, Louise Myette, mezzo-soprano, avec Guy Lafond au piano.

•

C'est par un gala, sous la présidence d'honneur de Mme Jean Lesage, que le Théâtre de l'Egrégore inaugurera ce soir, à "vingt heures quarante-cinq" (pour le commun des mortels, qui probablement n'en sera pas: 8 h. 45), son nouveau local de la rue Dorchester. A l'affiche, "Le roi se meurt", pièce d'Eugène Ionesco, crée à Paris l'an dernier. En vedettes: Charlotte Boisjoli, Kim Yarochevskaya, Denise Morelle, Maurice Dallaire, Jacques Godin et André Muller. La mise en scène sera de Jean-Pierre Ronfard.

ENTRE PARENTHÈSES

LA PROCHAINE réunion de l'Association des professeurs de musique du Québec aura lieu, samedi, le 23 novembre, à 8 h. 30 du soir, au YWCA. L'invité d'honneur, Mme Jeannine Beaubien, donnera une causerie sur "Le Théâtre et la Musique".

L'ensemble folklorique "Koutev", de Bulgarie, dans un des numéros qu'il présentera à la Place des Arts les 22, 23 et 24 novembre.

MUSIQUE

Josef Krips dirige l'Orchestre Symphonique

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
A la Place des Arts, hier soir
PROGRAMME
Symphonie No 35, en ré majeur, K. 385 ("Haffner") ..... Mozart
Till Eulenspiegel ..... Strauss
Symphonie No 9, en do majeur ..... Schubert
Au pupitre : Josef Krips

par **Jean Vallerand**

Trois des plus grands compositeurs germaniques figuraient au programme du concert symphonique que Josef Krips dirigeait hier soir, à La Place des Arts : Mozart, Richard Strauss et Schubert. Dirigées par l'un des plus parfaits représentants de l'école viennoise de direction d'orchestre, les oeuvres ne pouvaient que recevoir une interprétation qui serait en parfait accord avec l'acoustique très fidèle de La Place des Arts. Josef Krips est un chef qui travaille dans le sens de la polyphonie, c'est-à-dire de façon à faire chanter toutes les parties d'une partition. Il est par ailleurs d'une extrême précision de gestes et de pensée et il exige la même précision de la part des musiciens. Dans une acoustique où l'on entend tout comme celle de La Place des Arts, cette école de direction ne peut donner qu'une exécution d'une admirable clarté.

C'est ce qui se produisit. Dès le début de la "Symphonie Haffner" de Mozart, il était évident que tout serait d'une grande transparence. La pensée subtile de Mozart nous est donc parvenue dans toute sa pureté ; par une admirable mise en place de tous les éléments de la partition, Krips et l'orchestre ont démontré à quel niveau d'expressivité peuvent atteindre la souplesse et le naturel.

La "Symphonie en do" de Schubert, celle que l'on appelle "la divinement longue", a reçu un traitement aussi heureux. Exécutée massivement, avec des effets de chocs et de dynamiques, avec un phrasé exagérément sentimental, cette oeuvre peut devenir insupportable. Josef Krips a précisément eu, en la dirigeant, toutes les qualités qui sont aux antipodes des défauts que je viens d'énumérer : il a laissé parler cette oeuvre de façon directe, avec une grande simplicité.

Dans ce style, elle s'éclaire, ses longueurs, ses répétitions recouvrent le droit d'être qualifiées de "divines" ; on y retrouve le même langage du coeur que dans les lieder les plus intimes du maître.

L'oeuvre de Strauss a été également d'une très belle netteté : Josepf Krips a prouvé que le contrepoint, loin d'être lourd et chargé, en est très délicat. Malheureusement l'exécution n'a pas toujours été à la hauteur de la direction : passages canardés, décalages entre les attaques des cordes et des vents, bafouillages trop nombreux. C'est vraiment dommage car, l'orchestre eût-il été mieux en forme, nous aurions pu entendre l'une des plus belles interprétations de "Till Eulenspiegel" encore données à Montréal et cela, dans des conditions de direction et d'acoustique insurpassables. Un orchestre ne peut pas plus lamentablement "laisser tomber" un chef aussi magnifique. Heureusement, il y avait le reste du programme.

AU JOUR LE JOUR

AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED

LUCERNE "IN THE COOL OF THE DAY", en MetroColor, Peter Finch, Jane Fonda. "NURSE ON WHEELS", Juliet Mills, Ronald Lewis. Du lundi au vendredi, premier spectacle à 6 h. p.m.

SNOWDON 6e semaine : "THE L-SHAPED ROOM", Leslie Caron, Tom Bell. Soirées à 8 h. 30 p.m. Matinées, samedi, dimanche et mercredi à 2 h. p.m.

YORK Aux deux cinés ! **VAN HORNE**
"The WILD AND THE WILLING", Virginia Maskell, Paul Rogers. "NINE HOURS TO RAMA", CinémaScope et couleurs, Horst Bucholz, Jose Ferrer, Diane Baker. Dernier spectacle complet à 7 h. 30 p.m.

Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

CAPITOL
UNE SEULE SEMAINE
Du 2 au 7 déc.
MAT. MERC. ET SAM.
SUR LA SCENE
KENNETH NELSON — LESLEY STEWART
DANS LE SENSATIONNEL HIT MUSICAL DE
ANTHONY NEWLEY
STOP THE WORLD - I WANT TO GET OFF
SUCCES DU DISQUE
"WHAT KIND OF FOOL AM I?"
"GONNA BUILD A MOUNTAIN"
"ONCE IN A LIFETIME"
Guichet ouvert de 10 a.m. à 9 p.m.

LE RIDEAU VERT présente
CE SOIR 8 h. 30
DIM. 2 h. 30 et 7 h. 30
LE FILS D'ACHILLE de Claude Gauvreau
Au STELLA — VI. 4-1793

LA SCALA
Tél. : 721-5107
Laurence Harvey
LA RUE CHAUDE
Lex Barker
LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS
(Scope-couleurs)
Hugh Marlowe
LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT

à l'affiche
Eddie Constantine
AVENTURES! ESPIONNAGE!
Bonne Chance Charlie!
en SCOPE
L'EPEE DU CHATIMENT
LIVIO LORENZO · TAMARA LEES
SCOPE COULEUR
CINEMA DORVAL ★
260 av. Dorval — 631-2021
Soirée à 7 h. 40
Samedi et dimanche spectacle continuel dès 1 h. p.m.

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON · REX HARRISON
In Joseph L. Mankiewicz'
CLEOPATRA
TODD-AO · Color by De Luxe
MATINEES — Merc. à 2 p.m., $2.00 — Sam. - Dim. et Fêtes à 2 p.m., $2.50 —
SOIRS — Lundi à jeudi à 8.00 p.m., $3.00 — Vend. - Sam. et Fêtes à 8.00 p.m., $3.50 — Dim. à 7.30 p.m., $3.50
Représentation pour étudiants, le samedi à 9 A.M. 99¢
ALOUETTE
St-Catherine à Rue Ste-Catherine

UNE ETUDE DE MOEURS QUI FERA REFLECHIR LES JEUNES ET LEURS AINES
4e GRANDE SEMAINE ★
La main chaude
Un film qu'il faut voir
En vedette
PAULETTE DUBOST
JACQUES CHARRIER
Dernière représentation complète tous les soirs à 8 h. 30
Cinéma LAVAL
2e Film La Garçonne
4462 ST-DENIS VI 2-8264

★ DEUXIEME SEMAINE ★
Jerry Lewis
le tombeur de ces dames
Technicolor
SOPHIA LOREN
DESIR SOUS LES ORMES
ANTHONY PERKINS, BURL IVES
CHATEAU · FRANCAIS · VERSAILLES
TERRAIN DE STATIONNEMENT
271-4400 — 288-5513 — 352-0200
AU FRANÇAIS — Lundi au samedi, 1er spectacle à 9 h. 40 a.m.
AU VERSAILLES, salon rouge — 1er spectacle à 6 h. 00 p.m.

Une des plus désopilantes comédies toujours populaires
THE MIRISCH COMPANY and EDWARD L. ALPERSON present
JACK LEMMON — SHIRLEY MacLAINE
BILLY WILDER'S POUR ADULTES IRMA LA DOUCE
TECHNICOLOR* PANAVISION*
7e SEMAINE
PALACE

UN NOUVEAU GENRE DE DIVERTISSEMENT
Pat Boone & Nancy Kwan
in
"The Main Attraction" Couleur !
Aussi THE YOUNG AND THE BRAVE
A L'AFFICHE
CAPITOL

UNE HISTOIRE VERIDIQUE...
UN DRAME VECU!
Source de Vie
EN COULEURS
aussi à l'affiche
Amédée NAZZARI · Nadja TILLER · Peter VAN EYCK · Nicole BADAL
a bout de nerfs
CANADIEN
PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

"MEIN KAMPF"
La montée terrible d'HITLER et sa perte
version française
FORT MASSACRE
JOEL McCREA
CinemaScope COLOR by DeLuxe
"LES CONSCRITS"
STAN LAUREL
OLIVER HARDY
Amherst SALLE CLIMATISEE
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851

EN PRIMEUR AUX 3 CINES
2e SEM.
LES INTERNES
MICHAEL CLIFF · CALLAN ROBERTSON · SUZY PARKER · HANI HARAREET
2e GRAND FILM EN PRIMEUR
ENCADREUR GLENN FORD
OPERATION GEISHA
DONALD O'CONNOR
CHAMPLAIN — CREMAZIE — BEAUBIEN

METRO-GOLDWYN-MAYER presents
ELIZABETH TAYLOR / RICHARD BURTON
LOUIS JOURDAN
ELSA MARTINELLI
MARGARET RUTHERFORD
MAGGIE SMITH
ROD TAYLOR
ET
ORSON WELLES
L'HISTOIRE D'UN AMOUR DRAMATIQUE
The V.I.Ps
PANAVISION* et METROCOLOR
A L'AFFICHE
LOEW'S

une production colossale!
"SEUL CONTRE ROME"
PODESTA · LEROY
TOTALSCOPE EASTMAN COLOR
2e SEMAINE
"TRANSIT A SAIGON"
ODILE VERSOIS
PIERRE MASSIMI
RIVOLI 271-2210 — GRANADA CL. 5-2428 — PAPINEAU LA. 1-6853 — VERSAILLES 352-0200
AU VERSAILLES — SALON BLEU, du Lun. - Ven. 1er spectacle à 6.00 p.m.

TROIS DERNIERS JOURS
ST-DENIS & BIJOU
brigitte bardot
"ET DIEU CRÉA LA FEMME" EST UNE FABLE POUR ENFANTS D'ECOLE, EN COMPARAISON DE "LA VERITE" — BOSLEY CROWTHER N. Y. TIMES
★★★★ (QUATRE ETOILES LA PLUS HAUTE CLASSIFICATION!)" — N. Y. DAILY NEWS
LA VERITÉ
VOTRE DERNIERE CHANCE DE VOIR BRIGITTE BARDOT DANS LA VERITE
Egalement à l'affiche :
Martine Carol "VANINA VANINI" (en couleurs)

Cinéma PLACE VILLE MARIE
UNE INCURSION DANS LES AFFAIRES FEMININES
WOMEN OF THE WORLD
TECHNICOLOR
HORAIRE : 12.50, 3.05, 5.15, 7.30, 9.45
7e SEMAINE
4e SEMAINE
JEAN GABIN
JEAN-PAUL BELMONDO
HENRI VERNEUIL
MONKEY IN WINTER

GOLDEN OPERETTA SERIES
DEMAIN
une SEULE REPRESENTATION à 8.40 PM
JEANETTE MacDONALD — Nelson EDDY
"Maytime"
JEUDI SOIR 28 nov. BRIGADOON
JEUDI SOIR 12 déc. FIREFLY
JEUDI SOIR 19 déc. BITTERSWEET
CAPITOL
A PRIX POPULAIRES

STRIP-TEASE
Continuel à partir de 10 hrs. a.m.
MAINTENANT DANS SON 3e MOIS
au cinéma
LE PARISIEN
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

DERNIER SOIR
el condor
— Il fait bon entendre la jeunesse s'exprimer avec cette violence et cette franchise : il fait bon voir qu'elle croit en l'art dramatique pour faire connaître et répandre ses idées. A ce titre, "El Condor" est un bon spectacle . . .
—Jean Béraud, La Presse.
— Une pièce pour le réarmement moral du monde par les étudiants péruviens.
Jusqu'au 20 novembre
COMEDIE-CANADIENNE
UN. 1-3339

JAZZ
LAMBERT, HENDRICKS & BAVAN
LA TETE DE L'ART
1451, rue METCALFE
VI. 9-2195
au-dessus du fameux restaurant français
AU PIED DE COCHON
Dîner à la chandelle

3 DERNIERS JOURS
SALLE RESNAIS
"un des 10 meilleurs films de 1962" —N.Y. Her.-Tribune —N.Y. Times
IRENE PAPAS dans ELECTRE
un film de MICHAEL CACOYANNIS
V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS
ÉLYSÉE CINEMA DESSA 35e MILTON A MTL VI 2-7000
EISENSTEIN — ORSON WELLES' CITIZEN KANE
UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA

BOB ET BING À LA CONQUÊTE... DE LA LUNE !
EN PRIMEUR 2 GRANDS FILMS
'ASTRONAUTES MALGRE EUX'
BING CROSBY BOB HOPE JOAN COLLINS
LE GLAIVE DU CONQUÉRANT
EN COULEURS
MERCIER — ELECTRA — VILLERAY
CE SOIR : ELECTRA "HOLLYWOOD" $1300

LE THEATRE DU NOUVEAU-MONDE
L'AVARE de Molière
PREMIERE
APRES-DEMAIN SOIR A 9 H.
THEATRE ORPHEUM — VI. 5-7149
525 ouest, rue Sainte-Catherine

CINERAMA Aujourd'hui 2.00, 8.30 — Rés. AV. 8-5603 CINERAMA
EN CINERAMA ET TECHNICOLOR
2 h. 8 H. 30
HOW THE WEST WAS WON
DERNIERS SPECTACLES AUJOURD'HUI
PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE, ALLEZ A CINERAMA
. . . puis pour 3 semaines seulement
. . . sur demande populaire . . .
A COMPTER DE DEMAIN SOIR
JEUDI 21 NOVEMBRE
CINERAMA INC. présente
THE BEST OF CINERAMA
en TECHNICOLOR
Les plus belles scènes comme les plus électrisantes, toutes réunies en un seul et même grandiose spectacle.
SIEGES RESERVES EN VENTE
Téléphone AV. 8-5603
8 h. 30 tous les soirs dimanches compris: $2.40 orch. et loges, $1.75 bale. — 2 h. mercredi: $1.75 orch. et loges, $1.20 bale. — 2 h. sam. et dim: $2.00 orch. et loges, $1.50 bale. — 5 h. sam. et dim: $2.40 orch. et loges, $1.75 bale. ENFANTS, 10 ANS, ADMIS mer. sam. dim. 2 h.
TOUTE LA DIFFERENCE EST LA . . . AU CINERAMA VOUS ASSISTEZ MAIS A CINERAMA VOUS PARTICIPEZ
Guichet ouvert : 10 a.m. à 9 p.m. Le dimanche : midi à 9 p.m.
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal — Inf. : AV. 8-7102
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

variétés

Joyeux et rieurs, Lambert, Hendricks et Bavan

A la "Tête de l'Art", jusqu'à samedi, Lambert, Hendricks et Bavan, accompagnés du trio de Gildo Mahones.

par Gil COURTEMANCHE

Abandonnant les limbos et les calypsos, la "Tête de l'Art", temple sacré du jazz à Montréal durant un an, a remis en vigueur son ancienne politique : celle du grand jazz, celle de la qualité. On pourra entendre encore du bon jazz dans la métropole puisque la direction annonce pour la semaine prochaine, Chico Hamilton.

Cette semaine, un groupe de chanteurs de jazz que les Double-Six ont tenté malhabilement de copier, ajoutant à la formule du chant onomatopéique, un je-ne-sais-quoi d'intellectuel qui glace le sang le plus chaud : Lambert, Hendricks et Bavan, troubadours d'une joie certaine, publicistes du jazz, amuseurs sérieux d'une musique qui n'attend que l'adhésion générale tellement elle est essentiellement, don le plus pur.

Nous savions qu'ils étaient merveilleux, qu'ils étaient formidables et qu'ils savaient par fascination vocale, par sourires lancés à la face des peureux, faire comprendre et aimer une musique de combat et de revendication.

Nous savions, pour les avoir entendus en juillet dernier, leur volonté radicale de perfectionnement, de précision dans la mise en place; nous n'avions cependant pas idée des immenses possibilités de renouvellement qu'ils recelaient.

Le spectacle que Lambert, Hendricks et Bavan présentent à la "Tête de l'Art" est un spectacle nouveau, spectacle qui conserve de la nouveauté, la fraîcheur, mais qui n'en a pas les inconvénients. Le spectacle est rodé, ciselé.

Tout n'est pas disparu de ce qui constituait Lambert, Hendricks et Bavan: ils ont conservé certains numéros de leur ancien répertoire. Pensons tout particulièrement à ce profond hommage rendu à l'énigmatique, John Coltrane, que constitue leur "Cousin Mary", véritable "jam session" vocal où les trois participants continuent Coltrane, tout en le simplifiant, et quelquefois, il nous semble, en l'embellissant . . .

Mais en plus de quelques numéros qui sont maintenant devenus leur marque de commerce, le groupe a réussi en quatre mois à mettre sur pied un tour de chant complètement nouveau. Et lorsqu'on sait le travail que nécessite cette formule musicale qui consiste à transposer sur le plan vocal des arrangements pour orchestre ou pour petit groupe de jazz, on peut s'émerveiller . . . et s'incliner.

Dans leur nouveau tour de chant, on remarque un certain retour au jazz "classique", plus précisément à la période la plus brillante de Duke Ellington. Les trouvailles musicales du grand maître ont été fidèlement transposées. La palette orchestrale est la même : seule différence, on l'a concentrée en trois voix. L'intelligence du jazz projetée à un point ultime.

Autre fait remarquable, Mlle Yolande Bavan a pris de l'assurance, musicalement autant que scéniquement. Elle se sent plus à l'aise : elle rentre dans le groupe et s'identifie à lui d'une manière complète. Enfin, elle a instinctivement adopté le style de l'improvisation à son style propre.

Jon Hendricks est toujours aussi sensible. Son interprétation d'une partie de la suite ellingtonnienne, "Black, Brown and Beige" fut remarquable de simplicité et de tendresse (pardonnez-moi le mot). Un moment parfait.

Avec eux, l'inimitable Dave Lambert, à figure de nain irlandais, personnage de James Joyce qui aurait appris le jazz! Tout plein de rires, sautant, gesticulant, maîtrisant le rythme de ses gestes, tribuchant sur certaines notes, oubliant son solfège pour faire passer plus rudement une parole profonde déguisée en acrobatie clownesque. Un accompagnement, clair, précis et "swinguant" du trio de Gildo Mahones, avec le contrebassiste, George Tucker, qui vous "triture" les sens de ses musiques à racine de terre.

L'Opera Guild prépare "Don Giovanni" pour la Place des Arts

par Claude Gingras

Nous avons déjà annoncé dans ces pages que le spectacle annuel de l'Opera Guild serait "Don Giovanni" de Mozart, qu'il aurait lieu à la Place des Arts en avril (ce spectacle était généralement présenté en janvier), et nous avons également donné le nom de plusieurs des interprètes.

D'autres détails nous ont été fournis par la direction de l'Opera Guild au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu hier midi.

Voici la distribution complète:

Don Giovanni: Richard Cross, jeune basse américaine qui a chanté le rôle de Méphisto dans la production de "Faust", de Gounod, la saison dernière, à l'Opera Guild:

Don Ottavio: Richard Verreau;

Donna Anna : Beverly Bower, du New York City Opera;

Donna Alvira : Mary Simmons, de Toronto;

Leporello : Robert Savoie ;

Zerlina : Marguerite Gignac;

Il Commendatore : Thomas Paul, du New York City Opera;

Masetto : Claude Létourneau.

Le chef d'orchestre sera Silvio Varviso, jeune chef suisse qui a créé une vive impression au Metropolitan Opera la saison dernière. La mise en scène sera d'Irving Guttman, qui vient de monter avec grand succès "Norma" de Bellini, avec Joan Sutherland dans le rôle-titre, à Vancouver.

M. Guttman a déjà commencé à travailler à son "Don Giovanni", qu'il conçoit comme un drame plutôt que comme une comédie. "Les effets comiques, dit-il, sont là seulement pour alléger le drame." Il espère, nous dit-il, faire redécouvrir, en quelque sorte, cet opéra au public, grâce à une conception plus moderne et à des éclairages nouveaux.

Les costumes seront ceux de la récente production de "Don Giovanni" de la Troupe canadienne d'opéra de Toronto, qui les prête à l'Opera Guild de Montréal pour l'occasion; ces costumes sont de Suzanne Mess, qui avait dessiné les costumes de "Faust" la saison dernière. Le décorateur n'est pas encore choisi, mais M. Guttman nous déclare qu'il a entière autorité sur toute la production visuelle.

Il mentionne également certaines récentes productions de "Don Giovanni" comportant de nombreuses coupures, par exemple le bel air "Non mi dir". "Dans notre "Don Giovanni", il n'y aura pas de coupures, sauf les quelques-unes qui sont admises par l'usage", précise énergiquement le jeune metteur en scène montréalais.

"Don Giovanni" sera présenté en deux soirs : les 9 et 11 avril. L'Opera Guild présentait généralement des spectacles au Her Majesty's en janvier.

"On est en train de démolir le Her Majesty's, nous dit avec regret Mme Pauline Donalda, directrice-fondatrice de l'Opera Guild, mais moi, je serais volontiers retournée dans ce beau théâtre."

Pourquoi le spectacle sera-t-il présenté à la fin de la saison ? Parce que la Place des Arts sera occupée presque tous les jours, d'ici là, par les spectacles, concerts et répétitions de l'Orchestre Symphonique de Montréal et d'autres groupements.

Et pourquoi l'Opera Guild ne monte-t-elle qu'un spectacle par saison, et pourquoi ce spectacle n'est-il donné qu'en deux représentations (la saison dernière, exceptionnellement, en trois représentations) ?

La réponse est facile à imaginer : l'Opera Guild n'a pas d'argent, et un spectacle d'opéra coûte très cher. Le Conseil des Arts de Montréal donne un octroi de $5,000. C'est beaucoup, mais ce n'est pas suffisant.

L'exotisme, l'impétuosité, le charme et la couleur du folklore Bulgare transposé en un magnifique spectacle.

ENSEMBLE NATIONAL DE BULGARIE "KOUTEV"

Première fois à Montréal

75 DANSEURS, CHANTEURS ET INSTRUMENTISTES

22, 23 novembre

Matinée : dimanche, 24 nov.

PLACE DES ARTS

BILLETS EN VENTE à la Place des Arts; à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o.; chez Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Catherine o., et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke o.; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis; Charlebois, bijoutier, 2115, Jean-Talon e.; Fortin Télévision, 47, Fleury o.; Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame o.

Au FAISAN BLEU

récital

CHARLES TRENET

du 22 novembre au 1er décembre

Spectacles à 10 h. 15 et 12 h. 30

$1.00 sur semaine; $1.50 samedi

1201 Blvd Curé Labelle, Chomedey — Tél.: 681-1637

LA BOUTIQUE D'OPERA Enrg.

présente

HOMMAGE à MOZART

de Der Schaushieldirektor l'Oca Del Cairo

avec

Cécile VALLEE — Napoléon BISSON

Mise en scène : Charlotte BOISJOLI

DERNIERE SEMAINE

Tous les soirs sauf vendredi

Adultes : 2.00 — Réservations : 2111 rue Clark

Etudiants : 1.00 — Tél. 844-1673

Samedis (soir) 2.50

"Les Commancheros"

COULEURS

John Wayne, Ina Balin

"M. HOBBS PREND DES VACANCES"

couleurs

James Stewart, Maureen O'Hara

"LA MENACE"

Robert Hossein, Marie-Josée Nat

Ritz — 1313 EST, BÉLANGER — 272-5290

PASSE-TEMPS

Mont-Royal et Marquette — LA. 1-7870

— 3 GRANDS FILMS A L'AFFICHE —

"LE HEROS D'IWO JIMA", Tony Curtis - James Franciscus. "ESCADRILLE PANTHERE", couleurs, Van Johnson - Walter Pidgeon. "GORGO", version française couleurs, Bill Travers.

SAMUEL BRONSTON Presents

Charlton HESTON · Ava GARDNER · David NIVEN

55 DAYS AT PEKING

MATINEES : Merc., sam. et dim. à 2.15 p.m.

SOIREES : 8.15

DIMANCHE : 7.45

SEVILLE WE. 2-1139

SIEGES RESERVES ! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES !

VOUS VISITEREZ DES MONDES FANTASTIQUES OU JAMAIS LA CAMERA N'EST ALLEE AUPARAVANT !

3e MOIS

MONDO CANE

TECHNICOLOR

KENT — HU. 6-2271

REPRESENTATION COMPLETE A 1.00, 2.50, 4.55, 6.55, 9 P.M.

OUTREMONT — CR. 7-3233

LA COMÉDIE DE L'ANNÉE

L'Auberge des Morts Subites

130e

de Félix Leclerc

THÉATRE NATIONAL — 1220 est, Ste Catherine — 521-4751

DERNIERE SEMAINE

4e MOIS

CINEMA FESTIVAL — Présente SON PROGRAMME RÉGULIER

1206 EST RUE STE-CATHERINE — 525-8600

SEMAINE 7.30 P.M.

Le chef-d'oeuvre de Fritz Lang!

Version Originale Sous-Titres Anglais

CINEMA FESTIVAL — Présente SON PROGRAMME SPÉCIAL

— Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle" PONTAUT. "La Presse"

"L'ILE NUE est un film admirable, de beauté, et souvent de tendresse." BASILE. "Le Devoir"

L'ILE NUE

Scénario et Mise-en-Scène KANETO SHINDO

TOUS LES JOURS 9.30 P.M.

Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal.

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER INC. PRESENTENT

EN PERSONNE

BELAFONTE

et

MIRIAM MAKEBA

MATINEES SAMEDI : 30 novembre et 7 décembre $6.90, 5.95 seulement

SOIREES SUR SEMAINE : 25, 26, 27, 28 nov. et 5 déc. $7.50, 6.50 seulement

BILLETS LIMITES

VENDREDI, DIMANCHE SOIRS : 1, 6, 8 déc. $7.90, 6.95 seulement

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts

A l'affiche aux deux cinémas

2 DERNIERS SOIRS

L'HOMME A FEMMES

2e film à l'AHUNTSIC — "ORFEU NEGRO" — film en couleurs de MARCEL CAMUS

2e film à l'EMPIRE — "ST-TROPEZ BLUES" — film en couleurs de MARCEL MOUSSY

NOUVEAU CINEMA AHUNTSIC — DU. 8-4700 — Lajeunesse et Henri-Bourassa

&

CINEMA D'ESSAI EMPIRE — 274-4521 — Durocher et Ogilvy

A l'affiche

PAS DE PASSES S.V.P.

SAVOY — RIALTO — STRAND — DORVAL — MONKLAND

GAGNANT DE 7 PRIX DE L'ACADEMIE

MATINEES lun. à sam. 99¢ Soirées et DIM. toute la journée $1.50

MEILLEUR FILM DE L'ANNEE !

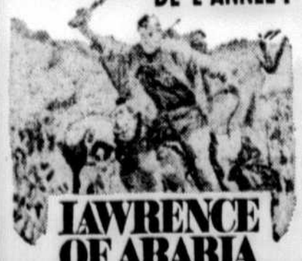

LAWRENCE OF ARABIA

TECHNICOLOR!

Léo Ferré

EN PERSONNE à la COMEDIE-CANADIENNE

commençant

JEUDI SOIR

et jusqu'au 30 nov.

Matinée : dimanche, 24 nov.

PRIX DES BILLETS (taxe incl.) SOIRS : $2.00, $3.00, $4.00, $5.00. MATINEE : $1.50, $2.50, $3.50, $4.00.

BILLETS EN VENTE à la Comédie-Canadienne; à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke O.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Cath. E. et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke O.; au Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis; chez Charlebois Bijoutier, 2115 Jean-Talon E.; chez Fortin Télévision, 47 Fleury O.; à la Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame O.

UN SPECTACLE VRAIMENT ENCHANTEUR !

THE BIG SHOW

ICE CAPADES OF 1964

toujours aussi RAFRAICHISSANT et EXCITANT !

CE SOIR

à 8 hres, lundi à jeudi à 8 h. 30, vendredi soir et à 9 hres samedi soir

MATINEES

à 1 h. 30 et à 5 h. 30

SAMEDI et DIMANCHE

BILLETS: $2, 2.50, $3, 3.50, $4

En vente aux guichets du

FORUM

Billets, tous les prix, jusqu'à l'heure des spectacles

DEUX NOTES DE CONFIANCE

Langelier Valiquette

PIANO MANSFORD

Fini satin sur noyer ou acajou, 37" de hauteur, 88 notes, garantie de 5 ans.

499.

Banc 35.

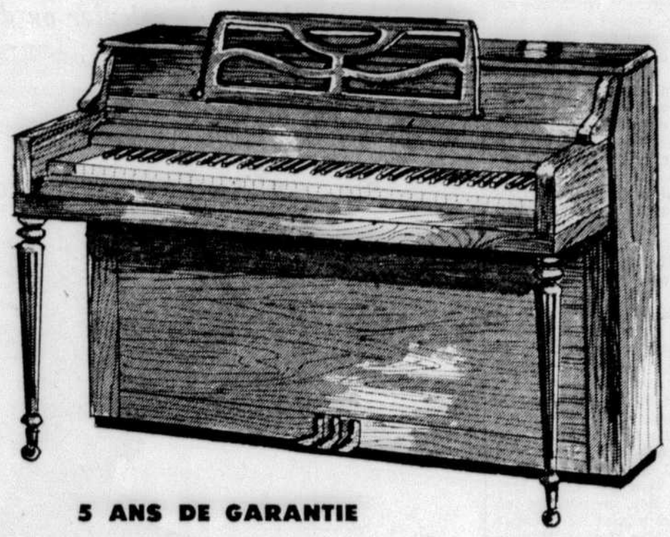

5 ANS DE GARANTIE

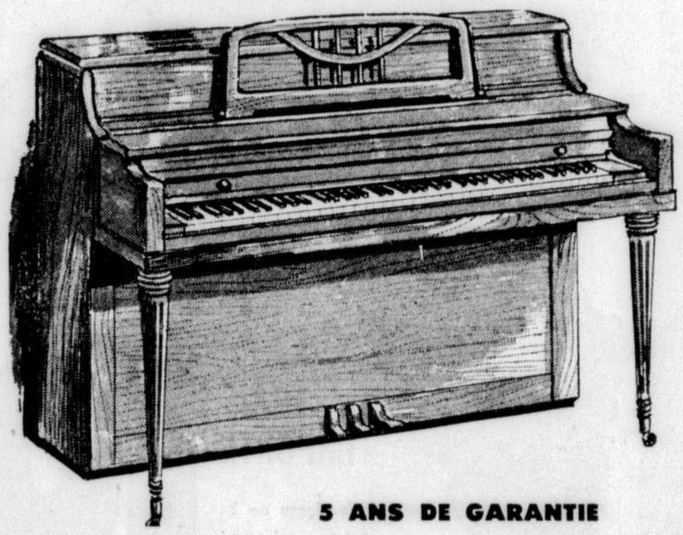

MODELE SHEARINGTON

Double couche de feutre aux marteaux, action directe. 37" de hauteur, 58" de largeur, 24" de profondeur. Fini satin sur noyer ou acajou. Garantie de 5 ans. Rég. $895.

549.

Banc 35.

5 ANS DE GARANTIE

MODELE STRATHMORE

Fabriqué exclusivement pour Langelier Valiquette. Noyer de luthier. 3 pédales de cuivre. Merveilleuse caisse de résonance. Double couche de feutre aux marteaux. Table d'harmonie en épinette. Hauteur 39", largeur 57½", profondeur 23½". Rég. $950

699.

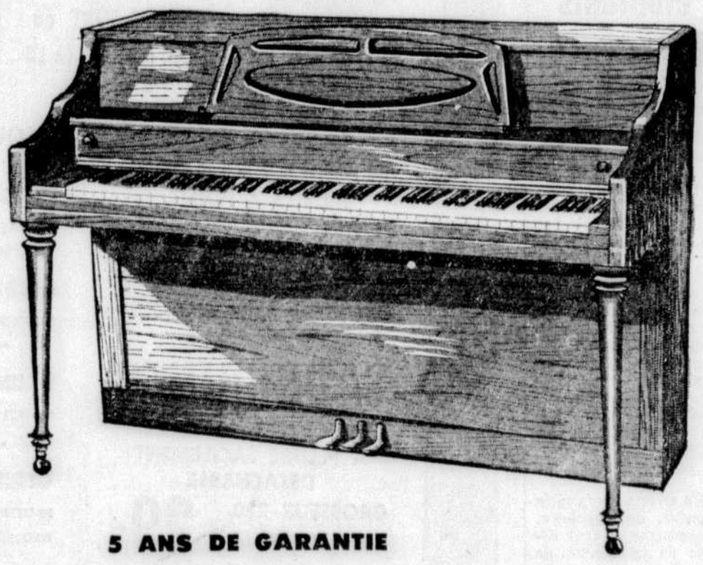

5 ANS DE GARANTIE

Modèle LOUIS XV, de luxe LANGELIER

88 notes, double couche de feutre aux marteaux. Action directe, 37" de hauteur, 58" de largeur, 24" de profondeur, fini satin sur noyer ou acajou. Garantie de 5 ans. Rég. $1,050

699.

Banc 39.

5 ANS DE GARANTIE

PIANOS ET ORGUES RECONDITIONNES AVEC UN AN DE GARANTIE

PIANO KELLER — 64" de large x 29" de profondeur x 58" de haut. Banc inclus 299.

PIANO DEMERS — 64" x 29" x 56". Banc inclus 299.

PIANO NEWCOMBE — 64" x 29" x 56". Banc inclus 299.

PIANO WILLIAM BELL — 64" x 29" x 55". Banc inclus 299.

PIANO AUTOMATIQUE LANGELIER — 60" x 29" x 52". 599.

ORGUE HAMMOND BV — 2 claviers de 61 notes chaque, 25 notes au pédalier, 1 haut-parleur. 1795.

FACILITES DE STATIONNEMENT

NOUS DONNONS DES LEÇONS D'ORGUE ET PIANO A DOMICILE OU A NOS STUDIOS

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m. — Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 hres.

Langelier Valiquette Ltée 510 STE-CATHERINE EST Tél. : 845-8111

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

19 novembre 1963

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
390	Abitibi	49⅞	49⅛	49⅛
	Abitibi Pr	25	25	—
150	Algoma	58½	58¼	58½
5250	Alumin	26¼	25⅞	25⅝
150	Alum 4¼ P	40⅜	40⅜	40⅜
	Alum 1 Pr	22½	22½	—
100	Alum 2 Pr	47½	47½	47½
	Ang Cdn P	53¾	53¾	—
	An T 4½ P	45¼	45¼	—
35	An-T-265 Pr	52½	52½	52½
25	An T 2.90 P	53¾	53¾	53¾
	Argus	11⅞	11⅞	—
100	Arg 2.60 Pr	52	52	52
50	Arg 2.70 Pr	51¾	51¾	51¾
	Argus C Pr	9⅛	9	—
600	Asbestos	23¼	23¼	23¼
	Atl Sug A	23½	23½	—
	Bail S 5 Pr	23¼	23¼	—
	Bail S 5½ P	25	25	—
	Banq CN	79½	79½	—
275	Banq Imp	63¾	63¼	63¼
820	Banq Mont	63¾	63⅜	63¾
75	Banq N-E	72	72	72
35	Banq P C	53⅝	53⅜	53⅜
910	Banq Roy	72¾	72¾	72¾
	Banq Tor-D	62½	62½	—
	Bath Pow	17¾	17¾	—
	Bath Po 'A'	54	54	—
1920	Bell Phona	53⅜	53⅛	53½
100	Bow C 5 Pr	51¾	51¾	51¾
	B C 5½ Pr	53½	53½	—
	Bow Mercy P	6½	6½	—
	Bow Paper	6¼	6¼	—
600	Bralorne	4	4	4
100	Brazil	250	250	250
2405	BA OIL	27⅝	27½	27⅝
640	BC Forest	22⅞	22⅜	22⅜
760	BC Power	24⅜	24⅜	24⅜
365	BC Phone	55½	55	55¼
	Brown	14⅜	14⅜	—
	Bruck "A"	23½	23½	—
	Bruck "B"	7½	7½	—
100	Build Prod	25	25	25
100	Bulolo	5¼	5¼	5¼
740	Cal Pow	20¼	20	20
80	Can Cem	38	38	38
	Can Cem Pr	27½	27½	—
350	C Dom Sug	24	24	24
275	CI Fndry	22	22	22
900	CI Fnd 4¼	89¼	89¼	89¼
650	Can Malt	20⅜	20½	20⅜
	C Safew 4.40	96	96	—
300	C S L	57	57	57
	C S L Pr	13	13	—
	C Wire 'B'	12½	12½	—
260	C Aviation	11¼	11¼	11¼
6790	C Brew	10¼	10¼	10¼
	C Br Pr 'A'	50⅜	50⅜	—
250	C Br Pr 'B'	52¾	52¾	52¾
100	C Br Alum	9	9	9
2370	Chemcell	12⅞	12⅞	12⅞
	id 1.75 Pr	37	37	—
	id 1.00 Pr	21⅛	21	—
3600	C Che Wis	560	560	560
	C Hydrocar	16⅜	16⅜	—
	Can Woond	390	390	—
460	C I L	18	17⅞	18
400	C Int Pow	15½	15½	15½
	C I Pow Pr	47¼	47¼	—
600	C Marconi	370	370	370
	C Pack Pr	10	10	—
2670	CPR	35¼	35¼	35¼
100	C Pet Pr	12½	12½	12½
	C Vickers	19½	19½	—
300	Cap Wire	7½	7½	7½
300	C Del Rio	720	720	720
	Chrysler	96½	96½	—
	Coghlin	5¾	5¾	—
825	C. Refractor.	18	17½	17½
200	Col Cell	8¾	8¾	8¾
1350	Cons MS	29¼	29	29¼
425	Cons Text	8	8	8½
	Consu Glass	12¾	12¾	—
	Corby "A"	18	18	—
	Cor Credit	6½	6½	—
	Crain R L	14½	14½	—
	Crédit Fon.	26	27¼	—
	Cr Zell 'A'	28¼	28¼	—
	Denison	10	10	—
555	Dist Seag	51	51	51
	Dome Pete	13¾	13¾	—
600	D Bridge	18	17¾	17¾
	D Coal Pr	15	—	—
	D Corset	25¼	25¼	—
1025	D Fndry	66½	66¾	66¾
2620	D Glass	17¾	17¼	17¾
	D Glass Pr	17¾	17¾	—
	D Lime	5¾	5¾	—
100	D Steel	15	15	15
250	D Stores	15¾	15¾	15¾
1250	D Tar	16⅞	16⅞	16⅞
	D Tar Pr	21	21	—
200	D Text	22	22	22
	Donohue	23½	23½	—
	Du Pont	39¼	39¼	—
	Du Pont Pr	84	84	—
	Dupuis "A"	10¾	10¾	—
	Eddy Match	38	38	—
	Electrolux	59½	59½	—
300	Falcon	54¾	54¾	54¾
50	Fam Play	18¼	18¼	18¼
	Fleetwood	21	21	—
	Foundation	8	8	—
225	Fraser	27½	27½	27½
	Freiman	6⅛	6⅛	—
	Fr-Pete Pr	305	305	—
	Frosst "A"	18	18	—
	Gen Motors	92¼	92¼	—
	G S War P	90	90	—
	Gr Br C Inv	11½	11½	—
	Gr Br C Pr	47½	47½	—
425	G L Paper	22⅝	22⅝	22¾
1450	Hawk Sidd	6	6	6
1150	Hollinger	26⅜	26⅜	26⅜
	Holt Ren	19	19	—
200	Home O 'A'	12¾	12¼	12¾
	Home O 'B'	14½	14½	—
450	Horne Pf	230	230	230
	H Smith Pr	43	43	—
125	Hud B MS	58	57⅝	58
	Hud Bay Co	14⅝	14½	—
	Husky Oil	6⅛	6⅛	—
1570	Imp Oil	43¼	43⅛	43⅜
500	Imp Tob	183⅜	13⅜	13⅜
	Imp Tob Pr	6¼	6¼	—
1670	Ind Accep	23	23⅛	23
	I Ac 2.25 Pr	48½	48½	—
	I Ac 4.50 Pr	98	98	—
200	Inland C Pr	16½	16½	16½
300	Inland Gas	6¼	6¼	6¼
	Int Bronze	22	22	—
607	I Bronze Pr	26⅜	26⅜	26⅜
685	Int Nickel	67½	67¼	67¼
57	Int Pap	36¼	36¼	36¼
785	Int Util	23⅜	23⅜	23⅜
250	Int Util Pr	47	47	47
700	Interp P L	62½	62½	62½
	Iro Glass Pr	9⅜	9½	—
500	Jamaica PS	9⅞	9½	9½
	Labatt	17¾	17¾	—
	Laura Sec	16¼	16¼	—
240	Laur P A	13½	13	13⅛
	Laur P 2.00	36¼	38¼	—
	Lewis Bros	7¼	7¼	—
400	Loblaw A	7	7	7
1225	Loblaw B	7¼	7⅛	7⅛
	Loeb M	21	21	—
40	MacKinnon	7	7	7
200	MacLaren A	22½	22¼	22½
	MacLaren B	24½	24⅜	—
800	MacMill-Pow	25½	25	25
	Mail Pr	95	95	—
85	Maritime T	22	21⅜	21⅜
5720	Mass Fin	16	15¾	15⅞
120	M F 5½ P	106½	106½	106½
	Met Stores	8	8	—
	Miron Pr	11⅜	11⅜	—
	Mitch R A	7	7	—
380	Molson A	29¼	28¾	29¼
	Molson B	29¾	29¾	—
25	Mtl Loco	12½	12½	12
	Mtl Trust	101½	101½	—
600	Moore Corp	50½	50½	50½
200	Morse R A	10½	10½	10½
	Morse R B	6½	6½	—
	Nat Contain	5½	5½	—
100	Nat Drug	15½	15½	15½
	Nat Trust	27½	27½	—
50	NFLD Light	10¾	10¾	10¾
1200	Noranda	37¼	37	37¼
195	N S Light	24¼	24¼	24¼
2650	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
	Ont Steel	21½	21¼	—
1500	Pac Pete	11⅜	11⅜	11⅜
100	Page-Hers	19	19	19
200	Penmans	28	28	28
	Penmans P 115	115	—	—
	Placer	27⅜	27⅜	—
2920	Power Corp	10⅜	10⅜	10½
600	Price Br	36	36	36
	Price Pr	88	88	—
	Prov Tr Pr	48½	58½	—
	QN Gas	7⅝	7⅝	—
1670	QN Gas Pr	103	103	—
125	Que Phone	44⅜	44⅜	44⅜
	Reed Paper	8½	8½	—
	Reitman's	12½	12½	—
	Reitman's A	10	9½	—
400	Rio Algom	13¾	13¾	13¾
6100	Rolland A	7¼	7¼	7¼
1425	Rothmans	10¼	9½	10¼
	Royalite Pr	25⅜	25⅜	—
	Russel A	10	10	—
	Rockwell	44	43⅞	—
	St Lawrn A	17½	17½	—
	St L Corp	21⅜	21⅜	—
	S L C A P	102	102	—
65	Salada F	11¼	11¼	11¼
	Scott LaS	7¼	7¼	—
1120	Shawin Ind	5	5	5
	Shawn Pr	44½	44½	—
	Shell Inv P	27	27	—
	Shell I W	5.70	5.70	—
32	Shell Oil	16¼	16¼	16¼
	Sher Will	26	26	—
	Sher W Pr	133	133	—
825	Shop & Save	11	11	11
	Sicard	9	9	—
100	Sicard Pr	20½	20½	20½
200	Simpsons	36⅜	36⅜	36⅜
	Sogemines P	14	13½	—
	Southam	30	29¾	—
	Std Steel	12	12	—
2230	Steel Can	22⅜	22	22⅜
135	Steinbg A	22¼	21½	22½
	Steinbg Pr	102½	102½	—
	Texaco Can	54	53½	53½
700	T Fin A	11⅜	11¼	11½
350	Tr-Can Corp	10	10	10
1665	Tr-Can PL	33	32⅜	33
800	Tr Mt PL	14⅜	14½	14½
	Triad Oil	1.50	1.50	—
50	Turnb El P	21¼	21¼	21¼
	Turnb Cor	12⅞	12⅞	—
	UN Steel	4.25	4.25	—
	Viau	12¼	12¼	—
1100	Walk G W	58⅜	58¼	58½
	W & Knapp	65	65	—
500	W Coast Tr	15	14⅜	15

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4	15 déc.	1963	99⅝ 100⅛
3¾	1er sept.	1965	98¾ 99¼
4½	15 déc.	1966	99½ 100½
3¾	15 juin	1968	93 94
5½	1er juillet	1969	102½ 103½
4¼	1er sept.	1972	94½ 95½
5½	1er oct.	1975	102½ 103½
3¼	1er juin	1976	83¼ 84¼
3	1er sept.	1963	92 93
	Perpetuels		66 68
CNR	5½ 15 déc.	1964	102 103
CNR	4½ 1er av.	1967	99 100
CNR	5¾ 1er an.	1985	106 107
CNR	4 1er fév.	1981	86 87
CNR	5 1er août	1987	97 98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta	Mu F 5½	1963	98¼ 100
BC	Electric 5¼	1988	93 95
BC	Electric 3¼	1968	92½ 93½
BC	Electric 3¼	1967	94 96
BC	Electric 5¾	1977	100 102
BC	Po 5 15 sept.	1982	92½ 93½
Manit	5¾, 15 jan.	1981	100½ 101¾
NB	3¾, 15 sept.	1963	97 98
NB	5¼, 15 déc.	1986	95 96
Newfld	6, 1er fév.	1981	96 101
N Sc	5¼, 1 sept.	1982	99 100
N Sc	3¾, 15 juin	1965	97½ 98½
Ont.	3, 15 avril	1965	97½ 98½
Ont	Hy 5¼ nov.	1983	97 98½
Ont	Hyd, 4 mars	1966	98 99
Ont	5¼, 1 oct.	1983	97 98½
Q.	5½, 1er août	1965	95 96
Que	5½, 1 juin	1980	97 99
Que	6, 1er août	1962	102½ 103½
Q Hyd	3½, 1 mars	1975	84 86
Que	4¾, 15 jan	1977	92¾ 93¾
Que	5¾, 1 fév.	1986	100½ 101½
Québec	6, 1 août	1972	102 103
L Hyd	4¾, 1 nov.	1963	98 99
Sask	5½, 15 mars	1982	98½ 99½
Shaw WP	3½	1970	89 90½
Shaw WP	4¾	1976	90 93
Shaw WP	5½	1972	99½ 100½
MUNICIPALITES			
Mtl	3, 1er nov.	1973	82½ 84½
Mtl	5½, 1er déc.	1981	95 97
T. Met.	5½, 15	1982	98 100
Ott.	5½, 2 juil	1980	98 100
Van	6, 15 juin	1980	100 102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P	& 4½	1966	104 106
Brazilian T.	4½	1971	70 74
Can Delhi	5½	1973	96 98
Cdn Utilities	5¾	1977	123 128
Gryphd Lines	5½	1978	170 —
Ohio Oil	5¼	1971	100 —
Home Oil	6	1976	121 124
Inla Cement	4½	1976	91 —
Inland N Gs	5½	1977	96 98
Loblaw	4¾	1978	110 —
Pac Pete	5	1977	108 111
Simpson's	5	1976	144 —
Simpson's	5½	1979	108 110
Steinberg Pr	6	1982	100 —
T.C.P.	5	1968	131 134

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Renc. %
Abitibi	*	2.00	50	4.00
Algoma Steel		1.60	59	2.71
Aluminium	*	.60(k)	27	2.22
Argus Corp	*	1.40	52	2.70
Bell Tel	*	2.20	54	4.07
B A Oil	*	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	23	2.60
Bldg Prod.		.50	25	2.00
C & O Sugar	*	1.00	24	4.16
boni incl		1.20	24	5.00
Can Cement		1.20	38	3.15
Can Iron Fdy	*	1.00	23	4.34
Cdn Chem		.50	13	2.30
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL		.60	18	3.33
Cdn Vickers	*	1.00	21	4.76
CPR		1.50	36	4.16
Cons Parer	*	2.00	39	5.12
Dist Seag	*	1.80	51	3.52
Dom Bridge	*	.40	17	2.35
D Fndry & S	*	1.60	66	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.50	16	3.12
Dom Oilcloth		1.20	27	4.44
boin incl.		1.30	27	4.81
Dom. Tar.	*	.60	17	3.79
Dom Textile	*	.80	22	3.63
boni incl.		1.00	22	4.54
Donohue		1.00	24	4.16
Du Pont	*	.80	40	2.00
Dupuis "A"	*	.35	11	3.00
Foundation	*	.50	8	6.25
Fraser		1.20	28	4.28
boni incl		1.40	28	5.00
Frosst 'A'		.60	18	3.33
boni incl.		.60	18	3.61
Gt Lakes P	*	.60	22	3.63
Imp Oil	*	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.25
Ind Accept	*	1.00	23	4.34
Intl Paper		1.65x	57	2.83
Interp Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	83	3.77
Labatt	*	.55	18	3.05
Laura Secord	*	.70	17	4.11
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	25	4.00
Massey-Ferg	*	.50	16	3.12
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	30	3.33
Moore Corp		1.10x	31	2.13
Nat Drug	*	.80	16	5.00
Ogilvie Flour	*	.60	14	4.28
Page-Hersey		.90	19	4.73
Penmans		1.60	28	6.42
Power Corp	*	.25	10	2.50
Price Bros.	*	2.00	36	5.55
Roland Paper	A	.40	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Southam		1.00	29	3.44
Steel of C	*	.70	25	2.80
St. Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco Can	*	1.60	53	3.01
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Viau Ltée	*	.80	13	6.15
Kaik-G & W	*	1.60	58	2.75
bini incl		2.00	58	3.44
Zellers		1.40	34	4.11
BANQUES				
Can Imp	*	2.00	64	3.12
boni incl.		2.25	64	3.51
Can Nat	*	2.00	79	2.53
boni incl.		2.20	79	2.78
Montréal	*	1.95	63	3.09
boni incl.		2.15	63	3.41
Nouv Ecosse	*	2.20	72	3.05
boni incl.		2.45	72	3.40
Provinciale	*	1.40	54	2.59
boni incl		1.45	54	2.68
Royale	*	2.40	73	3.28
boni incl.		2.55	73	3.49
Tor-Dom		2.00	62	3.22
boni inc.		2.05	62	3.38
PRIVILEGIES				
Abitibi	*	1.12½	25	4.50
Celanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Clement	*	1.30	28	4.64
Dom Glass	*	.76	17	4.11
Du Pont	*	1.75	64	4.46
Ogilvie Flr	*	1.75	38	4.60
Power C. 4½%	*	2.25	45	5.00
Weston 4½%	*	4.50	97	4.63
MINES				
Asbestos	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.60	24	6.66
Cons Smelt	*	.60	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	28	2.83
Falconbridge	*	2.00	55	3.63
boni incl		2.50	55	4.54
Hollinger	*	.60	27	2.22
Hudson Bay		3.00	58	5.17
Int Nickel	*	2.20	68	3.23
boni incl	*	2.40	68	3.52
Kerr-Addison	*	.80	63	3.49
Noranda	*	1.20	38	3.15
Quemont	*	.90	10	9.00

*Placement eligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

Reprise technique à New York

Montréal — Les industrielles, les services publics et les banques étaient irréguliers et en baisse à la fermeture des deux échanges de Montréal, mardi.

Les titres de papeteries étaient mixtes.

L'indice composé de l'Echange recula de 0.3 à 124.5 ; les déclins l'emportaient sur les gains par la marge de 89 à 63.

Les banques furent les titres les plus affectés marquant des déclins de ⅜ et de ½ point ; leur indice baissa de 0.5 à 123.1.

L'indice des industrielles était légèrement en baisse de 0.1 à 125.7 ; les indices des papeteries et des services publics étaient inchangés.

Les principaux métaux usuels étaient plus forts : Falconridge de ⅜, Hudson Bay Mining de ½ et Cons. Mining de ⅜.

Les valeurs minières et les pétroles de l'ouest étaient mixtes à plus faibles. Central Del Rio marquait un gain de 10 cents à 7.30, Dumagami perdit 11 cents à 1.07 et Northern Ex. fit un gain de 8 cents à 2.04.

L'or cotait 37.70 à 37.80.

TORONTO. — Mardi, après avoir effectué une faible reprise au milieu de l'après-midi, le marché clôtura en baisse.

Peu avant la fermeture des cours, Int. Minerals & Chemicals marquait un recul de 2⅜ à 66⅝.

Walker-Gooderham était en baisse de ¾ à 58½ tandis que Can. Packers "B", Int. Utilities et Moore Corporation accusaient un déclin de ½ respectivement.

Du côté gagnant, Silknit marqua un gain de 3 points à 40, General Motors un de 2½ à 85⅛ et Chrysler ½ à 92.

Chez les métaux usuels, Cons. Mining avance de ½ et Falconbridge de ⅜. Lake Dufault perdit 20 cents à $7.15.

Voici les indices de fermeture : l'indice de l'Echange —.27 à 123.89; les industrielles, —.30 à 132.24; métaux usuels, +.21 à 58.70; les aurifères, —.75 à 125.48; pétroles de l'ouest, —.19 à 80.88.

NEW YORK. — Le marché bénéficie d'une reprise technique due aux baisses qui avaient amputé l'indice des industrielles de plus de seize points au cours des trois précédentes séances.

L'avance qui est également stimulée par l'indication d'une nouvelle progression des revenus personnels, qui ont atteint un nouveau record en octobre, se trouve cependant amputée par les prises de bénéfices en fin de séance.

L'activité est sensiblement inférieure à celle de la veille. Parmi les valeurs de premier plan on remarque la forte progression de DuPont, qui bénéficie d'un relèvement de son dividende. Le comportement de General Motors est encore plus remarquable, Cette valeur progressant de plus de 1 point malgré l'annonce d'une prochaine distribution de 17 millions de ces titres sur le portefeuille détenu par DuPont.

Chrysler par contre, après avoir participé au mouvement général de hausse, cède du terrain et clôture en retrait.

Les pétroles qui avaient été nettement affectés par l'annulation des contrats octroyés par le gouvernement argentin, refont une partie du terrain perdu, ce qui est facilité par la confirmation des informations selon lesquelles l'indemnisation sera évaluée par les instances judiciaires.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 736.65 en hausse de 1.80 point.

du parquet de la bourse

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
	Ajax	11½	11	—
	Alpha	200	200	—
200	Alpha A	370	370	—
	Alscope	72	61	—
	Alsof	14	14	—
	AMf Beau B	5	5	—
10500	Ameranium	9½	9	9½
3300	A A Molyb	185	180	185
	Ang C Pip	38	38	—
	Anglo-Nfld	8¾	8¾	—
	AntEsbonian	6	6	—
2000	Arno	5½	5½	5½
7200	Atlas Tel	275	270	275
3000	Augustus	26½	26	26
	Baker Talc	9	9	—
1000	Band-Ore	8½	8½	8½
3000	Bateman	7½	7	7½
	Belgium	800	800	—
10000	Burnt Hill	26	24	24
	Bibis	25	25	—
	Black River	7	7	—
1700	Blue Bon	315	310	315
	Bluewater	14	14	—
3000	Bornite	10½	10½	10½
25	BC Pack A	16	16	16
	Br Cont Oil	30	30	—
2500	Bruneau	22½	22	22
	Brunswick	550	550	—
	Cal-Ed	17⅜	17⅜	—
	Calumet	9	9	—
	Camp Chib	300	300	—
100	CS Pete	415	415	415
	C Collieries	9½	9½	—
	C Delhi	330	330	—
	C Dredge	375	375	—
	C Interurb	350	350	—
500	C dn Sec U	120	115	115
	Canorama	53	53	—
	Cantexas	150	150	—
	Camflo	83	83	—
5000	Carbec	6½	6½	6½
	Casavant	470	470	—
100	Cassiar	10¾	10¾	10¾
800	Chemalloy	45	45	45
500	Cessland	135	126	135
	Chib Copper	8½	8½	—
	C Busin M	450	450	—
	C Bus M w	135	130	—
	Cominga	3	3	—
900	Com O G	94	90	90
	C D Sec pr	25⅜	24	—
3500	C Mogador	34	33	34
	C Nw Pac	11	10	—
325	Cons Paper	39½	39¼	39½
2500	Copstream	11	10½	11
	Coulee	27	27	—
100	Couvrette A	11¾	11¾	11¾
	Credit MG A	12	12	—
500	Crusade	5	5	5
	Cr St Lau	12½	12½	—
600	Delta Elect	235	235	235
1000	D Explor	26	26	26
	D Leasehol	18	18	—
	D Oilcloth	26½	26½	—
25	Drum Weld	9½	9½	9½
3500	Dumagami	110	108	108
3000	Dumont	18	18	18
	E Koot 7 pr	185	185	—
	East Sull	239	235	—
30300	East Vent	160	152	166
	Electrolier	10	9½	—
	El Sol	8	8	—
	Emp Oil	2½	2½	—
1000	Equity Expl	9	9	9
15000	Fab Met	16½	14½	15
14000	Fano	2	2	2
	Fiscal	11	9	—
	Flint Rock	20	20	—
500	Fontana	3½	3½	3½
	For Trover	500	475	—
500	Ft Reliance	16	16	16
6500	Fox Lake	13	13	13
200	Frigistors	70	70	70
1000	Fundy	6	6	6
	Futurity	13	13	—
	G Autotron	330	330	—
100	Glen Lake	111	111	111
	Gold Age	15	15	—
	Grissel	160	160	—
200	Hastings	100	100	100
	Inland Ch	325	325	—
500	Int Atlas	100	100	100
	Int Ceram	5	5	—
1700	Inspirat	200	200	200
2300	Int Helium	150	150	152
	Intp Dredg	11	11	—
	Inv Found	51	51	—
	Inv FD 6 pr	52¾	52½	—
	Israel Co	7	7	—
	Jockey	330	330	—
4200	Jubilee	240	235	240
2500	K Desmond	62	60	60
	Keeley	15	15	—
2200	Kiena	425	425	425
1400	Kodiak Pe	110	105	110
	Kontiki	4	4	—
100	Lab Accept	7¾	7¾	7¾
	Labrador	35½	35½	—
	Laduboro	101	101	—
	Lafl Leclerc	7¾	7¾	—
	Lambt A	18½	18½	—
	Lamont 'A'	9½	9½	—
	Lingside	4	4	—
	Lith Corp	6	6	—
	Lorado	176	176	—
500	Malartic H	52	52	52
	Massval	8	8	—
600	McIntyre	$ 44¼	44	44
	McKenzie	30	30	—
6000	McKinney	16½	16	16
500	McAdam	40	40	40
25	Melchers	$ 7½	7½	7½
100	Melche pr	$ 5½	5½	5½
1000	Mercr Chip	9	9	9
3600	Merrill	76	72	76
7000	Mid-Chib	26	24	25
	Midepsa	141	140	—
	Min Corp	$ 19½	19½	—
	Mistango	19	19	—
400	Molyb	35	35	35
1000	Monpre	9½	9½	9½
3500	Mt Pleasant	90	86	88
	M R Dari	$ 6¾	6¾	—
	M R Rice	$ 11½	11½	—
200	N A Vend	160	160	160
	Native Min	13	13	—
	N Formaqu	3½	3½	—
2000	Newrich	29	28	29
	N W Amul	9	8½	—
300	Noranda	12	12	12
700	Normetal	320	320	320
	N A Asbest	6	6	—
4500	N A Ra M	25	25	25
17000	Northernex	204	197	203
	Norse Fin	11⅜	11⅜	—
	N Canalask	5	5	—
4000	Opemisca E	13	13	13
100	Opemis C	765	765	765
	PA Inv	350	350	—
	Patio 7 pr	$ 22½	22½	—
	Pat Silver	11	11	—
	Paudash	5	5	—
	Paul S	$ 11¾	11¾	—
	Peace Riv	475	475	—
	Pembr Elec	20½

CAHIER No 6 / PAGES 61-72

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MERCREDI 20 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 32

La Commission scolaire de Ste-Foy accepte les enfants de neutres sans leur imposer l'enseignement de la religion

par **Jacques GUAY**

QUEBEC. — Il semble bien que la commission scolaire catholique de Ste-Foy ait finalement accepté les enfants des non-catholiques sans les obliger à subir l'enseignement de la religion.

Selon M. Pierre Pourchelle, journaliste de Québec, qui avait préféré faire lui-même la classe à sa fillette que de l'envoyer à l'école si elle devait passer les examens de religion, le président de la Commission scolaire, M. Maurice Barbeau, lui aurait demandé d'envoyer une requête par écrit en lui promettant que son enfant sera dispensée de l'enseignement religieux.

Le secrétaire de la commission scolaire avait déjà déclaré au journaliste de LA PRESSE qu'on ne pouvait dispenser un élève de cet enseignement et que l'enseignement religieux était un enseignement comme les autres", à plus forte raison pour un non croyant".

Il existe cependant un jugement de la Cour suprême édictant que l'école de la majorité doit accepter les enfants d'une domination religieuse autre que celle de l'école de dissidence sans les astreindre à l'enseignement de la religion. Selon Me Yves Prévost, ancien ministre responsable de l'éducation sous le gouvernement Duplessis, et selon Me Miller, conseiller juridique du Département de l'Instruction publique, ce jugement s'appliquait dans un cas similaire à celui de M. Pourchelle.

M. Pourchelle nous a déclaré, hier, que suivant l'entente qu'il avait eu avec M. Barbeau, sa fille avait commencé la classe lundi dernier. "Cela a aussi réglé le cas des trois enfants d'un autre non-catholique" nous a-t-il confirmé.

Cependant, rejoint par téléphone, le secrétaire M. Sauvageau, nous a dit qu'il n'avait pas encore reçu de demande officielle de M. Pourchelle.

"Mais sa fille ne fréquente-t-elle pas l'école" avons-nous demandé.

— "Je ne suis pas au courant. Au revoir" a-t-il répliqué.

Quant à M. Barbeau que nous avons rejoint à la faculté de Pédagogie de Laval, il nous a déclaré : "La commission prendra une décision à sa prochaine réunion".

"Quand a-t-elle lieu ?"

"Elle n'est pas encore fixée. Mais nous avons pris une décision temporaire.

— "Quelle décision ?"

— "Elle a été transmise au père". Clic !

A sa dernière réunion la commission scolaire de Ste-Foy avait convoqué M. Pourchelle pour 9 h.

A 8 h. 45 le président levait la séance faute de quorum. En sortant il rencontrait M. Pourchelle qui arrivait et le convoquait à son bureau pour le mardi suivant. C'est alors qu'aurait été prise la décision temporaire.

La suite est sans doute à la prochaine réunion. S'il y a quorum . . .

VOUS ETES-VOUS ENNUYES LES ENFANTS ? — "Oui mademoiselle" ont répondu en choeur ces fillettes de St-Férréol qui retournaient à l'école hier matin après un congé forcé d'une semaine.

Exclusif à LA PRESSE

Les instituteurs de Montmagny ont raison contre le principal

— *Léopold Garant*

QUEBEC. (PC) — M. Léopold Garant, président de la Corporation des instituteurs, après s'être rendu lui-même à Montmagny pour étudier le différent qui paralyse l'école secondaire Casault, affirme que les griefs des professeurs sont fondés, que le principal de l'école devrait changer de fonction et que la situation pénible se continue parce que les commissaires d'écoles assument mal leurs responsabilités.

Dans une déclaration émise hier, M. Garant souligne que le problème est purement académique. Il s'agit d'un litige grave entre le principal, M. Joseph-Marie Demers, et le personnel enseignant de l'école. Aucune question d'argent n'est en jeu.

Le président de la CIC dit avoir rencontré les parties en cause et examiné sérieusement les faits. Sa conclusion est que le bien de l'éducation et le succès des élèves exigent un règlement rapide.

Les professeurs, dit M. Garant, ont essayé de corriger la situation en soumettant leurs points de vue au principal d'abord et à la Commission scolaire ensuite. N'ayant obtenu aucun succès, ils ont en désespoir de cause résolu de suspendre temporairement leurs cours afin d'attirer l'attention de la population sur le conflit.

On sait que 29 des 30 professeurs participent à cet arrêt de travail et disent aux parents des élèves que mieux vaut une suspension momentanée des études de leurs enfants que le gaspillage de toute une année scolaire.

Selon M. Garant, on n'aurait pas eu besoin d'en venir même à l'arrêt temporaire si les commissaires d'écoles avaient compris et assumé leur rôle véritable. Cette insuffisance au niveau de la Commission scolaire a donc un large part de responsabilité en face du temps précieux que perdent les élèves.

Et par ailleurs, le groupe des 29 professeurs de l'école Casault étant actuellement "congédié en bloc", le président de la CIC demande à tous les enseignants susceptible d'être invités à Montmagny de communiquer d'abord avec leur corporation. Des renseignements additionnels pourraient leur être donnés.

M. Garant trouve malheureux que les professeurs aient été forcés de recourir au "moyen extrême" de l'arrêt de travail et il a exprimé l'espoir que le conflit se règle au plus tôt.

L'enseignement doit servir les élèves, dit-il, et c'est à eux qu'il faut penser avant tout.

Pendant que Valleyfield refuse de hausser la taxe deux commissions le font

Décidées à tenter de combler le déficit prévu, deux commissions scolaires ont décidé de hausser le taux de la taxe foncière. Les autorités scolaires de St-Laurent ont porté l'impôt foncier de $0.80 du $100 d'évaluation à $1.10; à Black Lake, de $3 du $100, la taxe scolaire passe à $3.96.

A St-Laurent

Le budget adopté par la commission de St-Laurent prévoit des dépenses de $3,456,486 et des revenus, exception faite de la taxe foncière catholique, de $2,444,645. Il reste ainsi une somme de $1,012,441 à être comblée par la taxe scolaire. L'augmentation de 0.30 du $100 d'évaluation réduit le déficit à $322,971.

A Black Lake, le déficit sera réduit à environ $36,040. Les contribuables de Black Lake ont décidé de hausser leur taxe de $0.96 le $100 d'évaluation, pour démontrer aux autorités provinciales qu'ils sont capables d'assumer leurs responsabilités et n'ont pas besoin de tutelle.

Les contribuables ont toutefois insisté pour que la Commission scolaire de Black Lake proteste auprès du gouvernement contre cette attitude des autorités provinciales de placer les commissions scolaires dans l'obligation d'accepter les taux de taxes qu'elles leur dictent. Les contribuables ont qualifié cette attitude "d'antidémocratique".

Pendant ce temps à Valleyfield où les commissaires ont refusé d'augmenter la taxe scolaire de $0.57, le président M. Georges Allard a dit : "Nous avons refusé l'augmentation. Le gouvernement en a été averti et nous attendons les événements."

L'an dernier, la commission a terminé avec un déficit accumulé de $1,250,000.

Enfin, les membres de la commission scolaire de Lachine ont décidé au cours d'une réunion, il y a quelques jours, d'endosser les demandes de la province de Québec lors de la conférence fiscale fédérale-provinciale à Ottawa le 25 novembre.

Selon le téléprofesseur Sicotte

L'appareil de TV sera bientôt en classe aussi familier à l'élève que le tableau noir

(par G. P.) — C'est un téléprofesseur, membre de cette nouvelle race d'éducateurs, nés avec l'avènement de la télévision scolaire et qui deviendront sans doute les "vedettes" de demain du monde professoral et étudiant, M. Marcel Sicotte, chargé du cours télévisé de physique, qui a déclaré hier soir que d'ici quelques années, l'appareil de télévision en classe sera aussi familier à l'élève que le tableau noir.

Au cours d'un colloque sur la télévision scolaire organisé par la Société de pédagogie de Montréal, M .Sicotte a dit que face à l'explosion scolaire, la télévision pourra jouer un rôle d'une extraordinaire importance. Les possibilités offertes par la télévision scolaire sont illimitées, a-t-il affirmé.

M. Sicotte a suggéré la formation d'un réseau de télévision exclusivement scolaire pour mettre ce nouveau mode de transmission de la connaissance à la disposition des jeunes, à toutes heures du jour.

De tels réseaux exclusivement scolaires, a-t-il souligné, existent déjà dans d'autres pays comme l'Angleterre et les Etats-Unis. Actuellement, le ministère de la Jeunesse réalise quatre émissions télévisées avec la collaboration de Radio-Canada.

Malgré toute sa bonne volonté, a dit M. Sicotte, la radio d'Etat ne peut laisser le service de radio-scolaire établir seul son horaire. C'est là un grave inconvénient. L'établissement d'un horaire pose déjà des problèmes au directeur d'école. On comprend que l'intégration des émissions de télévision augmente les difficultés et soulève des mécontentements.

Devant la multiplication à venir des émissions de télévision scolaire, M. Sicotte a proposé aussi l'établissement de cours s'adressant aux futurs téléprofesseurs. La forme toute particulière de ces émissions exige que l'improvisation soit à jamais bannie en ce domaine, dit-il.

Un bilan encourageant

La télévision scolaire est devenue une réalité chez nous, il y aura bientôt un an. Quel est le bilan de cette expérience ?

Du côté des professeurs, selon M. Sicotte, plusieurs ont vu la télévision entrer dans leur classe avec une réticence bien compréhensible, d'ailleurs. Car cela posait des conflits d'horaire. En certains endroits, on a même dû imposer la télévision scolaire. D'autres critiques vinrent, bien entendu, de la conception que le professeur, à la télévision, se faisait de l'utilisation de ce nouveau moyen de transmission de la connaissance.

Or, dès le départ, souligne M. Sicotte, il faut dire que jamais la télévision scolaire n'a eu la prétention de remplacer le professeur. Le contact humain direct restera toujours essentiel à la transmission de la connaissance. Une fois ce postulat admis, ne pouvait-on pas s'attendre à voir les professeurs accueillir la télévision chaleureusement ?

Mais, a poursuivi M. Sicotte,

Voir TV en page 71

maintenant ouvert

le premier centre d'achats ENTIÈREMENT RECOUVERT à Montréal

Place Versailles

RUE SHERBROOKE EST, coin Montée St-Léonard

SI AGREABLE . . . ! Magasiner à la toute nouvelle PLACE VERSAILLES est un enchantement ! Les chics magasins y sont si nombreux, les valeurs tellement formidables. Et quel choix ! De plus, on y est toujours parfaitement à l'aise, par toute température. Qu'il pleuve, qu'il neige, c'est toujours le printemps au premier centre d'achats entièrement recouvert à Montréal. Vous aimerez la magnifique promenade couverte . . . les fleurs, les fontaines lumineuses . . . la musique plaisante . . . les magasins invitants et bien éclairés. Visitez PLACE VERSAILLES aujourd'hui même ! C'est le dernier cri en fait de confort moderne pour les emplettes.

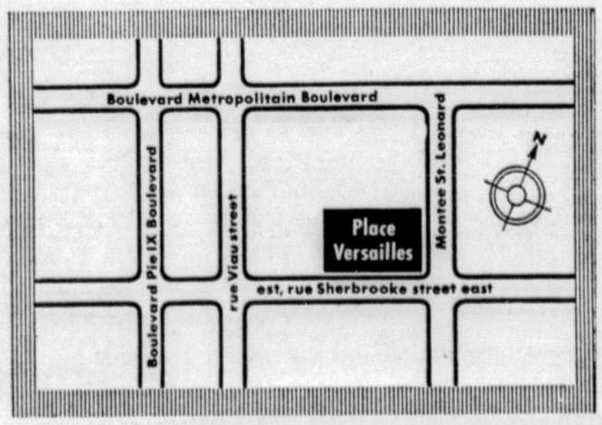

SI FACILE D'ACCES !

DU CENTRE de Montréal ou de Pointe-aux-Trembles, roulez rue Sherbrooke est jusqu'à la Montée St-Léonard. De Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul et Montréal-Nord, roulez Blvd Pie-IX en direction sud jusqu'à la rue Sherbrooke et, de là, en direction est, jusqu'à la Montée St-Léonard.

DE L'OUEST, roulez sur le nouveau Blvd Métropolitain jusqu'à la Montée St-Léonard puis, en direction sud, jusqu'à la rue Sherbrooke. C'est à 10 minutes seulement du rond-point Décarie !

PAR AUTOBUS : du centre de la ville, prenez un 4, rue Sherbrooke, jusqu'à Pie-IX, puis prenez un 185. De Pie-IX, prenez un 39 jusqu'à la rue Sherbrooke, puis un 185. De Montréal-Est, prenez un 185 jusqu'à la Montée St-Léonard.

30 CHICS MAGASINS A VOTRE SERVICE

- Ouvert chaque jeudiet vendredi soir
- Stationnement pour 2,500 autos

PLACE VERSAILLES..."où il fait toujours beau pour magasiner"

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

Aubaines

extra-spéciales!

Pyjamas et chemises de nuit

EN FINETTE

$1.99

Il n'y a rien de plus chaud comme la finette. Elle se lave et se porte comme un charme. Nos pyjamas et chemises de nuit sont offerts en imprimés rose ou bleu sur fond blanc avec garnitures nervurées. Chemises de nuit en tailles : P.M.G. Pyjamas en tailles 32-40.

Reitman's
6653 Plaza St-Hubert, CR. 7-0212

Pour les Fêtes

si vous voulez être des plus élégantes...

Mazelle vous offre un choix extra-ordinaire de robes "COCKTAIL", robes de BAL et robes D'APRES-MIDI dans les créations les plus nouvelles, et toutes à prix raisonnable.

SPECIAL du PERE NOEL
réduction réelle de
25% à 50%
sur tous nos manteaux d'hiver

"Le Rendez-vous de la femme élégante"

MAZELLE se spécialise dans la vente de robe de mariée, voile, diadème et tous les accessoires.
Excellent choix à compter de **$49.95**

Mazelle INC.
6763, ST-HUBERT — 277-1672

"CENTRE D'AJUSTEMENT ORTHOPEDIX"

La sécurité d'abord... et pour les pieds en croissance aussi

On ne devrait jamais acheter à l'aveuglette des chaussures pour les enfants ! Ils ont besoin de bonnes chaussures, parfaitement ajustées. Les chaussures SAVAGE et PACKARD sont bien faites, en matière de premier choix, sur des formes spéciales pour enfants.
Grâce à notre clinique orthopédique vos enfants porteront un soulier équilibré et parfaitement ajusté en tout temps !

- ★ SOULIERS CORRECTIFS
- ★ AJUSTEMENT 100% GARANTI
- ★ EMPREINTES GRATUITES
- ★ EXECUTIONS D'ORDONNANCES MEDICALES

Le centre qui conserve en santé les pieds sains et aide les pieds malades

CENTRE D'AJUSTEMENT ORTHOPEDIX
6392 PLAZA ST-HUBERT
(entre Beaubien et Bellechasse)
TEL. : 273-3180

Sur la PLAZA St-Hubert

Protégez-vous contre les intempéries

Modèle ci-dessus
Couvre-chaussures en caoutchouc, s'ajuste avec courroie à 4 oeillets. Pointures : 6 à 11.
4.97

Modèle illustré à droite
Bottes en caoutchouc synthétique. Fabrication d'une seule pièce, aucune couture. Epaisse doublure. Caoutchouc garanti imperméable et à l'épreuve de l'action du calcium. Choix de teintes : noir et brun. Pointures 11 à 4.
Régulier $5.99 SPECIAL **$4.97**

Pour dames, talon cubain. SPECIAL **$7.97**

GRATIS
Ballons aux enfants samedi, jour de la parade.

LES 31 MAGASINS

Les commandes postales adressées à 9950 RAY LAWSON Ville d'Anjou seront remplies avec soin

J.B. Lefebvre LTÉE

6634 ST-HUBERT – 7046 ST-HUBERT

DAIM CUIR TRICOTS

AUX *Elégants* IMPORTATIONS

6367, ST-HUBERT – 279-2520

Dépositaire exclusif de marques françaises

☆ *Connues mondialement dans les vêtements pour hommes et dames*

Collection prestigieuse de manteaux, ensembles, robes, jupes, vestes, blousons, gilets, cravates.

DAIM-CUIR de "Jacques Esterel" création "Le Castor" de Paris.

TRICOTS ensembles, manteaux, robes, jersey de "Juka", "St-Joseph", "Bell", "Kangourou-Jantzen".

CHEMISERIES : soirée, ville ou sport, "De Marly".

☆ **Robes-manteaux en agneau-velours lavable. Tous coloris.**

PANTALONS de tergal-laine eural "Le Toro"

Nos prix sont très étudiés
Une visite s'impose

L'hiver vient à pas feutrés

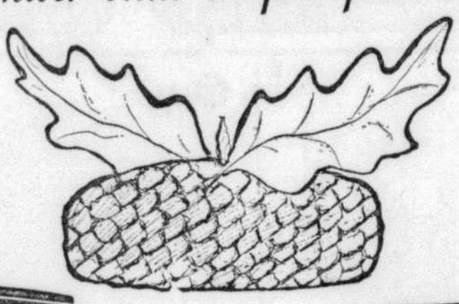

Accueillez cette froide saison où la mode se moque de l'âge vous avez madame bien raison de vous chausser à votre avantage

En brun ou en noir, de suède véritable ou de veau, tout doublé de mouton, rien de plus confortable 18.95

F. X. La Salle & Fils INC.
6575 rue ST-HUBERT
Magasin principal : 580 est, Ste-Catherine

Il y a de tout pour vous plaire

SPÉCIAUX DE NOËL

Carpettes 9 x 12'
Belle qualité
de fabrication VISCOSE donnant un effet TWEED, monté sur coussin-mousse. Les bordures de ces tapis sont tressés pour éviter tout effilochaque.
$29.95

TAPIS de laine
sur caoutchouc-mousse, ne nécessite aucune bordure, en largeur de 9 pd. seulement. Teinte "coco".
TRES SPECIAL A
$3.25 v.c.

PRELARTS incrusté
au fini vinyle sur canevas, si facile d'entretien, longue durée, couleur d'un travers à l'autre.
$1.75 v.c.

TUILES VINYLE
amiante
9" x 9"
épaisseur domestique. Choix de couleurs et motifs.
11¢ la tuile

★ *NOMBREUX AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN.*

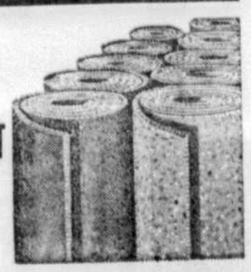

Lamy PRELARTS FORMICA EN TOUT GENRE

6756 ST-HUBERT
entre Bélanger et St-Zotique
Tél. 273-1551
René St-Jean, président — Guy St-Jean, gérant

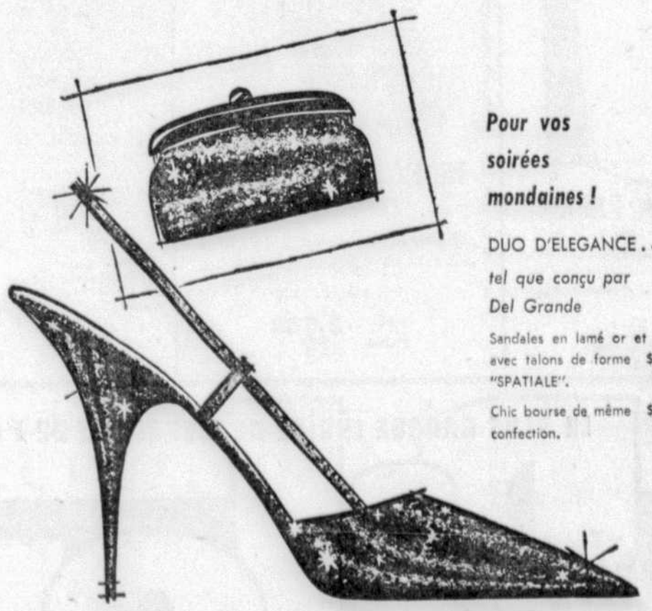

Pour vos soirées mondaines !

DUO D'ELEGANCE...
tel que conçu par Del Grande

Sandales en lamé or et argent avec talons de forme "SPATIALE". **$24.95**

Chic bourse de même confection. **$18.95**

DEL GRANDE
SALON DE CHAUSSURES
6794A, PLAZA ST-HUBERT — CR. 9-4473

Profitez de nos SPECIAUX pour vos cadeaux de NOEL

ARCO CH-8 **TRIOMAT**

- Posomètre à même
- 6 vitesses
- Obturateur variable couplé au posomètre
- 3 lentilles 1.8

Rég. : $169.95

SPECIAL avec étui **$99.95**

Choix des plus complets de tous les meilleurs appareils et accessoires pour la photographie.

VENTE ULTRA-SPECIAL
Film Polaroid COULEUR TYPE 48 **$5.95**
Prix spéciaux sur tous nos appareils POLAROID

L. L. LOZEAU LTEE
6229, rue St-Hubert (près Bellechasse) **274-6577**

MONTREAL, MERCREDI 20 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 32

M. HENRI AUDET, réélu hier président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision française, apparait ici en grande conversation avec le premier ministre de la province, M. Jean Lesage.

Exclusif à LA PRESSE

La radio doit prendre garde de ne pas diffuser que les opinions extrêmes

— André Laurendeau

QUEBEC. (par J. K.) — Le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, a été hier le thème des séances d'études, hier matin, au congrès de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF), qui se termine aujourd'hui à Québec.

Pour en parler, M. André Laurendeau, rédacteur en chef du "Devoir" et président conjoint de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ainsi que, d'autre part, les trois grands du monde canadien de la radio et de la télévision, M. Andrew Stewart, président du Bureau des gouverneurs, de la radiodiffusion, M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, M. Don Jamieson, président de l'Association canadienne des diffuseurs, association à laquelle est affiliée l'ACRTF.

Voici, dans leurs grandes lignes, les vues des quatre hommes sur la question :

M. Laurendeau : Faire ensorte que chaque citoyen se sente impliqué par les discussions qui auront lieu et qu'il y participe ;

M. Stewart : la charte du BGR ne traite pas du problème de la langue et de la culture ; cependant, nous pouvons, sans règlements nouveaux, inciter les radiodiffuseurs à aider la cause du bilinguisme et du biculturalisme.

M. Ouimet : en arriver à avoir un "regard canadien" ; une information qui doit fournir "tous les points de vue importants et pertinents avec objectivité, impartialité et un sens profond des responsabilités" ;

M. Jamieson : il faut sonner nos propres trompettes et faire revivre le patriotisme canadien, en développant nos systèmes de communications et d'information, par tout le Canada.

De plus, cinq participants de l'extérieur avaient été invités à présenter de brèves communications. Ce sont MM. Philippe Vaillancourt, du CTC, Me Léon Dion, sociologue de l'Université Laval, Me Léon Lalande, du Barreau de Montréal, M. Michael Oliver, de l'Université McGill et M. Isidore Pollack, homme d'affaires de Québec.

M. André Laurendeau

S'adressant aux participants d'un congrès de diffuseurs, M. Laurendeau a insisté pour que des efforts soient faits en vue de permettre "à celui que l'on appelle l'homme de la rue" d'être au fait des travaux de la Commission, et surtout de le rendre conscient du fait qu'il est concerné par les travaux qui s'y font.

Pour ce faire, a souligné M. Laurendeau, il faut que les diffuseurs fassent écho non pas seulement à "la nouvelle vive, colorée, extrême", mais à toutes les opinions émises. "Il faudrait que la substance des principaux mémoires soumis soit connue. Sans vous, c'est impossible."

Précédemment, M. Laurendeau avait remarqué que "l'opinion vive, colorée, souvent extrême, intéresse particulièrement le journaliste. D'où les opinions extrêmes auront tendance à se retrouver dans les journaux. Si seules elles sont publiées, il y aura de la mésentente."

Il y a des gens, a remarqué encore M. Laurendeau, qui sont venus à Ottawa présenter des opinions modérées. Des opinions qui n'avaient pas ce caractère coloré ou extrême. "Si le journalisme fonctionne comme toujours, — et ce n'est pas un phénomène propre au Canada mais à tous les pays du monde, tout au moins de l'Occident — il y aura impression de mésentente."

M. Laurendeau n'a pas suggéré aux radiodiffuseurs de méthode pour rendre un compte vivant et complet des activités de la Commission et des opinions émises devant elle. Mais il a insisté pour que "les opinions modérées qui sont, je crois, l'opinion de la majorité des Canadiens," soient aussi rendues publiques.

Lorsque les discussions se situent à un certain niveau assez élevé, a souligné l'orateur, il y a des risques que "l'homme de la rue", qui ne se sent plus visé, se désintéresse de ces discussions. Il faut que dans chaque coin du pays, chaque citoyen se sente responsable. Il faut rendre présent le sens de la Commission.

"Nous avons une responsabilité en cette matière, a poursuivi M. Laurendeau, que nous n'avions pas vue au premier instant. Il s'agit d'un rôle éducatif qui consiste à susciter la discussion publique, à rendre le public conscient non seulement des opinions locales mais des opinions qui ont cours dans tout le pays."

"Nous avons tous conscience de l'urgence de la situation, a conclu M. Laurendeau. Une urgence qui fait de cette Commission une commission "pas comme les autres." Nous avons la sensation qu'il faut faire vite, profond et vrai. Il y a là une contradiction que nous tenterons de vivre le moins mal possible, durant le temps qui suivra."

Le co-président de la Commission royale avait préalablement rappelé les véritables objectifs du travail entrepris, et évoqué les nombreux domaines de l'activité canadienne qui sont reliés à tout le phénomène du biculturisme et du bilinguisme.

M. Andrew Stewart

La charte qui donne naissance au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, a déclaré M. Stewart, ne donne pas aux gouverneurs, comme objectif, la réalisation du bilinguisme et du biculturalisme. Le BGR, a dit son président, a pour rôle de promouvoir les services de radio et de télévision, et l'intérêt du public envers la radiodiffusion. Dans la charte, il n'est pas question du problème linguistique et culturel. Conséquemment, il est laissé au BGR de s'occuper librement de ce phénomène. C'est lui qui doit déterminer, dans les limites de ses pouvoirs, ce qui est dans l'intérêt canadien, c'est lui qui doit tenter de faire servir la radiodiffusion aux besoins du Canada.

"Je ne sais pas si cela est suffisant. Si d'autres initiatives devraient être prises, il faudrait que le gouvernement énoncent de nouvelles directives."

Selon moi, a dit en substance le président, des efforts beaucoup plus importants pourraient être faits, dans le domaine du biculturalisme, par les diffuseurs. Il faudrait, par exemple, que dans les régions où les auditeurs en expriment le désir, que le diffuseur mette une certaine période de temps à la disposition de ceux qui seraient en mesure d'enseigner le français ou l'anglais, selon le cas. Même sans règlements nouveaux, nous pouvons en arriver à des formules convenables.

M. Alphonse Ouimet

Le président de la Société Radio-Canada a brièvement situé "le progrès canadien (qui) est avant tout un problème de communications". "Même s'il n'y avait au Canada qu'une seule culture, qu'une seule langue officielle, ce qui n'est évidemment que pure hypothèse, il ne faudrait pas croire que ce problème des communications si particulier à notre pays disparaitrait du jour au lendemain; Moose Jaw serait tout aussi loin de Port-aux-Basques, Toronto de Vancouver et Chicoutimi de Vancouver."

Soulignant l'attrait que ressentent plusieurs parties du Canada pour les Etats-Unis, M. Ouimet précise : "Toutes ces lignes parallèles nord-sud, géographiques, économiques, et même psycho-sociales qui nous attirent vers les Etats-Unis comme le fer est attiré par l'aimant, tiraillerait la Confédération canadienne tout autant, et même peut-être plus, si le Québec était une province de langue anglaise comme les autres."

Voir LAURENDEAU en page 83

La Commission devra dresser un bilan et proposer une solution

- Léon Dion

QUEBEC. (DNC) — Le professeur Léon Dion, de l'Université Laval, a déclaré hier devant l'ACRTF que la Commission Laurendeau-Dunton devra fournir, à la fin de ses travaux, un bilan de la situation, des jugements de faits, c'est-à-dire des conclusions qui se dégagent de certains faits constatés, proposer certaines mesures aptes à corriger ces situations préjudiciables, préconiser certaines réformes, etc.

"Sociologiquement parlant, ce sera là une masse énorme d'informations et de commentaires inaccessibles autrement."

M. Michael Oliver, professeur de l'Université McGill, qui avait entrepris de prononcer sa communication en français, e expliqué que dans les circonstances actuelles, il était de son droit et même de son devoir de parler dans sa langue maternelle, même au Québec. Il a continué par conséquent son allocution en anglais, voulant établir l'égalité des deux langues au Canada, dans quelque partie du pays que ce soit. "Parce le bilinguisme est un fait légal, il faut l'appliquer".

M. Oliver a exprimé l'opinion que les travaux de la Commission permettront aux Canadiens anglais de savoir ce que veulent dire les Canadiens français, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes. Pour les Canadiens français, la Commission sera l'occasion de dissiper certains malentendus, certains préjugés qu'ils entretiennent à l'endroit des Canadiens anglais.

Remarquant la peur qu'éprouvent plusieurs Néo-Canadiens de ne sortir des travaux de la Commission qu'avec un statut amoindri, M. Oliver a exprimé le voeu que le Canada français contribue à apaiser cette crainte, à cause de sa tradition de tolérance.

Trois autres conférenciers, MM. Isidore Pollack, homme d'affaires de Québec, Philippe Vaillancourt, représentant de la Fédération des travailleurs du Québec, et Léon Lalande, du Barreau de Montréal, ont également émis des commentaires sur le sujet.

Nouvel exécutif

QUEBEC. (DNC) — Les radiodiffuseurs de langue française ont élu l'exécutif de leur association au cours de la journée d'hier.

M. Henri Audet a été réélu président et le vice-président, M. Aurèle Pelletier, a été également été réélu.

Comme secrétaire les radiodiffuseurs ont choisi M. Marcel Leboeuf ; et comme directeurs, MM. D. A. Gourd, Tom Burham, Roland Couture, Raymond Crépeault, Maurice Dansereau, Conrad Lavigne et Paul L'Anglais.

Pourquoi pas une coopérative radiophonique de nouvelles ?

— Lesage

par **Jacques KEABLE**

QUEBEC — En termes fort pour mais précis, après avoir affirmé qu'il ne partageait pas le défaitisme des détracteurs de la radio et de la télévision, —"je me refuse à croire que la radio et la télévision ne soient que des pourvoyeuses de distractions de bas étage" — le premier ministre du Québec a lancé un appel pressant aux diffuseurs de langue française, afin qu'ils fassent, collectivement et individuellement, des efforts sérieux, fondés scientifiquement, pour atteindre à une programmation moderne qui soit à la fois populaire et enrichissante. Il a, en outre, souligné le danger de certaines voies dans lesquelles se sont engagés les diffuseurs.

M. Lesage s'adressait, hier soir, aux membres de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF), réunis à Québec pour leur dixième congrès annuel. Le premier ministre a notamment suggéré aux diffuseurs comme mesure pratique, la formation d'un centre coopératif d'expérimentation, ou d'un "service de nouvelles, à l'instar des grands services coopératifs de la presse"

"Les intuitions les meilleures ne pourront plus bientôt suffire pour établir une programmation sérieuse, car ne l'ignorons pas, les idées toutes faites sont garnies de préjugés. De plus en plus, a poursuivi M. Lesage, l'homme s'immunise contre certains procédés de persuasion. Il devient de plus en plus exigeant, son niveau critique s'élève, et bientôt il refusera de se laisser émouvoir par les sons et les images que nous pourrions croire encore efficaces."

Voir LESAGE en page 83

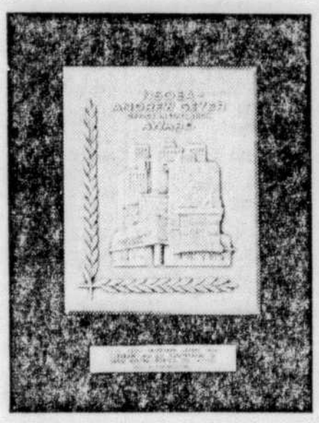

PREMIER PRIX
BUREAUX DE DIRECTEURS
remporté par John C. Preston Ltd.
pour les bureaux de l'Hydro-Québec

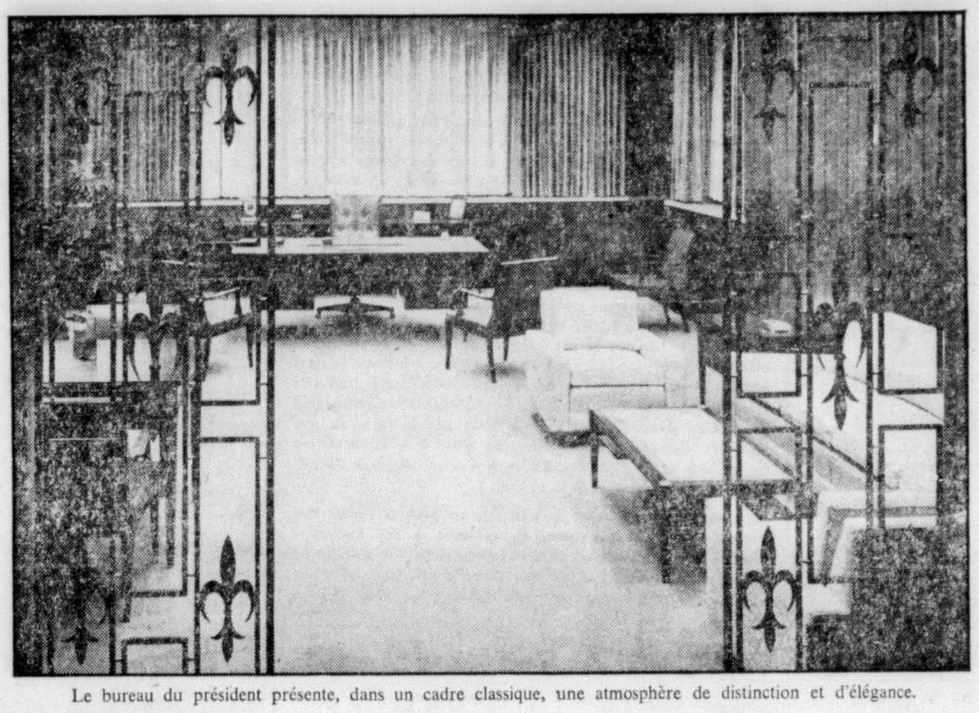

Le bureau du président présente, dans un cadre classique, une atmosphère de distinction et d'élégance.

L'aménagement semi-classique de ce bureau est d'une élégante sobriété . . .

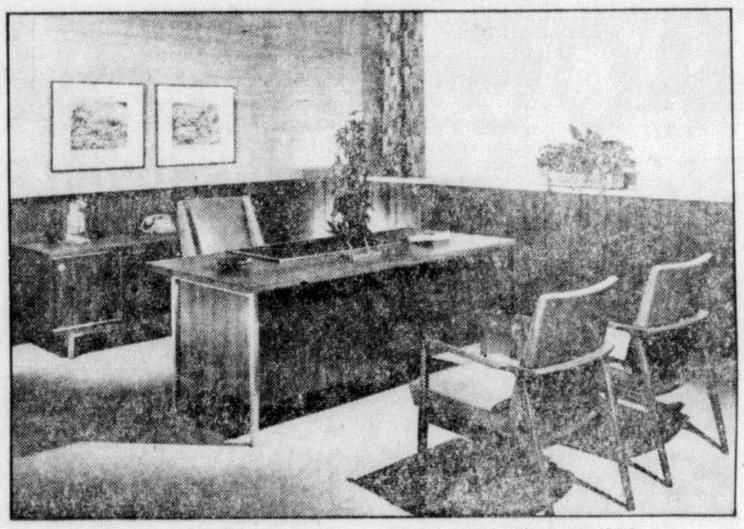

. . . tandis que cet autre a des lignes modernes particulièrement séduisantes.

Les bureaux de la direction de l'Hydro-Québec conçus par John C. Preston Ltd. méritent la plus prestigieuse récompense en Amérique du Nord

A CHICAGO, M. L. W. Miller, au centre, vice-président de la National Stationery & Office Equipment Association, présente à M. James C. Lafloley, vice-président de John C. Preston Ltd., Montréal, le premier prix NSOEA Andrew Geyer pour l'emploi le plus imaginatif de produits manufacturés dans l'aménagement des bureaux de direction. L'exécution gagnante pour 1962 a été l'installation faite dans l'immeuble de l'Hydro-Québec. Cet organisme était représenté à la cérémonie par M. Herbert L. McEvoy, à gauche, directeur général adjoint, services auxiliaires.

Preston est la première compagnie canadienne à mériter ce témoignage de succès si recherché des ensembliers

Les bureaux représentés ici, comme les autres qui sont situés à l'étage des bureaux de la direction de l'Hydro-Québec, sont l'heureux résultat de deux années de travail.

Durant cette période, une étroite collaboration s'établit entre le studio Preston et le personnel de direction de l'Hydro-Québec chargé de l'aménagement de l'immeuble: Herb Haberl, ingénieur professionnel, pour la partie technique et Camille Chevalier, architecte pour la partie agencement et décoration. Nous leur sommes vivement reconnaissants de leur précieux concours.

Avant de dresser les plans et les croquis, on s'est enquis des goûts personnels de chacun des directeurs. Après discussion des idées soumises, on a mis au point des projets qui tenaient compte de toutes les exigences particulières.

Notre rôle consistait à dresser des plans détaillés des planchers, des murs et des plafonds avec devis descriptif de l'éclairage, à préparer le schéma en couleurs de chaque bureau et à coordonner toutes les couleurs dans ce schéma. Nous avons aussi surveillé la fabrication et l'installation des lambris par l'entrepreneur. Le mobilier et les accessoires ont été fournis par nous.

Ce travail minutieux a permis la création de bureaux parfaitement conçus, à la fois pratiques et élégants. Nous apportons le même soin à nos autres installations pour parvenir ainsi à la meilleure solution possible, qu'il s'agisse de bureaux de direction, salles de conseil, bureaux généraux, locaux de réception ou cafétérias.

JOHN C. PRESTON LTD. ■ ENSEMBLIERS POUR BUREAUX
ÉTUDES DE BUREAUX/CONSEILLERS EN COULEURS/COORDONNATEURS ENSEMBLIERS/FOURNISSEURS/INSTALLATION ET SERVICE
1061, RUE ST-ALEXANDRE, MONTRÉAL 1, P.Q. ■ UN. 6-7361

Si vous comptez déménager dans des locaux plus spacieux ou rénover vos bureaux actuels, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer notre brochure en couleurs "Executive spaces" qui décrit nos nombreux services, présente certains de nos bureaux modèles et cite quelques-uns de nos clients récents. Nous vous invitons à venir nous consulter.

À LA TV

2	CBFT Montréal
3	WCAX Burlington
4	CFCM Québec
5	WPTZ Plattsburg
6	CBMT Montréal
7	CHLT Sherbrooke
8	CJOH Ottawa
13	
10	CFTM Montréal
12	CFCF Montréal

CE SOIR

4:00

2,7—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Tombalo
5—Father Knows Best
6—A communiquer
8—Cartoonerville
10—A-B-C
12—Surprise Party

4:30

2,4,7—La Boîte à Surprise
3—Hornpopper Presents
5—Trailsmaster
6—Sea Hunt
10—Zoo du capitaine Bonhomme

4:45

3—Bozo the clown

5:00

2,4,7—Coeur aux poings
3—Gale Storm Show
6—Razzle Dazzle
8,13—Long John Silver

5:30

2—L'Epée de Florence
3—Wyatt Earp
4—Vie de l'Eglise
5—Len Cane Sports
6—Woody Woodpecker
7—Rin-Tin-Tin
8,12—Mickey Mouse Club
10—Aventures d'Outre-Mer

5:35

4—Les Espiègles

5:40

5—Kartoon Karnival

6:00

2—Jeunesse oblige
3—World of Sports
4—Horaire - Nouvelles - Sports
5—Rocky and his friends
6—Montreal Magazine
7—Melody Ranch
8,13—The Aquanauts
10—Télé-Métro
12—A Kin to win

6:15

3—Weather
4—Nouvelles sportives
5—John Mack — News

6:30

2—Téléjournal
3,12—News
4—Détente
5—Huntley Brinkley Report
6—Phil Silvers
7—Télé-bulletin

6:45

2—Edition Métropolitaine
4—Cri-Cri
7—Météo — Sports
10—Sports

7:00

2—Aujourd'hui
3—Ripcord
4—Panorama
5—Syracuse Football Highlights
6—CBC TV News
7—La Gargotte
8,13—Dick Van Dyke Show
10—Nouvelles
12—Spelling Bee

7:15

4—Pattes de mouche
10—Ciné-Roman : "Le capitaine noir"

7:20

6—Sports

7:30

3—Chronicle
4,7—Adam ou Eve
5—That War in Korea
6—Provincial Affairs
8,13—Petticoat Junction
10—Adam ou Eve
12—"Burke's Law"

7:45

6—Mr. Fixit

8:00

2,4,7—Le pain du jour
6—Red River Jamboree
8,13—My Favorite Martian
10—Avec plaisir

8:30

2,4,7—Cité sans voiles
3—Glynis Johns Show
6—Perry Mason
8,10,12—Hockey

9:00

3—Beverley Hillbillies
5—Ben Casey

9:30

2—Sous le Signe du Lion
3—Dick Van Dyke
4,7—Le Saint
6—Festival "Pierre Boulez Concert"

10:00

2—Actualités politiques
3—Danny Kaye Snow
5—Eleventh Hour

10:15

8,12—Jim Coleman Show
10—Devinez juste

10:30

2,4,7—Téléjournal
6—CBC News
8,12—Hennessey

10:45

2—Supplément Régional
6—Viewpoint
7—Avec Marc Legrand
10—Yves Christian

10:50

6—Final Edition

11:00

2—Football Canadien
3,5, -News
4—Football Canadien
6—Western Play off Game
7—Football
8,12,13—Football

11:15

3—Sports, Weather
5—Sports

11:20

3—"Wednesday Night Wrestling
10—"L'Impasse tragique"

radio télévision

JACQUES KEABLE

CE qui est important avant tout, dans une nouvelle, c'est la nouvelle elle-même! La Palisse et quelques autres l'ont déjà dit avant moi! Aussi, est-il difficile d'innover en cette matière, avec succès.

Si cette profonde vérité s'applique à toute l'information, elle s'applique avec encore plus de rigueur à la radio. Car ici, le temps est précieusement compté. Car ici, la "réaudition" n'est pas possible, alors que la relecture l'est, dans le cas du journalisme écrit ! . . .

C'est pourquoi il est important, dans le cas du bulletin de nouvelles radiophoniques, que chacune des nouvelles soit exprimée à la fois très clairement et très exactement. Ce qui n'est déjà pas si facile qu'on le croit. Autre exigence radiophonique, la brièveté. Dans le journalisme écrit, on peut à la rigueur, par paresse, mais oui, étendre une nouvelle, pour atteindre à la clarté et à l'exactitude. Ce n'est pas possible à la radio, les nouvelles étant soigneusement minutées. Voilà donc beaucoup d'exigences !

Radio-Canada, section radio, vient de tenter d'innover. Dans le but de clarifier, dans le but de rendre plus vivant le bulletin de nouvelles, on a décidé d'employer deux voix, au lieu d'une seule, pour la lecture des nouvelles .C'est un essai intéressant — même si d'autres diffuseurs l'avaient déjà tenté a pu le remarquer. Mais alors le changement

A la télévision, on fait appel à deux voix, comme chacun a pu le remarquer. Mais alors le changement parallèle des images permet ce changement. Et la voix qui change n'apparaît pas alors comme le principal élément de mouvement, mais plus simplement comme l'élément secondaire qui vient appuyer le mouvement premier. A la télévision, l'information se fait par la voix, bien évidemment, mais aussi par l'image. Et ce n'est que lorsque, inconsciemment, nous faisons appel à nos qualités visuelles, que nous pouvons accepter un changement secondaire qui ne vient qu'appuyer le changement déjà effectué. Psychologie, ma soeur ! . . .

C'est un fait que la psychologie pourrait expliquer facilement ce phénomène. Et pourrait fournir aussi les motifs pour lesquels nous répugnons à des changements inutiles, dans le cadre de nos capacités auditives quand elles n'ont qu'un seul désir, bien déterminé . . . Ce que nous recherchons, au moment de l'écoute des nouvelles, ce n'est que l'information claire, précise et complète. Le reste devient élément de distraction qui nous répugne ! . . .

L'expérience étant ce qu'elle est, on peut souhaiter que Radio-Canada, section radio, en revienne à ses anciennes amours, et nous présente, comme par le passé, un bulletin de nouvelles qui soit . . . unilingue. Il ne s'agit pas ici d'une conviction politique, mais bien d'une conviction auditive ! . . .

11:26

5—Weather

5—Tonight Show

1:30

8,12—News

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00

3—Love of Live
4—Nouvelles — Sports
5—First Impressions
6—Montreal Magazine
7—Tentez votre chance
12—Lunchtime Little Theatre

12:15

8,13—News & Preview
10—Sherlock Holmes

12:30

2—Musique
3—Search for Tomorrow
4—De tout, de tous
5—Truth or Consequences
6—Feature Film : "Can't Help Singing"
7—Première Edition
8—Treasure Trackdown "The Great Garrick"

12:45

3—Guiding Light
5—Day Report
7—Midi Sport
10—"Ma femme est une sorcière"

1:00

2—Cinéma : "Le Retour de l'homme invisible"
3—Weather — Across the Fence
4—Cinéma : "Je te trouverai"
5—General Hospital
7—Pot-pourri féminin
12—Pulse

1:15

3—Mixing Bowl
12—Theatre : "Topaze"

1:30

3—As the World Turns
5—News — On the local scene

2:00

6—Password
7—Kermesse

2:20

8—Reflections

2:30

3—Houseparty
4—Féminité
5—The Doctors
6—Scarlett Hill
8,13—TV Bingo
10—Tout pour la femme

3:00

2,4,7—Votre cuisine madame
3—To Tell the Truth
5—Loretta Young Theatre
6—Take thirty
8,12—Here's Looking At You

3:15

2,4,7—La Revue de la maison

3:30

2,4,7—Votre enfant, madame
3—Edge of Night
5—You Don't Say
6—Friendly Giant
8,12—People in Conflict

3:45

6—Misterogers

4:00

2,7—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Tombalo
5—Father Knows Best
6—Mr. Piper
8,13—Cartoonerville
10—A-B-C
12—Surprise Party

4:30

2,4,7—La Boîte à Surprise
3—Hornpopper Presents
5—Trailsmaster
6—Huckleberry Hound
10—Zoo du Capitaine Bonhomme

4:45

3—Bozo

5:00

2,4,7—Roquet belles oreilles
3—Yogi Bear
6—Razzle Dazzle
8—Mickey Mouse

5:30

2—Grand Prix
3—Wyatt Earp
4—Les Espiègles
5—Len Cane Sports
6—Music Hop
7,10—Ti-toto le clown
8,13—Yogi Bear
12—Mickey Mouse Club

RADIO AM

CKAC 730 ○ CBF 690 ○ CBM 940 ○ CFCF 600 ○ CJAD 800
CKVL 850 ○ CKGM 980 ○ CJMS 1280 ○ CKLM 1570
CFMB 1416

CE SOIR

4:00

CKAC—Nouv. Evénements sociaux
CBF—Eh bien, chantez
CKVL—Hit Parade
CJMS—Palmarès américain
CKLM—Jeunesse 63
CFMB—Flight 1410

4:30

CKAC—Fin d'après-midi
CBF—Sur deux plages
CJMS—Nouv. — Palmarès américain

4:45

CBF—Ad Lib
CKVL—Nouvelles — Hit Parade

5:00

CKAC—Nouvelles. Fin d'après-midi
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv.—Michel Desrochers
CKLM—Nouv. — Gardez la droite
CFMB—Flight 1410

5:30

CKLM—Gardez la droite
CJMS—Nouv.—Commentaires sportifs
CFMB—Teen's Open Mike

5:45

CBF—Entracte

5:55

CKAC—Charade musicale
CBF—Nouv. sportives
CFMB—News

6:00

CKAC—Nouv. — Météo
CBF—Radio-journal
CKVL—Hit Parade
CJMS—Angelus — Nouv. — Sports
CKLM—Nouvelles du sport
CFMB—Spectacle italien

6:05

CKAC—La scène sportive

6:10

CKLM—Autour de la table

6:15

CBF—Le Marchand de Sable
CKVL—Sports en revue, Hit Parade
CJMS—Editorial

6:20

CJMS—Michel Desrochers

6:30

CKAC—Nouvelles
CJMS—Nouv. — Météo — Palmarès américain
CKLM—Montréal chante
CBF—Reportage

6:40

CKAC—Commentaires

6:45

CKAC—Expo '67

7:00

CKAC—Le rosaire
CBF—Radio-Journal — Psychologie de la vie quotidienne.
CJMS—Nouv—Club des loisirs
CKLM—Les pas pressés
CKVL—Pianorama avec Roger Baulu
CFMB—L'heure italienne

7:15

CBF—Capital et travail

7:30

CKAC—Paris-Rome
CBF—Petit concert
CKVL—Paris-Montréal avec Jacques DesBaillets
CJMS—Georges Whelan
CKLM—Album d'Italie

7:50

CKAC—Monsieur bricole
CKLM—Nouvelles

8:00

CKAC—Mélodies canadiennes
CBF—Nouv. — L'homme américain
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv.—Georges Whelan
CKLM—Bonne soirée.
CFMB—Spectacle Ukrainien

8.30

CBF—Concert du mercredi
CJMS—Nouv. — Club des Loisirs
CKLM—Bonne soirée
CFMB—Spectacle hongrois

8:45

CKVL—Nouvelles
CFMB—News

9:00

CKAC—Albums populaires
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Echos de ma ville
CKLM—Bleu Blanc Rouge
CFMB—Spectacle grec

9:30

CKLM—Choc
CJMS—Echos de ma ville
CFMB—Spectacle Grec

10:00

CKAC—Nouvelles — Du pain sur la planche
CJMS—Echos de ma ville
CBF—Trente minutes d'informations
CFMB—Les secrets de Scotland Yard

10:30

CKAC—Du pain sur la planche
CKVL—Prières du soir
CJMS—Nouv.—Echos de ma ville
CBF—Le Bal Age
CFMB—Le français chez vous

10:45

CKAC—Actualités de La Presse
CKVL—Bonsoir mes amis
CKLM—Radio-Journal — Sports
CFMB—News

10:50

CJMS—Revue sportive

11:00

CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Les Mensonges d'Ulysse
CKVL—Nos vedettes canadiennes
CJMS—Café Provincial
CKLM—Rythmes et Chansons
CFMB—Soirée musicale

11:10

CKAC—Du pain sur la planche
CBF—Aux Portes de la Nuit

11:30

CKAC—Tempo '73
CJMS—Nouv. Café Provincial
CKLM—Sports - Rythmes et chansons

12:00 — MINUIT

CKAC—Du pain sur la planche
CBF—Le Rendez-vous de minuit
CKVL—All Night, music man
CJMS—Nouvelles — Jusqu'à l'aube
CKLM—Sous les Etoiles
CFMB—Musique continentale

1:00

CKAC—Nouv. — La pensée du soir
CBF—Radio-Journal — Musique variée

DEMAIN MATIN

6:00

CKAC—Lever du jour — Debout là d'dans
CBF—Nouvelles — A la bonne heure
CKVL—Club Alouette
CJMS—Du charme au réveil
CKLM—Nouvelles — Messe des Franciscains
CFMB—Continental Breakfast Time

6:15

CKVL—Prière
CJMS—Prière

6:30

CKAC—Nouvelles - Debout là d'dans
CBF—Nouvelles—A la bonne heure
CKVL—Le sourire du matin avec Gilles Pellerin
CJMS—Message spirituel — Ducharme au réveil
CKLM—Les lève-tôt

6:45

CJMS—Editorial

7:00

CKAC—Nouvelles — Patrouille de nuit
CBF—Nouvelles — Prière
CKLM—Les lève-tôt
CJMS—Du charme au réveil

7:15

CKAC—Debout là d'dans
CBF—Bonjour Pyjama
CJMS—Prière de l'automobiliste

7:25

CKAC—Chronique sportive

7:30

CKAC—Nouvelles—Debout là d'dans
CBF—Bonjour Pyjama
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouv. — Du charme au réveil
CKLM—Les pas pressés

7:45

CKAC—Quart d'heure de l'Oratoire
CBF—Radio-Journal
CJMS—Editorial

8:00

CKAC—Nouvelles et Météo
CBF—Chez Miville
CJMS—Nouvelles — Sport
CKLM—Nouvelles locales et internationales

8:15

CKAC—Debout là d'dans
CJMS—Les insolences d'un téléphone
CKLM—Nouv. sportives

8:30

CKAC—Debout là d'dans
CJMS—Du charme au réveil
CKLM—Nouv. — Pas pressés

8:45

CJMS—Editorial

8:55

CKAC—Opinions québecoises

9:00

CKAC—Nouvelles — Jean Duceppe
CBF—Nouvelles — A plus d'un titre
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Du charme au réveil
CKLM—Le programme de Fernand Gignac, P. Chouinard & Cie.

9:10

CKVL—Chansonnettes

9:15

CKAC—Le maillot jaune

9:25

CKAC—Jean Duceppe
CBF—D'une page à l'autre

9:30

CKAC—Charade musicale Jean Duceppe
CBF—Horaire-minute Partage du jour
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Du charme au réveil
CKLM—Manchettes—Pour la femme
CFMB—Continental Melodies

9:45

CKAC—Je vous écoute, Madame
CKVL—Chansonnettes

9:50

CKAC—Jean Duceppe

10:00

CKAC—Nouv.—Jean-Pierre Masson
CBF—Femina
CKVL—Nouv. — La ménagère en vacances
CJMS—Nouv. — Revue des Palmarès
CKLM—Bleu/Blanc/Rouge
CFMB—Lady Fare

10:15

CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Message spirituel

10:30

CKAC—Charade musicale — Jean-Pierre Masson
CBF—Plein Soleil
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Nouv.—Robert Boulanger
CKLM—Les Belles contre Lebel
CFMB—Continental Melodies

10:45

CKVL—Chansonnettes
CKLM—Nouvelles

10:55

CKAC—Musi-quiz
CBF—Un instant madame

11:00

CKAC—Nouvelles — Personnalités
CBF—Nouvelles — Les Carnets de l'Inspecteur Tanguay
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Revue des Palmarès
CKLM—Les Belles contre LeBel
CFMB—Life Can Be Beautiful

11:15

CBF—Vie de femmes
CKVL—Chansonnettes

11:30

CKAC—Service de nuit
CBF—Joyeux Troubadours
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Nouv.—Robert Boulanger
CKLM—Bleu/Blanc/Rouge

11:45

CKAC—Midi qui chante

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00

CKAC—Angélus — Midi qui chante
CBF—Nouv. — Jeunesse dorée
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Nouv.—Revue des palmarès
CKLM—De midi à quatorze heure
CFMB—Continental Showcase

12:15

CKAC—Midi qui chante

12:30

CBF—Réveil rural
CKVL—Nouv. — Chansonnettes
CJMS—Nouv. — Yakety Yak — Normand Fréchette
CKLM—Programme Pierre Lalonde

12:45

CKAC—Charade musicale — Coeur à coeur
CBF—Série mondiale de baseball
CKVL—Chansonnettes — Nouv.

1:00

CKAC—Nouvelles — A l'âge de pierre
CKLM—Pêle-mêle
CKVL—Rufi sur l'onde
CFMB—Jim Ritchie
CJMS—Nouv.—Robert Boulanger

1:15

CKVL—Chansonnettes
CJMS—Editorial

1:30

CJMS—Revue des palmarès
CKVL—Club du disque
CKLM—Emission Pierre Dudan

1:45

CKLM—La vedette du jour

2:00

CKAC—Nouv. — A&P vous appelle
CBF—Nouv. — Radio-scolaire
CKVL—Disques canadiens
CJMS—Nouv.—Robert Boulanger
CKLM—Ça tourne rond à 1570
CFMB—L'heure italienne

2:30

CKAC—Bloc-Notes
CKVL—Club du disque
CJMS—Nouv.—Eclairez-moi s.v.p.
CKLM—Ça tourne rond à 1570

2:45

CKAC—Charade musicale

2:48

CKAC—Bloc-Notes

3:00

CKAC—Nouv. — Entre amis
CJMS—Dame de Coeur
CKLM—Faire-part
CFMB—Le Canada français

3:30

CJMS—Dame de coeur
CKLM—Les Banlieusards
CKVL—Club du disque
CFMB—Employment of the Air

3:55

CKAC—Clinique dentaire

4:00

CKAC—Nouv. Le Comptoir du disque
CBF—Nouv. — Un, deux, trois, quatre
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Michel Desrochers
CKLM—Jeunesse '63
CFMB—Flight 1410

4:30

CKAC—Fin d'après-midi
CJMS—Nouv. — Palmarès américain
CBF—Sur deux plages

4:45

CBF—Ad Lib

RADIO FM

CBM/FM 100.7 MC. ● CFCF/FM 106.2 MC.
CJFM ● CKVL/FM 96.9 M.C.

CE SOIR

5:00—CKVL : Orchestre Symphonique de Boston

Cotes morales des films à la TV

Voici les cotes morales des films présentés à la télévision, telles que préparées par l'Office Catholique National des techniques de diffusion.

CANAL 2 (MERCREDI)

11:00 a.m. — "Le chapeau de paille d'Italie". Adultes.
1:00 p.m. — "Bille de clown". Adultes et adolescents.

CANAL 10

12:45 p.m. — "La jungle est mon royaume". Adultes et adolescents.
11:20 p.m. — "L'impasse tragique". Adultes, des réserves.

CANAL 2 (JEUDI)

11:00 a.m. — "Les sacrifiés". Tous.

CANAL 10

12:45 p.m. — "Ma femme est une sorcière". Adultes et adolescents.

5:30—CKVL : Les voix les mieux connues
6:00—CKVL : Festival baroque
6:30—CKVL : Sous les feux de la rampe
7:00—CKVL : Radio-Concert
7:30—CKVL : Orch. Symp. de Hollywood
8:00—CKVL : Tour du monde en musique
8:30—CKVL : Festival de Vienne 63
9:00—CJFM Showcase
10:00—CKVL : Festival d'opéra
CJFM : Concert Hall

DEMAIN MATIN

9:00—CJFM: Say it with music
10:30—**CKVL :** Fantaisie en Blanc et Noir
11:00—**CKVL :** Musique de Tchaikovsky
11:30—CKVL : Opérette

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00—CKVL : Festival de musique classique
12:30—CKVL : Les voix célèbres
1:00—CKVL : Ouvertures
1:30—CKVL : Concert Tzigane
2:00—CKVL : Concerto
2:30—CKVL : Chefs-d'oeuvre de la musique
3:00—CKVL : Symphonie en Stéréophonie
3:45—**CKVL :** Virtuosité
4:00—CKVL : Compositeurs célèbres
4:30—**CKVL :** Musique de Ballet
5:00—CKVL : La Voie de Richard Verreau

les films ce soir

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11:00 a.m.—Canal 2 : "Le chapeau de paille d'Italie" (Français, 1944). Comédie avec Fernandel et Dorny. —Le jour de ses noces, un homme est forcé de trouver un chapeau de paille.

12:30 p.m.—Canal 6 : "Two of a kind", drame, avec Edmond O'Brien et Lizabeth Scott.

12:45 p.m.—Canal 10 : "La jungle est mon royaume" (Anglais, 1952). Drame d'aventures avec Morasi et Martha Hyer. — Un jeune indigène tente d'accomplir les exploits nécessaires pour succéder à son père à la tête d'une tribu.

1:00 p.m.—Canal 2 : "Bille de clown" (Français, 1950). Comédie avec Jean Carmet et Robert Wattier. — Le fils d'un notaire de province vient s'engager dans un cirque.

1:15 p.m.—Canal 12 : "The Emperor Waltz" avec Bing Crosby, Joan Fontaine, Roland Culver.

11:20 p.m.—Canal 10 : "L'impasse tragique" (Américain, 1945). Drame policier avec Lucille Ball et Clifton Webb. — Un détective privé mène une enquête dangereuse.

JEUDI

11:00 a.m.—Canal 2 : "Les sacrifiés" (Américain, 1945). Film de guerre avec Robert Montgomery et John Wayne. —Dans le Pacifique, les vedettes lance-torpilles luttent contre les Japonais.

12:30 p.m. — Canal 6 : "Can't Help Singing" avec Deanna Durbin et David Bruce.

12:45 p.m. — Canal 10 : "Ma femme est une sorcière" (Américain, 1943). Comédie fantaisiste avec Fredric March et Veronica Lake. — Les âmes d'un sorcier et de sa fille reparaissent pour se venger sur le descendant de leur bourreau.

1:00 p.m. — Canal 2 : "Le retour de l'homme invisible" (Américain, 1940). Drame policier avec Cedric Hardwycke et Vincent Price. — chimiste, inventeur d'une formule pour se rendre invisible, sauve un ami de la pendaison.

1:15 p.m. — Canal 12 : "Topaze" avec John Barrymore, Myrna Loy et Albert Conti. L'histoire d'une jeune française, maîtresse d'école, qui devient une femme d'affaires de grande réputation.

INVITE A CKAC — Les animateurs de l'émission "Expo '67", Roland-L. Racine et Jacques Morency recevront au micro de CKAC M. ROBERT LETENDRE, nommé récemment administrateur du Service des exposants de la Compagnie de l'Expo. Chaque mercredi soir de 6 h. 45 à 7 h. l'émission "Expo '67" permet aux auditeurs de connaître toutes les dernières nouvelles en rapport avec l'Exposition Universelle de Montréal.

Les plus alertes survivront . . .

Pour éviter toute surprise, le conducteur avisé suppose que, parmi les gens qu'il doit rencontrer sur la route, il peut y avoir des conducteurs temporairement inaptes, fatigués ou sous l'influence de l'alcool, donc incapables de conserver la maîtrise de leur véhicule. Il faut donc prévoir des situations périlleuses, rappelle "Prudentia", le Comité provincial de Sécurité routière.

KRESGE'S

GANTS D'HIVER

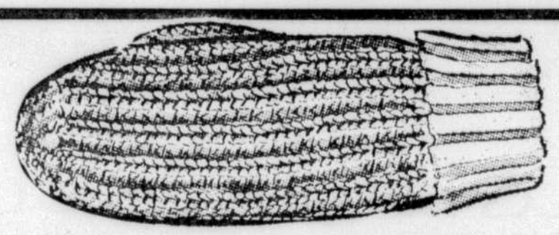

MITAINES GROS TRICOT PAR COTES
UN GRAND CHOIX DE COULEURS
DAMES Paire $1.29 — Pointures P.M.G.
DEMOISELLES Paire 98¢ — Pointures 5-6-7
ENFANTS Paire 89¢ — Pointures 2-3-4

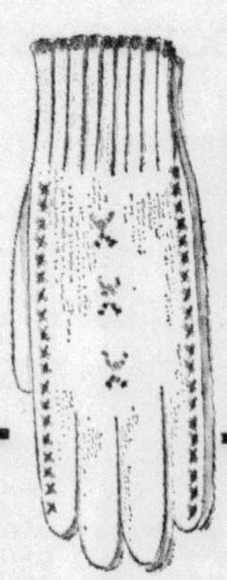

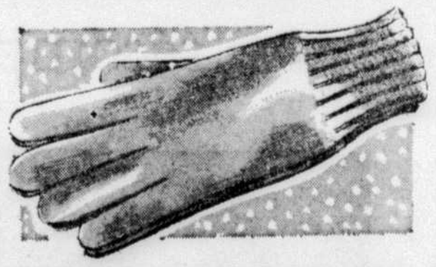

GROS TRICOT FANTAISIE POUR GARÇONS
Gants laine et nylon, teintes variées. Pointures 5-6-7. Paire 98¢
Gants à motif jacquard, jolies couleurs. Pointures 5-6-7. Paire 98¢

GANTS POUR DAMES

GANTS POUR DEMOISELLES
Gants en tricot confortable avec motifs délicats dans toutes les teintes en demande. Pointures 5-6-7. Paire 89¢
Gants chauds et durables avec jolis motifs de couleur en pointures P.M.G. Paire 98¢

MITAINES EN TRICOT POUR ENFANTS
Mitaines douces et chaudes avec motif appliqué et poignet tricoté de 1¾". Teintes variées en pointures 2-3-4. Paire 79¢

GANTS PRATIQUES EN CUIR POUR HOMMES
Beau cuir Cape souple, coupe ample pour plus de confort. Trois coutures sur le dos ajoutent à son apparence. Brun, noir ou gris. —
Pointures: 8-11.
LA PAIRE $2.79

GANTS DE VINYLE POUR DAMES
Paume et dos en vinyle, goussets en nylon extensible, doublure en flanelle de rayonne. Trois modèles variés au choix. Noir, brun ou beige.
LA PAIRE $1.00

GANTS DE TOILETTE POUR HOMMES
Gants droits en cuir Cap avec doublure en laine nylon. Trois rangs piqués sur le dos, côtés à trépointe et coutures surjetées. Pointures: 8-11.
LA PAIRE $3.98

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS SANS HÉSITATION

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à **9** h. — Samedi **9** h. **30** à **5** h. **30**

Dupuis 5 PAGES D'AUBAINES dont la vente se continue

jeudi -- vendredi -- samedi -- 21 - 22 - 23 novembre

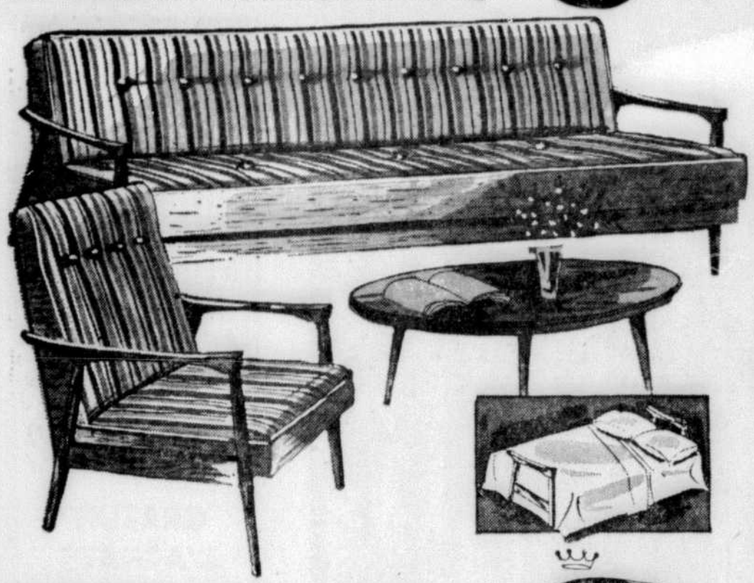

SALON STYLE DANOIS — 2 PIECES

Ensemble davenport moderne, pratique, compact, le sofa transformable en un lit très confortable, fabrication à ressorts, cadre de bois dur fini noyer, le tout recouvert de tissu d'ameublement de haute qualité, rayures combinées brun ou beige. FAUTEUIL DROIT pour convenir. **ord. 149.00** *les 2 meubles*

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

SPECIAL 3 JOURS

$108

les 2 meubles

Sofa convertible

avec matelas à ressorts

Cadre très solide, coussins du siège rembourrés de Polymousse, s'ouvre et se ferme en un tournemain, couverture frise de belle qualité, matelas à ressorts Ortho-Firm et piqué, largeur 54". Ton de brun — vert — beige — rouge.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

ord. 189.00

SPECIAL 3 JOURS

$148

Davenport et fauteuil droit

fabrication entièrement à ressorts

Rembourrage de feutre blanc, couverture de vinyle renforcé de nylon dans teintes très atrayantes en vogue : ● or ● épices ● tangerine, etc. Boiserie d'un riche ton de noyer, les bras sont en noyer moulé.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

ord. 229.00

SPECIAL 3 JOURS

SINGER

$178

les 2 meubles

"CONTINENTAL" avec tête

largeur 39" seulement

ord. 79.00

SPECIAL 3 JOURS

$58

l'ensemble complet

Matelas catégorie 252 ressorts, rembourrés de 2 couches de sisal et de feutre blanc. Coutil de rayonne piquée aux deux surfaces. Sommier-tapissier assorti au matelas. Tête de lit capitonnée, cuirette plastique, le tout monté sur six pieds très solides.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

Fameux CONTINENTAL d'excellente qualité

largeurs : 39", 48", 54"

ord. 139.00

SPECIAL 3 JOURS

$88

l'ensemble complet

Matelas 312 ressorts de fort calibre, recouvert de 2 couches de sisal caoutchouté et 2 épaisseurs de feutre blanc compressé. Surfaces piqués des deux côtés. Sommier-tapissier pour convenir au matelas, monté sur 6 pieds très solides. Tête de lit recouverte de cuirette ton blanc piquée de boutons blancs.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

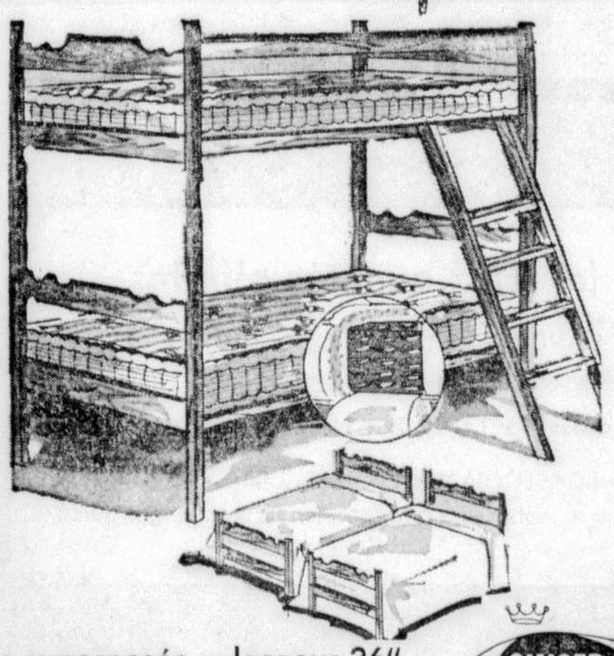

Lits superposés — largeur 36"

ord. 84.00 l'ensemble 8 pièces

Fabrication en bois fini érable ou ton antique, se superposent ou forment deux lits jumeaux au besoin.

L'ENSEMBLE COMPREND : ● deux lits ● deux matelas à ressorts ● deux sommiers ● un côté protecteur ● une échelle pour le haut.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

SPECIAL 3 JOURS

$68

Complet

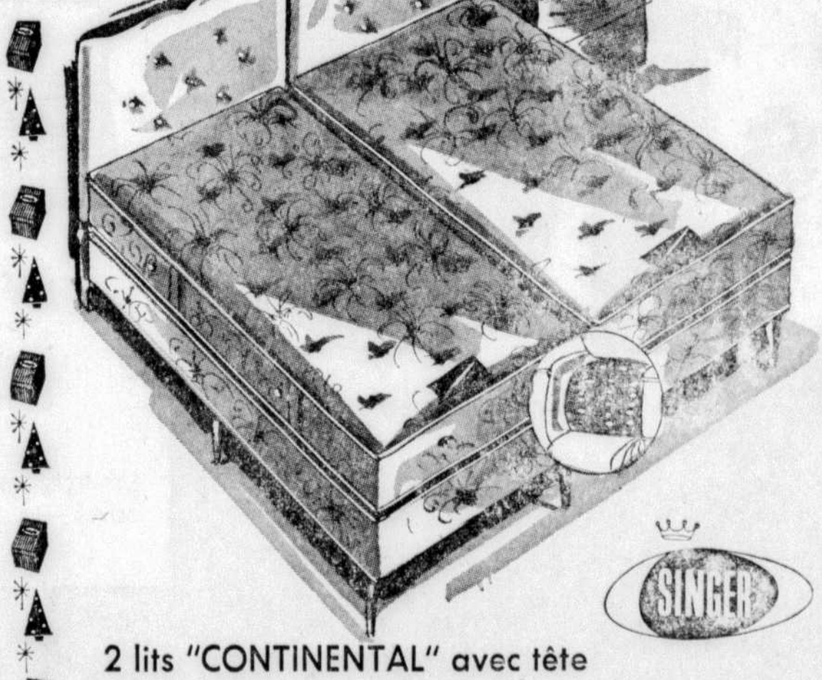

2 lits "CONTINENTAL" avec tête

largeur 36" seulement

Achetez-les à la paire. Ces ensembles comprennent : les matelas série 252 ressorts, sous-couches de sisal et feutre blanc, coutil motif tissé.

Les têtes capitonnées, recouvertes de plastique blanc.

Les sommiers-tapissier montés sur 6 pieds solides.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

ord. 139.00

SPECIAL 3 JOURS

$98

les 2 ensembles

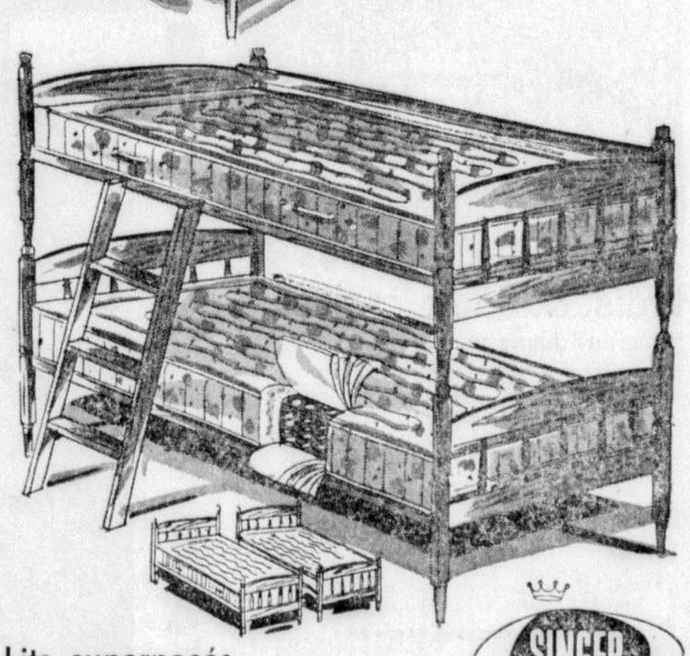

Lits superposés

avec matelas à ressorts — largeur 36"

GARANTIS POUR DES ANNEES D'USAGE ET DE CONFORT — LE TOUT FORME :

- 2 lits de bois dur avec pieds
- 2 sommiers à lames bien tendues
- 2 matelas à ressorts, surfaces piquées, tissu résistant
- 1 côté protecteur
- 1 échelle pour le haut

RICHE FINI TON ANTIQUE.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

Ord. 149.00

SPECIAL 3 JOURS

104.88

les 8 meubles

Moelleux matelas 252 ressorts qualité durable

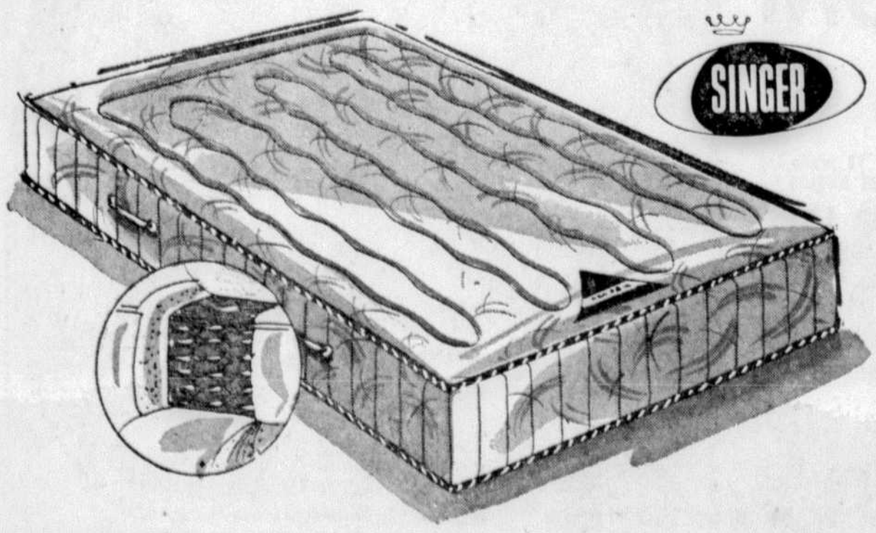

largeurs : 39", 48" et 54"

ord. 49.00 chacun

SPECIAL 3 JOURS

29.88

Matelas 252 ressorts bien isolés sous d'épaisses couches de sisal caoutchouté plus 2 épaisseurs de feutre blanc. Rebords pré-fabriqués, côté munis de ganses et ventilateurs métalliques. Revêtement en robuste tissu piqué sur les deux faces.

Sommier-tapissier assorti ..... chacun **29.88**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

Matelas 405 ressorts — qualité supérieure

largeurs : 39", 48" et 54"

ord. 69.50 chacun

SPECIAL 3 JOURS

38.00

Matelas 405 ressorts de fort calibre. Rembourré de 2 épaisseurs de sisal et 2 épaisseurs de feutre blanc compressé. Rebords pré-fabriqués, ganses et ventilateurs dans les côtés. Recouvert de tissu de rayonne damassée.

Sommier-tapissier assorti ..... chacun **38.00**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

SINGER

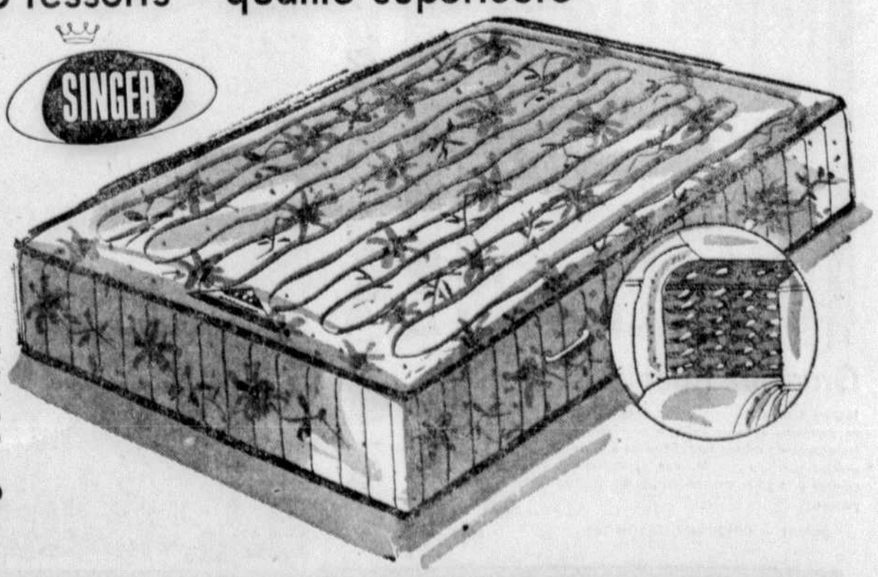

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 5¢ — Montréal, mercredi 20 novembre 1963 / saint Félix de Valois, confesseur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 32 • 8 CAHIERS • 88 PAGES

L'URSS enverrait ses brise-glace sur le St-Laurent

Si Ottawa ne s'y oppose pas

par **Denis MASSE**

L'Union soviétique est prête à envoyer ses brise-glace sur le St-Laurent, cet hiver, pour aider le gouvernement canadien à maintenir le chenal ouvert et hâter davantage, si possible, les expéditions de blé à la Russie.

C'est ni plus ni moins l'offre qu'a faite, hier, l'ambassadeur de ce pays au Canada, M. Ivan Shpedko, à l'occasion d'une visite du port de Montréal et des élévateurs à grain de la métropole.

Le diplomate, qui représente l'URSS au Canada depuis le mois d'avril, s'est dit très satisfait de la célérité avec laquelle les livraisons ont été effectuées jusqu'ici, mais il a évité de faire des commentaires sur les récentes grèves qui ont paralysé les ports du St-Laurent, se contentant de dire qu'il s'agissait là "d'événements internes" sur lesquels il n'avait pas à se prononcer. Il a tout de même admis que l'arrêt de travail des débardeurs, puis celui des marins des Grands lacs, n'avaient pas "trop affecté les livraisons de blé".

"Mon gouvernement désire que les livraisons soient maintenues à vive allure, a déclaré M. Shpedko; notre pays est bien pourvu de brise-glace et navires renforcés pour la navigation dans les glaces, et si le besoin s'en faisait sentir, nous serions heureux de collaborer avec le ministère canadien des Transports pour l'entretien du chenal."

Brise-glace atomique

Rappelons que la Russie possède actuellement le seul brise-glace atomique du monde : le "Lénine".

L'ambassadeur a affirmé, cependant, que l'Union soviétique se conformera aux directives du gouvernement canadien et enverra ses navires là où il lui sera indiqué.

"Nous nous attendons à voir plusieurs navires soviétiques remonter le fleuve jusqu'à Montréal, cet hiver", a déclaré à ce sujet un porte-parole de la compagnie March Shipping, de Montréal, qui agit comme agent de tous les navires, russes ou autres, venant chercher du blé pour la Russie.

Il ne croit pas cependant qu'Ottawa accepte l'offre de la Russie.

Ce serait peut-être quand même là une façon de mettre fin à la querelle qui oppose les ports de l'Atlantique à ceux du St-Laurent, au sujet de la navigation d'hiver jusqu'à Montréal. Des organismes de Halifax et de St-Jean, N.-B., ont multiplié les interventions aux Communes pour qu'Ottawa n'affecte pas un sou à escorter les navires marchands sur le St-Laurent, en hiver.

Quant aux installations portuaires, le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a déjà souligné que tout est en état de fonctionner durant la saison morte. Il s'est plu à répéter souvent que ce n'est pas le port qui ferme, mais bien les navires qui n'y viennent pas.

Louanges

Au terme de sa visite, hier, M. Shpedko s'est dit très impressionné par la mécanisation poussée du port de Montréal, et il a loué l'habileté de la main-d'oeuvre qui s'affaire autour des navires.

Tous ceux qui veillent à la bonne marche des livraisons de blé ont reçu l'ambassadeur comme un gros client, affichant le sourire le plus engageant, s'efforçant de démontrer les vertus de l'automatisation qui fait l'orgueil du nouvel élévateur numéro quatre, à l'extrémité est du port.

A plusieurs reprises, le représentant de l'URSS s'est écarté de ses interlocuteurs pour serrer la main des débardeurs et échanger des paroles affables avec eux.

Québec rejette la démission des commissaires de St-Tite

QUEBEC. (par J. M.) — Un arrêté ministériel, daté de ce matin, nomme, à nouveau, commissaires des écoles de Saint-Tite-des-Caps MM. Henri Boivin, Armand Crépeault, Maurice Côté, Maurice Paradis et André Audet qui avaient démissionné le 15 novembre.

En annonçant la nouvelle, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a exprimé l'espoir que les portes des écoles de Saint-Tite se rouvriront demain jeudi.

En effet, lundi dernier, MM. Boivin, Crépeault, Côté, Paradis et Audet étaient venus rencontrer sur la colline parlementaire M. Joseph-L. Pagé, sous-ministre de la Jeunesse, et ils avaient accepté :

1—d'être à nouveau nommés commissaires par le gouvernement; 2—de porter l'impôt foncier des écoles au niveau fixé par Québec; 3—de payer les instituteurs; 4—de rouvrir immédiatement les classes; 5—enfin de procéder à la consolidation des dettes accumulées jusqu'au 30 juin 1963.

MM. Boivin, Crépeault, Côté, Paradis et Audet doivent se réunir ce soir pour augmenter l'impôt foncier et préparer les autres mesures promises.

Ils devaient hausser l'impôt à la fin de la semaine dernière, mais ils n'avaient pas eu le temps de réaliser leur projet et ils avaient démissionné en bloc lors d'une tumultueuse assemblée de plus de 300 contribuables hostiles.

M. Paul Gérin-Lajoie a exprimé l'espoir que la population de Saint-Tite-des-Caps comprendra la situation : c'est un principe de justice qui a inspiré le ministère de la Jeunesse, appuyé d'ailleurs par la Fédération des Commissions Scolaires.

A Saint-Féréol, on a rouvert les portes des écoles lundi dernier.

Diplomates russes battus et emprisonnés au Congo

LEOPOLDVILLE. (PA, AFP, Reuter, UPI) — Deux diplomates soviétiques ont été arrêtés hier par des policiers congolais et conduits en prison, après avoir été malmenés par les gendarmes. A l'ambassade de l'URSS à Léopoldville, on affirme ne pas connaître le lieu de détention des deux diplomates et l'on ne pouvait préciser si l'ambassadeur avait protesté auprès du gouvernement congolais.

D'autre part, l'ambassade soviétique a été placée sous surveillance durant toute la nuit et le téléphone et l'électricité ont été coupés. C'est ainsi, dit-on, que les familles des diplomates ont dû faire cuire leur petit déjeuner sur un feu de bois dans la cour de l'immeuble "Bel Air", siège de l'ambassade.

De source généralement bien informée, on apprenait ce matin que les deux diplomates soviétiques se trouveraient actuellement au camp des paracommandos de Binza, près de la capitale congolaise.

Les diplomates, M. Boris Voronine, conseiller de l'ambassade, et Yuri Miakotnykh, attaché de presse, revenaient de Brazzaville, capitale du Congo ex-français, lorsque des inspecteurs de la sûreté congolaise leur ont demandé de descendre pour leur permettre de fouiller l'automobile. Selon des témoins de l'incident, les diplomates auraient consenti à laisser fouiller la voiture, mais ils auraient refusé de descendre.

Devant ce refus, les policiers auraient saisi les deux hommes par les pieds pour les tirer de la voiture, les auraient frappés à coups de matraques et les auraient jetés dans un camion militaire. Comme ils résistaient, ils auraient été sérieusement molestés.

Mission suspecte

A l'ambassade soviétique, on dit que les deux hommes s'étaient rendus à Brazzaville pour y chercher un médicament nécessaire à un autre membre de l'ambassade souffrant de troubles cardiaques.

Mais les autorités congolaises les soupçonnaient apparemment d'avoir pris contact à Brazzaville avec d'anciens députés du

Voir DIPLOMATES en page 2

Le maire de Toronto meurt en jouant au hockey pour une oeuvre de charité

TORONTO. (PC) — Le maire Donald Summerville, de Toronto, a succombé à une attaque cardiaque, hier soir, au cours d'une partie de hockey hors concours, où il gardait les buts.

M. Summerville n'était âgé que de 48 ans. Il s'écroula dans le vestiaire de la patinoire George Bell. Il avait réussi à se rendre, tout en patinant, du filet où venait de se produire une mêlée, jusqu'au vestiaire, quelques minutes seulement après le commencement de la partie.

A ses côtés, au moment où se produisit le drame, se tenaient le conseiller municipal Mike Grayson, et James Vipond, chroniqueur sportif du "Globe and Mail".

"Ça va, ça va", leur dit-il, mais au même moment il s'affaisait, visage contre la glace.

On appela les pompiers, un inhalateur fut appliqué sur la bouche du maire. Une ambulance le transporta, inconscient, à l'hôpital Saint-Joseph où il expira peu après.

La partie opposait des membres du conseil municipal à une équipe de reporters des journaux, de la radio et de la télévision. Les recettes devaient être versées au fonds de secours de Toronto pour les victimes des inondations italiennes.

M. Summerville, ancien gardien de but aux exercices des Maple Leafs de Toronto, de la Ligue de hockey Nationale, arrivait d'une longue réunion du conseil métropolitain. Il était maire depuis décembre 1962. Il fut député conservateur à la législature de l'Ontario.

Sportsman

Il était directeur gérant de Summerville Properties Limited et de Danforth-Woodbine Limited.

M. Summerville s'intéressait à la politique municipale depuis 1954. Il fut élu pour la première fois conseiller municipal dans le quartier No 8. Il fut élu au bureau des commissaires en 1958 et réélu en 1960.

Né à Toronto, il était le

M. Donald SUMMERVILLE

fils de M. William A. et Alberta Dean Summerville. Il passa la plus grande partie de sa vie à Toronto, si l'on fait exception d'un court séjour dans l'aviation royale canadienne et des deux ans où il se livra à son sport favori, le hockey.

De 1931 à 1938, il fit partie des divisions junior et senior des ligues de l'Association de hockey d'Ontario. Ce fut en 1936 qu'il fut gardien de but substitut pour les Maple Leafs.

Pearson ira en France

PARIS. (Reuter, AP, UPI) — Le premier ministre Lester B. Pearson se rendra en France en janvier 1964, à titre officiel, a déclaré aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse, M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures. La visite fera bientôt l'objet d'une déclaration du gouvernement fédéral canadien.

Ce matin, le ministre canadien des Affaires extérieures et M. Couve de Murville, son homologue français, ont déjeuné à l'ambassade du Canada à Paris, où ils étaient les invités de notre ambassadeur, M. Pierre Dupuy.

La dernière visite en France d'un premier ministre du Canada remonte à la fin de 1958, alors que M. John Diefenbaker s'était rendu à Paris à l'occasion d'une réunion à l'échelon supérieur des pays membres de l'OTAN.

La visite que M. Pearson projette de faire en France lui permettrait de raffermir les relations franco-canadiennes et pourrait en partie servir de "réponse" aux tendances séparatistes qui regnent au Québec, estime-t-on.

PROGRES AU PONT-TUNNEL DE BOUCHERVILLE — Même si les travaux de construction de la cale sèche où seront préfabriquées les sections du tunnel accusent quarante jours de retard, l'ensemble des travaux ne sera pas retardé. Comme le montre la photo, les pompes sont déjà installées et le batardeau est presque complété. Dans une semaine les pompes auront commencé à vider la cale. Le niveau de l'eau baissera alors de quinze pouces par jour. On finira de creuser le trou où doivent être construites les deux premières sections au cours de l'hiver si bien qu'au printemps la construction proprement dite du tunnel pourra débuter selon les prévisions.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Deux aveux de culpabilité du néo-FLQ

par **Maurice MORIN**

Deux des trois membres de la nouvelle cellule du FLQ se sont reconnus coupables devant le juge Ignace-J. Deslauriers, siégeant aux Assises, touchant des incidents survenus au cours de l'été dernier.

Il s'agit de Guy de Grasse, âgé de 24 ans, reconnu comme ayant été le chef de la défunte . . . nouvelle cellule et de Jacques Lanctôt, un jeune étudiant de 18 ans.

Le premier, qui au moment de son arrestation était à l'emploi de l'Université de Montréal, plus particulièrement à Polytechnique, a reconnu avoir, entre le 1er juillet 1963 et le 28 août dernier, conspiré avec d'autres individus pour endommager un bien public par le feu, à savoir la caserne militaire des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins. De Grasse n'avait pas bien compris le sens de l'acte d'accusation que Me Michel Chamberland, greffier, venait de lui lire.

Voir FLQ en page 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Taxes scolaires et fiscalité

Lorsque le gouvernement provincial fait face à des conflits scolaires, comme à St-Tite ou à St-Féréol, ce n'est pas tant sa politique scolaire qui se trouve en jeu que sa politique fiscale.

Le ministère de la Jeunesse force graduellement toutes les commissions scolaires à exiger de leurs contribuables un effort financier qui sera sensiblement le même partout dans la province. En certains endroits, la hausse inévitable de l'impôt foncier frappe la population locale comme un véritable désastre financier.

Or, si dans certaines localités les contribuables sont en guerre avec le gouvernement, ce n'est pas qu'ils soient hostiles à l'idée d'améliorer le système d'enseignement; la plupart du temps, ils se rebiffent plutôt parce qu'ils n'ont pas l'impression d'être taxés avec justice.

Dans les milieux gouvernementaux, on est porté à croire que c'est l'Union nationale qui suscite des conflits scolaires dans certains comtés. Mais la

Voir DEMOCRATIE en page 2

Connivence avec la pègre?

par **Léopold LIZOTTE**

Y a-t-il eu, au cours des dernières années, connivence entre certains officiers publics et des membres influents de la pègre montréalaise pour faire opérer sans heurt un vaste réseau d'incendies criminels ?

Cette question, qui n'est pas posée directement, ressort toutefois fort implicitement d'une déclaration faite à midi par le juge Claude Wagner, au moment où, pour la première fois, un incendiaire était condamné au maximum de la peine pour son crime.

Voici d'ailleurs le texte de l'importante déclaration formulée par le tribunal, à ce moment-là.

Il ressort de l'enquête dans la présente cause, des décisions rendues par d'autres juges de ce Tribunal, décisions ou plaidoyers de culpabilité auxquels et la Défense et la Couronne nous ont référés et décisions où se retrouvent, comme par une étrange coïncidence, certains des mêmes personnages, que nous avons vus et entendus dans cette cause, il ressort de cette preuve qu'il a existé depuis plusieurs années, une organisation systématiquement montée, pour frauder les compagnies d'assurances par l'entremise d'estimateurs publics, au moyen d'incendies criminels allumés par de vulgaires bandits décrits communément comme "les torches".

Le Tribunal, au cours de cette enquête, forcément limitée par les cadres de la preuve, a vu s'étaler devant lui un des aspects les plus ignobles du crime organisé à Montréal. Il ne fait pas de doute que depuis plusieurs années, grâce à une certaine inaction et une léthargie volontaire qu'on a peine à s'expliquer de la part de certains groupements qui n'ont pu constater au cours des années ce qui fut dévoilé durant quelques heures d'audience, des estimateurs publics ont pu impunément, instaurer un système d'alerte, leur permettant de capter tous les renseignements confidentiels du Département des Incendies et du Département de la Police et permettant surtout à certains de leurs membres, de conspirer pour incendier des établissements commerciaux, au mépris de la propriété privée et de la vie humaine.

Le Tribunal est cependant, conscient du fait que l'accusé dans la présente cause, bien qu'il soit un des chefs de l'organisation, n'est pas la tête dirigeante et seule une enquête, plus étendue pourrait révéler toutes les ramifications de ce réseau. Cette preuve nous a permis de connaître les agissements de la pègre montréalaise: la Cour est d'avis que ce n'est pas en tranchant les diverses tentacules d'une pieuvre qu'on arrivera à l'éliminer, mais en coupant la tête.

Plusieurs questions se sont posées spontanément au cours de cette enquête, notamment les suivantes :

—Pourquoi et comment les complices présumés de l'accusé ont-ils pu se soustraire aux interrogatoires au cours de ce procès et avec la complicité de qui ?

—Qui devait à la longue, bénéficier de leur mutisme ?

—Comment et pourquoi un système organisé d'une façon illégale pour renseigner les estimateurs publics, a-t-il pu fonctionner durant des années sans que personne en autorité ne puisse y voir clair ?

—Comment se fait-il qu'on n'a pu se rendre compte avant le procès, que l'épouse d'un pompier auxiliaire engagé par l'Association des Pompiers de Montréal, transmettait régulièrement, moyennant rémunération, les appels secrets dont bénéficiaient ces ajusteurs publics ?

— Comment se fait-il que dans cette cause-ci, sur les lieux de l'incendie même, un membre du Département des Incendies ait avisé les personnes intéressées de se débarrasser d'un bidon de gazoline, retrouvé à l'endroit même de l'explosion ?

Ces faits sont étranges, extrêmement étranges... D'ailleurs, la Cour se plaît à souligner que,

Voir "CONNIVENCE", page 2

Voir aussi en page 3

Difficultés aplanies

par **Jacques PIGEON**

De nombreuses difficultés, aujourd'hui aplanies, ont entraîné un retard d'une quarantaine de jours, dans les gigantesques travaux de construction du pont-tunnel de Boucherville.

La construction de la digue devant retenir les eaux autour de la cale sèche est presque terminée et dans cinq ou six jours les pompes déjà installées commenceront à l'assécher.

Au début de 1964, les travaux d'excavation se feront à ciel ouvert dans la cale sèche.

La compagnie McNamara a rencontré ses premières difficultés le jour où le premier ministre Jean Lesage a donné l'ordre au capitaine d'une des dragues de commencer les travaux. Ces travaux de dragage se sont poursuivis durant quelques semaines mais n'ont pas donné les résultats attendus. Il semble que l'outillage n'ait pas été à la hauteur de la tâche et que le sol ait été plus dur que l'on croyait.

C'est surtout cette étape des

Voir DIFFICULTES en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 70
Aviation / 11
Bandes dessinées / 71
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 83
Editorial / 4
Finance / 56, 57
Horoscope / 25
Information religieuse / 52
Immeuble / 83
Les patrons / 63, 64
Les Tribunaux / 14,15
Loisirs et récréation / 26, 27
Mots croisés / 68
Nos groupes ethniques / 54, 55
Nouv. internationales / 45 à 49
Radio et Télévision / 82
Session fédérale / 19
Spectacles et Concerts / 50, 51
Sports / 37 à 44
Vie féminine / 20 à 24
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 28

LA MÉTÉO

PLUIE DEMAIN
MIN. : 40 — MAX. : 45
Voir détails en page 2

Le cardinal annonce qu'il sera de retour à Montréal en janvier

par **Jean RIVEST**

Le cardinal Paul-Emile Léger sera de retour à Montréal en janvier où, selon sa propre expression, "un travail énorme" l'attend. Pendant l'année 1964, il participera aussi à quelques émissions de télévision dans la mesure où ses multiples occupations le lui permettront.

C'est ce qu'il annonce lui-même dans une lettre qu'il a écrite à Rome il y a quelques jours à peine, soit le 9 novembre.

Cette lettre, adressée à M. l'abbé Georges Matte, responsable d'émissions religieuses au canal 10, ne fait aucune mention de la nouvelle en provenance de Rome qui annonçait hier, sous la signature de notre envoyé spécial Marcel Adam, que le cardinal aurait demandé au pape de lui retirer la pourpre cardinalice et de lui permettre de se consacrer aux lépreux d'Afrique.

Il s'agirait là vraisemblablement d'un projet plutôt lointain dont le cardinal avait d'ailleurs parlé au cours d'une émission de télévision, le 10 novembre dernier. Il avait alors dit qu'il souhaitait terminer ses jours comme aumônier dans une léproserie.

Voici quelques extraits de la lettre adressée à l'abbé Matte :

"Le programme que vous me soumettez est intéressant mais avant mon retour à Montréal je ne puis rien accepter de façon définitive car j'ai l'impression qu'un travail énorme m'attend là-bas. Je pourrai à l'occasion paraître au petit écran mais je crois qu'il serait imprudent de prendre des engagements aussi astreignants que ceux que vous me proposez. Dans la mesure du possible je tâcherai d'être disponible . . .

"N'oubliez pas de recommander à mes diocésains le voyage que j'entreprendrai en Afrique du 5 décembre au 5 janvier . . . Les fidèles de Montréal fêteront Noël par des "Minuit Chrétien" et de beaux dindons et je crois qu'ils pourront se passer de moi. Mais là-bas, au centre de l'Afrique, de pauvres lépreux mangeront un peu mieux parce que je leur aurai apporté les aumônes que la charité de nos diocésains leur a destinées . . .

"La deuxième session de Vatican II est presque terminée mais la tâche qu'il reste à accomplir est immense.

"Si les choses continuent à évoluer au rythme actuel, nous serons encore ici dans 10 ans... Il y aura probablement une troisième session d'ici un an, mais comme il est impossible de garder sous les drapeaux tous les soldats de cette "armée de Dieu", un grand nombre de décrets disciplinaires seront

Voir CARDINAL en page 2

La délégation du Québec à la conférence fédérale-provinciale

QUEBEC. (DNC) — La délégation de la province de Québec à la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira lundi prochain à Ottawa comprendra 27 personnes membres du gouvernement, hauts fonctionnaires, spécialistes de toutes sortes.

Comme l'a fait remarquer M. Jean Lesage, "cette liste est impressionnante; elle donne une idée de l'ampleur des négociations inter-gouvernementales, ainsi que la variété des questions qui seront discutées."

Relations entre Ottawa et les provinces, fiscalité, problème de la péréquation, politique économique, plans conjoints, assurance-hospitalisation, lois sociales, caisse de retraite, affaires esquimaudes et indiennes, sont au programme de même que bien d'autres sujets.

Les porte-parole du Québec se diviseront en deux groupes :

Délégués permanents :

M. Jean Lesage, premier ministre, ministre des Finances et ministre des Affaires fédérales-provinciales;

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse;

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce;

M. Eric Kierans, ministre du Revenu.

Conseillers :

M. Jean Bièler, sous-ministre des Finances;

M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales;

M. Louis-Philippe Pigeon, conseiller juridique;

M. Marcel Bélanger, conseiller en taxation;

Mlle Mercédès Chartier, conseiller économique.

Délégués occasionnels :

a) Chômage et politique économique : M. Jean Deschamps, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce ; M. Maurice Joubert, directeur général du Conseil d'Orientation économique.

b) Plans conjoints : M. J.-Alphonse Couturier, M.D., ministre de la Santé ; Dr Jacques Gélinas, sous-ministre de la Santé ; M. Jean-Paul Marcoux, chef comptable à l'Assurance-hospitalisation ; M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-être social ; M. J. R. Forest, sous-ministre adjoint de la Famille et du Bien-être social.

c) Fiscalité : M. Pierre Leboeuf, sous-ministre adjoint du Revenu.

d) Liaisons intergouvernementales : Me Jean-Charles Bonenfant.

e) Plan de pension de retraite : M. Carrier Fortin, ministre du Travail; M. Claude Castonguay, actuaire; M. T. Puznanski, actuaire.

f) Affaires esquimaudes: M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles.

g) Affaires indiennes: M. Edgar Guay, sous-ministre de la Famille et du Bien-être social.

h) Office des marchés agricoles nationaux: M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Nolasque April, Me Charles Gamache.

i) Attaché de presse: M. Denis Paré.

MINISTRES DES RESSOURCES. — Le Conseil canadien des ministres des ressources fondé selon le principe que les onze gouvernements participent à part égale à l'organisme, a tenu hier sa première réunion dans la métropole. Sur la dernière rangée, on remarque MM. Ray Williston, ministre des Terres et Forêts de la Colombie-Britannique, Graham Crocker, ministre des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick; 2ème rangée : MM. Arthur Laing, ministre des Affaires du Nord du Canada, J.W. Spooner, ministre des Affaires municipales d'Ontario; 3ème rangée : MM. L.F. Rossiter, ministre de l'Industrie et des Ressources de l'Ile-du-Prince-Edouard, Eiling Kramer, ministre des Richesses naturelles de la Saskatchewan; 4ème rangée : MM. Norman Willmore, ministre des Terres et Forêts de l'Alberta, Hérard Robichaud, ministre des Pêcheries du Canada, René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec et président du conseil et M. E. D. Haliburton, ministre des Terres et Forêts de la Nouvelle-Ecosse. N'apparaissent pas sur la photo MM. C.H. Witney, ministre des Ressources naturelles du Manitoba et W.J. Keough, ministre des Mines, de l'Agriculture et des Ressources de Terre-Neuve qui participent également à la conférence.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Les ministres des Ressources veulent qu'Ottawa les consulte

par Teddy CHEVALOT

- Le Conseil canadien des ministres des Ressources demande qu'il soit consulté, soit par le gouvernement fédéral, soit par les gouvernements provinciaux, chaque fois que l'un d'entre eux désirera mettre sur pied un programme de mise en valeur des ressources naturelles qui pourra influer sur la vie économique de l'ensemble du pays ou sur celui des provinces limitrophes ;
- Pour en arriver à ce résultat, il a chargé son secrétariat permanent d'inventorier et de colliger toutes les lois, règlements, programmes conjoints et ententes interprovinciales existantes, ceci afin d'en faciliter l'étude par les membres du conseil ;
- Il a enfin discuté du programme ARDA, et il a reconnu qu'une étude plus poussée de ses implications dans la vie économique de chaque province devrait, préalablement, être faite par son secrétariat permanent.

Telles sont, grosso modo, les principales décisions qui ont été prises hier au cours de la conférence du Conseil canadien des ministres des Ressources qui, à Montréal, réunissait les ministres des Ressources des dix provinces ainsi que deux représentants fédéraux, dont le ministre des Pêcheries.

Né en 1961, au lendemain de la conférence pan-canadienne, tenue à Montréal, sur le thème "Nos ressources dans l'avenir", ce conseil a pour objet une meilleure compréhension des buts que, dans le domaine de la mise en valeur des ressources naturelles, poursuivent chaque province, ainsi que celui d'établir un esprit de coopération au niveau des grands organismes provinciaux et fédéraux.

C'est d'ailleurs ce que déclarait hier M. René Lévesque, président sortant de charge du Conseil, lorsqu'il affirmait, à l'issue de la première réunion, "c'est pour nous permettre de nous comprendre que nous sommes réunis ici aujourd'hui".

"Les buts précis, a-t-il ajouté, des trois réunions que nous tenons à Montréal sont d'abord de réunir les instruments de travail et de définir le rôle du conseil permanent de l'organisme".

De la réunion générale d'hier, il en ressort un fait primordial : c'est à l'unanimité que les délégués présents, représentant aussi bien les dix provinces du Canada que le gouvernement fédéral, ont fait connaître leur désir d'être consultés, par l'entremise du secrétariat permanent, avant que le gouvernement fédéral ou les provinces prennent quelque décisions que ce soit dans le domaine des ressources naturelles.

Pour sa part, M. René Lévesque, non plus en sa qualité de président de cet organisme, mais en celle de représentant du Québec, a tenu à réitérer déclaré, est simple. Même s'il ne rejette pas systématiquement les programmes conjoints déjà existants, il n'en reste pas moins fortement, sinon totalement, hostile à la mise en place, par le gouvernement fédéral, de tout nouveau programme conjoint."

Commentant, devant les journalistes, cette prise de position, M. René Lévesque a déclaré que là se trouvait le bât qui blessait la plupart des délégués.

"Même si, a-t-il dit, la réunion s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité, nous avons l'impression que dans ce domaine, ainsi que dans quelques autres, les vues du Québec remportent difficilement l'adhésion des autres provinces. Nos collègues ne comprennent pas les sentiments qui nous animent lorsqu'il s'agit de rapports fédéraux-provinciaux."

En ce qui concerne le programme ARDA, les délégués furent loin d'être unanimes. Il ressort même des déclarations faites par M. René Lévesque, qu'on eut à faire face à deux blocs : celui des provinces de l'Ouest qui se déclarait satisfait aux délégués la position du Québec en matière de programmes conjoints.

"La position du Québec, a-t-il du programme, et celui des provinces de l'Est, Québec en tête, qui, à tout le moins, désirait sa révision.

Comme l'accord n'a pu se faire sur cette question, il a été décidé de charger le secrétariat permanent d'inventorier tous les textes qui ont trait à ce programme, et d'étudier son coût, le coût d'administration, ainsi que son incidence sur les budgets provinciaux. Il est vrai qu'outre ce travail, le secrétariat permanent a aussi été chargé de faire une étude similaire pour tous les programmes conjoints déjà existants ainsi que pour certains accords qui ont été passés entre des provinces.

Enfin, toujours selon M. Lévesque, les travaux du conseil ont été freinés à cause de la conférence fédérale-provinciale qui doit se tenir la semaine prochaine et qui doit étudier les problèmes fiscaux qui se posent au gouvernement fédéral et aux provinces.

A Provost qui réclame des pouvoirs accrus du CTC, Jodoin répondrait: "D'accord"

par Jean-V. DUFRESNE

La rumeur circule, depuis quelques semaines, qu'un accord syndical est sur le point d'intervenir entre le Congrès du travail du Canada et la Fédération des travailleurs du Québec, dans le cadre d'une réforme de structures destinée à accroître considérablement l'influence de la FTQ dans le Québec.

Si celle-ci se confirme, il n'est pas impossible que les délégués de la FTQ, qui se réunissent demain à l'hôtel Mont-Royal pour leur congrès annuel, en soient saisis dans le cours de leurs délibérations.

M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, révélerait lui-même au cours des assises les termes de l'accord.

Il appert que le Congrès du travail du Canada aurait consenti à abandonner à la FTQ l'autorité qu'il exerçait sur le bureau d'organisation québecois de la grande centrale syndicale, de même que sur le bureau régional de l'éducation syndicale.

Le nouvel accord serait intervenu il y a quelques jours entre MM. Claude Jodoin et Roger Provost. Il s'inspire, dit-on, d'un premier projet traçant les grandes lignes d'une réforme interne, qui aurait reçu l'assentiment unanime de quelque 150 permanents syndicaux, lors d'une réunion dans les Laurentides, il y a quelques semaines.

Le document devait peu après faire l'objet de négociations parfois assez serrées entre les deux leaders syndicaux, mais ce qu'il faut retenir du compromis sur lequel on serait enfin tombé d'accord, outre les avantages immédiats qu'il contient, c'est qu'il marque le début d'une orientation nouvelle dont rien ne nous interdit de penser qu'elle s'accentuera davantage au cours des prochaines années.

La Fédération des travailleurs du Québec, en effet, modifierait profondément ses structures de façon à représenter plus fidèlement que jadis le milieu canadien-français, afin d'exercer sur lui une action plus profonde et plus conforme à des réalités économiques et sociales particulières, que le CTC avait tendance à interpréter sans tenir suffisamment compte du contexte syndical québecois.

Les mobiles de la réforme

La montée du nationalisme dans le Québec, la vigueur nouvelle qui se manifeste à l'intérieur de la Confédération des syndicats nationaux depuis que cette centrale rivale a elle-même transformé ses structures il y a deux ans, la retraite des nationalistes de gauche qui abandonnèrent le Nouveau parti démocratique cet été pour fonder la semaine dernière le Parti socialiste du Québec, sont autant de facteurs qui ont incité la Fédération à prendre des mesures énergiques pour accroître son autonomie et son efficacité.

Des 235,000 travailleurs du Congrès du travail du Canada au Québec, 110,000 seulement sont affiliés à la FTQ. D'ailleurs, plusieurs résolutions exigeant l'affiliation obligatoire de tous les syndiqués québecois du CTC à la FTQ seront soumises par les délégués au cours des assises, afin d'accroître les revenus de la Fédération, qui sont à l'heure actuelle insuffisants pour assurer son expansion dans le Québec.

Le partage des deniers syndicaux

D'autres résolutions, a-t-on appris, porteraient sur le partage des cotisations syndicales entre le CTC et la FTQ, et revendiqueraient une plus grande part des deniers syndicaux qui sont présentement versés par les locaux du CTC dans les coffres de la grande centrale syndicale.

La nouvelle orientation de la FTQ ne serait pas étrangère au mouvement qui se traduit aujourd'hui dans toutes les sphères de la société québecoise, où se manifeste la nécessité d'une autonomie plus grande et de pouvoirs accrus, pour un Québec désireux de prendre en main les "leviers de commande" de son activité, selon une expression devenue populaire dans la province.

Dénoncer le séparatisme

Si la FTQ affiche soudainement le désir d'une autonomie plus grande, par contre nombre de locaux qui y sont affiliés s'apprêtent d'autre part à solliciter de leur fédération qu'elle se prononce catégoriquement contre le séparatisme.

Des liens plus étroits

Loin de relâcher les liens qui l'unissent au CTC, le nouvel accord au contraire permettrait à la FTQ d'exercer une influence plus marquante que par le passé à l'intérieur même du Congrès du travail du Canada.

Sur le plan strictement politique, la FTQ sera appelée d'ailleurs à réaffirmer son appui entier au Nouveau parti démocratique, alors que le Parti socialiste du Québec qui en est issu serait, prévoit-on, la cible de dénonciations violentes. On irait même jusqu'à soumettre une résolution de blâme à l'endroit de quelques-uns de ses membres de la FTQ qui en font partie.

Le congrès débute ce soir à 7 h., au "foyer" du 9e étage de l'hôtel Mont-Royal, où les délégués pourront s'inscrire. Les assises seront inaugurées demain à 10 h. et trois personnalités du travail prononceront des allocutions : MM. Claude Jodoin, Roger Provost et Carrier Fortin, ce dernier ministre du Travail dans le cabinet provincial. Les débats se poursuivront vendredi et samedi.

La météo

Minimum cette nuit : 40

Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides :** Soleil aujourd'hui, nuages ce soir ; demain, nuages et pluie cessant au soir. Doux. Brises légères tournant demain aux vents du sud-est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal et Ottawa, 40 et 45 ; Sainte-Agathe, 35 et 45. **Cantons de l'Est ; région de Québec :** Soleil aujourd'hui, nuages ce soir ; demain, pluie durant jusque tard dans la soirée. Doux. Vents du sud-ouest de 15 milles tombant cette nuit ; demain, vents du sud-est de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 35 et 45. **Pontiac, Témiscamingue, Abitibi :** Soleil, sauf intervalles nuageux aujourd'hui ; demain, nuages, bruine intermittente tournant en neige légère l'après-midi. Doux cette nuit, plus frais demain après-midi. Vents du sud de 15 milles tournant demain aux vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 35 et 45 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 35 et 40. **Régions du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean :** Généralement ensoleillé aujourd'hui ; demain, bruine ou neige intermittentes, neige légère en fin de soirée. Doux, puis plus frais demain soir. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Chicoutimi, 32 et 40. **Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et de Sept-Iles :** Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, nuages, bruine ou neige intermittentes l'après-midi. Doux. Vents d'ouest de 15 à 20 milles tombant cette nuit ; demain, vents du sud-est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie Comeau et Sept-Iles, 30 et 40.

Pearson n'est pas d'accord avec Otto...

OTTAWA. (PC) — Le député progressiste - conservateur de Saint-Hyacinthe-Bagot, M. Théogène Ricard, a demandé hier au premier ministre si le député de York-Est, M. Steven Otto, exprimait les vues du parti libéral quand il affirme que l'un des buts de la commission Dunton-Laurendeau sur le bilinguisme équivaut à celui de l'apartheid en Afrique du Sud.

M. Pearson a répondu que, sans accepter l'authenticité de ce rapport, il était évident que le député exprimait son opinion personnelle.

M. Ricard a alors demandé au premier ministre s'il allait prendre des mesures disciplinaires contre ce député.

"Certainement pas sur la foi de votre rapport," a répondu M. Pearson.

Peines jugées insuffisantes

KAPUSKASING, Ont. (PC) — Le procureur général d'Ontario, M. Fred Cass, serait d'avis que les sentences de $100 d'amende qui ont été imposées à trois colons, à la suite de la mort tragique de trois bûcherons en grève au cours d'une échauffourée qui s'est produite à Kapuskasing en février dernier, seraient insuffisantes.

Me Gérard E. Cloutier, procureur des trois colons, a déclaré que le département du procureur général avait exprimé cette opinion dans une lettre qu'il lui avait adressée.

Paul-Emile Coulombe, 34 ans, Léonce Tremblay, 30 ans, et Herbert Murray, 26 ans, ont été reconnus coupables le 7 octobre, par un jury de la Cour suprême d'Ontario, d'avoir été en possession illégale d'armes dangereuses et ils ont été condamnés à payer chacun $100 d'amende.

Au Canada

Hausse des maladies vénériennes

OTTAWA. (PC, UPI) — Le taux des maladies vénériennes a augmenté au Canada au cours de l'année 1962. La poliomyélite est par ailleurs en régression au pays depuis quelques années.

C'est ce que démontre un rapport du bureau fédéral de la statistique publiée aujourd'hui.

Le nombre des cas de maladies vénériennes enregistrées au Canada en 1962 est de 20,133. Il était de 18,774 en 1961. Le taux pour 1962 était de 67.5 par 100,000 de population. Il était de 27.1 par 100,000 de population en 1959.

Le rapport précise que près de 70 pour cent des cas de maladies vénériennes ont été décelées chez des personnes dont l'âge se situe entre 20 et 39 ans. Quatre malades sur cinq sont des hommes.

La hausse des maladies vénériennes a été enregistrée dans les territoires du Nord-Ouest et dans toutes les provinces excepté Le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

En 1962, on a dénombré 89 victimes de la poliomyélite au Canada. Ce qui donne .5 par 100,000 de population.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

source véritable des difficultés n'est pas là du tout. Elle vient du fait que la politique scolaire du gouvernement s'est élaborée avec rapidité et efficacité depuis 1959, tandis que la politique fiscale est restée stagnante.

Le premier ministre Jean Lesage et le Conseil des ministres ont la triste habitude de ne s'occuper de questions sérieuses qu'au moment où ils font face à des difficultés sérieuses. Il faut une crise grave pour faire bouger le cabinet, une crise politique où les libéraux risquent de perdre des votes.

Ainsi Paul Gérin-Lajoie n'a pas encore réussi à intéresser ses collègues à la création d'un Office de crédit scolaire. Le ministère des Affaires municipales n'a encore rien fait pour établir au Québec un système d'évaluation uniforme de la propriété foncière.

Mais ce qui est plus grave encore, c'est que le gouvernement improvise dans le domaine de la taxation, et qu'il n'a aucune idée de ce qui peut être une taxe juste ou injuste. Pour financer les réformes de l'enseignement, le gouvernement a simplement puisé dans les revenus généraux de la province et il a refilé le reste du fardeau aux propriétaires fonciers, sans égard aux implications de sa politique.

Lorsque des commissions scolaires viennent supplier le ministère de la Jeunesse de ne pas exiger trop d'efforts financiers de leurs contribuables, ils se heurtent à un mur. C'est que Paul Gérin-Lajoie sait que c'est la seule façon d'amener le Conseil des ministres à s'occuper de politique fiscale.

René Lévesque avait employé des tactiques semblables dans le cas de l'électricité. Il avait provoqué une crise politique en menaçant de démissionner. Paul Gérin-Lajoie, afin de convaincre le gouvernement de s'occuper des problèmes fiscaux, tient tête aux commissions scolaires afin de provoquer une autre crise politique.

C'est la seule façon, il semble, de surmonter l'indifférence du Conseil des ministres devant des problèmes à long terme.

(tous droits réservés)

DIFFICULTES

SUITE DE LA PAGE 1

travaux qui a causé du retard. La construction de la digue n'a pas entraîné autant de difficultés. Seules les crues du début du mois de novembre qui ont haussé le niveau de l'eau de trois pieds à cet endroit forcent les constructeurs à construire la digue plus haut que prévu. Cependant cette élévation de la digue peut se faire en même temps que les travaux de pompage.

Cale sèche

Au cours de ces travaux de dragage plus de 500,000 verges cubes de terre et de roc ont été enlevées. Mais ce n'est pas suffisant. A l'endroit précis où doivent être construites les deux premières sections du tunnel, longues de 720 pieds, l'excavation doit atteindre la profondeur de 86 pieds. Ce creusage sera fait au cours de l'hiver.

En ce qui a trait au pompage on ne prévoit pas de difficultés. Les pompes baisseront le niveau de l'eau à l'intérieur de la cale au rythme de quinze pouces par jour.

D'après les ingénieurs conseils, seule une couche de glace de quatre à cinq pieds peut entraver le progrès des travaux et, normalement, il y a moins de quatre pieds de glace sur le fleuve à cette époque de l'année.

Au ministère de la Voirie, l'ingénieur en chef, M. Arthur Branchaud, nous apprend également que des soumissions seront demandées au début de l'année 1964 pour la construction des sept sections du tunnel qui doit être ouvert à la circulation en août 1966.

Les deux premières sections, près de l'île Charron, seront construites sur place tandis que les autres seront préfabriquées dans la cale, seront ensuite flottées jusqu'au site choisi puis mises en place par immersion. Ces travaux débuteront au printemps.

Coût

Le coût du complexe pont-tunnel (7,900 pieds) et des carrefours sur les rives nord et sud est de l'ordre de $75,000,000. Le contrat de construction de la cale sèche et de la digue temporaire qui est presque complété avait été octroyé à la société McNamara (Québec) au prix de $3,922,944.00.

A certains moments, le gouvernement a songé à enlever le contrat à cette société pour le donner à une autre qui terminerait le travail plus rapidement. Après consultations avec des experts dans la construction de cales sèches du genre, les autorités gouvernementales en sont venues à la conclusion que McNamara pourrait remplir son contrat.

Aujourd'hui, les ingénieurs conseils de Boucherville et les représentants du ministère de la Voirie nous assurent que le retard sera rattrapé au cours de l'hiver et qu'au printemps la construction des sections du tunnel pourra débuter à la date prévue.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

sans doute étudiés par des petits comités, et l'Eglise, jusqu'à la réforme définitive du Droit Canonique, sera pratiquement en état de concile."

"Les gens n'ont pas à s'inquiéter"

Par ailleurs, une dépêche de la United Press en provenance de Rome mande, ce matin, que le secrétaire particulier du cardinal Léger a déclaré qu'il y avait malentendu.

Le secrétaire, après avoir rappelé le projet du cardinal de se rendre auprès des lépreux d'Afrique après la fin de la présente session du concile au début de décembre, a ajouté : "Toutefois, le cardinal sera de retour à Montréal en janvier. Les informations selon lesquelles il projetterait de se rendre et de demeurer en Afrique et d'abandonner son poste d'archevêque de Montréal se fondent sur un malentendu."

Quant au cardinal lui-même, le seul commentaire qu'il a cru bon de faire, à Rome, c'est: "Les gens n'ont pas à s'inquiéter". Cette phrase, il l'a dite au chancelier du diocèse de Montréal, Mgr Pierre Lafortune.

"CONNIVENCE"

SUITE DE LA PAGE 1

n'eût été le travail de géant accompli par le procureur permanent de la Couronne, Mtre Gérard Laganière, travail entrepris à la demande même du Procureur-Général, il y a déjà quelques mois, cette cause n'aurait jamais vu le jour et cette organisation serait encore une réalité cachée, bien que soupçonnée de tous.

Dénucléarisation en Amérique latine

Les Nations unies ont approuvé hier une proposition latino-américaine de création d'une zone dénucléarisée sur le continent sud-américain. L'Union soviétique, d'autres nations du bloc communiste ainsi que Cuba ont refusé de s'associer à cette approbation.

qu'une date définitive sera fixée pour l'instruction de son procès devant jury. Me Gilles Duguay le représente.

Au coeur de l'Afrique du Sud

Le premier Etat Bantou est créé aujourd'hui

UMTATA (TRANSKEI). (Reuter) — Plus de 800,000 Africains se rendent, aujourd'hui, aux urnes pour élire, parmi 180 candidats, 45 des 109 membres de la première assemblée législative du Transkei. Les 64 autres seront désignés par le gouvernement central et choisis parmi les chefs : 4 chefs suprêmes et 60 chefs traditionnels.

Ces élections marquent officiellement la création du premier Etat "Bantou", dans lequel plus d'un million d'Africains, jouiront d'un système autonome de gouvernement. La création d'Etats Bantous est considérée comme la pierre angulaire de l'édifice que le Dr Verwoerd, premier ministre d'Afrique du Sud, se propose d'édifier en application de la politique d'apartheid qu'il a introduite en Afrique du Sud.

La libéralité du gouvernement sud-africain ne va cependant pas sans quelques restrictions. Le gouvernement Verwoerd a, en effet, considérablement restreint les pouvoirs du futur gouvernement bantou qui n'aura pas, entre autres, la faculté de voter des lois concernant la Défense et la fabrication d'armes et de munitions. Le nouvel Etat ne pourra pas, non plus, avoir de politique étrangère, de service de police, de système des postes, de réseau de radio-télédiffusion, d'immigration, de monnaies et de douanes.

Avec 3,200,000 personnes, le Transkei est la région la plus peuplée de l'Afrique du Sud (13,500,000 h.). Situé dans la province orientale du Cap et d'une superficie équivalant à celle de la Suisse, le Transkei est la terre traditionnelle des Xhosa. A l'exception de 17,300 Européens qui n'auront aucun droit politique dans le futur Etat, la population du Transkei est entièrement africaine.

Les résultats de ces élections ne seront pas connus avant huit à dix jours. L'assemblée se réunira pour la première fois le 2 décembre afin d'élire le premier ministre et les cinq membres du premier cabinet du Transkei (Finances, Intérieur, Education, Agriculture et Forêts, Routes et Travaux publics).

Le favori à ce poste de premier ministre est le chef Kaiser Matanzina, 48 ans. Il a l'appui du Dr Verwoerd. Il est, de plus, partisan de la politique de développement séparé des communautés.

Son rival le plus sérieux à ce poste est le chef Poto. Agé de 65 ans, ce dernier souhaite voir les Blancs participer au développement du Transkei et entrer dans le gouvernement.

A l'ONU, Moscou s'en tient aux conditions réclamées par Cuba

NATIONS-UNIES, N.Y. (Reuter) — Les Nations unies ont approuvé hier une proposition latino-américaine de création d'une zone dénucléarisée sur le continent sud-américain. L'Union soviétique, d'autres nations du bloc occidental ainsi que Cuba ont refusé de s'associer à cette approbation.

La commission politique de l'Assemblée générale a voté par 89 voix contre zéro et 14 abstentions en faveur de l'initiative latino-américaine et a demandé aux gouvernements des pays d'Amérique du Sud et Centrale d'entreprendre "les études appropriées".

L'ensemble du bloc soviétimanie, s'est abstenu de voter. que, à l'exception de la Rou- Ces pays ont déclaré que le succès d'une dénucléarisation de l'Amérique latine dépendait de certaines garanties américaines, dont l'évacuation de bases américaines à Cuba et l'engagement des Etats-Unis d'interdire la présence d'armes nucléaires dans les régions du canal de Panama et de Porto-Rico.

Se détachant pour la première fois du bloc communiste, la Roumanie a voté en faveur de la résolution.

FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

Mais une fois qu'il se fut entretenu avec son avocat, Me Yves Mayrand, il décida et pour de bon d'avouer sa culpabilité.

Sentence sera prononcée le 6 décembre après que Me Jacques Bellemare, procureur permanent de la Couronne et Me Mayrand auront fait leurs représentations au tribunal.

Lanctôt, que Me François Chapados représentait, a également reconnu sa culpabilité sous la même accusation, puis sous celle d'avoir mis le feu à la caserne militaire du régiment de Maisonneuve, rue Craig, y causant pour $300 de dégâts. Enfin, il a avoué avoir volé une motocyclette. Et dans son cas aussi, sentence sera prononcée le 6 décembre.

Un troisième individu, Richard Bros, âgé de 18 ans également, impliqué dans la même affaire, a fait une courte apparition en Cour... venant lui aussi des cellules.

Mais il devra revenir aux Assises le 20 décembre alors

DIPLOMATES

SUITE DE LA PAGE 1

Congo ex-belge, membres du Mouvement national congolais de Lumumba, interdit de ce côté du fleuve. On laisse entendre dans les milieux congolais que la sûreté serait en possession de documents compromettants pour ces deux diplomates et que cette affaire pourrait avoir des conséquences assez graves.

Certains témoins de l'arrestation on dit avoir vu les Soviétiques, au moment où les policiers voulaient leur arracher leurs serviettes, avaler de petits morceaux de papier.

Retrait de l'ONU

La réduction des forces des Nations unies au Congo se poursuit progressivement, tandis que l'on continue de s'interroger sur le rôle que les 5,350 "casques bleus" appelés à rester joueront au cours des six derniers mois de la "présence" de l'ONU au Congo.

La force de l'ONU, dont on avait initialement fixé le départ du Congo au 31 décembre prochain, a été réduite à 6,500 hommes à la fin d'octobre. Mille autres "casques bleus" seront partis d'ici la fin de l'année.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233

PRIX COUPÉS
LA PLUS HAUTE QUALITE – LES PLUS BAS PRIX – TOUJOURS !

26 oz Rég. 1.29 .99 — Rég. 1.35 .98 — 4 oz Rég. 1.25 .98 — 16 oz Rég. 1.00 .69 — 16 oz Rég. 1.00 .69 — 100 Rég. .93 .69 — Rég. 1.19 .87 — Rég. .79 .64

PARDEC — PARKE, DAVIS EN 130 — REG. 7.50 — PRIX COUPE 5.59
LIQUIDE, 16 OZ — REG. 3.50 — PRIX COUPE 2.25
INFANTOL — HORNER 16 oz — REG. 6.25 — PRIX COUPE 4.39
BROMO SELTZER — REG. 1.09 — PRIX COUPE .83
Paramettes — AYERST EN 125 — REG. 6.00 PRIX COUPE 3.99
PARAMETTE, 16 OZ — REG. 5.50 — PRIX COUPE 3.74
KOTEX EN 48 — REG. 1.85 PRIX COUPE 1.47
ANTIPHLOGISTINE RUB — REG. 1.25 — PRIX COUPE .98
QUICK — PERMANENTE — REG. 2.00 — PRIX COUPE 1.39
VICKS 44 — SIROP — REG. 1.25 PRIX COUPE .98

Agarol 16 oz Rég. 1.50 1.29
Resdan Rég. 2.25 Rég. 1.50 — Prix coupé 1.29 1.89
Colgate pâte à dents Rég. 1.39 .98
Geritol grand format Rég. 5.50 LIQUIDE ou TABLETTES 3.98
Vicks Vaporub Rég. 1.09 Rég. .69 — .59 .90
Sirop Roche Rég. 1.40 1.29
Limmits biscuits Rég. 1.09 .79
Listerine Rég. 1.49 1.09
Ben Gay Baume Rég. 1.00 .79
Boldine Houdé Rég. 2.50 1.74
Miss Clairol crème Rég. 1.85 1.57
Bromo Quinine 32's Rég. .89 .59
Buckley sirop Rég. .98 .79
Drisdan en 24 Rég. 1.25 .98
Normogastryl 40s Rég. 1.90 1.59
Sirop Vicks 44 Rég. 1.89 1.59
Bufferin Rég. .98 .79
Cepacol 14 oz Rég. 1.40 1.29
Shampooing aux oeufs Richard Valeur 1.98 Hudnut Rég. 1.25 .98
Ban Roll On Rég. 1.25 .79
OSTOCO Frosst 50cc Rég. 4.25 3.49
Vitalis 7 oz Rég. 1.10 .84
Toni permanente Rég. 2.00 1.38
Poudre bébés Johnson & Johnson. Rég. .98 .79
Crest Pâte à dents Rég. 1.39 1.19
Moelle de boeuf Rég. 1.20 .99
Boules à mites 16 oz Rég. .45 .29
Lavoris large Rég. 1.25 .98
Tampax 40s Rég. 1.75 1.29
Lithinés 33 Grec Rég. .70 .59
Urasal grand Rég. 2.20 1.79
Adorn Rég. 1.90 1.64
Coton absorbant 16 oz Rég. 1.00 .79
Sirop Lambert Rég. .65 .52
SIROP MATHIEU Rég. .62 .42
AURALGAN Rég. 1.25 .98
OZONOL Rég. .79 .65
WAMPOLE EXTRAIT H.F.M. 34 oz — Rég. 3.19 2.49
PHILLIPS tablettes 200's Rég. 1.39 .99

Pour vous, cette BOUTIQUE COLONIALE
Ne manquez pas, madame, de visiter ce coin merveilleux du STYLE COLONIAL... Cette attrayante BOUTIQUE aux détails authentiques vous offre un choix de mobiliers des meilleurs manufacturiers.
Ouvert jusqu'à 9 h. 30 les jeudis et vendredis soir
A. FORGET INC.
6707-6739 ST-LAURENT nord de St-Zotique TEL. 274-5568

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 20 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 32

Un incendiaire écope du maximum: 14 ans de bagne

par **Léopold LIZOTTE**

C'est en le qualifiant de meurtrier en puissance que le juge Claude Wagner a ce matin condamné Ulfranc Saint-Laurent Dubé, un évaluateur public de 43 ans, au maximum de la peine prévue par la loi pour le crime dont il était accusé: celui de conspiration pour allumer un incendie criminel.

Après le prononcé de la sentence, le procureur de la Couronne, Me Gérard Laganière a déclaré que, selon la suggestion même du tribunal, une accusation de tentative de meurtre serait logée dès demain matin contre Dubé.

Le tribunal devait d'ailleurs déclarer, à ce sujet:

"Le crime de conspiration pour incendiat pour lequel l'accusé a été trouvé coupable, constitue sans aucun doute, le plus important et le plus grave des crimes, après le meurtre. Le législateur a fixé un maximum possible de 14 années de détention, mais il semble bien que puisqu'il s'agit d'un meurtre en puissance, rien ne pouvant arrêter les flammes destructrices dans leur élan, la fixation d'un tel maximum représente dans certaines circonstances, une manifestation de clémence. L'énormité de ce crime sera mieux comprise, si l'on réfère brièvement aux faits énoncés en preuve.

"L'accusé, un estimateur public, s'entourant de gens de sa profession et à l'aide des services d'un bandit notoire, a conçu, préparé et exécuté cet incendie dans le double but de dissimuler un vol de bijoux ayant une valeur approximative de $30,000.00 et de frauder des compagnies d'assurances qui s'étaient portées garantes de ce risque.

"Pour atteindre ces fins, l'accusé après avoir essuyé un premier refus de la part d'un dénommé Laroche, à qui il avait suggéré de devenir l'incendiaire, s'est mis en communication par personne interposée, avec Gilles Clermont, expert en coffres-forts et l'ayant assuré qu'il n'y avait aucun danger pour lui, lui procura le bidon de gazoline nécessaire pour procéder à la consommation du plan.

"Il est à remarquer que l'incendie n'a pas eu pour seul résultat de détruire une partie de l'immeuble en question et les commerces qui s'y trouvaient, mais au surplus, la conséquence a été de brûler grièvement le complice qu'on a surnommé au cours de l'enquête "le balafré" et de blesser un locataire de l'étage supérieur, locataire qui a dû s'enfuir prestement avec sa famille pour éviter d'être dévoré vivant par les flammes.

"Le complice Clermont fut abandonné à l'intérieur du brasier et l'accusé, faisant le guet à l'extérieur, dans l'auto de Clermont, s'est enfui dès les premières secondes de l'explosion, insensible au sort atroce qu'il avait réservé à Clermont.

"Il s'agit, au simple rappel de ces faits, d'un crime qui dépasse en malice l'entendement humain. D'ailleurs, les tribunaux ont toujours décidé qu'une offense semblable méritait une punition extrême et dans la cause de Regina vs Roberts, rapportée en 1963 1 C.C.C. page 27, la Cour d'Appel avait refusé de modifier la sentence de 24 années de pénitencier imposée à un incendiaire sur 9 chefs d'accusation.

"Pour décider de la justesse d'une sentence, il est d'usage que la Cour s'en remette au triple critère de la réhabilitation possible, de l'exemplarité de la peine et de la punition de l'individu, selon qu'il en a été décidé par la Cour d'Appel dans Regina vs Willaert (16 C.R. 138).

"Quant au châtiment, il ne fait pas de doute que dans l'intérêt du bien commun et de l'ordre, celui qui transgresse les lois, doit recevoir une punition adéquate. Il importe que cette équation entre l'offense et la peine s'établisse pleinement, non pas dans un désir de vengeance, mais parce que objectivement, sans cette équation, la vie en société devient impossible et la loi de la jungle prévaudra.

"Au sujet de la réhabilitation possible, la Défense a avancé l'argument que le dossier judiciaire de l'accusé, bien que très éloquent, ne contient que des offenses apparemment à caractère moindre que la présente. La Défense a donc prétendu que l'accusé en serait à sa première expérience dans un domaine nouveau. Il faut cependant, examiner de très près les condamnations antérieures. Nous y retrouvons que dans le

Voir INCENDIAIRE en p. 10

La Couronne ne veut plus faire entendre les psychiatres dans l'affaire Tousignant

Le juge Paul Hurteau entendra-t-il, ou n'entendra-t-il pas les trois psychiatres du Verdun Protestant Hospital que la Couronne elle-même avait offert d'amener devant la cour, hier après-midi, dans l'affaire Tousignant ?

C'est ce qu'il décidera en fin d'après-midi, après que le ministère public eut lui-même retiré son offre à toutes fins pratiques, à midi.

Parlant au nom de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard a en effet déclaré que faire témoigner les médecins, à ce stade des procédures constituerait un précédent, peut-être même un précédent dangereux qui pourrait entraver le cours de la justice dans maints autres cas.

A cela les procureurs de la défense, Mes Norbert Lozier et Réal Gagnon ont rétorqué que le tribunal avait tout intérêt à entendre les psychiatres qui pourraient l'éclairer sur l'état mental dans lequel se trouvait le prévenu au moment où il aurait apposé sa signature à un certain "document de seize pages", que, de toute évidence, la Couronne veut mettre en preuve.

Voir LA COURONNE en page 10

-C'EST ARRIVÉ EN PRONONÇANT LE MOT BICULTURALISME, DOCTEUR...

Déporté des E.-U., Roger Tétrault arrive à Montréal

Roger Tétrault, présumé membre du FLQ, qui s'était enfui il y a quelque temps aux Etats-Unis, afin d'y chercher l'asile politique en compagnie de deux compagnons, est arrivé vers 2 h. aujourd'hui à l'aéroport de Dorval, dans un avion de la North East Air Lines en provenance de Boston.

Il était attendu, à sa descente d'avion, par trois officiers de la Police provinciale, qui aussitôt que furent accomplies les formalités de la douane, le conduisirent aux quartiers généraux de la PP, rue McGill.

On rapporte que Tétrault, au moment de son arrivée, était d'excellente humeur, mais quelque peu songeur. Ce sont le sergent Oscar Latour et le caporal Fernand Pichette qui, accompagnés d'un autre officier, ont accueilli Roger Tétrault. Aucun membre de la famille Tétrault ne s'est présenté à l'aéroport.

Les autorités du département américain de l'Immigration ont révélé plus tôt ce matin que Roger Tétrault avait renoncé par écrit à un appel d'un ordre de déportation et qu'il devait être reconduit au Canada par avion.

Tétrault, on le sait, est recherché par la police montréalaise en rapport avec des attentats à la bombe commis il y a quelques mois par le Front de libération québécois.

Deux autres Montréalais avaient été appréhendés avec

Voir TETRAULT en page 10

2 prêtres meurent dans un accident

HAWKESBURY (PC) — Deux prêtres ont perdu la vie dans la collision de sept automobiles qui se sont empilées les unes sur les autres, sur la route 17, près de Wendover, une trentaine de milles d'Ottawa.

Les victimes sont les RR. PP. Ubald Furlan, âgé de 41 ans, et André Lalancette, âgé de 34 ans, des Servites de Marie, dont le monastère et le scolasticat sont situés à St-Joseph d'Orléans, en banlieue d'Ottawa.

L'affaire Haumont: un plombier avait enlevé les tuyaux de la bonbonne de gaz propane

par Maurice MORIN

La propriétaire de la maison sise au 3440, avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce, Mme Marie Morin, domiciliée à Abercorn, comté de Brome, entendue comme témoin, hier soir, à l'enquête du commissaire John McDougall sur les causes de l'explosion du dimanche, 20 octobre dernier, a déclaré, sous serment, avoir fait enlever par un plombier tous les tuyaux de la bonbonne de gaz propane, tuyaux conduisant au sous-sol, il y a environ trois ans.

Le locataire, un Monsieur Say, ne voulait plus se servir du poêle que ce gaz alimentait.

M. Say, un ingénieur au service d'une société pétrolière, est présentement à Londres. En loi, il est toujours le locataire de la maison détruite, possédant un bail jusqu'en 1965, bien qu'il l'ait sous-louée, il y a deux ans environ, au professeur Roland Haumont.

On se rappellera que le professeur, dont la femme et les deux filles ont perdu la vie dans le sinistre, avait déclaré, au tout début de l'enquête, il y a 11 jours, que, lorsqu'il avait emménagé dans cette maison, il s'y trouvait deux bonbonnes de gaz propane.

Appelé de nouveau à déposer, hier soir, il a réaffirmé que les deux bonbonnes étaient toujours à l'extérieur du sous-sol le 20 août "lorsque sa famille est partie pour le Maine"... et qu'il avait dit à la propriétaire qu'il les avait fermées parce qu'il ne voulait pas s'en servir.

Dans son témoignage, Mme Morin, questionnée longuement par Me Gilles Duguay, son avocat, a nié qu'il eût été question de ces bonbonnes dans la correspondance que le professeur a échangée avec elle.

Mme Morin n'a pu dire toutefois si la bonbonne (pour elle il n'en a existé qu'une) avait été enlevée. Elle n'est pas allée voir. Mais une chose est certaine, c'est que le poêle, il est en sa possession à Abercorn et la Police provinciale sera priée de l'apporter devant le commissaire.

On s'en souviendra aussi, les pompiers arrivés les premiers sur la scène du sinistre avaient déclaré n'avoir trouvé qu'une bonbonne dont la valve-distributrice était à demi-ouverte et d'où s'échappait une odeur de gaz.

Au cours de sa déposition, le professeur, qui avait été blessé dans l'explosion de même que son fils, avait affirmé avoir fermé la valve avec une clef anglaise, mais, cette clef, personne ne l'a encore trouvée.

Il avait aussi dit et il l'a répété, hier soir, qu'il avait trouvé des morceaux de tuyaux derrière un compartiment où se trouvait une douche.

Or, au cours de l'enquête, M. Bernard Péclet avait déclaré avoir examiné tels morceaux ou pièces que des employés de la Corporation de gaz naturel du Québec lui avaient apportés.

Incidemment, un contremaître de la Corporation a dit hier qu'il s'était rendu sur les lieux de l'explosion à 8 h. du matin, le dimanche 20 octobre, qu'il avait fait des sondages et qu'au moyen de gazomètres il n'avait pas détecté de gaz dans les conduites de la rue.

Séance fertile en émotions de toutes sortes

La séance d'hier a été l'une des plus longues depuis l'ouverture de l'enquête. Elle a donné lieu à de nombreuses prises de bec entre Me gérard Laganière, procureur permanent de la Couronne, et Me Jean de Brabant, avocat de Haumont.

Puis entre ce dernier et Me Duguay.

Le professeur a rendu témoignage dans sa chaise roulante. Mais on a constaté que les forces lui reviennent.

Voir PLOMBIER en page 10

Des crédits de $1,765,000 pour des travaux municipaux

Le conseil municipal de Montréal a voté hier des crédits d'environ $1,765,000 qui seront consacrés à différents travaux municipaux.

De cette somme, $821,600 seront versés à des travaux dits "d'améliorations locales", installations de nouveaux égouts, construction de trottoirs et de pavages. Les propriétaires riverains verseront $572,674 comme contribution à ces travaux.

Le métro absorbe aussi une bonne partie des crédits votés par le conseil. L'expropriation d'un terrain situé au nord de la rue Burnside, un peu à l'est de la rue University, coûtera $415,320. Aussi, l'expropriation de servitudes sous des terrains situés au nord de la rue de Montigny, entre les rues Dufresne et du Havre, nécessitera des déboursés de $15,968.

Le reste des crédits sera ainsi réparti :

$13,400 pour la construction d'un égout dans la rue de Bienville, de la rue St-André vers l'ouest;

$498,917 pour élargir la rue Albani et la prolonger vers l'ouest de même que pour exproprier les terrains que nécessitent ces travaux, etc...

$4,455 pour l'expropriation d'immeubles situés à l'ouest de la rue Duchesnau et au nord de la rue Notre-Dame, ceci à des fins d'élargissement de chaussées.

L'assemblée du conseil, qui a été convoquée par le comité exécutif presque exclusivement pour accorder les contrats de déneigement, ne groupait que 52 articles.

Pour Rivière-des-Prairies

Les conseillers ont profité de cette assemblée d'urgence pour adopter un budget spécial de

Voir CREDIT en page 10

Le pont de la rue Papineau serait construit avant 1967

par Jean-Louis ARCAND

Le réaménagement des voies de circulation dans la région métropolitaine en vue de l'Exposition internationale de 1967 comprendra probablement la construction d'un pont sur la rivière des Prairies, vis-à-vis de la rue Papineau.

La ville de Duvernay, dans laquelle le pont toucherait l'île Jésus, a fait plusieurs démarches en vue de sa construction depuis 1958, et il semble maintenant que le projet a de fortes chances de devenir une réalité dans un avenir relativement proche. Ce pont unirait la rue Papineau à Montréal au boulevard Leblanc à Duvernay et formerait ainsi une voie par laquelle il serait possible de se rendre de la rive sud du St-Laurent, via le pont Jacques Cartier, la rue Papineau et le nouveau pont, directement sur l'île Jésus.

Au cours de l'assemblée du conseil municipal de Duvernay, hier soir, on annonçait l'aménagement, par le ministère de la Voirie du Québec, de la Montée Monette (la continuation du boulevard Leblanc de Duvernay) jusqu'au rang Haut St-François, c'est-à-dire pratiquement jusqu'à l'extrémité nord de l'île Jésus.

Le reporter de LA PRESSE apprenait, par ailleurs, qu'une délégation de la ville de Duvernay avait rencontré les autorités du ministère des Travaux publics de Québec et que ce réaménagement de la Montée Monette entrait dans les cadres du projet de pont et deviendrait éventuellement une voie de circulation à caractère régional, traversant toute la région métropolitaine du nord au sud. D'après les informations obtenues, les ingénieurs

Voir PONT en page 10

L'enquête prendra fin ce soir 3 autres témoins, dont Haumont

...(M.M.) — Il ne reste plus que trois témoins, dont deux déposeront à huis clos, à entendre à l'enquête sur l'explosion de l'avenue Beaconsfield, a annoncé, tard hier soir, le commissaire John McDougall et Me Gérard Laganière.

Le professeur déposera de nouveau ce soir... et une troisième fois en l'absence des journalistes et du public.

M. F.-Xavier Battet, un ami du professeur, qui a assisté à toutes les séances, sera aussi entendu... et à huis clos.

Le troisième témoin qui mettra fin à l'enquête pourra se faire entendre en présence des reporters.

Mais, si l'enquête proprement dite prend fin ce soir, cela ne veut pas dire que le jugement du commissaire sera immédiatement connu. Il lui faudra lire et relire des centaines de pages de notes prises en sténographie afin de préparer un rapport... et le rendre public.

Le professeur, qui s'était plaint de la saleté des cellules de la police municipale, la première journée de l'enquête, et qui avait été envoyé à l'hôpital des anciens combattants

Voir ENQUETE en page 9

SANDWICHS
Variété Jambon tranché
Dinde tranchée
Poulet — Oeufs
Une boite de 48 sandwichs cocktail
$2.40
POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROIDS
4075 ST-DENIS

LOUEZ
POMPES A EAU
• SCIES A CHAINES
• SABLEUSES A PLANCHERS
• OUTILS DE PLOMBERIE
Centaines d'autres outils
LOCATION SERVICE VENTE
Dépliants fournis sur demande
STATIONNEMENT GRATUIT
OUTILS ET EQUIPEMENT de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco ltée
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

VENTE
APRES INVENTAIRE
D'ARTICLES DE BUREAU ET DE PAPETERIE
VOYEZ
les formidables spéciaux
à la page 80
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
730, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

examen de la vue
VERRES DE CONTACT · LUNETTES MODERNES
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
POSTE 338

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.25
SPECIAL
$15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Modèle tel qu'illustré
Bottillons "PLAYBOYS" de "Hewetson"
Bottes d'hiver en riche cuir souple qui conserve longtemps son aspect de neuf. Sa chaude doublure en véritable peau d'agneau en fait la favorite pour porter en tout temps. Couleurs NOIR, BRUN ou SUEDE NOIR.
$13.95
AUSSI, autres modèles à $14.95 — En loup marin $17.95
Longelier CHAUSSURES MASCULINES
6598, ST-HUBERT — 279-1474
135, PRINCIPALE, GRANBY
J.R. LÉONARD inc.
301 est, STE-CATHERINE · VI. 4-1440
1595A est, MT-ROYAL — LA. 3-3400
Louis Des Lauriers LIMITEE
6914, ST-HUBERT — 273-2813
(angle Bélanger)
H. Giroux & Fils INC.
1500 est, MT-ROYAL — LA. 1-3161
4029 est, ONTARIO — LA. 1-9414

NE MANQUEZ PAS
LA PARADE DU PERE NOEL
DE LA PLAZA ST-HUBERT
SAMEDI, LE 23 NOVEMBRE
La parade sera télédiffusée du canal 10 et commanditée par
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue ST-DENIS
Tél. : 279-6301

"NOUS PAYONS DES TAXES SCOLAIRES, NOUS AVONS DROIT AU SERVICE D'AUTOBUS..." Des parents de LaSalle Heights discutent pendant que les commissaires recherchent une solution au problème. Ils diront aux revendicateurs : "Attendez encore..." photo LA PRESSE

A LaSalle, la colère des parents est apaisée pour quelques jours

Les commissaires de LaSalle ont réussi hier soir, après deux heures de discussions, à apaiser pour quelques jours la colère des parents du secteur de LaSalle Heights qui réclament un service d'autobus spécial pour leurs enfants fréquentant Ste-Catherine-Labouré.

Ils ont réussi, mais à la condition d'entreprendre des démarches et de se rendre eux-mêmes à Québec, le président Lévis Sauvé en tête, si le gouvernement provincial ne donne pas, d'ici vendredi, une réponse définitive permettant ou refusant à la commission de dépenser une somme de $50,000 pour rétablir le service d'autobus comme il existait l'an dernier.

Dès demain soir, le commissaire Guy Préville sera à Québec, où il tentera de rencontrer les autorités gouvernementales pour tenter de hâter la décision de l'Etat.

Si le gouvernement refuse l'autorisation requise, les commissaires en accord avec ville LaSalle pourraient tenter de faire reviser le trajet suivi par l'autobus "111" pour que les écoliers puissent l'utiliser. Le cas échéant, certains parents proposent la location d'autobus par la commission scolaire. Mais pour quelques parents, il s'agirait là d'une dépense de près de 75 cents par jour.

Les parents ont particulièrement insisté sur les dangers qui menacent actuellement leurs enfants qui doivent traverser des artères achalandées pour se rendre en classe.

Le temps était à l'orage lorsque le problème des autobus est venu sur le tapis à l'assemblée. On avait annoncé la présence de près de 400 parents, il n'y en avait que 35, dont 24 mères de famille. Dès le

Voir LASALLE en page 10

Les faits divers sont en pages 8, 9 et 83

FAITS divers

Vol de $100 dans une maison privée

Deux bandits dans la trentaine ont rendu une visite tardive, vers 11 h. hier soir, au domicile de M. Roger Labelle, au 4208 ouest, boul. Gouin.

Le suspects, non armés, se sont fait remettre la somme approximative de $100 par M. Labelle, qui était seul chez lui.

Ils ont apparemment pris la fuite à pied.

Hold-up sans "pétard"

Les bandits se permettent, à l'occasion, de perpétrer des hold-up sans armes.

Ainsi, vers minuit 50 la nuit dernière, deux suspects ont empoché une liasse de $300, sans même menacer leur victime du moindre "feu".

Alors que M. Jean-Paul Senécal, propriétaire du restaurant "Chez Flore", situé au 5895 rue Hochelaga, dans l'est de la métropole, sortait de son établissement, par une porte donnant sur la ruelle, les bandits surgirent et l'invitèrent à leur remettre le "cash".

Ce qu'il fit, en plus de vider ses poches de leur contenu. Il ne fut pas molesté et le duo prit le large on ne sait trop comment.

Mort de ses blessures

TIMMINS, (PCI) — Un père de famille, M. Maurice St-Germain, 35 ans, de Timmins, a succombé hier à l'hôpital aux blessures qu'il avait subies samedi dans une collision d'automobiles survenue près de Timmins.

M. Alphonse Lapointe, 49 ans, de Montjoy Township, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital. Il a eu des côtes fracturées en plus de subir des lacérations au visage dans l'accident.

D'autre part, Mme Thérèse Beaudin, âgée de 43 ans, de Montréal, a subi une fracture du poignet et une fracture de la mâchoire. Son état n'inspire cependant aucune crainte.

Elle voyageait dans la voiture conduite par M. Hubert Dumas, de Timmins. Elle était alors en visite chez son frère.

Viol ignoble d'une fillette de 5 ans

Un maniaque qui, selon deux témoins, serait âgé de 18 ou 19 ans, a violé une fillette de 5 ans, vers 2 h. 30, hier après-midi, dans une cour à l'arrière du 2360 Nelleda, dans l'est de la métropole.

L'ignoble individu a été aperçu par deux personnes au moment où il se livrait à des actes criminels sur la fillette. Ce sont M. Victor Gougeon, du 2360 Nelleda, et Mme Roger St-Pierre, du 2354 de la même rue. Ces derniers sont sortis en courant pour se saisir du maniaque, mais ce dernier a réussi à prendre la fuite.

La fillette, dont la police n'a évidemment pas dévoilé l'identité, a dû être transportée à l'hôpital St-Luc pour y subir des traitements.

Chute funeste

M. Victor Lesage, 54 ans, 98 est, rue Lagauchetière, a été trouvé mort hier soir et baignant dans so nsang au pied de l'escalier de son logis. La police, mandée sur les lieux, croit qu'il aurait fait une chute et se serait fracassé le crâne sur el palier en béton. Le corps a été transporté à la morgue pour autopsie et enquête.

Arrestation d'un suspect

Le serg.-dét. J. Giguère et l'agent P. Poliquin, de la voiture de patrouille no 344, ont capturé un homme de 35 ans vers 1 h. ce matin comme il s'apprêtait à fracasser la glace de la montre de la bijouterie Larivière, 1305, rue Mont-Royal est. Ils l'on conduit à la Sûreté pour interrogatoire.

Cambriolages

Dans les logis de MM. Smyslony, 4379, rue Bourbonnière, D. Lajeunesse, 2530, rue Lafontaine, R. Lalonde, 7600, rue St-Gérard, et dans l'auto de M. Y. Pharand, de St-Clet, des cambrioleurs ont râflé respectivement $800, $800, $1,000 et $800 d'articles divers, tels que vêtements, paletôts, bijoux et autres.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

sous surveillance policière toutefois, a pu prendre le diner, hier soir, en compagnie d'amis.

Aujourd'hui, il a pu voir son fils, Marc-Christian, qui souffre d'une fracture du crâne.

Lorsqu'il s'est entertenu avec son fils, le policier n'était pas de faction.

Depuis qu'il est témoin... non pas comme inculpé mais comme témoin, nous le répétons, le professeur est rentré en possession de ses effets personnels et même de sa médaille de première communion.

M. JEAN MORIN, élu président du conseil d'Administration de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc. (Photo Gaby)

MORGAN

Le magasin où règne l'esprit de Noël!

Articles de toilette... cadeaux de Noël à rabais

... pour ELLE et LUI!

pour elle!

H. Sèche-cheveux pratique
Un sèche-cheveux très pratique pour la femme d'affaires... système de séchage à 5 degrés de chaleur, grand capuchon double pour gros bigoudis, miroir et plateaux à broches, séchoir d'ongles... plus un contenant à parfum permettant de parfumer vos cheveux tout en les séchant. Au complet avec boyau flexible et étui blanc.
Spécial 18.88

J. Rasoir électrique Lady Remington
Un accessoire indispensable à la toilette féminine ... le rasoir électrique Lady Remington est doux et discret... il est réglable, de précision et de grande sécurité pour le rasage des aisselles et des jambes. Etui orchidée, bleu ou ton or.
Spécial 12.98

K. Garniture de table de toilette "Junior Miss"
Pratique et de belle apparence sur toute table de toilette ! Présentation coffret doublé soie, l'ensemble composé : peigne, brosse à soie nylon et miroir. Décors et coloris divers.
Spécial 3.98

L. Ensemble trousses à maquillage de voyage
Attrayants, pratiques, commodes ! Trousses assorties, une grande à poignée et glissière (environ 11 po. x 7 po.) et plus petit sac à main avec porte-monnaie. Choix varié de quatre couleurs. Présentation en boîte-cadeau.
Spécial 2.39

M. Ensemble bonnet de douche et pantoufles
Légers et faciles à emballer ! Epargnes de plus de 20% sur cet ensemble pratique composé d'un bonnet de douche en plastique et pantoufles assorties, assortiment de motifs fleuris pleins de coloris. Présentation boîte-cadeau.
Rég. 2.95 2.29

N. Trousse manucure pour dames
Trousse simili-cuir à glissière, beige, bleu ou rouge, avec doublure velours rouge, douze articles de manucure. Environ 9 po. x 4 po.
Spécial 7.98

O. Poudre de bain "Special Occasion"
Une fine poudre de talc avec houpette laine d'agneau de diverses couleurs et long manche 9½ po.
Spécial 1.79

P. Savons d'invités
Petites tablettes de savon forme fleurs variées présentées dans un bocal en verre utilisable à nouveau! Un cadeau à offrir à toute hôtesse.
Spécial 1.39

Q. Huile de bain mousse, Suprême Clifton
De belle apparence dans le salle de bain. Contenant verra utilisable à l'infini : choix d'essences populaires : fleurs de pommier, pin ou lavande.
26 oz, rég. 1.98 1.59

R. Bain mousse en boîte-cadeau
Parfumé et bien féminin ! Bain mousse présenté en deux barils... pour plusieurs bains reposants et parfumés.
Spécial 1.19

S. Cristaux de bain au pin, par Clifton
Cristaux rafraîchissants Clifton offerts à plus de 20% de rabais ! Adoucit l'eau et laisse l'épiderme et parfumé. Flaconage vert.
40 oz, rég. 1.00 .79

T. Attrayants flacons vapo
Magnifiques flacons vapo DeVilbis, voilà de quoi embellir toute table de toilette... épargnes de plus de 20% ! Trois élégants modèles... flacons en cristal taillé avec atomiseur. Choix de fumée, lilas ou rose.
Rég. 3.50 2.75

U. Garniture de table de toilette "Pretty Miss"
Tout à fait ce que la jeune élégante désire ! Une parure de table de toilettte... présenté dans un coffret et composé : peigne, brosse à soie nylon et miroir décoré à motifs des couleurs et cadres plastiques.
Spécial 1.49

V. Boîte à tissus démaquillants
Boîte acétate rose, bleu ou jaune pour boîte standard.
Rég. 2.95 2.29

W. Trousse de toilette pour dames
Trousse à glissière réalisée en simili-cuir rouge, bleu ou blanc. Intérieur garni cinq articles de manucure, un peigne, une glace, un étui de brosse à dents, une boîte à savon,, une brosse à ongles, une brosse à cheveux et un flacon. Environ 6½ po. x 11 po. x 2 po.
Spécial 5.79

X. Essences vapo de Max Factor
Son parfum favori à la maison et en voyage..., ... offert à 33⅓% de rabais ! Choix d'essences : "Hypnotique" ou "Primitif". L'ensemble composé d'un long flacon vapo d'eau de Cologne (3½ oz) et d'un flacon vapo assorti pour le sac (½ oz.) Ensemble diminué.
L'ensemble, rég. 9.75 6.50

pour lui!

A. Rasoir électrique Philishave Speed-Flex
Pour un rasage rapide et bien fait... le rasoir Phillishave Speed-Flex est efficace, rapide et robuste têtes flexibles permettant d'opérer commodément sur toutes les parties du visage. Egalement léger... et pratique en voyage, il s'adapte au courant 110—220.
Spécial 24.88

B. Attrayante brosse à habits, par Keystone
Attrayante brosse genre militaire... épargnes de 20% ! Présentation boîte-cadeau, soie blanche et bois de rose.
Rég. 4.50 3.59

C. Pinceau à barbe Simms
Epargne de 20% sur blaireau à barbe, souple soie naturelle, manche blanc une-pièce. Un présent sûr de plaire !
Rég. 7.50 5.98

D. Coffret 5 articles de toilette "Old Spice"
lotion après rasage, eau de Cologne (4¾ or chacun), désodo- Offrez-lui un coffret d'articles de toilette à l'essence "Old Spice"... et profitez des épargnes ! L'ensemble composé : risant aérosol 4½ oz, poudre de talc 4 oz, et savon de douche muni d'une corde blanche.
Spécial 4.98

E. Rasoir de sûreté "Aristocrat" Gillette, porte-lames
Un rasoir de précision, réglable, en plaqué or, et porte-lames contenant 10 lames Super Blue, étui plastique gris. En achetant maintenant vous économisez 20% ! Rég. 5.00 3.98

F. Ensemble 2 articles de rasage "Old Spice"
Une essence masculine et très estimée... L'ensemble comprend un savon à barbe et une lotion rafraîchissante (4¾ oz) présentés dans un empaquetage traditionnel d'un shoppe et flaconnage.
Spécial 2.29

G. Trousse de rasage pour homme
Très pratique à tout voyageur ! Trousse non garnie, en similî cuir de porc naturel, doublure étanche de plastique, sac et galons réglables pour accessoires de rasage. Environ 5½ po x 9 po. x 3 po.
Spécial 2.79

pour eux!

Y. Brosse à dents électrique
Un cadeau pour toute la famille... à épargnes de plus de 20% ! Quatre brosses à dents opérant sur piles, et de grande efficacité pour le massage des gencives. De grande sécurité... c'est un placement à ce bas prix d'épargne.
Rég. 6.48 4.98

Z. Pratique glace "round-the-neck"
Pour lui ou elle... à la maison... en voyage ! Une glace pratique permettant d'utiliser les deux mains pour le rasage et le maquillage... épargnes de plus de 20% sur cette glace à deux faces (environ 6 po. de diamètre), encadrement léger plastique et crochet de suspension.
Rég. 2.95 2.25

AA. Coussin chauffant électrique
Un article indispensable dans tout foyer... un coussin chauffant à trois degrés de chaleur et revêtement amovible en flanelle bleue ou rose. Environ 11 po. x 15 po. Un cadeau utile et agréable !
Spécial 3.79

Téléphoner VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus

ARTICLES DE TOILETTE... RAYON 42... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.

LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.,

SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI — TELEPHONEZ VI. 2-6261

VOIR LES CINQ PAGES MORGAN

Seulement 44% du déneigement des rues à l'entreprise privée

L'administration municipale, qui espérait confier à l'entreprise privée la presque totalité du déneigement des rues de Montréal, a été incapable d'atteindre son objectif, loin de là.

Cette année encore, le personnel du service de la Voie publique devra assurer l'entretien des rues de plus de la moitié du territoire de la métropole.

Hier soir, le conseil municipal a accordé 31 contrats de déneigement, les derniers, ce qui porte à seulement 44% la participation de l'entreprise privée à l'entretien des rues de Montréal durant les prochains mois.

Cet échec partiel (il s'agit quand même d'une augmentation de 5%), serait dû en grande partie aux prix trop élevés soumis par les entrepreneurs. C'est du moins l'explication qu'a fournie aux conseillers le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Selon une formule nouvelle, la responsabilité des entrepreneurs est limitée du 25 novembre au 15 mars et à une précipitation fixe de 60 pouces de neige. Chacun des pouces additionnels de précipitation sera payé à l'entrepreneur à raison de 1½ cent par pied linéaire, ce qui représente, pour la ville de Montréal, un déboursé de $32,000 par pouce de neige en sus des 60 pouces prévus aux contrats.

Les soumissionnaires ont obtenu un prix moyen de $1.06 du pied linéaire dans le cas des 31 contrats accordés hier soir, le plus bas prix demandé étant de 95 cents, le plus haut se chiffrant à $1.34.

M. Saulnier a expliqué que la ville de Montréal a adopté cette nouvelle formule "afin d'améliorer le service qu'elle donne à ses contribuables". Le président du comité exécutif a aussi admis que l'administration aurait préféré confier plus de travail à l'entreprise privée.

Il a rendu en grande partie responsable de cet échec, les fortes chutes de neige enregistrées à Montréal l'hiver dernier. "Cette mauvaise expérience a rendu les entrepreneurs craintifs", a-t-il notamment dit.

La ville de Montréal utilisera 3,000 pièces d'outillage pour déneiger les secteurs qu'elle a, un peu malgré elle, gardés sous sa responsabilité.

Le président du comité exécutif a profité de l'assemblée spéciale du conseil pour lancer un appel aux automobilistes et leur demander une étroite collaboration.

CREDIT

SUITE DE LA PAGE 3

quatre mois destiné au nouveau quartier Rivière-des-Prairies et voter un emprunt de $1,350,000 qui servira à consolider le déficit résultant de l'annexion de cette municipalité à la ville de Montréal.

Cet emprunt prévoit également les dépenses d'administration du nouveau quartier, au cours des mois de janvier, février, mars et avril. Ce budget spécial d'un montant de $335,569 a été rendu nécessaire afin de combler l'écart qui existe entre l'année fiscale de Rivière-des-Prairies, qui s'étendait du 1er janvier au 31 décembre, et celle de la ville de Montréal qui s'étend, elle, du 1er mai au 30 avril.

Les conseillers ont également accepté une recommandation du comité exécutif qui n'a, pour le moins, rien d'habituel.

L'administration demandera des soumissions publiques afin de vendre ou de louer l'immeuble de l'ancien hôtel Rasco, un des sites historiques du Vieux Montréal.

Deux Montréalais, MM. Paul Dandurand et Jean-Paul Tessier, ont demandé à la ville de se porter acquéreurs du vieil immeuble, situé à l'angle nord-ouest des rues St-Paul et St-Claude "afin d'y installer un service d'hôtellerie et un restaurant".

A la suite de cette demande, peu banale il va sans dire, le comité exécutif a résolu de lancer un appel d'offres à toute personne intéressée dans l'exploitation d'établissements similaires.

Sur proposition du comité exécutif, les conseillers ont ratifié la nomination de cinq de leurs confrères au bureau de direction d'hôpitaux montréalais.

Le conseiller Jean-Paul Forest représentera la ville au bureau de direction de l'Institut de radium ; le conseiller J.-Omer Roy devient membre du bureau chargé du contrôle des propriétés de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal ; le conseiller Abraham Cohen représentera la ville auprès de la direction du Jewish Hospital of Hope ; le conseiller Gerald N.F. Charness fera de même auprès de la direction du Jewish General Hospital et le conseiller Yvon Payette ira siéger au bureau de direction de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

PONT

SUITE DE LA PAGE 3

de la voirie doivent entreprendre bientôt les études préliminaires à la construction du pont.

Ce qui aurait, semble-t-il, accéléré le projet, serait une demande de Montréal pour que la rue Papineau soit considérée comme voie régionale plutôt que le boulevard Pie-IX. La ville de Montréal favoriserait cette artère qui serait réunie au pont Jacques-Cartier à l'extrémité sud et déboucherait sur l'île Jésus au nord, par le nouveau pont. Les travaux d'élargissement et de pavage de la rue Papineau, au nord du boulevard Crémazie, ainsi que l'attribution des contrats de pavage de cette même artère au sud de la rue Sherbrooke, confirment l'importance que l'on veut donner à cette voie.

Le plan d'urbanisme régional de l'île Jésus, préparé à la demande de la Corporation interurbaine, prévoit d'ailleurs un pont à cet endroit. Sa construction est aussi grandement justifiée si l'on considère que le dernier pont unissant l'île Jésus à l'île de Montréal a été construit il y a environ 30 ans, (on considère que le pont de l'autoroute ne dessert pas la circulation locale), et que, depuis, la population a doublé plusieurs fois.

La voie régionale qui serait ainsi complétée, est, dit-on, considérée comme étant vitale pour acheminer la circulation accrue à Montréal et aux alentours, lors de l'Exposition de 1967.

LA COURONNE

SUITE DE LA PAGE 3

Quant au juge Hurteau, il a, sans se prononcer, fait remarquer que la Couronne, selon la théorie bien connue, n'a pas de cause à gagner ou à perdre, et que, partant de ce principe, elle devrait présenter tous les témoins possibles à la cour.

Mais il a toutefois ajourné sa décision de quelques heures, afin d'étudier la question. Sur laquelle, incidemment, il n'existe apparemment pas de jurisprudence écrite jusqu'à maintenant.

TETRAULT

SUITE DE LA PAGE 3

Tétrault, le 10 octobre dernier, par la police de Boston. Il s'agit de Mario Bachand, 19 ans, et Pierre Shneider, 18 ans, mais ceux-ci sont rentrés volontairement au Canada, peu après leur arrestation par la police de Boston.

PLOMBIER

SUITE DE LA PAGE 3

A un certain moment, ennuyé par les remarques de Me Laganière, il a frappé les montants de sa chaise avec ses deux cannes, s'est écrié qu'il était temps que l'enquête cesse, qu'il avait perdu "tout ce qu'il possédait de plus cher, sa femme et ses deux filles, dans cette explosion."

A un autre moment, c'est le commissaire McDougall qui s'est fâché et il a ordonné au professeur de répondre à une question du procureur de la Couronne.

Celui-ci questionnait alors Haumont sur son "curriculum vitae" qu'il avait envoyé à plusieurs universités canadiennes et américaines.

Le témoin a admis qu'il contenait quelques erreurs qu'il a attribuées à une secrétaire.

Dans ce document, qu'il n'aurait pas voulu être rendu public, il y était dit, entre autres choses, qu'il avait été décoré de la Légion d'honneur.

Mais le professeur a dit que tel n'était pas le cas.

Au tout début de la séance, Me Laganière a tenu à faire une mise au point touchant un article paru dans un journal au sujet de l'affaire Haumont.

Me de Brabant s'est dit d'accord avec le procureur de la Couronne pour affirmer que jamais "il n'avait été question de présomption... contre le professeur" et que, d'ailleurs, son client n'avait jamais communiqué avec le journal en question.

Me Laganière, parlant toujours de cet article, fut prié par le président des chroniqueurs judiciaires de donner le nom de ce journal.

Mais Me de Brabant s'empressa de dire que c'était dans "Le Devoir".

Le commissaire a affirmé qu'il en prendra connaissance et qu'il y apportera des commentaires en temps et lieu.

LA SALLE

SUITE DE LA PAGE 3

début, tous ont tenté de parler à la fois, interrompant les commissaires, si bien que le président s'est écrié :

— "Vous ne voulez pas dialoguer ,s'il n'y a pas d'ordre, je fais évacuer !..." Et une dame de répondre :

— "Les journaux et la radio en parleront..."

— "Les journaux, je m'en f..., comme de l'an 40", de répliquer M. Lévis Sauvé.

Suivit l'accalmie avec l'exposé des difficultés financières de la commission scolaire. Le budget de la commission étant déficitaire, pour toute dépense d'importance, comme celle de l'organisation d'un service d'autobus, Québec doit donner son autorisation.

Une fois de plus, les commissaires ont proposé aux parents de transférer leurs enfants à l'école de la paroisse St-Nazaire; ils ont refusé, affirmant que leur sécurité serait encore menacée : neige, voie ferrée, isolement.

INCENDIAIRE

SUITE DE LA PAGE 3

passé, depuis 1948 à 1961, et notamment depuis 1960, l'accusé s'est complu dans des crimes de faux, de faux chèques, d'usage de faux, de vol et de fraude à des périodes diverses.

"Cette nomenclature des antécédents judiciaires souligne clairement la mentalité de l'accusé et son penchant pour une certaine catégorie d'offenses qui pouvaient lui apporter le gain sans risque. L'aboutissement normal d'une telle mentalité devait être la complicité pour un crime plus grave, comme celui de l'incendiat, crime qui semble découler logiquement de l'hérédité judiciaire de l'accusé.

"Quant à l'exemplarité qui normalement doit être visée par toute sentence, puisque l'objectif premier des juges doit toujours être la protection de la société et l'ordre de l'Etat, il importe que l'accusé lui-même soit définitivement découragé de récidiver et que ses imitateurs, qui selon la preuve entendue, selon les décisions connexes et selon les représentations de la Couronne, semblent nombreux, reçoivent l'avertissement du sort qui leur est réservé.

"POUR TOUTES CES RAISONS n'oubliant pas que l'accusé a refusé de coopérer en révélant les véritables chefs de ce réseau et que par son silence, il s'est ainsi départi de tout droit à la clémence (Rex vs Cormier, 31 C.R. 323), vu les circonstances aggravantes et l'absence de circonstances atténuantes, vu l'énormité du crime, vu le dossier antérieur de l'accusé, vu les conséquences de son crime, conséquences telles, qu'elles ont porté le Tribunal à suggérer une plainte de tentative de meurtre, la Cour doit imposer le maximum prévu par la loi, soit 14 années de pénitencier."

Un noctambule et une crevaison facilitent la capture de 4 cagoulards

SAYABEC. — Un noctambule et une crevaison sont les points saillants d'un concours de circonstances qui ont amené, tard lundi soir, l'arrestation, deux par deux, d'un quatuor de cambrioleurs.

L'âge des suspects varie entre 20 et 25 ans. Les deux premiers sont natifs de Causapcal. Les deux autres demeuraient à Cross Point, dans la vallée de la Matapédia.

Les bandits comptaient dévaliser la Caisse populaire de Sayabec, à 210 milles au nord-est de Québec. Mlle Pierrette Dumais, la gérante, qui y habite, a été alertée par un avertisseur automatique relié à la porte de l'établissement.

La sonnette d'alerte a été mise en éveil lorsque deux des bandits, la tête recouverte de cagoules, tentaient de fracturer la serrure de la porte.

Mais non seulement ils n'ont pu tirer les marrons... Ils n'ont même pas pu s'approcher du feu parce que, dans l'intervalle, un noctambule qui passait non loin de là avait flairé leur allure suspecte.

Et tandis que Mlle Dumais, qui voyait les bandits de sa fenêtre, alertait la police, le piéton n'avait qu'à donner un coup de pouce pour que le concours de circonstances amorce son oeuvre : une auto-patrouille de la PP approchait et fut bien vite de mèche avec "l'oiseau de nuit".

A tombeau ouvert, la voiture arriva sur les lieux de la tentative de cambriolage et ses occupants mirent le grappin sur les cagoulards en deux temps trois mouvements.

Par contre, les complices de ces derniers, qui attendaient dans une autre voiture, "posèrent un lapin" à leurs complices, faussant compagnie à tout le monde, accélérateur au plancher.

Une chasse à l'homme s'ensuivit, qui tourna court à la déconfiture des fuyards, forcés qu'ils furent d'arrêter, par un pneu crevé.

Dans l'auto des bandits, en stationnement en bordure de la route de la vallée de la Matapédia, les patrouillards trouvèrent un pistolet avertisseur de départ pour courses-automobiles !

Le maire Drapeau reçu par le pape

par Marcel ADAM
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME. (par téléphone) — Son Honneur le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a été reçu aujourd'hui en audience particulière par Sa Sainteté le pape Paul VI.

Hier soir, le maire Drapeau a assisté à une réception chez l'ambassadeur du Canada à Rome, M. Jules Léger, qui recevait les membres de la délégation canadienne de la FAO (organisme des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Plus tôt au cours de la journée, M. Drapeau avait visité l'église canadienne des SS. Martyrs canadiens. Il est reparti cet après-midi pour Lausanne.

Saisie d'un alambic

GRANBY, (PCf) — Quatre jeunes gens de St-Jean-Deschaillons ainsi qu'une jeune fille de Québec ont été appréhendés lors d'une saisie d'un alambic effectuée hier après-midi par un détachement de la Gendarmerie royale.

Montréal - Ottawa
119 milles
Le train CN est le moyen de transport le plus pratique pour vous rendre à Ottawa. Durée: 1 heure 59 minutes. Tarif: $2.70 (place en voiture-coach les jours rouges). Repas servis aux voyageurs des voitures-salons à titre gratuit. Départs à 8:10 a.m. du lundi au samedi de la gare Centrale; arrivées à Ottawa à 10:09 a.m. Pour plus amples renseignements, veuillez téléphoner 877-5400.
119 minutes
Il est agréable de voyager par train
CN

MORGAN

Le magasin où règne l'esprit de Noël!

Rabais de 2.99 sur veste de ski réversible de nylon pour hommes !

Rég. 19.98 *16.99*

Nylon matelassé, doublure également de nylon... cagoule roulée et dissimulée dans le col matelassé, noeuds coulissant à la taille et au cou. Glissière géante, deux poches à glissière, poignets tricot. Chaude entredoublure mousse 3/32 po. et ouate blanc pur. Ton or à brun, royal à copen, rouge à noir ou bleu à noir, P.M.G.xG.

Grand spécial ! Chandails de ski importés pour hommes et femmes !

19 pour femmes	*8.99*
82 pour femmes	*15.99*
66 pour hommes	*8.99*
93 pour hommes	*15.99*

Merveilleuses aubaines sur chandails de laine importés d'Autriche, Norvège, Suède et Italie ! Groupe assorti de modèles : cardigans, pullovers à col roulé, pullovers à décolleté bateau. Vaste choix de coloris. Plusieurs à modèle unique. Hâtez-vous ! **Emplettes en personne seulement... au magasin du centre seulement.**

Rabais sur pantalons de ski extensibles Helanca/viscose

spécial *17.77*

Vous reconnaîtrez leur excellente qualité, à première vue... coupe, tissu et ajustement de premier ordre ! Mélange Helanca/viscose élastifiée, lignes simples, glissière devant, poches côtés, élastiques sous-pieds, bande réglable à la taille. Noir seulement; tailles 30 à 42, statures courtes, courantes et élancées.

De France ! Bottines de ski à 4.96 d'épargne !

Rég. 24.95 *19.99*

Bottine "Le Skieur", d'une excellente qualité en cuir à l'intérieur et à l'extérieur, extérieur cuir chromé. Semelle cuir et caoutchouc, chaussure intérieure très enveloppante, talon cranté, languette rembourrée et chevilles coussinées. Noir avec garniture rouge seulement. Pointures et demi-pointures. Pour hommes 7 à 12; pour femmes 6 à 9.

Vente annuelle Morgan sur équipement de ski. Rég. 44.46 !

Skis, fixations, courroies de sécurité et bâtons!

33.99

Cet équipement de ski par excellence est composé de : **Ski Kandahar Morgan,** multi-laminé, à fond peint plastique, bouts, côtés et extrémités acier... bleu métallique ou noir. Grande variété de longueurs à partir de 165 à 215 c.m. (Environ 5 pi. et 5 po. à 7 pi.

BATONS DE SKI MORGAN en acier flexible, poignée noire en cuir, anneaux aluminium à cannage cuir et attache cuir pour rangement ! Longueurs à partir de 46 po. à 58 po.

FIXATIONS — De grande sécurité... butée de dégagement des câbles et de la pointe du pied. Robustes câbles flexibles, arrière caoutchouc. Plaque de métal au talon d'une entière protection.

COURROIES DE SECURITE EN NYLON — Nylon à texture serrée. Bouton-pression facile à attacher. Rouge ou bleu... un article indispensable à tout skieur.

VEUILLEZ COMPTER UN DELAI DE 10 JOURS POUR LIVRAISON
En commandant vos skis, veuillez spécifier la stature individuelle et la pointure de bottine pour femme ou homme.

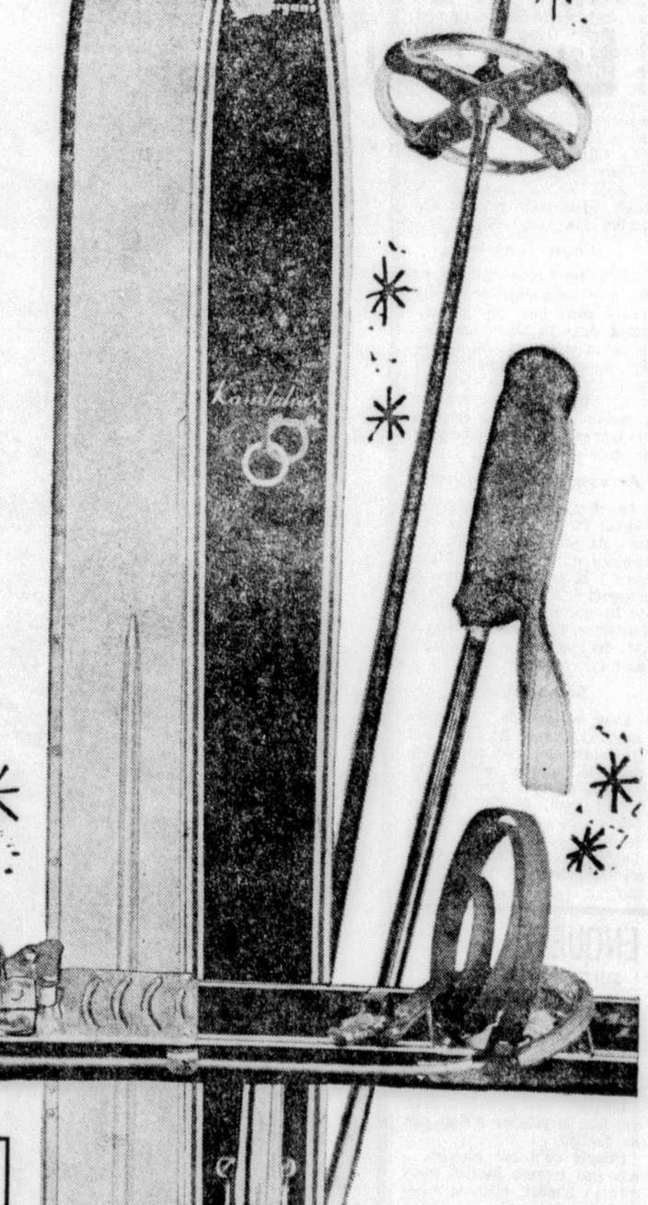

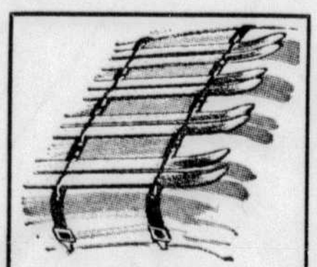

Support Pirelli pour skis

Tient quatre paires de skis ! Caoutchouc noir avec clapets chromés, courroies revêtues caoutchouc tenant bien en place; barres caoutchoutées de protection pour la voiture. Courroies réglables, adaptable à la plupart des voitures, clips métal côté. Vulcanisé. Pas de vis. *10.77*

Tendeur de bottines de Ski Tyrol

S'adapte à la plupart des bottines de ski et les aide à garder leur forme. Economisez sur ce modèle de luxe, demain, chez Morgan. Spécial *3.33*

TELEPHONER VI. 2-6261, SAUF AVIS CONTRAIRE

BOUTIQUE DU SKI... RAYON 36... AU SIXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, SAUF AVIS CONTRAIRE

SERVICE DE GRAVURES A LA BOUTIQUE DU SKI CHEZ MORGAN

SUR SKIS DE BOIS **2.00**
SUR SKIS DE METAL **3.00**

C'est la meilleure façon de vous protéger contre la perte de vos skis. Un travail d'experts en gravure ne peut s'effacer. Et ajoutez une note bien personnelle à votre équipement de ski.

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
LES CINQ MAGASINS OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H., SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI — TELEPHONEZ VI. 2-6261

VOIR LES CINQ PAGES MORGAN

A l'OCDE

M. Martin expose le plan d'aide du Canada aux pays en voie de développement

PARIS. (AFP, Reuter) — Dans son intervention au cours du débat sur l'aide aux pays en voie de développement au conseil ministériel de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, a déclaré aujourd'hui que l'aide de notre pays à ces nations atteindrait 190 millions de dollars au cours de l'exercice financier commençant le 1er avril prochain, soit une augmentation d'environ 60 pour cent par rapport à l'exercice financier en cours.

M. Martin a précisé que cette expansion du programme d'aide du Canada profitera plus particulièrement aux pays suivants : les nouveaux pays du Commonwealth de la zone des Antilles, les pays africains et notamment ceux qui sont francophones, les pays de l'Amérique latine et ceux d'Asie participant au plan de Colombo.

Autres nouvelles étrangères en pages 46, 47, 48 et 49

A l'heure actuelle, l'aide du Canada aux pays en voie de développement consiste, pour le principal, en subventions. "Cependant, a ajouté M. Martin, la plus grande parie de l'augmentation envisagée sera représentée par des prêts spéciaux pour des fns de développement économique".

Auparavant, la discussion sur l'aide aux pays en voie de développement s'était ouverte sur un rapport du président du Comité d'aide au développement (CAD), M. William Thorpe, de la délégation américaine.

M. Thorpe a reconnu que malgré la multiplication des organismes, à savoir comités, sous-comités et rapports multiples, l'année 1962 n'a pas permis de progresser en ce qui concerne le total des sommes affectées à l'aide au développement.

Par ailleurs, le délégué de la Yougoslavie, qui assiste aux réunions en qualité d'observateur, s'est félicité des travaux du CAD, élément essentiel de la "coexistence économique",

Le chef de la délégation américaine, M. George Ball, secrétaire d'Etat adjoint, a relevé, pour sa part, la nécessité, reconnue par tous d'ailleurs, d'améliorer l'efficacité de l'aide, allusion au problème de la congestion du "pipeline" (d'aide) étudié par les experts de l'OCDE, c'est-à-dire au fait que certains pays en voie de développement n'ont même pas pu, durant l'année, consommer toute l'aide qui leur était offerte.

La séance de clôture de la réunion ministérielle de l'OCDE aura lieu aujourd'hui et sera suivie d'un communiqué et d'une conférence de presse de M. Halvard Lange, de Norvège, président en exercice de l'OCDE.

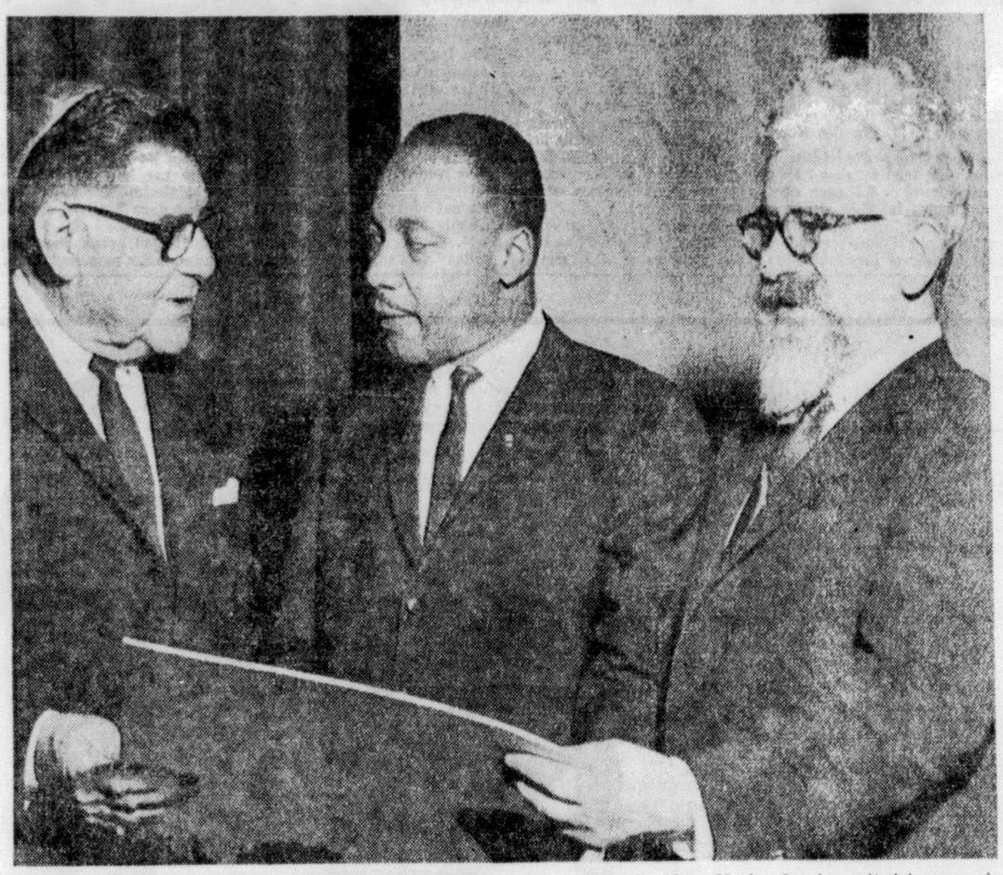

MARTIN LUTHER KING HONORE PAR UNE SYNAGOGUE — Le pasteur Martin Luther King, leader dans la lutte des Noirs américains contre la ségrégation raciale, a reçu un prix hier soir au jubilé d'or de la Synagogue unie d'Amérique, à Kiamesha Lake, Etat de New York. On le voit ici avec, à gauche, George Maisles, président de l'organisme, et, à droite, le rabbin Abraham J. Heschel, professeur d'éthique et de mystique juives au Séminaire théologique juif d'Amérique.

Téléphoto PA

Kennedy lance un appel en vue d'établir un réseau mondial de communications par satellites

WASHINGTON. (AFP) — Le président Kennedy a invité aujourd'hui les autres nations du monde à se joindre aux Etats-Unis en vue d'établir un réseau commercial de communications spatiales par l'intermédiaire de satellites.

L'invitation du président est contenue dans un communiqué distribué par la Maison Blanche à l'issue d'un entretien entre M. Kennedy et M. Joseph McConnell, chef de la délégation américaine à la conférence sur les communications spatiales récemment organisée à Genève sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications.

Rappelant que la conférence avait été couronnée de succès, le président Kennedy a souligné notamment que cette assemblée avait établi des fréquences pour des satellites de communications et adopté des procédures pour l'utilisation de ces fréquences "ouvrant ainsi la voie à l'établissement d'un système de communications global efficace".

Le président a également rappelé que la conférence avait établi des fréquences pour des satellites météorologiques et de navigation, la recherche spatiale et la radio-astronomie.

Soulignant que la conférence avait été une des "plus réussies" du genre, le président Kennedy a ajouté: "Le gouvernement et la Société de communications par satellites des Etats-Unis, de concert avec d'autres gouvernements et des organismes d'affaires étrangers, peuvent maintenant prendre des mesures pratiques en vue du développement d'un système commercial de communications spatiales global et unique. L'attitude des Etats-Unis demeure que tous les pays qui désirent participer à la possession, l'administration et l'utilisation de ce système auront l'occasion de le faire".

Après avoir indiqué les multiples avantages politiques, économiques et sociaux d'un tel système, le président Kennedy a également insisté sur le fait "que des communications par satellites efficaces peuvent améliorer la compréhension internationale en ouvrant de vastes et nouvelles voies pour acheminer l'information entre les peuples".

Interrogé sur la portée exacte de la déclaration présidentielle, M. McConnell devait affirmer après l'entrevue qu'il s'agissait effectivement d'une invitation aux autres nations du monde de se joindre aux Etats-Unis pour l'établissement d'un système de communications par satellites à l'échelle globale.

A un journaliste qui lui demandait si les Etats-Unis avaient fait des "ouvertures" à l'Union soviétique à propos de sa participation éventuelle à un système de communications de ce genre, M. McConnell a répondu : "Il y a quelque temps, il avait été suggéré aux Russes que nous étions disposés à examiner cette question avec eux. Pour autant que je me souvienne, ils n'ont pas relevé cette proposition et nous n'avons eu depuis aucune autre conversation à ce sujet".

Le gouvernement soviétique était représenté à la conférence de Genève et, d'après M. McConnell, en avait approuvé toutes les décisions.

Accord entre l'Argentine et les compagnies

BUENOS AIRES. (Reuter)— M. Facundo Suarez, président de L'YPF (organisme d'Etat pour les pétroles), a déclaré hier qu'un accord était intervenu avec les compagnies pétrolières dont les concessions furent annulées vendredi par le gouvernement argentin.

Le ministre a ajouté qu'il était encore trop tôt pour divulguer la nature de l'accord.

Toutefois, selon le journal "La Nacion", les compagnies continueraient à extraire du pétrole, aprés avoir reçu l'assurance que l'Etat argentin couvrirait tous les frais.

On a appris, par ailleurs, que tous les ministères ont reçu instruction de limiter leurs dépenses en dollars pour éviter d'entamer des réserves qui pourraient être utilisées pour l'exploitation des gisements nationalisés. De son côté, la banque centrale devra suivre de près les fluctuations des réserves de dollars.

A la CCC

Un département d'apostolat laïc de langue anglaise

ROME. (CCC) — L'épiscopat canadien a approuvé, lors de son assemblée plénière annuelle, la création d'un département de l'apostolat laïc pour le Canada d'expression anglaise, au Secrétariat général de la Conférence catholique canadienne à Ottawa.

L'épiscopat a également approuvé la nomination de M. Tom Johnson comme directeur de cet office.

Originaire de Montréal, M. Johnson s'est occupé de la J.O.C. pendant huit ans. Il était jusqu'au printemps dernier président national du mouvement pour le Canada d'expression anglaise.

Ce nouvel office national dépendra de la section anglaise de la Commission épiscopale pour l'Action catholique et l'Apostolat des laïcs, dont les membres sont LL. EE. NN. SS. John M. O'Neill, évêque de Harbour Grace, T.-N.; W.E. Doyle, évêque de Nelson, C.-B., et W.E. Power, évêque d'Antigonish, N.-E.

A Londres

300 étudiants s'emparent de l'ambassade d'Irak

LONDRES. (PA, AFP, Reuter) — Plus de 300 étudiants irakiens ont envahi aujourd'hui l'ambassade de leur pays à Londres et en ont occupé les quatre étages, pendant que le personnel s'enfuyait. Un porte-parole des manifestants a déclaré que ces étudiants étaient hostiles au "régime Aref et à la dictature en Irak" et qu'ils occuperaient l'ambassade "aussi longtemps que nécessaire". Ce sont des partisans du Baas. Une dizaine de policiers britanniques stationnent devant l'ambassade.

A Bagdad, le calme parait rétabli et les efforts du gouvernement pour désarmer la garde "nationale" baassiste paraissent avoir finalement réussi. On entend tout au plus quelques coups de feu isolés. On estime officieusement à 200 le nombre des morts causées par le coup d'Etat militaire qui a renversé le gouvernement baassiste.

La vie revient lentement à la normale. Quelques boutiques sont ouvertes, mais seuls les véhicules militaires parcourent les rues et les chars qui ont appuyé le coup d'Etat continuent à garder les carrefours.

De son côté, le ministère canadien des Affaires extérieures a annoncé qu'il semble qu'aucun Canadien ne soit en difficulté en Irak. Il y a au plus trois douzaines de Canadiens dans ce pays, pour la plupart des employés de la compagnie pétrolière et leurs épouses.

Enfin, les chefs baassistes syriens qui se trouvaient en Irak sont rentrés dans leur pays.

Le mauvais temps fait 500 morts à Haïti

PORT-AU-PRINCE, Haïti. (AFP, PA) — Après le cyclone "Flora" qui a ravagé la partie sud-ouest de Haïti et qui a fait plus de 5,000 morts, une nouvelle catastrophe frappe l'île cette fois dans la partie nord.

En effet, à la suite de fortes averses accompagnées de vents violents qui se sont abattues depuis la nuit du jeudi 14 novembre et qui ont duré jusqu'à samedi matin, trois rivières sont entrées en crue et ont inondé la plaine du nord, causant de sérieux dommages aux villes du Cap, du Limbe, de Grande Rivière du Nord, de Camp-Coq et à de nombreux bourgs et villages.

A la hauteur de la ville de Plaisance, les communications entre le nord et la capitale sont coupées. Le nombre des morts s'élèverait à près de 500, suivant le ministère de la Santé. Des milliers de personnes sont sans abri. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions de dollars.

A Grande Rivière du Nord, 25 passagers d'un camion ont été emportés par les eaux de la rivière. Dans toute la plaine du nord, le gros et le menu bétail sont décimés. Près de Camp-Coq, un autobus a été enseveli sous un éboulis. Le chauffeur et les 20 passagers ont été tués.

Environ 500 cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent et le nombre des victimes atteindra un chiffre plus élevé. Toutes les moissons ont été détruites dans la région de Grande Rivière du Nord, la plus prospère du pays.

Port-au-Prince est isolé des régions septentrionales, épargnées par l'ouragan "Flora" le mois dernier, mais dévastées la semaine dernière par des éboulis provoqués par des pluies torrentielles qui ont coupé les communications.

Gaston Defferre songe à être candidat contre de Gaulle

PARIS. (PA) — Le député-maire de Marseille, M. Gaston Defferre, songe sérieusement à se présenter contre le général Charles de Gaulle, lors des élections présidentielles de 1965.

"J'ai commencé à penser à me présenter contre le président de Gaulle, a fait observer hier M. Defferre. J'ai non seulement le droit de le faire, mais aussi le devoir".

Le président de Gaulle a laissé entendre ces derniers temps qu'il se sentait l'énergie nécessaire pour demeurer à l'Elysée.

Optimisme américain sur l'issue de la guerre civile au Sud-Vietnam

HONOLULU, Hawaï. (AFP - Reuter) — La conférence stratégique sur la situation au Sud-Vietnam qui groupe à compter de ce matin à Honolulu plusieurs membres du gouvernement des Etats-Unis avec les représentants américains à Saigon, semble devoir s'ouvrir sur une forte note d'optimisme quant à l'issue victorieuse de la guerre civile au Vietnam.

Cette note d'optimisme a été clairement exprimée par l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Henry Cabot Lodge qui est arrivé à Honolulu en compagnie du général Paul Harkins. Washington a délégué à la rencontre MM. Robert McNamara et Dean Rusk, ainsi que de nombreux conseillers de la Maison Blanche.

L'ordre du jour

L'ordre du jour de la conférence est évidemment un secret bien gardé. Mais on peut logiquement penser que les principaux points en seront les suivants :

1—Les Etats-Unis devraient-ils effectuer certaines mutations, comme celle du général Harkins qu'on dit s'être un peu trop identifié au régime Diem ?

2—Quels conseils Washington devrait-il donner au nouveau régime quant à la date à laquelle devrait être constitué un gouvernement élu ?

3—Quelle décision prendre devant les menaces cambodgiennes d'expulsion des conseillers militaires américains et les répercussions que ces menaces pourraient avoir sur la présence militaire dans le Vietnam voisin ?

4—Le soi-disant manque de communications entre les diverses agences gouvernementales américaines à Saigon a-t-il eu des répercussions néfastes sur la poursuite des objectifs ?

5—Le nouveau régime désirant intensifier la campagne militaire, l'aide américaine doit-elle assumer une nouvelle forme, ou augmenter de volume en vue de la victoire ?

6—Les effectifs des conseillers militaires américains au Vietnam peuvent-ils être, dans ce cas, réduits comme il a été suggéré la semaine dernière ?

Toutes ces questions, avec leurs politiques, diplomatiques et militaires, vont occuper les délégués à cette importante conférence.

Le Brésil est menacé par le chaos et la subversion

— Goulart

BRASILIA. (AFP) — "Nous devons tout faire pour éviter que la crise politique, financière et sociale, que nous traversons, et qui est incontestablement la plus grave de notre histoire, ne trouve son dénouement dans le chaos ou dans la subversion", a déclaré hier le président Goulart dans une interview exclusive accordée à l'hebdomadaire de Rio de Janeiro "Manchette".

Cette interview constitue une analyse détaillée de la situation actuelle du Brésil en même temps qu'un appel à la collaboration des classes dirigeantes brésiliennes et des puissances industrielles étrangères.

Avec un taux de dépréciation de la monnaie de plus de 70%, souligne notamment le président Goulart, le Brésil a déja franchi "la limite de ce qui est supportable" vivant en permanence "sous la menace d'événements incontrôlables".

Réforme agraire urgente

C'est, d'autre part, par la détérioration de la balance commerciale que le chef de l'Etat explique l'endettement du Brésil vis-à-vis de l'étranger à qui il est obligé d'acheter toujours davantage à un prix sans cesse moindre.

Le président Goulart met également l'accent, dans cette interview, sur la nécessité urgente d'une réforme agraire dans un pays où 58% des terres cultivables sont entre les mains de 2% seulement des propriétaires fonciers, avant d'insister sur la disparité intolérable des niveaux de vie entre le sud industrialisé et le nord sous-développé du pays.

Les terroristes sèment le désordre à Caracas

CARACAS, Venezuela. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Le terrorisme s'intensifie au Venezuela où 19 personnes ont été tuées, hier, au cours d'incidents sanglants à Caracas, la capitale. Soixante-quinze autres personnes ont été blessées.

Les incidents ont eu lieu pendant que les "Forces armées de libération nationale" (FALN) oeuvraient pour faire respecter le mot d'ordre de grève générale lancé par cette organisation extrémiste. Pendant toute la journée, des coups de feu sporadiques ont été tirés dans différents quartiers, alors que la circulation était des plus réduites. Toutefois, de nombreux magasins sont demeurés ouverts.

Selon certains, les ouvriers auraient hésité à suivre les consignes du FALN en raison de la présence sur les lieux de nombreuses unités mobiles des forces armées.

A la radio, M. Gonzales Negado, président de la Confédération Générale du Travail (plus d'un million de membres) a félicité les travailleurs qui ont refusé d'obéir aux extrémistes et il a réaffirmé que la CGT appuie résolument le gouvernement constitutionnel du président Romulo Betancourt.

De son côté, le ministre de l'Intérieur a annoncé que 150 terroristes avaient été tués.

Après les bonnes intentions

L'Eglise prendra enfin officiellement position sur la question oecuménique

DE ROME — par Marcel ADAM, *envoyé spécial de LA PRESSE au Concile*

ROME (par téléphone) — Le concile a abordé lundi une étape capitale : l'étude du schéma sur l'oecuménisme.

Le moment est venu pour l'Eglise de franchir le mur des bonnes intentions et des belles paroles et d'établir clairement ses positions en face du mouvement oecuménique, lequel tend à la réunion éventuelle de toutes les églises chrétiennes.

Après avoir longuement boudé ce mouvement lancé par les protestants au début du siècle, l'Eglise catholique modifiait timidement son attitude, il y a une quinzaine d'années. C'est Jean XXIII qui a tout révolutionné en tendant la main aux églises séparées, en créant un secrétariat pour l'unité et en faisant de cette unité l'idée maitresse de tout son pontificat et du concile oecuménique.

Car on sait que le concile — Paul VI l'a rappelé plusieurs fois — a pour but la réforme de l'Eglise en vue de favoriser l'unité des chrétiens.

Les divisions

La première grande division avait lieu au XIe siècle, alors que se séparèrent les églises orientales. Deux conciles, celui de Lyon (en 1274) et celui de Ferrare Florence, en 1438-1445, tentèrent, sans succès, une réconciliation.

La deuxième division eut lieu au XVIe siècle, alors qu'un important segment européen de l'Eglise latine se détacha pour former les églises réformées qui groupent aujourd'hui les églises anglicanes et protestantes.

Les causes de ces schismes sont multiples et tiennent à une multitude de facteurs historiques, nationaux, psychologiques et théologiques, mais les historiens s'accordent à dire que ce sont surtout les facteurs humains et psychologiques qui jouèrent dans la division. L'Eglise catholique, contrairement à ce qu'a longtemps enseigné une certaine histoire, a de grands torts à se reprocher.

C'est pourquoi Paul VI, dans son discours d'ouverture du concile, n'a pas craint de demander pardon pour tout le mal dont pourrait s'être rendue coupable l'Eglise catholique envers les frères séparés, à l'occasion des divisions.

Trois schémas en un

Le schéma soumis à l'étude des Pères est une fusion de trois schémas préparés sur le même sujet par la commission de théologie, la commission pour les églises orientales et le secrétariat pour l'unité chrétienne.

Il est le fruit de deux ans de travaux, très souvent en collaboration avec des frères séparés, et compte quatre chapitres : 1.- les principes de l'oecuménisme catholique ; 2.- la mise en oeuvre de l'oecuménisme ; 3.- les chrétiens séparés de l'Eglise catholique, c'est-à-dire les églises orientales et les communautés chrétiennes constituées à partir du XVIe siècle ; 4.- l'attitude des catholiques envers les non-chrétiens et les juifs en particulier.

Les interventions des deux premiers jours ont porté un dur coup au schéma même si plusieurs Pères ont reconnu qu'il leur plaisait, dans l'ensemble.

Un fait merveilleux

A ce propos, un théologien m'a dit que ce schéma, malgré ses deux ans de préparation, donnait l'impression d'avoir été fait hâtivement, à moins qu'il n'ait été l'objet d'un compromis à cause de nombreuses oppositions.

Mais il croit que certaines critiques sévères auraient pu être évitées si les parties du schéma avaient été préparées avec plus de soins et mieux ordonnées ; mais il reste que la présence de ce schéma est déjà en elle-même un fait merveilleux qui consacre l'oecuménisme et ouvre officiellement la voie au dialogue.

Lors de la discussion générale, lundi et mardi, les cardinaux Tappouni, Ruffini et le cardinal Léger ont demandé qu'il ne soit pas question des Juifs dans le schéma sur l'oecuménisme qui ne concerne en fait que les chrétiens. Certains ont dit craindre que dans certains pays arabes les minorités chrétiennes en subissent de graves dommages.

Les buts du schéma

Lundi, le cardinal Cicognani a présenté le schéma à titre de président de la commission de coordination qui a fondu les trois schémas dont je parlais plus haut.

Il a dit que ce schéma est très important et souligné que le mot oecuménisme n'est pas nouveau dans l'Eglise catholique puisqu'il se trouve dans des textes de Pie XI, de Pie XII et du Saint-Office.

L'Eglise, dit-il, a toujours été favorable à l'oecuménisme bien compris, et presque tous les conciles y ont tendu après la lamentable séparation d'avec les Orientaux. Il a aussi rappelé les deux conciles qui ont tenté une réconciliation et ajouté qu'il était normal que Vatican II aille dans le même sens.

Il a dit, en terminant, qu'on ne doit pas oublier la fin pastorale de Vatican II et qu'il faut ouvrir la porte et non la fermer au dialogue oecuménique.

Traitant des principes de l'oecuménisme catholique, dans son rapport sur les chapitres premier, deuxième et troisième, Mgr Martin, de France, a dit que ce schéma n'est pas un manuel de théologie, ni un chapitre du code de droit canonique, ni d'un traité historique car ce serait s'enliser dans les dédales de l'histoire et ouvrir des plaies encore mal cicatrisées.

Son but, dit-il, est pacifiant, irénique, pastoral et nouveau; car cette question oecuménique est relativement nouvelle et répond à une situation pastorale nouvelle.

Pour dissiper tout doute, dit-il encore, le schéma rejette toute équivoque et tout esprit de compromis, car personne, catholique ou non-catholique, n'est prêt à signer une formule d'union équivoque et superficielle. Autant chez les catholiques que chez les autres, il n'y a de duplicité possible, de maquignonnage possible, de marchandage possible, mais un seul esprit de recherche et de fidélité au Christ. Mgr Martin dit d'ailleurs que la voie du dialogue est la seule possible vers l'unité et qu'il est indispensable de s'attacher à ce qui unit les chrétiens plutôt qu'à ce qui les divise.

Le schéma sur l'oecuménisme : Une voie ample à l'unité des chrétiens"

—le cardinal Léger

CITE DU VATICAN. (PC, PA, UPI, Reuter) — Le cardinal Léger a déclaré hier au concile que le schéma sur l'oecuménisme lui plaisait "en ce qu'il ouvre une voie ample, certes difficile, mais vraiment prudente à l'unité des chrétiens".

"Je dirais même, a ajouté le cardinal, que ce schéma m'apparait nécessaire parce qu'il donnera aux pasteurs et aux fidèles les principes dont ils ont besoin à l'heure actuelle. Il appartiendra à l'épiscopat de chacune des régions de les adapter à ses propres besoins."

Le cardinal Léger, qui parlait en son nom personnel pour la troisième fois, a d'abord rappelé que le pape Paul VI avait déclaré que "parmi d'autres buts, le concile a celui d'ouvrir toutes les voies possibles pour que, dans l'unique Eglise du Christ, soient rassemblées les diverses et vénérables communautés séparées qui portent le nom et la gloire du Christ", puis il a fait observer que déjà, au jour de la convocation du concile, Jean XXIII avait, comme dans un appel prophétique, invité tous les chrétiens à la grâce de l'union.

"Certes le pape n'ignorait pas les grandes difficultés d'une telle entreprise ; cependant, il osa élever l'esprit des chrétiens à l'espérance de l'unité. Et de fait, plus que jamais peut-être depuis plusieurs siècles, les mots du Seigneur : "Pour qu'ils soient un", n'avaient été entendus avec autant d'attention par les chrétiens."

Si tous les pères qui ont pris la parole mardi ont loué le schéma sur l'oecuménisme, celui-ci avait été fortement attaqué lundi, notamment par les cardinaux Ruffini et Arriba Y Castro.

"Nous ne pouvons pas interpréter ce mouvement universel vers l'unité comme un simple élan de générosité affective qui devrait bientôt s'évanouir", affirme l'archevêque de Montréal. Cette nouvelle disposition des esprits est vraiment inspirée par l'Evangile ; elle procède de l'Esprit-Saint et il ne peut être question de revenir là-dessus."

La liberté religieuse

La deuxième journée de la discussion du schéma sur l'oecuménisme a également été marquée par les interventions du cardinal Bea et de Mgr de Smedt. Le premier, répondant aux critiques qui avaient été faites sur l'insertion d'un chapitre sur les Juifs dans ce texte, a tenu à indiquer qu'il ne s'agissait nullement d'une action politique qui aboutirait à la reconnaissance de l'Etat d'Israël par le Saint-Siège et que les Etats arabes en avaient été prévenus.

Le deuxième, défendant le chapitre sur la liberté religieuse, a défini celle-ci comme "l'affirmation du droit de la personne humaine d'exercer librement sa religion en suivant les exigences de sa conscience".

Dans la discussion, deux autres patriarches orientaux ont manifesté le désire qu'il ne soit pas question dans ce schéma du peuple juif, en raison des risques qui pourraient en résulter pour les chrétiens dans les pays d'Orient. Le cardinal Léger est intervenu dans le même sens.

Les autres pères se sont déclarés satisfaits du schéma, avec quelques critiques de détails. On a remarqué l'intervention de Mgr Elchinger, coadjuteur de Strasbourg, qui, souhaitant que les catholiques admettent qu'ils ont commis des fautes à l'époque de la Réforme et reconnaissent les valeurs qui existent dans les autres confessions chrétiennes, a demandé une réforme de l'Eglise, indispensable pour approcher de l'unité. C'est aussi une réforme profonde de l'Eglise qu'a réclamée l'archevêque d'Aix-en-Provence, Mgr de Provenchères.

L'usage des langues vivantes est définitivement approuvé à certains moments de la messe

CITE DU VATICAN. (Reuter, AFP) — Des décrets permettant l'usage des langues modernes au lieu du latin dans certaines parties de la messe ont été approuvés par une majorité écrasante au concile du Vatican.

Le concile a en effet approuvé par un vote de 2,112 à 40 le chapitre deux du schéma sur la liturgie. Le préambule et le premier chapitre avaient été approuvés au début de cette semaine.

Des dispositions ont été prises à Saint-Pierre qui font prévoir pour les jours prochains une session publique présidée par le pape. Elle serait consacrée à l'approbation définitive du schéma sur la liturgie et peut-être même du schéma sur "les moyens de communication sociale", c'est-à-dire la presse, la radio-télévision, le cinéma et le théâtre.

Cette séance publique présidée par le pape serait la première depuis le début du concile oecuménique Vatican II.

QUE FAITES-VOUS CE SOIR...?

Que faites-vous de vraiment intéressant, instructif, profitable ? Que faites-vous ce soir pour trouver de nouvelles idées qui vous rapporteront de l'argent, du bonheur, du succès ?

Consacrez cette soirée à votre avenir. Venez profiter d'un cours démonstration gratuit, sans aucune obligation de votre part, à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 5,000 gradués parmi lesquels nous comptons des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, des membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal, des employés de la Commission de Transport de Montréal, des Immeubles Faust, de la Brasserie Dow, de Montcalm Automobile, de Domtar Pulp & Paper et d'une cinquantaine d'autres compagnies.

Venez découvrir vous-même les moyens que vous pouvez prendre pour surmonter ces ennemis qui vous empêchent de donner votre plein rendement : "la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac".

Venez apprendre vous-même comment vous pouvez cultiver la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, l'art de persuader par la parole.

Venez constater vous-même comment ces nouvelles idées vont vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à devenir un chef, à développer vos talents cachés, à posséder plus de prestige, à influencer les autres, à faire valoir votre point de vue en toutes circonstances.

Tout cela signifie pour vous... départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à notre **Cours Démonstration gratuit.** Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles.

Rendez-vous à **L'Institut de Personnalité** au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur), ce soir 20 novembre ou jeudi le 21 à 8 h. p.m. (facilité de stationnement au 951 de Montigny est). Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
460	Abitibi	49¾	49½	49½
—	Abitibi p	25	25	—
790	Algoma	58¾	58½	58½
5355	Alumin	26¼	25¾	26¼
1050	Alum 4¼p	40¾	40¾	40¾
—	Alum 1 p	22½	22½	—
—	Alum 2 p	47½	47½	—
—	Anz Cdn p	53¾	53¾	—
50	AngIT 4½p	44½	44½	44½
—	AngT 265p	52½	52½	—
—	AngT 2.90p	53¾	53¾	—
—	Argus	11¾	11¾	—
—	Argu 2.60p	52	52	—
75	Argu 2.70p	51¾	51¾	51¾
200	Argus C p	9	9	9
820	Asbestos	23¾	23	23¼
100	Atl Sug	17½	17½	17½
—	Atl SugA	23½	23½	—
—	BailS 5 p	53¼	53¼	—
—	BaiS 5½p	25	25	—
20	Banq CN	78½	78½	78½
275	Banq Imp	63½	63½	63½
530	Banq Mont	63	62¾	63
—	Banq NE	72	72	—
600	Banq PC	53¾	53¾	53¾
500	Banq Roy	72½	72½	72½
—	Banq TorD	62½	62½	—
—	Bath Pow	17¾	17¾	—
—	BathPow A	54	54	—
1435	Bell Ph	53½	53½	53½
—	Bw Cor 5 p	51¾	51¾	—
100	Bw Cr 5½ p	53½	53½	53½
—	Bow Merc p	6½	6½	—
372	Bow Paper	6¼	6¼	6¼
—	Bralorne	250	250	—
125	Brazil	2½	2½	2½
2155	BA OIL	27½	27½	27½
1575	BC Forest	22¾	22¾	22¾
380	BC Forest	24¾	24¾	24¾
50	BC Phone	55¼	55¼	55¼
—	Brown	14¾	14¾	—
—	Bruck A	23½	23½	—
—	Bruck B	7½	7½	—
—	Build Prd	25	25	—
—	Bulolo	5¼	5¼	—
500	Cal Pw	20¼	20	20¼
50	Can Cem	38¼	38¼	38¼
—	Can Cem p	27½	27½	—
90	CI Sug	24	24	24
160	CI Fndry	22	22	22
25	CI Fdry 4¼	90	90	90
—	Can Malt	20½	20½	—
—	C Safw 4.40	96	96	—
—	C S L	57	57	—
100	C S L Pr	13	13	13
500	C Wire B	12¾	12¾	12¾
670	C Aviation	11¼	11¼	11¼
350	C Brew	10¼	10¼	10¼
—	C Brw PA	50	50	—
—	C Bw PB	52¾	52¾	—
—	C Br Alum	9	9	—
270	Chemcell	12¾	12¾	12¾
—	Id 4.75 Pr	37	37	—
—	Id 1.00 Pr	21¼	21	—
50	C Chem w	540	540	540
—	C Hydrearb	16¾	16¾	—
—	Can Found	390	390	—
600	C I L	18	17¾	17¾
40	C Int Pow	15½	13½	15½
125	C I Pw Pr	47	43	47
200	C Marconi	370	370	370
—	C Pack Pr	17	17	—
1965	CPR	35¾	35½	35¾
1000	C Pet Pr	12½	12½	12½
—	C Vickers	19½	19½	—
100	Cap Wire	7	7	7
100	C Del Rio	735	735	735
—	Chrysler	96½	96½	—
—	Coghlin	53¾	53¾	—
—	C Refractor	18	17½	—
200	Col Cell	8½	8½	8½
100	Cons MS	29¼	29	29
475	Cons Text	8½	8½	8½
—	Consu Glass	12¾	12¾	—
10	Corby A	18	18	18
100	Cor Credit	6½	6½	6½
100	Crain R L	14¾	14¾	14¾
—	Credit Fon	28	27½	—
—	Cr Zell A	28¼	28¼	—
—	Denison	10	10	—
695	Dist Seag	51	50¾	50¾
—	Dome Pet	13¾	13¾	—
—	D Bridge	16	17¾	—
—	D Coal Pr	15	15	—
—	D Corset	25¼	25¼	—
280	D Fndry	66¼	66	66¼
2565	D Glass	19¼	18½	19¼
600	D Glass p	26	26	26
100	D Lime	5½	5½	5½
z3015	D Steel	15	15	15
500	D Stores	15¾	15¾	15¾
425	D Tar	16¾	16¾	16¾
—	D Tar pr	21	21	21
300	D Textl	21¾	21¼	21¾
—	Donohue	23½	23½	—
75	Du Pont	39	39	39
25	Du Pont p	84	84	84
100	Dupuis A	10½	10½	10½
—	Eddy Match	38	38	—
—	Electrolux	59½	59½	—
1165	Falcon	54¾	54½	54¾
—	Fam Play	18¼	18¼	—
300	Fleetwd	20½	20½	20½
—	Foundation	8	8	—
200	Fraser	27¾	27¾	27¾
—	Freiman	6¼	6¼	—
30	Fr Pete p	290	290	290
—	Frost A	18	18	—
—	Gen Mot	92¼	92¼	—
—	G S W P	90	90	—
—	G B C I	11½	11½	—
150	G B C P	47½	47½	47½
425	G L Pap	22¾	22½	22¾
100	Handy And	11	11	11
—	Hawk Sidd	6	6	—
340	Hollinger	27¼	26¾	27¼
—	Holt Ren	19	19	—
—	Home G A	12¾	12¾	—
—	Home O B	14½	14½	—
500	Horne Pf	230	230	230
—	H Smith P	43	43	—
—	Hud B MS	58	57¾	—
300	Hud Bay C	14¾	14¾	14¾
400	Husky O	6¼	6¼	6¼
730	Imp Oil	43¾	43¾	43½
300	Imp Tob	13¾	13¾	13¾
—	Int Bronze	23	23	—
—	I Bronze p	26¾	26¾	—
1155	Int Nickel	67½	66¾	67½
—	Int Pap	36¼	36¼	—
—	Int Util	25¾	25¾	—
—	Int Util pr	47	47	—
75	Interprov	82	82	82
—	Iro Glass p	9½	9½	—
—	Jamaica PS	9¾	9½	—
—	Labatt	17¾	17¾	—
—	Laura Sec	16¼	16¼	—
1500	Laur F 'A'	13	13	13
—	Laur. F2.00	38¼	38¼	—
—	Lawis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7	7	—
605	Loblw B	7¼	7¼	7½
400	Loeb M	21	21	21
—	Mackinn	7	7	—
—	McLar A	22¼	22¼	—
—	McLn 'B'	24½	24½	—
175	McMill P	25	25	25
—	Mail Pr	95	95	—
465	Marm Tl	22¼	22	22¼
339	Mass F	15¾	15¾	15¾
—	Mas 5 ½P	106½	106½	—
—	Met Stor	6	6	—
4000	Miron P	11¾	11¾	11¾
—	Mitc R A'	7	7	—
25	Molson A	28¾	28¾	28¾
30	Molson B	29¾	29¾	29¾
—	Mtl Loco	12	12	—
—	Mtl Trust	101	101½	—
75	Moor Crp	50	50	50
—	Mrs R 'A'	10½	10½	—
—	Mr R "B"	6½	6½	—
—	Nat Contain	5½	5½	—
—	Nat Drug	13½	13½	—
—	Nat Trust	27½	27½	—
300	NFLD Light	10¾	10¾	10¾
350	Noranda	37½	37	37¼
200	N. Ont. Gas	18¼	18¼	18¼
270	N S Light	24½	24½	24½
160	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
200	Ont Steel	21½	21½	21½
400	Pac Pete	11½	11½	11½
—	Page-Hers	19	19	—
—	Penmans	28	28	—
—	Penma Pr	115	115	—
—	Placer	27¾	27¾	—
1270	Power Corp	10½	10¾	10½
150	Price Br	35¾	35¾	35¾
—	Price Pr	88	88	—
—	Prov Tr Pr	48½	48½	—
225	QN Gas	7¾	7¾	7¾
—	QN Gas Pr	103	103	—
125	Que Phone	44¾	44¾	44¾
1465	Reed Paper	8¾	8¾	8¾
—	Reitman's	12½	12½	—
—	Reitman's A	10	9½	—
100	Rio Algom	13¾	13¾	13¾
3500	Rolland A	8¼	8¼	8¼
400	Rothmans	10¼	10¼	10¼
—	Royalite Pr	25¾	25¾	—
—	Russel A	10	10	—
265	Rockwell	42¾	42¾	42¾
—	St L Cem A	17½	17½	—
—	St L Corp	21¾	21¾	—
—	SL Cp A p	102	102	—
800	Salada F	11¼	11¼	11¼
100	Scott LaS	7¼	7¼	7¼
—	Shawin Ind	5	5	—
—	Shaw 4 pr	44½	44½	—
—	Shell Inv P	27	27	—
—	Shell I wts	570	570	—
500	Shell Oil	16¼	16¼	16¼
—	Sher Will	26	26	—
—	Sher D pf	133	133	—
110	Shop Save	11	11	11
500	Sicard	9	9	9
—	Sicard Pr	20½	20½	—
250	Simpsons	35¾	35½	35½
—	Sogemines P	11¼	11¼	—
—	Southam	30	29¾	—
100	Std S Steel	11¾	11¾	11¾
1735	Steel Can	22¾	22½	22¾
—	Steinbg A	22¼	22¼	—
10	Steinbg 1	102	102¾	102¾
25	Texaco Can	53½	53½	53½
175	T Fin A	11½	11½	11½
300	Tr-Can Cp	9¾	9¾	9¾
57	Tr-Can PL	32¾	32¾	32¾
755	Tr Mt PL	14¾	14½	14½
—	Triad Oil	1 50	1 50	—
100	Trnbull El	11½	11½	11½
—	Turnbl El p	21¼	21¼	—
—	Union Oil Co	12¾	12¾	—
—	UN Steel	4 25	4 25	—
—	Viau	12¼	12¼	—
1750	W Coast T	15	14¾	14¾
—	W & Kp	63	63	—
2250	Walk GW	58	58	58
—	W Pac Pd	19	19	—
325	Weston A	15¾	15¼	15¾
—	Wstn A wt	8 00	8 00	—
285	Weston B	15¾	15¾	15¾
—	Zeller's	34¾	34½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1500	Ajax	11	11	11
—	Alpha	200	200	—
—	Alpha A	370	370	—
1000	Aiscope	68	68	68
4000	Alsof	14	14	14
—	AMg B B	5	5	—
1000	Ameranium	9	9	9
1700	A A Molyb	185	181	185
—	Ang C Plp	38	38	—
—	Ang.-Nfld	8¾	8¾	—
1000	Anthonian	5	5	5
—	Arno	3½	3½	—
2300	Atlas Tel	275	270	270
3000	Augustus	26	26	26
—	Baker Talc	9	9	—
500	Band-Ore	8	8	8
15000	Bateman	7½	7	7½
100	Belgiu	8 00	8 00	8 00
8000	Burnt Hill	24½	24	24
—	Bibis	35	35	—
—	Black River	7	7	—
200	Blue Bon	3 15	3 15	3 15
—	Bluewater	14	14	—
—	Bornite	10½	10½	—
—	BCPac A	16	16	—
1500	Laur F 'A'	13	13	13
—	Laur. F2.00	38¼	38¼	—
—	Lawis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7	7	—
605	Loblw B	7¼	7¼	7½
400	Loeb M	21	21	21
—	Mackinn	7	7	—
—	McLar A	22¼	22¼	—
—	McLn 'B'	24½	24½	—
175	McMill P	25	25	25
—	Mail Pr	95	95	—
465	Marm Tl	22¼	22	22¼
339	Mass F	15¾	15¾	15¾
—	Mas 5 ½P	106½	106½	—
—	Met Stor	6	6	—
4000	Miron P	11¾	11¾	11¾
—	Mitc R A'	7	7	—
25	Molson A	28¾	28¾	28¾
30	Molson B	29¾	29¾	29¾
—	Mtl Loco	12	12	—
—	Mtl Trust	101	101½	—
75	Moor Crp	50	50	50
—	Mrs R 'A'	10½	10½	—
—	Mr R "B"	6½	6½	—
—	Nat Contain	5½	5½	—
—	Nat Drug	13½	13½	—
—	Nat Trust	27½	27½	—
300	NFLD Light	10¾	10¾	10¾
350	Noranda	37½	37	37¼
200	N. Ont. Gas	18¼	18¼	18¼
270	N S Light	24½	24½	24½
160	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
200	Ont Steel	21½	21½	21½
400	Pac Pete	11½	11½	11½
—	Page-Hers	19	19	—
—	Penmans	28	28	—
—	Penma Pr	115	115	—
—	Placer	27¾	27¾	—
1270	Power Corp	10½	10¾	10½
150	Price Br	35¾	35¾	35¾
—	Price Pr	88	88	—
—	Prov Tr Pr	48½	48½	—
225	QN Gas	7¾	7¾	7¾
—	QN Gas Pr	103	103	—
125	Que Phone	44¾	44¾	44¾
1465	Reed Paper	8¾	8¾	8¾
—	Reitman's	12½	12½	—
—	Reitman's A	10	9½	—
100	Rio Algom	13¾	13¾	13¾
3500	Rolland A	8¼	8¼	8¼
400	Rothmans	10¼	10¼	10¼
—	Royalite Pr	25¾	25¾	—
—	Russel A	10	10	—
265	Rockwell	42¾	42¾	42¾
—	St L Cem A	17½	17½	—
—	St L Corp	21¾	21¾	—
—	SL Cp A p	102	102	—
800	Salada F	11¼	11¼	11¼
100	Scott LaS	7¼	7¼	7¼
—	Shawin Ind	5	5	—
—	Shaw 4 pr	44½	44½	—
—	Shell Inv P	27	27	—
—	Shell I wts	570	570	—
500	Shell Oil	16¼	16¼	16¼
—	Sher Will	26	26	—
—	Sher D pf	133	133	—
110	Shop Save	11	11	11
500	Sicard	9	9	9
—	Sicard Pr	20½	20½	—
250	Simpsons	35¾	35½	35½
—	Sogemines P	11¼	11¼	—
—	Southam	30	29¾	—
100	Std S Steel	11¾	11¾	11¾
1735	Steel Can	22¾	22½	22¾
—	Steinbg A	22¼	22¼	—
10	Steinbg 1	102	102¾	102¾
25	Texaco Can	53½	53½	53½
175	T Fin A	11½	11½	11½
300	Tr-Can Cp	9¾	9¾	9¾
57	Tr-Can PL	32¾	32¾	32¾
755	Tr Mt PL	14¾	14½	14½
—	Triad Oil	1 50	1 50	—
100	Trnbull El	11½	11½	11½
—	Turnbl El p	21¼	21¼	—
—	Union Oil Co	12¾	12¾	—
—	UN Steel	4 25	4 25	—
—	Viau	12¼	12¼	—
1750	W Coast T	15	14¾	14¾
—	W & Kp	63	63	—
2250	Walk GW	58	58	58
—	W Pac Pd	19	19	—
325	Weston A	15¾	15¼	15¾
—	Wstn A wt	8 00	8 00	—
285	Weston B	15¾	15¾	15¾
—	Zeller's	34¾	34½	—

New York actif et en hausse

MONTREAL — La tendance des cours marquait une légère reprise vers l'approche de la fermeture.

Une assez bonne activité régnait.

Hollinger enregistra un gain de ½, Hudson's Bay Co. et Dom. Steel ⅜ chacun, Aluminium, Banque Royale et Algoma ¼ chacun.

Asbestos Corp. et Rockwell-Standard étaient en baisse de ¼.

Au secteur minier, Stairs Exploration marquait une hausse de 4 cents tandis que Siilver Summit déclina de 3 cents.

* * *

TORONTO. — Peu après le milieu de l'après-midi les cours conservaient une allure mixte à plus faible.

A 2 PM, les indices des industrielles et des pétroles de l'Ouest étaient en baisse tandis que ceux des aurifères et des métaux usuels marquaient des gains minimes.

Les principaux perdants furent les sidérurgiques et les banques étaient de mixtes à plus faibles.

Sur le marché minier, Ormsby déclina de 3½ cents à 48½ cents sur un volume de 112,700 actions. Le Marché Etranger était calme. Abitibi se haussa de ¾ de point.

* * *

NEW YORK — Vers l'approche de la fermeture l'échange des cours était très actif dans un marché généralement en hausse.

La nouvelle du fractionnement des actions de American Telephone à 2 pour 1 en plus d'une augmentation du dividende contribua grandement à faire monter les moyennes du marché.

A la suite de cette nouvelle American Tel. fit un bond de 7 points.

Du Pont fit un gain de plus de 3 points, Jersey Standard Texaco et Indiana Standard

marquaient des gains de 2 chacun. Xerox gagne 5 points, IBM et Polaroid 2 chacun.

Les sidérurgiques récupérèrent le terrain perdu en début de séance et étaient un peu plus élevées.

Cependant quelques titres demeuraient en baisse, notamment American Smelting et Anaconda qui accusaient des pertes de 1 point chacun.

* * *

LONDRES. — La tendance du marché était irrégulière aujourd'hui bien que de petits gains furent enregistrés par les titres de tout repos.

Les banques, les compagnies d'assurance et les immeubles étaient mixtes.

Les textiles étaient ternes, les pétroles irréguliers, les thés et les caoutchoucs mixtes.

Les aurifères et les cuprifères étaient plus faibles.

Il n'y avait pas de changements dans les titres d'obligations.

Parmi les valeurs canadiennes, Int. Nickel, Cons. Mining, Algoma et Noranda étaient fermes. Les banques canadiennes étaient ternes.

Les titres cotés en dollars étaient irréguliers.

* * *

PARIS — Les dispositions un peu meilleures que le marché esquissait hier sont amplement confirmées. Pour la première fois, en effet, depuis une série déjà longue de séances, ce sont les achats qui s'assurent la prépondérance, déterminant dans les compartiments les plus divers des avances modérées mais nombreuses. Quelquefois même les déplacements de cours sur la clôture de la veille sont appréciables.

Les affaires, de leur côté, sans prendre vraiment d'extension, paraissent un peu moins insignifiantes que précédemment. La réponse des primes qui se déroule aujourd'hui n'intervient pas dans le comportement général du marché car dans la plupart des cas, les engagements conditionnels sont abandonnés par les acheteurs étant donné l'évolution des cours depuis le mois d'août.

La liquidation de demain ne soulèvera certainement aucune difficulté : elle se présente d'ailleurs de façon moins défavorables que la précédente, les côtations actuelles faisant davantage ressortir d'irrégularité que de lourdeur par rapport aux derniers cours de compensation.

cote des grains

19 novembre 1963

WINNIPEG

Marché à terme :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Déc.	79	—	—	79
Mai	81⅜	—	—	81⅜
Juil.	81⅛	—	—	81⅛
Orge :				
Déc.	1.11⅞	1.12¼	1.11⅞	1.12¼
Mai	1.15¾	1.16	1.15⅝	1.15⅞
Juil.	1.14⅞	1.15	1.14¾	1.14⅞
Lin :				
Déc.	3.14	3.14⅝	3.13¾	3.13¾
Mai	3.21	3.21½	3.20⅝	3.20½
Juil.	3.18	3.19	3.18⅛	3.18¼
Seigle :				
Déc.	1.55½	1.56	1.55⅛	1.55⅜
Mai	1.61⅜	1.62	1.61	1.61⅜
Juil.	1.57⅞	1.58⅜	1.57¼	1.57¾
Graine de colza :				
Jan.	2.83	2.83¼	2.83	2.83
Mars	—	—	—	2.83¼
Mai	—	—	—	2.84½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 78⅜; ex 3 cw 76; 3 cw et ex 1 fourragère 75⅜; 1 fourragère 74½; 2 fourragère 71½; 3 fourragère 68½; fourragère mélangée 56.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.16¼; 1 cw 2-rang 1.12¼; 2 cw 2-rang 1.10¼; 3 cw 2-rang 1.14¼; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.08¼; 2 fourragère 1.07¼; 3 fourragère 1.04¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.54⅜; 3 cw 1.50⅜; 4 cw 1.35⅜; ergoté 1.30⅜; sur voie 1.55.

Lin : 1 cw 3.16¼; 2 cw 3.07½; 3 cw 2.73¼; sur voie 3.12⅜.

Graine de colza : No. 1 cdn 2.79⅜.

Marché du lin

Prix au comptant 20 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Déc.	2.12¼	2.13½	2.11⅝	2.12¼
Mars	2.13¼	2.14⅞	2.12⅝	2.13⅝
Mai	2.10	2.11⅜	2.09¼	2.09⅝
Juil.	1.72¼	1.73	1.71¼	1.72¼
Sept.	1.73⅜	1.74¼	1.72½	1.73¼
Maïs :				
Déc.	1.16⅞	1.17½	1.16⅜	1.16⅞
Mars	1.21⅛	1.21¾	1.20⅞	1.21¼
Mai	1.23⅞	1.24½	1.23½	1.23⅝
Juil.	1.25⅜	1.26½	1.25¼	1.25⅞
Sept.	1.24¼	1.25¼	1.24⅛	1.24⅜
Avoine :				
Déc.	69¼	69⅞	69⅛	69¼
Mars	72⅛	72⅝	72	72¼
Mai	72⅞	73⅜	72⅞	73¼
Juil.	68	68⅛	68	68⅜
Seigle :				
Déc.	1.50	1.50	1.49	1.49½
Mars	1.53½	1.54¼	1.53¼	1.53⅝
Mai	1.53½	1.53¾	1.53½	1.54⅛
Juil.	1.46⅜	1.47¼	1.46¼	1.46⅝
Fève soya :				
Nov.	2.70	2.72	2.66½	2.69½
Jan.	2.74¼	2.74⅝	2.68½	2.70
Mars	2.76	2.78½	2.71½	2.72¼
Mai	2.81½	2.82¼	2.75¼	2.75¼
Juil.	2.84	2.84¾	2.78	2.78¼
Août	2.81¼	2.81¼	2.74½	2.74½
Sept.	2.60	2.61¾	2.56	2.57

NEWyork titres au comptoir

Cours fournis par

G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Advance RL	10	12
Alsab	—	15
Amal Mng	10	20
Amer Chib	7	9
Americ	—	25
Arnora	½	1
Ass. Dev	3	5
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	4	6
Beauport	14	17
Black Hawk	83	87
Brace Mac	8	10
Burrex	7	10
Cdn Javelin	11¾	12¼
Coastal Mng.	8	11
Cuvier Mines	—	35
Elmae	12	15
En-Ola Ex	32	37
Garney	24	29
Gaspe Copper	33½	35
Gibson	2	4
Grt West Mng	1.25	1.30
Glencona Ex	1	4
Hucamarca	75	85
Hull Iron	50	60
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Juma	26	39
Kenmac	1	3
Kewagama	8	10
Kukatush	4¾	5¼
Lun Echo	35	40
Lake Chib	—	10
Main Oka	10	20
Martin Bird	1	3
Mariner	28	31
Mattagami Ex	—	15
Milado	—	20
National Mal.	13	16
Nemrod Mining	60	65
New Assoc. Devp.	26½	31½
New Insco	14	17
New Lorie	9	11
New Miller Copper	6½	8½
New Pascals	40	50
Nipiron	5	7
Norque	9	11
Oklend	1	3
Olympia	—	10
Pine Point	17¾	18¼
Quejo	3	5
Rand Mal	6	8
Rouyn Lake	40	50
St. Helen	3	5
Scott Chib	1	3
Seaway	3	6
Snowdon	30	35
Starlight	½	1
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	6
Watson Lake	9	11
William Leys	1	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

Aggrite	2.75	3.25
Anglo Tel A	—	51
Banque d'Economie	80	—
Banque d'Epargne	172	177
Brinco	5.90	6.00
Can Sup Oil	11¼	11¾
CPR 4% pr	2.15	2.25
Charter Credit	4½	5¼
Cons. Thea.	6½	—
Credit Alliance	8½	9
Crown Life	240	260
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	57	58
Five Wheels	6	7
Great West Life	730	750
Industrial Life nouv.	200	220
La Prévoyance	—	25
London Life	340	350
Les Prévoyants	85	90
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1	1¾
NB Tel.	13½	14
Pacific Gas	17¼	18
Permeator	22	24
Shoppers City	2¾	3¼
Soc. d'Administration	39	42
SGF	7½	8½
Soucy Inc.	5¼	8
Trizac	—	1.00
Trust Gen. priv.	44	45
Universal Factors	2	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	16	—

fonds mutuels

Compilés par
Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	7.97	8.62
xAmer Bus Shares	4.20	4.55
All Canad Com.	5.01	5.49
All Canad Div.	6.93	7.60
American Growth	9.25	10.11
Beutabon Corp.	34.02	36.94
xBoston Fund Ltd	9.70	10.60
xBullock Fund Ltd	13.19	14.45
Canada Growth	5.25	5.74
Canad Gas & Energy	7.33	8.03
Canad Investment	10.54	11.56
Canad Trustee Inc.	4.70	5.14
Canafund Co. Ltd.	43.17	45.33
Champ Mut of Can.	5.94	6.53
Collective Mutual	4.96	5.39
Commonwealth Intl	9.21	10.09
C. L. Leverage	7.74	8.48
Corporate Invest	10.46	11.43
Divers Shares Ser 'A'	22.60	—
Divers Shares Ser 'B'	4.63	5.09
Dividend Shares	3.37	3.69
Domin Compound	3.76	4.04
Domin Com (non-res.)	3.66	3.93
Domin Dividend	3.13	3.36
Domin Equity Inv	19.60	20.02
Dreyfus Fund Inc.	18.25	19.84
Dynamic Fund	10.43	10.53
European Growth	6.76	7.39
Federated Growth	4.94	5.40
First Oil & Gas	4.63	5.06
Fonds Collectif A	6.46	7.02
Id B	xd 5.42	5.77
Id C	6.79	7.38
Group Inc.	3.75	4.10
Growth Oil & Gas	9.55	10.04
xIncorp Invest.	7.16	7.83
Invest. Growth	7.02	7.63
Invest. Intl Mut.	4.57	4.97
Invest. Mut of Can.	12.83	13.95
xKeyst Custod B-3	16.81	18.34
xId B-4	10.17	11.10
xId K-1	9.10	9.94
xId K-2	5.32	5.81
xMass Inv. Trust	15.08	16.48
xMass Inv Growth	8.41	9.19
Mutual Accumulating	3.96	4.33
Mutual Income	5.48	5.99
North Amer. of Can	11.41	12.47
One William Street	14.25	15.57
Prêt & Rev. Mut.	6.24	6.82
Putnam Growth	8.77	9.58
Radisson R. I.	4.67	5.13
Regent Fund Ltd.	5.83	6.39
Research Investing	10.63	11.84
Sav Inv M of

Violente opposition à Ottawa contre le pont de l'île Ste-Thérèse

par Thomas DUHAIME

Comment s'appellera-t-il ?

Le pont de Pointe-aux-Trembles, le pont de l'île-aux-Asperges ou le pont de l'île Sainte-Thérèse ? Ou encore, le pont Thomas Vien . . . ou le pont Guy Rouleau ? Et pourquoi pas ? . . .

Mais cela peut attendre.

Ce qui importe, c'est de savoir si ce pont projeté à l'extrémité est de l'île de Montréal, au-dessus du fleuve St-Laurent, sera construit . . . finalement.

La compagnie Développement central de Ville de l'Isle, Inc., qui en a fait la demande à Ottawa, voit diminuer ses chances de succès, en tous cas.

La Chambre des Communes hésite encore à adopter un projet de loi accordant à cette entreprise privée le privilège de construire ce pont, ce qui lui permettrait de mettre en chantier un développement domiciliaire important sur l'île Sainte-Thérèse.

Et justement, le gouvernement peut-il transférer ses responsabilités à une entreprise privée lorsqu'il s'agit de la construction d'un pont, principalement au-dessus du fleuve St-Laurent ?

C'est ce point litigieux qui a entraîné dans le débat des députés de l'opposition parlementaire, de toutes nuances politiques, et qui font actuellement front commun pour bloquer ce projet de loi piloté par le député libéral Guy Rouleau. Au Sénat, le sénateur Thomas Vien a eu la main plus heureuse puisque le projet a été adopté sans trop de difficultés, il y a une quinzaine.

Pour sa part, la municipalité de Pointe-aux-Trembles, directement engagée, puisque le pont doit éventuellement déboucher sur la 94e Avenue, se fait tirer l'oreille ; et davantage : l'ingénieur municipal Lionel Simard a fait rapport au conseil municipal, récemment, que les détails techniques fournis par la compagnie ne lui ont pas donné satisfaction.

Par ailleurs, le maire Louis-Philippe St-Pierre a déclaré à plusieurs reprises au représentant de LA PRESSE qu'il n'avait jamais discuté du sujet avec lui, contrairement aux prétentions du principal promoteur du projet.

A la demande des autorités municipales de Pointe-aux-Trembles, la compagnie doit présenter de nouveaux plans, rapports et renseignements, plus détaillés et plus satisfaisants cette fois, afin que le conseil puisse étudier à son mérite le projet de M. Bock.

Satisfaisant ? Dans un autre sens, il faudrait en ajouter, et comment ! Apparemment, selon une source sérieuse et bien informée, M. Bock aurait été "invité" à étudier la possibilité d'ANNEXER l'île Sainte-Thérèse à la ville de Pointe-aux-Trembles, advenant que son projet de développement domiciliaire parvienne à maturité . . . et que "son" pont soit construit.

Le projet est retardé

OTTAWA. (PC) — Le projet de loi de la compagnie Développement central de Ville de l'Isle a de nouveau fait l'objet de vives critiques, hier, et l'opposition a réussi à empêcher les Communes de prendre un vote décisif.

Le député conservateur de Berthier-Maskinongé-De-Lanaudière, M. Rémi Paul, s'y est opposé en disant que seul le président de la compagnie est connu dans les cercles financiers, et, bien plus, qu'il aurait fait faillite. "On a intenté souventes fois des poursuites à la compagnie et sa solvabilité est tout à fait incertaine", précisait-il. M. Paul a aussi ajouté que la compagnie "n'a pas payé ses dûs à l'Hydro depuis quatre ans".

M. Réal Caouette, pour sa part, a demandé que le projet de loi soit mis de côté pour une période de six mois, ce qui n'est pas suffisant selon le député Paul. "Je suis persuadé, dit-il, que si M. Guy Rouleau avait obtenu toutes les informations nécessaires concernant la compagnie, il n'aurait jamais patroné le projet de loi."

Le député L.-J. Pigeon (PC), qui désirait justement en "savoir plus long" sur les promoteurs du projet, s'était joint aux députés Stanley Knowles (NPD) et H. A. Olson (C.S.), la semaine dernière, pour protester contre le projet parce que le gouvernement se désistait de ses responsabilités, à ce moment-là, en permettant à une entreprise privée de construire un pont sur le fleuve St-Laurent, ce qui est uniquement du ressort des autorités publiques, disaient-ils.

Le chef créditiste Réal Caouette a repris le même argument, hier, ne se disant toutefois pas contre l'entreprise privée en général. Le parrain du projet de loi, M. Rouleau, a par ailleurs avancé que le pont projeté n'aurait que 50 pieds de longueur... et qu'il ne surplomberait qu'une petite partie du fleuve.

Pour sa part, le député Reid Scott (NPD), tout en annonçant qu'il voterait contre le projet, a recommandé à M. Rouleau de "se désassocier du projet", ou, de toute façon, qu'on devrait lui "donner le coup de grâce" (au projet).

En dernier ressort, le député libéral de Montréal-Mercier a prétendu que la municipalité de Pointe-aux-Trembles ne s'était pas opposée au projet, "quoi qu'en disent les adversaires". Bien plus, M. Prosper Boulanger a affirmé que le pont et ses approches seraient "situés dans la municipalité de Varennes, sur la rive Sud, et non à la Pointe-aux-Trembles".

Pourtant, les plans qui ont été remis aux autorités municipales de Pointe-aux-Trembles par M. M. Conrad Bock, représentant de la compagnie, indiquent bien que le pont débouchera vis-à-vis la 94e Avenue, à Pointe aux-Trembles . . .

Le vote n'a donc pas encore été pris, hier, aux Communes, soit sur l'amendement Caouette ou sur le projet de loi lui-même.

La "cité universelle" de Duvernay reçoit de nombreux appuis

(J.-L.A.) — Le projet de "cité universelle", mis en avant à Duvernay sur l'île Jésus, se concrétise et reçoit de plus en plus l'appui des autorités supérieures.

Dernièrement, les détails étaient communiqués aux autorités de la ville de Montréal au moyen d'une présentation photographique de diapositives. Selon le promoteur, M. Louis Dostie, ces autorités ont trouvé que la "cité universelle" présente un fort intérêt même pour la ville de Montréal, et ils ont assuré que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour que le métro desserve l'île Jésus et la "cité universelle" en 1967, si possible.

Le projet a aussi été présenté à la commission des fêtes du centenaire dont il entrerait dans les cadres, ainsi qu'au ministère des Travaux publics de Québec pour que l'on étudie les besoins qu'il créera dans le domaine des voies d'accès. Là aussi, il a été accueilli favorablement.

Cette "cité universelle", qui serait construite à Duvernay, serait composée de maisons de styles anciens et ultra-modernes, ou encore représentant les différents styles que l'on retrouve de par le monde. Tous les pays seront invités à en acheter une pour y établir un pied à terre durant l'Exposition universelle de 1967.

Selon les promoteurs, le projet serait profitable, non seulement à Duvernay, mais à toute la région métropolitaine parce que les touristes y seraient retenus plus longtemps et dépenseraient dans la région.

Après l'Exposition, ce serait tout de même une attraction pour les gens de la province et du Canada. La réalisation en reviendrait à la municipalité.

AU CONGO — Le brigadier Jacques Dextraze, de Montréal, sera en garnison au Congo à compter de la première semaine de décembre. Il sera chef du personnel aux quartiers généraux des troupes des Nations unies.

Nouveau règlement de zonage pour le flanc ouest du mont Royal

Le conseil municipal de Montréal a adopté hier soir, sans longues discussions, la première lecture d'un règlement de zonage destiné à préserver les espaces libres et "à sauvegarder les éléments de beauté naturelle" du flanc ouest du mont Royal.

Le nouveau règlement étend sa juridiction au territoire s'étendant de part et d'autre du chemin de la Côte-des-Neiges, depuis la rue Sherbrooke jusqu'au chemin Queen Mary, à l'exception du secteur situé à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges, entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke.

D'une façon générale, le règlement est identique à celui qui a été mis au point, il y a quelques mois, pour régir la construction sur le flanc sud de la montagne, un règlement qui fut très controversé à l'époque.

Les quelques discussions qu'a provoquées la première lecture du règlement de zonage du flanc ouest de la montagne ont porté en presque totalité sur la hauteur qui sera dorénavant permise aux nouveaux édifices.

Le conseiller Paul-Emile Robert y est allé d'un vigoureux plaidoyer. Il s'est particulièrement opposé à la partie du règlement permettant la construction de bâtisses d'une hauteur possible de 325 pieds en bordure de la rue Sherbrooke, soit environ 32 étages.

M. Lucien Saulnier a répondu à ces objections que l'exemple que donnaient les nouveaux développements sur le flanc sud militait en faveur de la politique générale du règlement : permettre la construction de bâtisses élevées, mais les éloigner l'une de l'autre suffisamment pour laisser des "fenêtres" donnant une perspective intéressante sur la montagne.

Le règlement divise le secteur en trois zones, celles du parc du mont Royal, de l'Oratoire, la zone de maisons d'un seul logement et celle de maisons d'un ou de plusieurs logements.

La construction de tout nouvel immeuble est interdite dans les zones du parc du mont Royal et de l'Oratoire.

Seule la construction de maisons à logement unique est permise dans le secteur délimité, d'une façon générale, par les limites de la ville de Westmount, le chemin de la Côte-des-Neiges, le chemin St-Sulpice, au sud, et le point de rencontre du chemin du Souvenir avec le chemin de la Côte-de-Liesse.

La zone de maisons d'un ou plusieurs logements, et partant de conciergeries, est très occupée.

Elle part de la rue Sherbrooke, au sud, des limites de Westmount au Chemin de la Côte-des-Neiges. Au nord du Chemin Barat, elle est limitée à l'ouest par l'avenue Atwater, le Chemin St-Sulpice, par une ligne de 100 pieds à l'est de l'avenue de Ramezay, longe le Chemin McDougall et s'étend un peu vers l'ouest à mi-chemin entre le Chemin Trafalgar et le Chemin de la Côte-des-Neiges et se termine au Chemin Gage. Longeant ensuite la Côte-des-Neiges ,cette zone s'élargit vers l'ouest pour entourer complètement l'avenue Ridgwood. Plus au nord, elle englobe aussi le triangle que forment le Chemin de la Côte-des-Neiges, l'avenue Decelles et le Chemin de la Reine-Marie.

Dans cette dernière zone, aucun édifice ne devra dépasser 625 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer, mais, pour atteindre cette hauteur, le bâtiment devra être érigé sur un terrain dont l'élévation est supérieure à 500 pieds du niveau de la mer.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 81

Remarquant le coût élevé des études scientifiques en matière audio-visuelle, remarquant d'autre part la nécessité de pareilles études, si les diffuseurs veulent demeurer en contact avec la population tout en n'abdiquant pas la qualité, M. Lesage a alors proposé aux diffuseurs de s'unir afin de défrayer le coût qu'entraîneraient les services d'experts, l'équipement de laboratoires, et les expériences nouvelles.

Jusqu'à maintenant, a déclaré le premier ministre, on a "trop souvent considéré le rating comme "la formule magique". La programmation a été déterminée par le plus bas dénominateur commun. "Je sais que cette politique pouvait être motivée par un souci compréhensible de rentabilité. Mais je crains, remarquait M. Lesage, que justement un tel souci ne risque à long terme de prêter flanc à toutes les attaques."

L'information

M. Lesage a insisté avec plus de force sur la nécessité d'une information poussée, complète, régulière. Citant Alfred Sauvy qui disait "Bien informés, les hommes seront des citoyens; mal informés, ils seront des sujets", le premier ministre poursuivait ainsi : "Cela correspond bien à l'aspiration la plus profonde de l'humanité. Il serait vraiment regrettable que les radiodiffuseurs n'aient pas répondu à cette aspiration, qu'ils aient négligé la tâche essentielle de l'information".

Sur ce plan, de l'information chez les diffuseurs, M. Lesage a déclaré qu' "on est malheureusement obligé de constater que, dans la plupart des cas, l'information fait figure de parent pauvre". Et encore, a-t-il ajouté, les émissions qui existent sont-elles programmées à des heures de faible écoute.

"On objectera peut-être que ce ne sont pas des émissions populaires et partant que les commanditaires n'en sont pas particulièrement friands. Et justement, concluait le premier ministre, si l'on apportait à la conception de ces émissions autant d'imagination et de soin qu'on en met dans certaines autres émissions, je suis assuré que le "public les apprécierait. Qu'on se rappelle le succès d'un certain "Point de Mire" sur le réseau de la télévision d'Etat ! . . . "

M. Lesage a terminé son allocution en rappelant à ses auditeurs que l'Office d'information, créé légalement en 1961, commencera à fonctionner au début de 1964, et que les diffuseurs seront appelés à collaborer avec lui.

Quant à la substitution, que craignent certains, de l'information officielle à l'information privée, elle n'est pas à craindre, a dit M. Lesage, car cette information officielle a pour objectif de s'ajouter à l'information privée. Et "le danger que cet Office devienne un instrument de propagande entre les mains des gens au pouvoir n'existera que dans la mesure où les grands moyens d'information : presse, radio, télévision, en resteront à l'écart.

ONU FAITS ET GESTES

(D'après AFP-Reuter-UPI)

NATIONS-UNIES, N. Y. — Une résolution proposée par 17 Etats africains réclamant la réunion d'une conférence interdisant l'emploi des armes nucléaires et thermo-nucléaires rencontre, après celle des Etats-Unis, l'opposition de la Grande-Bretagne.

Celle-ci votera contre cette proposition, a annoncé M. J. G. Tahourdin, membre de la délégation britannique aux Nations-Unies. Il a déclaré devant la Commission politique de l'Assemblée générale que le désarmement constituait la meilleure garantie contre la guerre nucléaire et que dans les circonstances présentes l'interdiction des armes nucléaires ne pourrait pas être mise en pratique.

La "libération de la faim"

La Commission sociale a adopté hier par 88 voix contre zéro et une abstention un article de la Convention des droits économiques, sociaux et culturels proclamant le droit de tout individu à "la libération de la faim".

Cet article demande aux pays qui signeront la convention de prendre séparément et par coopération internationale des mesures propres à améliorer les méthodes de production, de conserve et de distribution des vivres, notamment par un système de réforme agraire.

Contre le vote électronique

La décision de la Commission budgétaire des Nations-Unies de soumettre à l'Assemblée générale les détails du projet d'installation d'un système de vote électronique a rencontré l'opposition des pays communistes.

La Commission a déclaré que l'installation d'un système de vote "presse-bouton" dans une salle de conférence coûterait $40,000. et que sa location et son entretien coûteraient $38,000. de plus. "C'est trop cher", a déclaré M. A. A. Roschine, le délégué soviétique, suivi par les délégués de la Pologne, de la Hongrie et d'autres pays communistes.

Condamnation de l'apartheid

L'Assemblée générale des Nations unies votera probablement aujourd'hui à une forte majorité la résolution présentée par la Commission des Affaires sociales afin de condamner l'partheid et toute autre forme de discrimination raciale, en tant que violation des droits de l'homme.

Les puissances occidentales, cependant, ne voteront sans doute pas cette résolution, en raison d'une clause demandant que soient bannies toutes les organisations qui encouragent la discrimination raciale. Tout en approuvant les buts fondamentaux du texte, les Occidentaux ont fait valoir au sein de la Commission que le droit de libre expression doit être protégé dans les sociétés démocratiques, serait-ce pour plaider la cause de la discrimination.

Les conseillers de Montréal ont observé la minute de silence

Les conseillers de Montréal ont interrompu leurs travaux hier soir afin d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Donald Summerville, maire de Toronto, qui est mort subitement au tout début d'une manifestation sportive.

Le président du comité exécutif a dit de M. Summerville qu'il avait montré au cours de sa carrière, "un intérêt soutenu afin de rapprocher les deux groupes ethniques qui composent le Canada".

Il a souligné également que M. Summerville présidait aux destinées d'une ville qui constitue "l'un des éléments les plus vitaux et dynamiques du Canada".

Des détectives d'Ottawa fouillent la métropole

OTTAWA. (PC) — Deux détectives d'Ottawa ont fouillé hier des quartiers de Montréal, recherchant des individus qui seraient partiellement responsables de la récente vague de cambriolages dans des domiciles de la capitale fédérale. Le montant total de ces cambriolages s'élèverait à environ $50,000.

La police d'Ottawa a révélé que huit familles dont les maisons ont été cambriolées ont probablement été victimes d'une importante bande organisée opérant par groupes de quatre hommes.

"Tous les vols ont été perpétrés selon un plan bien établi et nous sommes convaincus que la plupart des bandits sont des Montréalais," a signalé le chef Ab Cavan, de la police d'Ottawa.

Il a ajouté que les détectives Carl Norton et Tom Flanigan étaient à Montréal depuis lundi, mais que leur enquête n'avait rien donné jusqu'ici.

Trois individus de la région d'Ottawa ont comparu hier, à Ottawa, sous des accusations de vols avec effraction. Il s'agit de Florian Lemieux, âgé de 36 ans, Jean-Guy Guindon, âgé de 30 ans, et Royal Bard, 33 ans. Lemieux a également été accusé de possession d'outils de cambrioleur.

Le juge a fixé les cautionnements à $10,000 dans le cas de Lemieux, à $3,000 dans celui de Guindon, et à $2,000 pour Bard.

Me Dan Chilcott, qui agissait comme procureur de Guindon, a demandé que le cautionnement de son client soit fixé à $1,000, en mentionnant que Guindon avait trois enfants et que sa femme en attendait un quatrième. Sa requête a toutefois été rejetée.

FAITS divers

Un ouvrier meurt noyé

Un ouvrier du Commodore Yacht Club, à Pont-Viau, qui était à effectuer des réparations le long d'un quai, s'est noyé ce matin lorsqu'il est accidentellement tombé dans les eaux de la Rivière des Prairies. La victime est M. Réal Desjardin, 23 ans, du 10169, 48e avenue, à Rivière des Prairies.

Deux hommes - grenouilles, après avoir effectué des recherches durant plus de deux heures, ont finalement retrouvé le corps vers midi aujourd'hui.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal, rue St-Vincent.

Vol de briquets

La police de la Commission des ports nationaux est actuellement sur la piste d'une bande de voleurs qui se sont emparés le 29 septembre dernier, de 15,000 briquets à cigarette dans le port.

Des arrestations seraient effectuées incessamment, a déclaré un porte-parole de la Commission, après que Lucien Labranche, 53 ans, du 1693 Mt-Royal est, eut plaidé coupable devant la cour municipale à une accusation de possession illégale d'un de ces briquets. Il a été condamné à 15 jours de prison.

La police du port enquête sur cette affaire depuis qu'une quantité de briquets, qu'on venait juste de décharger d'un cargo, ont été volés du hangar 49, le 29 septembre dernier.

Quatre personnes blessées dans une collision

Quatre hommes ont été blessés dans une collision entre une automobile et un camion survenue à l'angle des rues Jean-Talon et St-Denis, ce matin.

Sous le choc de la collision, le camion fut projeté contre trois boîtes téléphoniques et un kiosque de vendeur de journaux.

Les blessés, dans l'automobile, sont: M. Erasmo Di Lorio, 34 ans, du 9259, 2e Avenue à Ville-St-Michel; M. Alfieri Di Filippo, 40 ans, du 7010, Fabre et M. Emilio Darco, 43 ans, du 7192, Chabot.

Tous ont été transporté à l'hôpital Jean-Talon, souffrant de blessures et coupures à la tête.

Le bilinguisme à Air Canada

OTTAWA. (PC) — Des 95 commissaires de bord et hôtesses de l'air à l'emploi de la société Air Canada, 53 sont bilingues, a-t-il été révélé hier à la Chambre des Communes.

Le ministre des Transports, M. George McIlraith a fait savoir en réponse à une question de M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, que tous ces employés parlaient anglais et que 53 d'entre eux s'exprimaient également en français.

M. Caouette s'est maintes fois élevé en Chambre contre le fait que de nombreuses stewardesses à l'emploi d'Air Canada ne parlent pas français.

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartiers: Ahuntsic — Blvd D'Auteuil. No 10195. Lot No Pt 248-34-63, etc., terrain 45 à 106'75 pds. Marie-Jeanne Carrier à Louis Lefebvre, $20,000.00 — 1709040.

Mercier — Rue projetée, Lot No Pt 395 ½ ind de. Roman Sidorchuk à Steve Dywashuk, $11,000.00. — 1709027.

Notre-Dame-de-Grâces —Avenue Doherty. No 5221. Lot No 143-424. Pt 423, terrain 38 x 79 pds. John V. Hibberd à Gerard Guerriero, $17,500.00. — 1708985.

Avenue Coronation. Nos 4885-4887. Lot No 148-633, etc., terrain 40 x 96'6' x 96'4' pds. Mme Sam Diament à Ludwig Kraml et al, $29,750.00. — 1709065.

Ste-Anne — Rue Olier. Nos 1323 à 1327. Lot No Pt 1406, terrain 31'97 x 63'9' pds. Léopold Boisvert à Pierre Caron In Trust, $5,000.00. — 1709075.

St-Gabriel — Rue Liverpool. No 850. Lot No Pt 3239-45. Paul Sarrazin à Armand Deslongchamp, $7,500.00. — 1709076.

Villeray — Rue du Rosaire. No 915 à 919. Lot No 490-60. Delia Godbout à Hermenegilde Cloutier, $12,000.00. — 1709012.

Villes Baie D'Urfée — Rue Warwick Drive, no 672. Lot no 317-41, terrain 10 x 151'9' pds. Mitchell Chadrjian à William I. Mackie, $22,000.00 — 1708992.

Beaconsfield — Jasper Road, no 104. Lot no 1-119 pt 1-118, terrain 83 x 110 pds. Joseph C. Noël à Alfred G. Hawkins, $14,500.00 — 1708993.

Lachine — Chemin public. Lot no 184, terrain 44,287'3' pds en sup. Canadian National Railwal Company à la Cité de Lachine, $15,500.55 — 1708986.

Chemin public. Lot no 223, terrain 31,634'5' pds en sup. Canadian National Realties Limited à La Cité de Lachine, $11,072.08 — 1708987.

54e avenue, no 870. Lot no 886-264, terrain 50 x 100 pds Cecil B. Williamson à Mme Joseph C. Noël, $15,250.00 — 1708994.

Montréal-Nord — Rue Arthur-Buies. Lot no Pt 20, terrain 125 x 125 pds — 15,625 pds en sup. Julien Levasseur à Gaston Noël, $13,281.00 — 1709013.

Pierrefonds — Rue Savoie, no 5047. Lot no 75-125. Sigma Construction Inc. à John E. Hyland, $16,050.00 — 1709061.

Pointe-Claire — Avenue Cedar, no 53. Lot no 42-34. Terrain 50 x 268 x 270'6' pds. Mme William N McGuinness à Philip Conolly, $21,000.00 — 1708991.

St-Michel — Rue Jean-Talon est, no 3655. Lot no Pt 443-900. Lucien Leclair à Louis Schlesinger, $30,000.00 — 1709092.

17e avenue, no 7230. Lot no Pt 442-831, 443-900, terrain 29.25' 85'5'pds. Lucien Leclair à Louis Schlesinger, $30,000.00 — 1709093.

Le Pathet-Lao rejette toute surveillance du cessez-le-feu

PLAINE DES JARRES. (Reuter) — Les propositions neutralistes concernant le maintien du cessez-le-feu dans la Plaine des Jarres ont été rejetées par le Pathet Lao lors de la rencontre qui a eu lieu, hier, entre le général Sing Ka Po, commandant des forces du Pathet Lao, et le général Kong Le, commandant des forces neutralistes.

Naissance

SAVOY — M. et Mme H. John Savoy née Louise Bernard sont heureux d'annoncer la naissance d'un petit garçon à l'hôpital Notre-Dame, mardi le 19 novembre 1963. Petit frère de Michelle et Louise.

ANNONCE

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boite de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd., 231 Bartley Drive, Toronto 16.

AVIS DE DÉCÈS

AMYOT (Emery) — A St-Etienne-de-Beauharnois, le 17 novembre 1963, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Emery Amyot, époux de feu Clara Dagenais, demeurant au rang du 10, Et-Etienne-de-Beauharnois, père du Chanoine Frédéric Amyot, curé de la paroisse St-Esprit de Valleyfield, et de la Révérende Soeur Marie-Claire-Alma, des Soeurs Ste-Anne, à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.,
127 rue Ellice, à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

AUBE (Rollande) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 30 ans, est décédée Mme Paul Aubé née Rollande Gosselin, demeurant à 7783 rue Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Mathieu de Beloeil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Solfrid) — A Pointe-St-Charles, le 19 novembre 1963, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédée Mme Henri Boileau, née Solfrid Berthiaume, demeurant au 1175 Island. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
1270, rue Laprairie
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Joseph Lazare) — A Verdun, le 19 novembre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph Lazare Boucher, époux de Alice Dulude et père de Cécile (Mme Denis Bergeron), Madeleine (Mme G. Charlebois), demeurant à 157, rue Galt, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assisters sans autre invitation.

CAMPAGNALE (Vencenzo) — A Montréal, le 19 novembre 1963 à l'âge de 57 ans est décédé M. Vincenzo Campagnale, époux de Assunta Digneo, demeurant 9909 rue Larose. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
8890 Boul. St-Michel
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pompei où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GLANDON (Ludger) — A Montréal, le 19 novembre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Ludger de Glandon, époux de Albina (Gurdie) Houde; père de Mme R. Piché (Fleurette), Mme E. Cyr (Cécile), Mme D. Bouthiette (Thérèse), Laurier et Lucien, demeurant à 1570 est, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty & Monty
1926, rue Plessis
à 8 hres 40, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUCRE (Rose-Alba) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Rose-Alba Girard, épouse de Aimé Ducré, demeurant à 3468 Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria
3551, rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Léo S.) — A Labelle, le 17 novembre 1963, à l'âge de 44 ans, est décédé Léo S. Emond, époux de Thérèse Paquette, demeurant à 9230 St-Hubert, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie, Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Emérencienne) — A Ville Jacques-Cartier, le 20 novembre 1963 à l'âge de 90 ans est décédée Mme veuve Stanislas Fournier, née Emérencienne Ouellette, demeurant à 64 Guilerne. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine Est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Berthe) — A St-Hyacinthe, le 17 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Berthe Gagnon, Dr en Phonétique, demeurant au 1808 boul St-Joseph est, appt 6. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Présentation lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GAGNON (Suzanne) — A Montréal, le 19 novembre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Laurier Gagnon née Suzanne Turcot, demeurant 4749 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.,
4951 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clement de Viauville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Joséphine) — A Montréal, le 19 novembre 1963 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Henri Gauvreau née Joséphine Provost, demeurant 909 Napoléon. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGNAC (Henri) — A Montréal, le 19 novembre 1963 à l'âge de 59 ans est décédé M. Henri Gignac, époux de Corrinne Larochelle demeurant 1662 rue Sicard. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
4506 rue Ste-Catherine Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GORDON (Annie) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Sidney Gordon née Annie Mackey demeurant à 2636 Moreau, soeur de Edna Mackey Daviault. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St. Aloysius où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Annette) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Omer Goulet, née Annette Desrosiers, demeurant à 5645, 3e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Ave, Rosemont
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe 1er anniversaire

Mme Cyrille Lebeau
(Germaine Gagnon)

A la douce mémoire d'une maman et d'une épouse, la famille Cyrille Lebeau (l'époux, les enfants, Gaston, Rita et Richard) fera chanter une messe le 22 novembre, à 8 heures à l'église Saint-Alphonse-d'Youville.

GUERTIN (Paulette) — A Montréal, le 19 novembre 1963 à l'âge de 43 ans est décédée Mme Laurent Guertin, née Paulette Chevrier, demeurant à 9353 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Adolphe) — A Laval-des-Rapides, le 19 novembre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé subitement M. Adolphe Hogue, époux de Clara Lemire demeurant à 53, rue St-Luc. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 Boul. Lévesque
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Henriette) — A Montréal, le 17 novembre 1963, l'âge de 37 ans, est décédée Henriette Houle, fille de feu Joseph Houle et de feu Victorine Pépin, demeurant au 5980 rue Boyce. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805 rue Boileau,
angle Lacordaire,
8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LABRE (Alma) — A la Providence Auclair, le 18 nov. 1963, à l'âge de 75 ans est décédé Alma Biron, épouse de Léo Labre. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Edouard) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 18 novembre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Edouard Lamothe époux de feu Laura Lalonde, demeurant 38 rue Legault, Ste-Anne-de-Bellevue. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne
à 9 hrs pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Marie-Rose) — A Montréal, le 19 novembre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Marie-Rose Lé